

Attallens
Commencement du papeau de Chartre
de la paroisse et du Chapitre de
l'eglise cathedrale de Lonsaune nece
Attallens Barchonnens de
par l'année 1529

Le passé retrouvé

Impressum

Auteur: Martin Nicoulin

Recherche iconographique:

Martin Nicoulin

Photographe: Edouard Curchod

Graphisme, mise en page:

Gilbert Maurer, graphiste-illustrateur

Editeur: commune d'Attalens

Relecture: Elisabeth Sapin,

Alphonse Perroud,

Alexandre Tangerini

Préface

*A*vant de rédiger les lignes qui vont suivre, il m'est difficile de ne pas évoquer une date: 1761. Cette année de la dernière moitié du XVIII^e siècle correspond à la réalisation des plans cadastraux de la commune d'Attalens, plans restaurés il y a 3 ans de cela. Tout part donc de la redécouverte de ces plans aux archives communales et de la volonté des autorités de rendre à la population une partie de son patrimoine... elles n'imaginaient pas à ce moment que cette décision aurait une suite si heureuse !

Seuls 60 kilomètres séparent l'administration communale de la ville de Fribourg... et des archives cantonales.

Et c'est ainsi, dans ce haut lieu de mémoire et d'histoire, que les «premières lignes» s'écrivirent, au hasard d'une voix connue et reconnue, d'une rencontre fortuite et bienheureuse.

S'il est difficile de ne pas évoquer de date, il l'est tout autant pour les membres de la commission du livre: Elisabeth Sapin, présidente, Michel Savoy, Roland Besse, Fabienne Tâche, Bernard Beaud, Paul Emonet, Alphonse Perroud, Bernard Brünisholz, avant son départ, et moi-même. Ajoutons encore Edouard Curchod, photo-

graphe, et Gilbert Maurer, graphiste. Toutes et tous ont œuvré, chacun à leur manière, à ce travail de mémoire.

La mémoire repose sur un travail de recherche conséquent. Ce travail a été effectué par Martin Nicoulin. Historien et auteur de cet ouvrage, il vous invite à un voyage dans le temps. Il débuta ses recherches en 2006 déjà. Un marathon direz-vous? Bien plus que cela! Les kilomètres parcourus de son domicile de Fribourg aux archives cantonales fribourgeoises et vaudaises, aux archives fédérales en «passant» par Attalens, sans oublier les relations et correspondances avec le Vatican... en comparaison, Pheidip-

pides¹ fait bien pâle figure! Au cours des nombreuses discussions que j'ai eues avec Martin Nicoulin sur l'avancement de ses recherches, j'avais l'impression de «voir» les lignes s'inscrire sur le papier. Je vivais les récits de ce personnage hors du commun qui, je m'en souviens comme si c'était hier, ressortait parfois de ses investigations, chevelure argentée et veston noir saupoudrés de poussière.

C'est avec passion et une émotion, qui je l'espère vous parcourra comme elle m'a parcourue, que l'auteur nous livre l'histoire de celles et ceux qui ont façonné et marqué l'Attalens d'aujourd'hui. De la guerre du Sonder-

bund à la découverte des tombes burgondes en «Réraise», de l'histoire du pauvre prisonnier Jean Gallot en passant par les œuvres du curé Robadey et la naissance des sociétés qui font vivre Attalens aujourd'hui encore, autant d'événements et de «tranches de vie», parmi beaucoup d'autres, qui se dévorent.

Attalens, en juillet 2008

Alexandre Tangerini

¹ Pheidippides fut chargé d'apporter la nouvelle de la victoire des Grecs sur les Perses, en courant de Marathon à Athènes en l'an 490 av. J.-C.

Le mot du syndic

*T*el un laboureur ausculte la structure de sa terre afin de semer la variété de blé la plus appropriée, l'Attalensois peut, désormais, en connaissant le passé de son village, s'enraciner harmonieusement dans ce coin de pays qui est le sien. En plongeant ses racines au plus profond de son jardin, il pourra ainsi s'identifier et retrouver les vraies valeurs de la vie.

En effet, Attalens a subi un développement considérable depuis maintenant quelques années. Favoriser l'intégration et l'enracinement de nos citoyens est pour l'autorité, plus qu'un devoir, une nécessité. Pour les natifs de notre village, connaître la vie

de leurs aïeux est une sorte de reconnaissance de la chose réalisée, chose indispensable à leur quotidien mais hélas, pas toujours appréciée à sa juste valeur et même parfois oubliée. Savoir de quoi la vie, ici, à Attalens, était faite peut combler de grandes interrogations.

Le livre d'histoire tel que l'auteur nous le présente, est également un outil d'identification et de reconnaissance envers toutes les personnes qui ont marqué l'histoire de notre merveilleux village. Il nous dépeint avec

empathie mais sans parti pris les personnages qui ont contribué à l'édification de notre bourgade. C'est donc autant pour les aux Attalensois «pure souche» que pour les qu'aux «venants d'ailleurs» que cet ouvrage est destiné.

A l'heure où l'on vit dans une société de plus en plus pressée et individualiste, prendre le temps de connaître où l'on vit et si possible savoir où l'on va, est la façon la plus simple et la plus efficace de s'épanouir, apportant une sensation de bien-être indispensable à la bonne cohésion sociale.

Avec ce livre, le conseil communal offre à tous les amoureux de leur

région la possibilité de se plonger dans l'essence même de la mémoire d'Attalens. Les textes et les commentaires décrits nous font revivre en direct les scènes les plus pittoresques de l'histoire de notre village.

Dans la mémoire de l'histoire, notre commune décline son passé présent.

Michel Savoy



Ce vieux manuscrit,
un peu fatigué, a fait
un long voyage dans
le temps et l'espace.
Il a bientôt traversé
cinq siècles.
Il a séjourné chez
l'évêque à Lausanne,
à Turin au temps du
Duc de Savoie et enfin
à Fribourg.
Ce volume des
Archives de l'Etat de
Fribourg a plus de
mille pages in-folio et
a été rédigé par
Jacques Rossetti en
1529.



Après la pierre et la glace, les pas des premiers hommes

Il y a longtemps, très longtemps, une mer recouvre le plateau suisse avec un climat tropical. Les savants ont retrouvé, au Creux de l'Ours à Châtel-St-Denis, le squelette d'un célèbre ichtyosaure, un reptile marin ressemblant à un petit dauphin.

Il y a 30 millions d'années, Attalens a connu sa première histoire particulière encore visible aujourd'hui. En ce temps-là, l'Afrique exerce une pression physique sur l'Europe. De plus, le Rhône se dirige vers le Nord pour parler avec les images du conteur. Il n'a pas encore été capturé par la dépression du Léman. Et le passage magique est la trouée d'Attalens. Les Alpes commencent à monter; elles déversent des cailloux dans les eaux du grand-père du Rhône. Ces pierres roulent et se marient avec des grains de sable et du ciment calcaire. Ce conglomerat rappelle un peu les gros grains de raisins pris dans la

pâte du pudding anglais. Ce qui lui vaut le nom populaire de «poudingue». Sur la terre d'Attalens, ces cailloux se posent, s'usent, se polissent et s'affinent. Ils forment le grès d'Attalens, cette bonne pierre dure qui a connu la célébrité jusqu'à l'arrivée du béton.

Puis, il y a 20 millions d'années, la mer revient et le plateau grimpe à son altitude actuelle. Toutes ces actions titanesques de la nature peaufinent mais ne détruisent pas la pierre d'Attalens. Dans sa note explicative de l'Atlas géologique de la Suisse, Marc Weidmann dit que les grès d'Attalens étaient particulièrement prisés: «Pour la confection des pavés, que l'on exportait assez loin, et pour des dalles destinées aux murs et aux escaliers des vignes.»

En février 1910, les archéologues fribourgeois commencent des fouilles en Reraise sur un commun loué par Denis Savoy à Colin. Le papa Denis et ses fils Paul et Jean-Pierre participent à cette aventure scientifique.

Les anciens savaient utiliser les pierres d'Attalens. La grèpa (le poudingue) ne laisse pas pénétrer l'humidité; elle formait toujours la base des murs. La cadra (le grès) avait une résistance exceptionnelle tout en obéissant docilement au ciseau du tailleur de pierres; elle était aussi utilisée comme pierre de taille. Dans le canton de Vaud, à la limite des districts d'Echallens, d'Oron et de Lausanne, une haute borne sculptée en 1928, celle des trois Jorats, provient d'une carrière d'Attalens.

Au Quaternaire qui commence il y a 1,8 million d'années, le glacier du Rhône s'engouffre dans la trouée d'Attalens et va jusqu'à Soleure et dans la région lémanique jusqu'à Lyon. La chape de glace atteint plusieurs centaines de mètres d'épaisseur. Le Mont Pèlerin et le Mont Vuarat gisent sous cette froide carapace, mais pas le Moléson et les sommets supérieurs à 1500m. Les pas des mammouths crissent et animent le paysage, mais pas ceux des hommes.

Puis, le climat se réchauffe, les glaciers commencent à fondre et à reculer lentement, très lentement. Les rivières creusent leur lit et buttent parfois contre des murs de gel. Elles trouvent leur chemin en refusant la lutte avec la banquise et en lui tournant le dos. C'est le cas de la Broye qui coule d'abord en direction du sud-ouest et à Franex bifurque vers le nord. Les glaciers arrêtent de faire de la résistance et perdent leur combat.

La glace se transforme en eau, bien précieux pour les animaux, les hommes et la végétation. Les archéologues découvrent la date de la présence des premiers Fribourgeois dans la région de Châtel-St-Denis. C'était 15000 ans avant J.-C. Ils appartiennent à la civilisation magdalénienne, celle qui a peint les grottes de Lascaux ou gravé un élégant cheval sur un galet de la Seine. Ces premiers hommes campent au bord du lac de Lussy et connaissent le feu. Ils chassent le renne et le cheval dans un paysage de steppe et de toundra clairsemé d'arbustes et surtout marqué par l'absence de la forêt. Ils admirent déjà

la dryade. Quand nous regardons cette humble petite fleur blanche au cœur jaune, nous devons avoir une pensée émue pour les premiers ancêtres qui nous ont précédés en terre fribourgeoise. Ils vivent à une température moyenne de moins 15 degrés en janvier et de plus 12 degrés en juillet. Ils taillent le silex et fabriquent des armes et des outils. Ils tannent les peaux de leurs victimes pour en faire des vêtements. Ils décorent aussi les bois de leurs trophées. Dans l'article qui raconte l'arrivée de nos aïeux, Michel Mauvilly et Jean-Luc Boisaubert, déclarent: «Les traces laissées par l'homme, si infimes soient-elles, sont précieuses pour recomposer notre histoire et nous permettre à l'heure d'une globalisation à tous vents, de nous enraciner plus solidement du fait d'un ancrage historique plus profond. Elles doivent donc faire l'objet de toute notre vigilance, forcer notre respect et être assurées de notre protection.»



Attalens, la route de Rome

Rome, cette grande civilisation antique, a formé les esprits de l'Europe, de l'Afrique du Nord et du Proche-Orient avec sa langue, sa culture, son génie du droit.

La Suisse romaine naît sous Jules César. Celui-ci bat les Helvètes à Bibracte en France en 58 avant J.-C. Ces habitants de la Suisse fuient leur pays, épouvantés par les Germains. Le Général romain les oblige à retourner au pays et à se sédentariser. César les contrôle en créant deux villes: Nyon pour leur bloquer l'accès au Rhône et Augst pour leur bloquer l'accès au Rhin. Puis Rome soigne ses nouveaux partenaires en les reliant à l'Italie. L'empereur Auguste commence cette politique d'intégration à l'empire en approvisionnant des passages alpins. Un de ses successeurs, Claude, rend carrossable la route de la Montagne de Jupiter (Mont Jovis), celle du Grand-Saint-Bernard. Il s'agit aussi de créer la voie la

plus rapide entre Rome et l'Angleterre via Martigny, Lausanne, Pontarlier. Avenches devient la capitale du territoire des Helvètes, la Civitas Helvetiorum, une ville de 20 000 habitants.

Puis un danger mortel se lève à l'Est. Rome doit lutter contre les Germains. Ses ingénieurs à Vevey construisent une bifurcation, une nouvelle voie qui donne un accès plus rapide à la vallée du Rhin. Cet itinéraire grimpe Lavaux, passe la trouée d'Attalens et s'en va en direction de Moudon, Avenches, Soleure et le col du Hauenstein. Cette route militaire est importante puisque l'armée romaine entretient au moins huit légions au bord du Rhin.

Cette voie romaine figure dans la table de Peutinger, sérieuse copie de

*La joie de la découverte
brille dans les yeux du Dr
Martin de Vevey.*

*Les archéologues viennent
de trouver un trésor: une
broche en bronze plaqué
or, le fameux fibule
d'Attalens. Ce trésor
représente l'adoration des
mages avec un ange et
une étoile.*

cartes géographiques et qui cite les étapes suivantes: Viviscus (Vevey), Uromagus (Oron), Minnodunum (Moudon).

Jean-Pierre Dewarrat, un bourgeois d'Attalens, archéologue réputé, a recherché les traces dans le terrain de cette vieille route romaine. Il a publié les résultats de sa recherche dans le numéro 29 d'Attalens Information (mars 1992).

Dans les hauts de Jongny, cette antique voie passe par les lieux-dits «Sous-Mont», «Friboges» et «Vers les Galley» et se dirige vers le château d'Attalens. Ensuite commencent les incertitudes. Notre auteur analyse les variantes possibles de cette route jusqu'à Palézieux où renaissent les certitudes, soit par Bossonnens, soit par Granges. Mais avec prudence, il en privilégie une troisième: un passage entre ces deux localités, à Pervuat. Ce tronçon suivrait «les toponymes suivants, dont certains sont d'un intérêt

routier indéniable: «Les Verchières», «Pré du Moulin», «Les Thiolleyres» (tuilerie, toujours au bord des routes pour des raisons pratiques de transport), «La Mésaleire» (de Mésel=lépreux), au Moyen Age, les léproseries sont souvent au bord des routes et toujours à l'écart des villages.»

Au XIX^e siècle, les archéologues fribourgeois ont retrouvé des vestiges de villa romaine en Reraise à Attalens et en Verdun à Bossonnens. Et même des monnaies près du château, comme le prouve cette lettre inédite adressée par le notaire Pierre Wicht le 8 mars 1830 à l'historien Jean Gremaud: «J'ai l'honneur de vous adresser une nouvelle médaille romaine assez bien conservée, où l'on distingue d'une part, une fausse divinité avec les initiales S.C. et de l'autre, l'effigie d'un prince avec les lettres H.V.S. et d'autres encore. Depuis quelque temps, je fais des recherches pour découvrir la voie romaine non loin du château d'Attalens et c'est près de ce manoir, dans un jardin que la médaille incluse a été trouvée, cela sans frais pour la Société.» Aujourd'hui, une

promenade autour du château avec ce document en poche fait naître une conviction et une hypothèse. Ainsi les Romains avaient établi un poste de surveillance au sud-ouest du château actuel, sur l'éperon rocheux qui domine la vallée. Sur ce même rocher, a peut-être été posé le premier château. Les archéologues ont encore bien des mystères à découvrir.

Ainsi la Biorde, la douce rivière, a vu marcher des légionnaires romains et entendu parler latin. Ses eaux tranquilles qui coulent en direction du Nord au pied du Mont Vuarat et du Mont Pèlerin, ont même frémi en écoutant des soldats qui priaient Jésus-Christ et récitaient l'Evangile, ce livre qui a révolutionné l'Europe et la révolutionne encore.



L'enfant burgonde et son trésor

Cet Attalensis vivait au VI^e ou au VII^e siècle après JC. Les hommes portaient déjà une ceinture comme le prouvent les objets trouvés en étain. La terre d'Attalens était cultivée avant Charlemagne par une population paisible, puisque la nécropole ne cache aucune arme.

Une fin d'après-midi de novembre. Les premières neiges coiffent déjà les sommets des Préalpes et des Alpes de Savoie. Jean Savoy, grand et élégant, le fils de Paul, à Denis à Colin, parle des secrets de la Reraise, la colline sacrée qui garde les vieux os des premiers Attalensis.

Puis, Jean entre chez lui en marchant sur les dalles mérovingiennes. Fier, avec le sourire des initiés, dans sa chambre, il regarde une vieille photo et raconte des fouilles merveilleuses. Avec son récit, le village plonge dans l'aurore de son histoire, au V^e siècle après J.-C., au temps où Aetius, le général romain, installe les Burgondes dans la région lémanique avec pour mission de protéger l'Empire des invasions.

Les événements racontés par Jean se déroulent en 1911.

En ce temps-là, Denis Savoy, son grand père loue la terre communale appelée la

Reraise. Sur ce monticule boisé, Edouard Perroud exploite une carrière. Un jour de février, ses ouvriers trouvent deux tombeaux. Denis Davoy alerte Fribourg et son service archéologique. L'abbé François Ducrest, l'archéologue cantonal, monte à Attalens. Le 10, il trouve un squelette avec une ceinture en étain. Et le 27 avril, Attalens livre son trésor. Les ouvriers soulèvent une grosse pierre tombale. Deux squelettes apparaissent, celui d'une jeune maman et celui de son enfant âgé de deux à trois ans. Sur le bras droit, il porte un bracelet en grains de verre et de cubes céramiques coloriés et une fibule sur la poitrine. Cette petite broche se compose d'une plaque de bronze recouverte d'une mince feuille d'or. L'archéologue regarde.

Il voit la Vierge Marie assise sur une chaise, la tête nimbée tournée à gauche et tenant sur ses genoux l'Enfant Jésus qu'elle présente aux trois Mages. Ceux-ci apportent des présents et s'avancent d'un pas alerte vers l'Enfant Divin. Derrière le siège de la mère de Jésus, il y a une hampe surmontée d'une croix. Tout en haut, un ange aux ailes déployées sort des nuages et vole vers une étoile. Au bas une inscription en grec se détache: Seigneur, aidez-moi.

Sur la butte de la Reraise, l'archéologue cantonal et ses collaborateurs (Denis Savoy et ses deux fils Paul et Jean-Pierre) pleurent de joie. Avec cet objet trouvé, ils touchent la racine de l'histoire du village. Ainsi, Attalens fête déjà Noël au VI^e siècle après J.-C. Ce lieu connaît déjà Jésus et Marie et vit selon les lumières de l'Evangile.

Avant de quitter les lieux, l'archéologue prend une photo, geste précieux, car la manipulation suivante, celle d'un photographie professionnel produit une

mutilation. Cette faute détériore à jamais l'étoile, le bâton de l'archange et le premier des Rois mages.

Des savants de l'Université de Fribourg analysent cette découverte. Mgr Kirsch vante la valeur considérable de cet objet, affirme qu'il vient de Byzance et confirme la date du VI^e siècle. L'inscription en grec figure toujours sur les bulles de Constantinople. L'ange de la fibule d'Attalens ressemble à ceux de Ravenne, une des capitales de l'art byzantin. Le professeur Marius Besson se réjouit de voir dans cette trouvaille archéologique une des premières images de la Vierge Marie en Suisse romande. Pour lui, cette découverte prouve que la route du Grand-St-Bernard vers Avenches et le Rhin était toujours fréquentée et mettait Attalens en relation avec l'Orient. Dans le Fribourg illustré, le même auteur déclare: «Une reconnaissance spéciale est due au Conseil communal d'Attalens qui, par un bel acte de patriotique désintéressement, a cédé gratuitement tous les objets au Musée cantonal de Fribourg.»

Ainsi le nom d'Attalens apparaît dans l'histoire au VI^e siècle après J.-C. Ce toponyme reçoit à sa naissance une superbe médaille d'or que les amoureux de l'art byzantin viennent parfois admirer au Musée d'art et d'histoire de Fribourg.



Le service archéologique de Fribourg conserve les précieux objets trouvés dans les fouilles d'Attalens. Voici l'ardillon et la plaque d'une ceinture en étain et une plaque-boucle en bronze. L'objet, à gauche sur la page, représente un sujet biblique: Daniel entouré de deux monstres.



En 1068, Attalens a déjà son vrai nom et une église

Il est un lieu de mémoire que tous les Attalensois et Attalensoises doivent apprendre à connaître et à aimer. Ce sont les archives du canton de Vaud. Il faut demander le vieux parchemin qui porte la cote C XVII a 1 et qui est âgé exactement de 940 ans. Et alors vous vivrez une grande émotion historique.

L'archiviste vous apporte ce précieux document rédigé en latin par un copiste qui utilisait l'écriture appelée la minuscule caroline. Il vous explique que ce trésor porte la date de 1068. Et surtout qu'il contient le nom d'Attalens. C'est la plus ancienne trace écrite du village.

Vous déchiffrez ces mots écrits au 11^e siècle. Et voici une phrase latine qui enchante vos yeux et réjouit votre cœur: «Videlicet villam Attalenges cum ecclesia in honore sancte Marie ibi edificata cum decimis et omnibus eidem ville pertinentiis.» Il s'agit du

village d'Attalens avec son église bâtie en l'honneur de la Vierge Marie. Selon le paléographe, cet «Attalenges» est un adjectif conjugué au féminin, une variante libre de -ingos aboutissant au fameux suffixe -ens que portent beaucoup de villages vaudois et fribourgeois.

Cette charte situe avec précision notre localité «est autem sita in episcopatu Lausanense, in comitatu Valdense et in fine Vacinnianense», lieu situé dans l'évêché de Lausanne, dans le pays de Vaud et dans la région de Vassin, vocable géographique disparu qui allait de Vevey au bord du Léman jusque sur les monts d'Attalens.

Et voici l'information pointue. Ce texte du XI^e siècle nous apprend que cette terre d'Attalens, propriété de

La Chapelle de Notre-Dame du Bon Conseil appelée Chapelle de Notre-Dame du Chêne au début de 1900. Des musiciens connus ont chanté ce lieu sacré: l'abbé Bovet, Otto-Albert Tichy et Augustin Castella, maître à l'école régionale.

l'Abbaye de St-Maurice, est donnée par cette dernière en jouissance viagère à la femme d'Othon et à ses enfants. Il y a le nom des acteurs: Burchard, Abbé de St-Maurice, Anselme, Prévôt de l'abbaye, Eldegarde, épouse d'Othon, Vaucher, le fils. On y parle encore d'un Evêque de Sion ; on cite plusieurs chanoines et surtout on dit que ce document a été rédigé à Agaune, donc à St-Maurice, la douzième année du règne d'Henri IV, roi de Bourgogne et d'Allemagne. «Anno ab incarnato Christo millesimo LXe VIIIe regnante rege Heinrico in Burgondia Xe, luna sexta, die sabato.»

Ce texte nous montre qu'Attalens connaît déjà le nom de Jésus-Christ et celui de Marie, que cette localité évolue dans la trajectoire lémanique avec St-Maurice à une extrémité et Lausanne à l'autre. Le village sait qu'il s'intègre à la Bourgogne.

Ainsi en 1068, Attalens balbutiait son vrai nom. Les gallo-romains qui habitaient la contrée parlaient des attalin-

gos, des descendants du clan d'Attala, héros fondateur, nom germanique, probablement burgonde, qui de dérivation en dérivation donnera le beau nom d'Attalens.

Attalens formait une paroisse avec une église. Avec cette donation, Attalens commençait à vivre le temps des Seigneurs laïcs.

Et en ce temps-là, si le nom d'Attalens brille déjà dans l'histoire, Fribourg n'existe pas encore sur la Terre, ni Châtel-St-Denis. En 1134, le curé d'Attalens participe à la fondation du couvent cistercien de Hautcrêt. Cette abbaye prestigieuse est située à la jonction de la Biordaz et du Corbéron, sur la rive gauche de la Broye, près du village de Palézieux. Et, en 1157, Berthold IV, le Duc de Zähringen prend ce monastère sous sa protection. Dès sa fondation, Fribourg marque son ambition territoriale.

Le scribe anonyme qui vit au temps des églises romanes achève sa copie par le mot latin «feliciter», une manière de souhaiter beaucoup de bonheur à la longue aventure du village.



In noē di sūm Burchar dū diuinamiseri cor dia agaunensis abbacie abbas nec non p an
 selmū humilē eūclē & ceterē ppositū Notū esse uolumus omib; agaunensis ecclē filiis; quia octo
 scī maurici aduocati laudatib; subscriptis eiusdē abbacie canonicis nostrā aditū clementiā
 ut p manu ei el de ar de uxorisue & uual cherio filio suo aliisq; filiis de eo nulla perreatis uel pan
 dis quāclā t rā scī maurici p p taria firmitatē concedere nisi uide licet nullā acta lenges cū ecclē in
 honore scē marie beclificata cū clericis & omib; eidē uille utinensibus & in ... laus pascuisq;
 d. quāq; .i. .ii. p. b. p. omi firsq; in p. omi firsq; autē sita uic piscopatu lausanense in comitatu
 dual cū isē & infine uacimianense. culpecionib; annuentez largimur illi el de gar de & filiis
 de octone in eapereatis uel perreandis illa omia que superius a nobis postulata memorauimus ear
 tionez ut quā diu uirunt quiete p p taria habeant utantur & possideant. Sed et nos accipimus
 ab eis in re cō pensacione duos mansos coniacentes in uilla que dicitur alagner quorū tū let fredu
 teneat alterū uero girardus; eos eorū illi tenere consentimus sub redditione census iū polidori
 annuatim reddēdū supra altare in festiuitate scī maurici uel si uno anno neglexerit fuerit in altero
 duplicatū reddere & si p. eare possiderit. Quod si aliquis nostrorū successorū testamē hoc annullare
 uoluerit non ualeat uindicare qd audacter aggressus est usurpator quia a nobis est de cretū & p
 priam manu fir motū. Signū octonis aduocati qui hanc cartā leuauit & fir mauit & fir mare toga
 ua. Gonhot. Thernarust. Er menfredus sedunensis epūs & scī maurici canonicus.
 painfredus. istul fust. Durandus & alius durandus. Hugot. Bonnot. Omis
 canonici. Ego anselmus chancellerius ante mario cancellario scripsi die tante uulm
 Amalencar nato xpo millesimo l. x. viii. Regnante rege henrico in
 burgundia x. luna sexta die sabato de la agaune
 feliciter.

Page de gauche:
 La Vierge à l'enfant
 d'Attalens, une des
 plus anciennes
 sculptures médiévales
 du Musée d'art et
 d'histoire de Fribourg.
 Cette statue en bois de
 tilleul a régné pendant
 des siècles dans la
 ferme de La Planche
 chez les Chevalley qui
 racontent qu'elle vient
 de la cathédrale de
 Lausanne.
 Les spécialistes sont
 d'un autre avis.

Ci-contre: Charte en
 latin conservée aux
 archives cantonales
 vaudoises. Elle date de
 1068, parle
 d'Attalens, de son
 église et génère une
 grande émotion.



La famille d'Oron crée le premier visage d'Attalens

A quelle époque a été créé le premier centre d'Attalens? Et par qui? La belle enquête historique d'Yvan Andrey permet de donner une réponse. Le premier visage d'Attalens est l'œuvre d'une famille noble du pays de Vaud, les Seigneurs d'Oron.

La saga de cette famille est simple. Elle veut revitaliser la vieille voie romaine qui quitte Vevey pour aller rejoindre Moudon, la capitale des Etats du pays de Vaud en passant par la vallée de la Biorde. Ces Seigneurs sécurisent cet espace en s'appropriant une partie de Vevey et en construisant les bourgs d'Oron, de Bossonnens et d'Attalens. Selon la force démographique ou financière de cette famille, ces deux derniers vivent tantôt unis sous le même sceptre ou tantôt gouvernés par des Seigneurs différents toujours issus des descendants des d'Oron. L'aventure commence dès la deuxième moitié du

XIII^e siècle. Sur l'éperon rocheux qui protège la vieille église et qui se révèle être le meilleur endroit stratégique du col qui conduit à Vevey, les Sires d'Oron érigent le château. Un superbe monument médiéval avec des remparts, des tours rondes et carrées, une chapelle et un pont-levis, des échauguettes, des mâchicoulis, des barbicanes. Les vieilles gravures témoignent encore aujourd'hui de cette splendeur. Il faut rappeler qu'en ce temps-là, l'église dépend du décanat de Vevey et du diocèse de Lausanne. La paroisse d'Attalens comprend les villages et hameaux suivants: Attalens, Corcelles, Bossonnens, Granges, Remaufens, Ecoteaux, Maracon, Vuarat, Tatroz. Les sires d'Oron témoignent de la tendresse envers la

*Des enfants voiturent
du lait avec un âne et
posent devant le hangar
de la pompe à Tatroz.*

vieille église présente déjà depuis quelques siècles.

Ils l'embellissent en créant des chapelles. Par exemple, le 18 avril 1335, Girard II d'Oron, doyen de l'église de Valère en Valais, y fonde une chapelle dédiée à Saint Grégoire, à Saint Maurice et à ses compagnons martyrs. Pour assurer les revenus du recteur de cette chapelle, cet ecclésiastique prend sur sa fortune et celle de son frère et de ses neveux. Les témoins de cette fondation s'appellent Perroud, Vionnet, Vauthey, Chevalley.

Un personnage de cette lignée se détache et mérite d'être retenu dans la mémoire d'Attalens.

C'est Rodolphe IV qui va régner sur la Seigneurie d'Attalens de 1306 à 1356. Ce territoire comprenait les villages de La Rougève, Tatroz, Vuarat, Corcelles, Attalens, la Siva, et une partie de Maracon. Ce Rodolphe IV aime transformer les serfs en hommes libres. En novembre 1315, ce Seigneur affranchit

Guillaume, fils de feu Jean dit Teyour, de Corcelles, son homme taillable, et lui accorde de pouvoir résider au lieu de son choix et conclure toutes sortes de contrats; il se réserve toutefois son hommage libre et lige qu'il ne pourra prêter à aucun autre seigneur, si ce n'est de son consentement. Il sera bailli de Vaud pour le Comte de la Savoie de 1335 à 1340. En 1342, notre Rodolphe vit un drame: la séquestration de ses deux fils par le méchant Seigneur d'Aarberg. Rodolphe IV aime Attalens puisqu'il décide de reposer dans cette bonne vieille terre qui sourit aux Alpes de Savoie. Dans son testament daté du 25 avril 1356, il déclare:

«Au nom de la Sainte et indivisible Trinité, Père, Fils et Saint-Esprit, moi Rodolphe d'Oron et d'Attalens, chevalier [...] je recommande tout d'abord mon âme au Sauveur Créateur, à la glorieuse Vierge sa mère et à tous les Saints. Je choisis ma sépulture dans l'église paroissiale d'Attalens en la chapelle du B. Grégoire, près de la tombe de ma mère bien aimée...» Il demande pour le septième de sa mort une messe avec 30

religieux, réguliers et séculiers, qui seront conviés ensuite à un banquet et gratifiés de 14 deniers chacun. Ce testament nous apprend aussi l'existence d'un autre autel dédié à Saint Nicolas.

Rodolphe, fidèle à la stratégie familiale, a une ambition. Il veut faire d'Attalens une ville. A Vevey, il veut capter à son profit des richesses qui circulent le long de la route du Grand-Saint-Bernard et s'en va vers l'Europe du Nord. Son argument est solide. La route est plus courte que via Lausanne. Mais Attalens ne décollera pas et restera une bourgade agricole. Les Sires d'Oron oublient d'être de vrais entrepreneurs et d'être aussi des créateurs de richesses. Ils ne favorisent pas l'arrivée d'artisans et de marchands par des franchises. Et puis, le temps joue contre eux. Avec l'ouverture de la route du Gothard, l'économie européenne quitte les bords du Rhône pour s'épanouir le long des rives du Rhin.

Après la disparition de Rodolphe IV, la Seigneurie d'Attalens change de

maître, elle tombe dans les mains de la Maison de Savoie. En 1374, le Comte ou le Duc Amédée VI, la donne en fief à Aymon II de Bossonnens, un grand personnage qui a participé à des guerres en France et en Orient. Cette réunion ne durera pas, car dix ans plus tard, Attalens la savoyarde change à nouveau de maître et est séparée de Bossonnens.

En 1404, le bourg d'Attalens compte dix feux, dont deux à l'extérieur, Corcelles (quatre), Tatroz (onze) et Vuarat (sept), donc environ 160 habitants. Quelques maisons, aujourd'hui disparues, sont occupées par les chapelains qui jouissent des revenus des chapellenies. Les ravages de la peste expliquent ce faible peuplement. La peur de l'épidémie et de la contagion favorisera plus tard la dispersion de l'habitat autant que la rationalisation agricole survenue après les défrichements.

L'octroi du péage gratuit à Vevey pour ses habitants n'améliore pas la

situation. Comme Bossonnens, Attalens ne décollera pas, constate Yvan Andrey: «C'est ainsi que le bourg disparu de Bossonnens ne fut jamais une ville médiévale à part entière, tout comme Attalens dont l'échec est très semblable, sauf que l'emplacement y était un peu moins défavorable.»

Mais le destin d'Attalens sera moins tragique que celui de Bossonnens. Il restera un village agricole, mais toujours le centre du pouvoir civil et religieux. Son château contrôle le passage vers le Sud, vers le Léman, tandis que celui de Bossonnens garde l'entrée du Nord, vers les collines de la Haute Broye. Son château ne deviendra jamais une ruine, contrairement à celui de Bossonnens, qui rêve aujourd'hui de résurrection.

Le 4 octobre 1453, le vicaire général du diocèse consacre l'église agrandie, mais encore inachevée. Un des murs latéraux n'a pas encore atteint le toit et le sol du chœur est encore en terre battue. Son clocher octogonal, construit entièrement en pierre avec une baie clocheton, ressemble à ceux de la vallée

du Rhône. La paroisse compte 80 feux, environ 300 habitants. Les vieux papiers de la paroisse contiennent les traces d'une mémoire longue et aimée. Lors de la démolition de la vieille église, le curé Robadey constate au sommet de la tour la présence d'un phénix. Il fait des recherches et apprend que la girouette porte les armes de la famille d'Oron. Ainsi, les Attalensois gardent le souvenir de cette famille d'Oron jusqu'au milieu du dix-neuvième siècle.

Ces armoiries trônent longtemps dans la salle à manger de la cure. Elles cultivent le souvenir fier et fidèle du triangle magique dont les angles s'appellent Oron, Attalens, Vevey.



Le pauvre prisonnier Jean Gallot de Corsier

Le matin du 21 février 1484, deux hommes en bure noire, au visage sévère, franchissent le pont-levis du château d'Attalens. Le châtelain donne l'ordre à ses gardes d'aller chercher le prisonnier dans le donjon. Jean Gallot, pauvre et triste, arrive dans la salle. Il devient blême en regardant l'assistance. Il reconnaît les deux dominicains de Lausanne; ceux qui font trembler les petites gens, ceux qu'ils appellent avec la peur au ventre les inquisiteurs. Il reconnaît le bailli de Lausanne, Antoine Michod, le curé de la paroisse; il y a encore huit autres personnes dans l'assistance.

Il sait que son procès «pour crime d'hérésie» va commencer. Le prisonnier décline son identité: «Jean Gallot, de la paroisse de Corsier». Il prête serment sur les Evangiles. Il déclare savoir le Pater et l'Ave Maria, mais il ignore le Credo. Il pratique

régulièrement la communion pascale. Il ne comprend pas le sens exact du mot «hérésie».

A midi, il retrouve son cachot et ses chaînes. Et le tribunal l'après-midi. L'inquisiteur lui sourit et lui parle de la tendresse de l'Eglise. Le cœur du pauvre Gallot fond. Et l'homme de Corsier raconte qu'il a rencontré le diable dans la forêt sous la forme d'un homme portant une courte veste noire. Le paroissien de Corsier se souvient des paroles du démon: «Jean Gallot, tu es triste, souffrant et pauvre; crois en moi et je te ferai riche. Mais pour recevoir un écu par semaine, tu dois renier Dieu, la Vierge Marie et me prendre pour maître.»

Il passe deux jours dans son cachot; parfois il chante, parce qu'il croit à la

*Cette photo a été tirée
de l'ouvrage « Attalens au
Fil du Temps ».*

1 | Du pays de Vaud dans le canton de Fribourg

Le cœur urbain d'Attalens au XVIII^e siècle: le château et l'église. Cette pyrogravure est une copie de l'aquarelle d'Augustin Genoud décrite à la page 64.

L'église comprend deux chapelles importantes: au nord celle de St-Nicolas et sainte Catherine, au sud, celle de St-Grégoire. L'auteur a écrit XIII^e siècle au lieu du XVIII^e.



+

In hac parte ab Helio transmissa et magnifico
 principi dno nostro dno amedeo sabaudie cuncto
 ad suas Recognitiones et contentas recipiendas
 specialiter deputati subrogatique per discretum
 virum Joh annem ballay de sancto jlliano m auxentes

L Anno Domini
milleo quingentesimo vigesimo nono
Indictione secunda cum eodem Anno
sumpta est die decima mensis
februarii Per hoc pñe publicum
iustitiam cum cunctis tam pñe
q̃ futuris clare fiat manifestum
et evidenter ppareat qd iustitiam
postulationem et expectantiam de
sore compnem Regis fieri Anno

[31]

bonté de l'Eglise et de ses juges. Le 24 février, confiant, Jean Gallot raconte ses aventures diaboliques.

A deux reprises, il a jeté l'hostie dans un ruisseau. Il a embrassé le cul de son maître transformé en chat. Il a tué pour lui un chevreuil. Il a fréquenté le sabbat où il a festoyé avec des gens de Chardonne et de Granges en mangeant du veau et en buvant du vin. Il a volé une fois sur un bâton, mais il n'a jamais mangé d'enfants.

Pendant son procès, Jean Gallot affirme son humanisme, sa solidarité avec ses frères humains et leurs amies les bêtes. Comme le dit le document, son maître lui prescrit de faire beaucoup de mal aux hommes et aux bêtes, mais il déclare n'avoir jamais nui à quiconque.

Jean Gallot pense se sauver en se montrant simplement humain, en ne jouant ni à l'ange ni au démon. Pour ses juges, il est déjà perdu. Mais ils veulent des noms.

Le 26 février, le prisonnier Jean Gallot est conduit dans la grande cour du château. Les gardes du châtelain lui lient les mains derrière le dos. Le pauvre paroissien de Corsier voit les instruments de torture. Alors il nomme ses complices.

La sentence est rendue le 6 mars dans l'église d'Attalens.

Jean-Paul Verdan, l'historien de Chardonne qui a étudié ce procès, en donne l'acte final. D'après le sort de ses complices, on peut supposer que l'accusé fut brûlé. Dans son beau livre paru en 1999 «Trente ans avec le diable», Eva Maier partage la même conclusion.

Ainsi les Attalensois ont vu une fois les flammes de l'horrible bûcher dévorer le corps d'un homme.



Attalens, cible de Berne et de Fribourg

Un homme sème la peur et la terreur en Europe. Par sa vision politique, ne veut-il pas recréer le vieux royaume de Bourgogne, celui qui englobait la Suisse romande, le Rhône, l'Aar et la Sarine? Par ses audaces folles, il veut devenir roi et peut-être successeur de Charlemagne. Les livres d'histoire appellent ce grand homme Charles le Téméraire.

Le Duc de Bourgogne a de fervents partisans en Suisse: Jacques de Savoie, Comte de Romont, bailli du Pays de Vaud, Guillaume de La Baume, Seigneur d'Attalens, d'Arconciel et d'Illens. Ces nobles occupent des fonctions brillantes dans son armée.

Pour vivre libre et en sécurité, Berne et Fribourg considèrent ces puissants voisins comme des ennemis. L'or de la France facilite leur position. Avec la joie et la perspective de pouvoir agrandir leur territoire.

En janvier 1475, les Fribourgeois prennent le château d'Illens. Ainsi les villages de Treyvaux, Corpataux, Ecu-villens, Magnedens et Illens deviennent fribourgeois pour toujours. Mieux, ce succès aligne les Gruériens du côté de la ville des bords de la Sarine.

Jacques de Savoie provoque les Confédérés. Il ouvre son territoire aux soldats italiens qui s'en vont en Bourgogne. Ses fidèles sujets n'aiment pas ceux qu'ils appellent les Allemands. Les villes de Berne et de Fribourg lui déclarent la guerre.

Ces deux alliés prennent Morat, Avenches, Payerne, Montagny-la-Ville. Puis ils se dirigent sur Estavayer-le-Lac. Son Seigneur, Claude d'Estavayer, beau et intrépide baron, tient corps et âme à

Carte postale du début du XX^e siècle. Cette image présente la boulangerie des Chevalley et montre des femmes et des enfants. Le conducteur du char a préféré boire trois décis à l'Hôtel de Ville que de poser pour le photographe. Ce coin du village a cédé la place à des immeubles modernes lors de la métamorphose d'Attalens.

la Savoie et se croit invincible. Mais Estavayer sera prise, pillée, massacrée, ruinée. On dit que 100 chariots pleins d'objets précieux et de draps prennent la route de Fribourg. Le sac d'Estavayer accélère la capitulation de Moudon, capitale du pays de Vaud, et celle de Romont. Les cloches de cette petite ville s'en vont habiter la tour de l'église Saint Nicolas.

En automne 1475, les Fribourgeois et les Bernois s'emparent du château et du bourg d'Attalens. Les habitants payent une lourde rançon, sans oublier les autres malheurs de la guerre: viol, pillage, incendie, prisonnier. Mais contrairement à Illens, Fribourg ne hisse pas longtemps le drapeau noir et blanc sur la haute tour du donjon. Car le vent tourne bientôt en faveur du Comte de Romont. L'annonce de l'arrivée prochaine du grand Duc de Bourgogne galvanise la fidélité des populations romandes. Berne et Fribourg songent un moment à organiser

la résistance à Attalens en y plaçant une garnison de 1000 soldats.

Mais le combat entre Charles le Téméraire et les Suisses se déroule au pied du Jura. Comme l'écrit l'historien Alexandre Daguet: «Les garnisons bernoises et fribourgeoises se voyaient forcées d'évacuer successivement Attalens, Montagny-les-Monts, Grandcour et Payerne, dont la population romande sympathisait plus ou moins avec les Bourguignons.»

Et, il y a Grandson (2 mars 1476), où les Suisses mettent en déroute l'armée de Charles le Téméraire et pillent son camp fastueux.

Et, il y a la célèbre bataille de Morat (22 juin 1476) où les Suisses massacrent l'armée bourguignonne. Attalens, avec le Pays de Vaud, est dans le camp des vaincus.

En juillet et en août 1476, un brillant congrès international se déroule à Fribourg pour créer la paix. Berne reçoit Aigle et Cerlier, Fribourg acquiert Illens, puis Montagny. Ensemble, ils reçoivent Morat, Grandson, Orbe, Echallens. Attalens et tous les autres châteaux et

seigneuries retournent à la Savoie. Mais comme le dit Nicolas Morard, la conquête du pays de Vaud est remise à plus tard. Après la mort de Charles le Téméraire en 1477, cette annexion redevient une question d'actualité.

Adrien de Bubenbergh, fils du vainqueur de Morat, s'empare du château d'Attalens et y vit pendant quelques années. Fribourg déploie une politique subtile. Elle utilise le jeune chapitre de la collégiale de Fribourg pour faire sa propagande en favorisant le culte de Saint Nicolas et de Sainte Catherine. Dans l'église d'Attalens, une chapelle Saint Nicolas est refondée, de splendides tableaux de Hans Fries y sont accrochés. Des réclamations sont adressées au clergé de Vevey pour posséder les cures de la région, notamment celles d'Attalens et de Corsier.

Attalens est vraiment dans la visière de Berne et de Fribourg.



En 1578, Guillaume de Techtermann dresse la première carte géographique coloriée du canton de Fribourg. En ce temps-là, les géographes montrent le Sud et pas le Nord. Attalens se trouve près du lac Léman sur la route de Vevey et porte une orthographe correcte. (Maison bourgeoise de Fribourg). Tous ces lieux fortifiés, autant de Seigneurs qui vivent sur le dos du peuple.



Attalens, l'enclave savoyarde du pays romand

En 1536, Berne décide de délivrer Genève de la menace savoyarde et de conquérir le pays de Vaud. Il a le droit international avec lui. Il invite Fribourg à participer aux opérations. Mais Fribourg hésite car la donne a changé depuis la bataille de Morat. Berne vient d'adopter la Réforme protestante.

Fribourg se trouve face à un douloureux dilemme. Si la ville regarde ses intérêts matériels (son extension territoriale), elle doit répondre oui à l'invitation bernoise. Mais si la ville analyse ses intérêts spirituels (la sauvegarde de la religion catholique), elle doit répondre non à Berne et plutôt s'allier avec la Savoie. Au bord de la Sarine, les discussions sont vives entre les partisans de l'extension territoriale et ceux de la sauvegarde du catholicisme.

Quelle est la solution? La pire est de ne rien faire, car Fribourg court le risque d'être encerclée, voire à moyen

terme prise par Berne. Finalement, Fribourg tente une politique audacieuse. Elle dit oui aux deux termes de l'alternative. Le 17 février 1536, elle expose à Berne ses objectifs territoriaux et, le 19 février 1536, explique au Duc de Savoie que ses conquêtes ne seront que provisoires, le but étant d'empêcher que le pays de Vaud ne passe dans son ensemble au protestantisme. Le 25 février, Fribourg précise à Berne l'augmentation géographique désirée. Elle veut notamment Châtel-St-Denis, Bossonnens, Attalens, Vevey, la Tour-de-Peilz, Blonay et Montreux.

Cette liste montre clairement que Fribourg veut un port sur le lac Léman. Beaucoup de ses privés et beaucoup de ses corporations (sa bourgeoisie, son

*Gilbert Dumoulin participe
aux vendanges avec son
cheval et une bossette.*

hôpital, ses couvents) possèdent des vignes en Lavaux. Fribourg veut pouvoir importer ses vins et exporter ses bois et ses fromages sans avoir de frontières à franchir. Les politiciens bernois d'abord acceptent. Et pendant quelques jours Vevey sera fribourgeoise.

Mais cette décision allume la colère des militaires bernois. Les vainqueurs du Pays de Vaud ne veulent pas que Fribourg coupe la libre circulation bernoise entre Lausanne et le Chablais, bernois depuis 1476. La lutte est vive entre les colombes et les faucons au bord de l'Aar.

Attalens va donc basculer dans la sphère d'influence de Fribourg et devient son satellite. Comment les choses se sont-elles passées ? En ce temps-là règne sur Attalens le Comte Charles de Challant, vassal du Duc de Savoie. Des ambassadeurs de Fribourg viennent lui expliquer les avantages d'accepter leur politique. En acceptant la tutelle de Fribourg, le Comte peut

garder son château et sa seigneurie; il n'aura pas d'opérations militaires à mener contre les Bernois, ses sujets garderont aussi leurs libertés et leurs franchises et surtout « leur sainte foi catholique ». Et le 20 mars 1536, le Comte Charles de Challant prête hommage aux Seigneurs de Fribourg d'autant plus facilement que les Fribourgeois ont accepté la condition suivante: Fribourg promet de remettre Attalens au Duc de Savoie quand celui-ci retrouvera la majorité du pays de Vaud.

Ainsi, en 1536, Attalens reste sous la houlette immédiate de Charles de Challant. Il en va autrement sur le plan spirituel. Dans ce domaine, Fribourg règne seul, puisque l'Evêque de Lausanne est en fuite. Comment faire passer Attalens, qui dépend de Berne sur le plan spirituel, dans le giron religieux fribourgeois? Le 11 mai 1539, Berne et Fribourg s'entendent à Morat. Le clergé de Romont abandonne aux Bernois ses droits et ses revenus sur la Cure de Cudrefin, village devenu bernois, et reçoit en compensation la cure

d'Attalens. Le 24 juillet de la même année, à la demande de Fribourg, les chanoines de Romont nomment comme vicaire perpétuel à Attalens le noble François d'Illens, protonotaire apostolique.

Ce François d'Illens a laissé une trace dans l'histoire du village. Le 13 novembre 1546, il sort brutalement de l'église une dame de Corsier et la tire par les cheveux jusque sur l'esplanade que contemple le tilleul. La dispute continue entre le curé et le mari. Les deux hommes se donnent des coups. Le sang coule. C'est le châtelain Arthaud Maillard de Romont qui enquête sur le responsable de la profanation du cimetière, c'est le notaire Nicolas Savoy qui rédige le procès-verbal.

Mais, avec Emmanuel-Philibert, la Savoie relève la tête. Dès son arrivée au pouvoir, ce Prince se bat pour retrouver Genève et son pays de Vaud. Il obtient une première victoire, puisque Berne et le Valais doivent restituer une partie de leur conquête, les terres situées au sud

du lac Léman. Il demande aussi la restitution à Fribourg. Pour sauver sa conquête, Fribourg avance son joker sur l'échiquier. Si la Savoie insiste, l'Etat des bords de la Sarine s'alliera à Berne et Genève contre elle. Inutile de raconter les longues négociations entre Fribourg et Chambéry, en voici le résultat. La Savoie accepte que Fribourg garde toutes ses conquêtes, sauf une: c'est Attalens. Voici la clause du traité fêté le 28 septembre 1578 dans la cathédrale St-Jean de Turin par le Duc de Savoie et l'Avoyer de Fribourg: «Et en oultre ne pourront les dicts Seigneurs de Fribourg ny leurs successeurs prétendre aucuns droict de reachept sur le chasteau, seigneurie et appartenances de Tallens vendue par nostre dict Seigneur et père au feu seigneur de Villarzel, ains en laisseront jouir ses enfants, leurs hoirs et successeurs quelzconques à perpétuité.»

Au XVI^e siècle, Attalens a une position vraiment particulière. Elle demeure

savoyarde sur le plan temporel et fribourgeoise pour les questions religieuses. L'implantation de la réforme à Vevey et le maintien du catholicisme à Attalens provoquent une rupture douloureuse. Attalens vit brutalement la fin d'une relation plusieurs fois séculaire avec la cité des bords du Léman et le début d'une profonde nostalgie dans le cœur et les esprits des Attalensois.

Attalens restera-t-elle longtemps l'enclave savoyarde du Pays romand?



Armoiries d'Attalens décrites en langage héraldique: «D'argent au lion de gueules, à la bande de sinople brochant sur le tout». Le langage populaire est plus expressif et parle du lion barré. La Commune d'Attalens a copié les armoiries du baillage déjà au début du XX^e siècle.

1 | Du pays de Vaud dans le canton de Fribourg

A Turin, au palais de la Maison de Savoie, le 25 septembre 1578, le duc Emmanuel-Philibert accroche son sceau à un parchemin. Ce souverain renonce définitivement à la possession du comté de Romont mais veut garder Attalens à perpétuité pour son vassal, le comte de Challant.





Le 20 mars 1536, les Bernois brûlent et dévastent le pays de Vaud, comme dit ce document. Le comte Charles de Challant, Seigneur d'Attalens, se soumet provisoirement à Fribourg pour éviter les horreurs de la guerre et garder la vraie foi.



Attalens capitale d'un baillage fribourgeois

Les de Challant, une famille noble et illustre, fidèles et brillants serviteurs de la Maison de Savoie, possèdent des châteaux dans le val d'Aoste, ceux de Châtillon et de Fénis. Ces Seigneurs ont aussi des seigneuries dans le canton de Fribourg. Ils possèdent Attalens seulement depuis 1531. Ils ont un banc et un caveau de famille dans l'église des Cordeliers à Aoste.

Charles de Challant épouse Françoise, fille de Jean de Gruyères, sœur de Michel, le dernier Comte. Il établit les grosses, c'est-à-dire l'inventaire des dîmes et redevances que lui doivent ses sujets. A sa mort en 1556, selon son testament, il donne trois gros lausannois à tous les prêtres de la paroisse. Puis ses fils, François, Jean, Claude et Georges prennent sa succession à Attalens. Jean-Prosper, baron de Fénis, le fils de François est le dernier à y régner.

Pour tenir la position définie dans l'accord de 1578, pour qu'Attalens demeure une enclave savoyarde dans le pays romand, les Seigneurs de Challant doivent être toujours riches et toujours appuyés par une Savoie forte et puissante. Malheureusement ces conditions ne sont pas remplies. Après ses défaites en Suisse romande et en France, la Maison de Savoie place ses ambitions en Italie. Chambéry s'efface devant Turin. Fribourg avance ses pions sur Attalens en utilisant la stratégie bien rodée lors de l'acquisition du comté de Gruyère.

Elle donne de l'argent et ensuite en exige le remboursement. A court d'argent, le Duc de Savoie emprunte une somme considérable au

Labours dans la neige et la terre gelée. Au premier plan, Robert Savoy, domestique à l'hospice.

Fribourgeois Georges de Diesbach et donne comme caution le château et la seigneurie d'Attalens. Il obtient l'accord de François de Challant en lui donnant de belles garanties: les capitaux de la gabelle du sel. Pauvre de Challant! En 1602, la défaite de la Savoie à Genève lors de l'escalade accélère les événements. L'indépendance de Genève libère l'audace des Fribourgeois. Fribourg commence à parler de remboursement. Le 8 avril 1609, l'Avoyer et le Conseil de Fribourg déclarent qu'ils ne peuvent plus arrêter le cours de la justice, «vu que pour respect de son Altesse Sérénissime, notre très honoré Seigneur allié et confédéré avons déjà maintes fois fait surseoir les instances et poursuite des créanciers, ne pouvant davantage suspendre leur juste droit.»

En fait, Fribourg veut acquérir pour lui-même Attalens. Cette politique donne du courage aux Attalensois profribourgeois. Ceux-ci pillent les forêts du seigneur et fréquentent l'auberge

libertine située dans sa résidence. Nicolas Pesse, un ancien châtelain, trahit son seigneur et dénonce à Messieurs de Fribourg le Seigneur François de Challant qui lui doit beaucoup d'argent. Fribourg lui permet de se payer en prenant des meubles.

Vu le délabrement du château de Bossonnens et la beauté de celui d'Attalens, Fribourg a le projet de réunir les deux seigneuries en un seul baillage. Le 19 juin 1615, lors de la mise aux enchères, Fribourg obtient l'échute pour le prix de 6000 écus bons, soit 30 000 florins. Et le 16 octobre 1615, le gouvernement de Fribourg érige Attalens en baillage.

Les jours suivants, les Attalensois peuvent lire et commenter un document placardé aux portes du château. Cette proclamation déclare qu'Attalens, possédée par l'ancienne et illustre maison de Challant, vient de passer sous la juridiction et la souveraineté de la Ville et République de Fribourg. La Seigneurie d'Attalens sera administrée «par un chastelain député de nostre grand Conseil, comme d'autres de nos

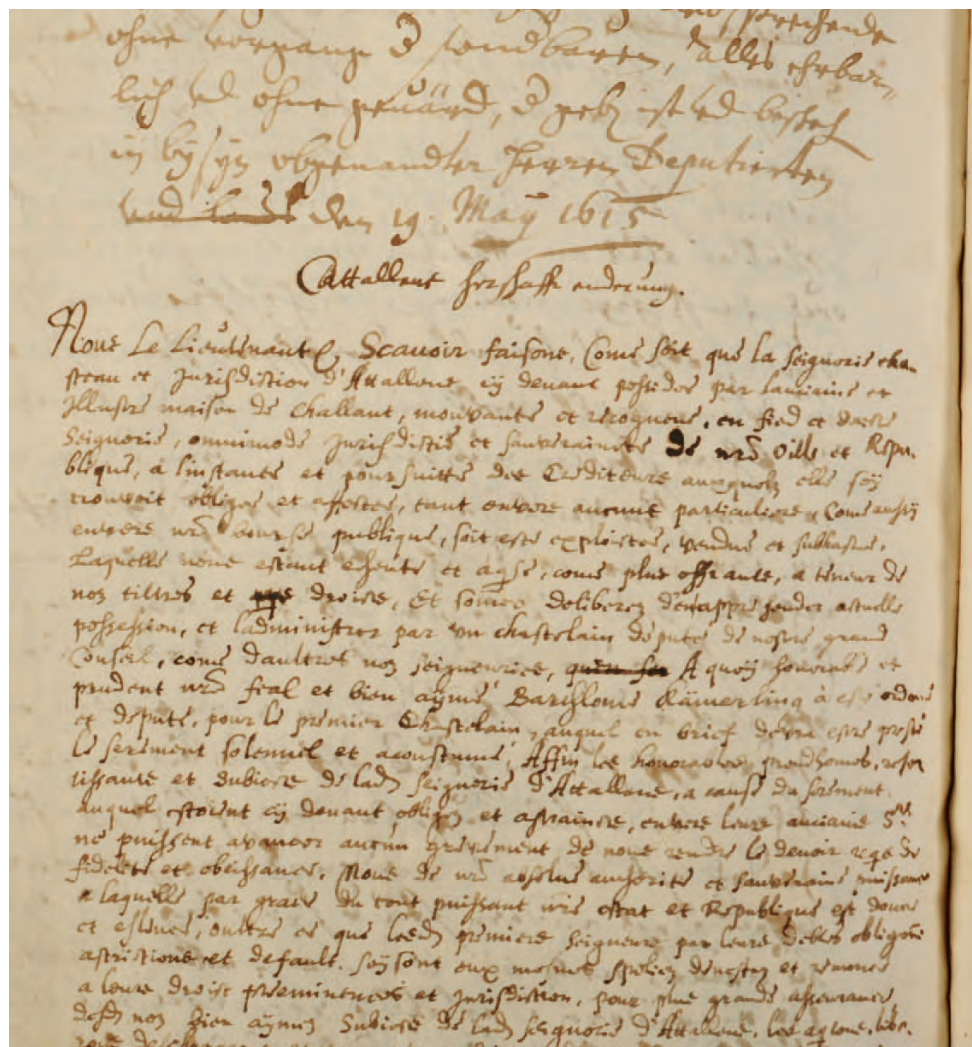
Seigneuries; à quoy honorable et prudent et feal et bien aymé Bartholomé Kämmerling a esté ordonné et député pour le premier châtelain, auquel en breif devra estre presté le serment solennel et acoustumé ». Pour convaincre la population attalensoise, le document rappelle que les de Challant, par leurs dettes, se sont eux-mêmes spoliés de leurs terres attalensoises. Ensuite, ce texte libère «nos bien aymés subjects de la dite Seigneurie d'Attalens [...] de tout devoir, servitude et obéissance» envers le Seigneur de Challant. Fribourg est sûre que les Attalensois seront «feals, loyals et obéissants», qu'ils mettront beaucoup de zèle à avancer «notre honneur et prouffit et d'éviter nos pertes». Avec ce nouveau serment, Fribourg s'engage aussi à respecter leurs anciens droits, privilèges, libertés, franchises et bonnes coutumes tant écrites que non-écrites.

Ainsi en 1615, le destin d'Attalens bascule. Les Attalensois deviennent des sujets de la Ville et République de

Fribourg. Le visiteur peut voir encore aujourd'hui la trace de cet événement important. Au-dessus de la porte d'entrée du château se détache la date de 1616 avec les armoiries de Fribourg et celles de B.K., à savoir Bartholomé Kämmerling le premier bailli.

Attalens est le dernier territoire qui entre dans la grande famille fribourgeoise sous l'Ancien Régime. A l'entrée du village, les célèbres bornes commettent une grave erreur en indiquant la date de 1481 qui signifie la date de l'entrée de Fribourg dans la Confédération suisse mais pas celle d'Attalens dans l'Etat de Fribourg.

La vérité exige d'écrire 1616. Très vite, Bossonnens intègre ce nouveau baillage. Bossonnens, capitale d'un baillage fribourgeois depuis 1536, supporte difficilement cette décadence. Avec raison et compréhension. Elle cultivera sa grandeur perdue et son



Le 16 octobre 1615, les Attalensois sont délivrés de leur serment de fidélité au comte de Challant et jurent obéissance à la Ville et République de Fribourg. Ainsi, l'année 1615 représente la vraie date de l'entrée d'Attalens dans le canton de Fribourg.

identité en se battant corps et âme pour une chapelle. Car Bossonnens, comme Paris, vaut bien une messe!

Les historiens fribourgeois tombent dans le misérabilisme en racontant la fin des de Challant. Jean-Prosper se bat auprès de ses cousins et surtout auprès du Duc de Savoie pour sauver son château d'Attalens. Sans succès. Il meurt triste et aigri en 1630. Son fils Claude devient chambellan de la Duchesse de Savoie et colonel d'un régiment du val d'Aoste et tente, par un procès retentissant qui fait trembler Fribourg, de retrouver le château perdu.

En vivant sous les regards du Grammont et des Cornettes de Bise, Attalens a gardé longtemps des traditions savoyardes. Avec des prêtres venus du val d'Abondance, elle priait Saint Guérin pour protéger son bétail. Des Veveysans partaient en pèlerinage à Aoste et dans sa cathédrale conjuraient Saint Grat de leur donner la santé et le salut éternel.

Les noms des Ballifs d'Attalens

1	Monsieur B ^{me} Kamerling Restaurateur du ch ^{ss}	1. ann	1615.	6 ans
2	M ^r Marti Teßterman	1621	—	5.
3	M ^r Jost Vonderwey	1626	—	5.
4	M ^r Hans Boccari	1631	—	5.
5	Mons ^r Nicolas Kamerling	1636	—	5.
6	M ^r Hans Jacob Werly	1641	—	5.
7	M ^r Hans Jacob Mandj	1646	—	5.
8	M ^r Franz Nidlung von Lantzen genant Heyd. Seig ^r de Augie.			
	Mons ^r Ludwig Luprey	1651	—	6.
9	M ^r Franz Nidlung von Lantzen dit Heyd. Seig ^r de Augie	1657	—	3.
10	Mons ^r Marti Otman Gotthard	1660	—	5.
11	Hans Philipp Buman	1665	—	6.
12	Jacob Christoffel Moser	1671	—	4.
13	Jean Louis Tumbé	1675	—	5.



*Page du livre du
château d'Attalens
conservée aux Archives
de l'Etat de Fribourg.
Avec la liste des baillis.
Le premier s'appelle
Bartholomé
Kaemmerling qualifié
de restaurateur du
château.*

*Sur une façade, ce
dernier a inscrit la
date de 1616, gravé
ses initiales et ses
armoiries sans oublier
la marque du tailleur
de pierre.*



Attalens accueille son martyr

Oans la première moitié du XVII^e siècle, l'Europe vit une longue période de guerres et de misères, c'est la guerre de Trente ans. En ce temps-là, avec le Pape, Rome relève le défi et passe à l'offensive. Le Vatican crée une organisation spéciale pour lutter contre le protestantisme. Elle s'appelle la Congrégation de la Propagande. Cette institution forme des missionnaires de choc.

L'un deux s'appelle François Folch, né en Belgique en 1595 et qui choisit la Suisse pour exercer son apostolat. Le samedi 29 août 1643, il se trouve à Vevey, ville fraîchement bernoise et protestante. Au débarcadère, il attend un batelier en lisant son bréviaire vêtu de la soutane noire avec des boutons et une ceinture rouges. Cette image paisible déclenche la colère et l'intolérance des promeneurs. Les habitants insultent le prêtre catholique. Celui-ci arrête de lire son bréviaire et répond avec le

langage appris dans son collège romain. Il traite Calvin et Luther de disciples de Satan et promet à ses auditeurs la damnation éternelle.

La dispute continue, les blasphèmes fusent, l'émeute dégénère. Le châtelain intervient et enferme le voyageur dans les prisons de la Tour-de-Peilz.

La nouvelle de l'arrestation de ce prêtre catholique se répand dans la contrée. L'émotion s'empare d'Attalens. Le premier dimanche de septembre, la paroisse prie pour le prisonnier de la Tour-de-Peilz. Elle prie surtout pour qu'il persévère dans la vraie foi. Elle préfère un martyr à un apostat. Le 10 septembre, le curé d'Attalens, Jean Chaufflon, avec le vicaire Jean Auberson descendent au bord du Léman et vien-

Les foins sur le domaine de la Planche au rythme des chevaux et des chars à échelle avec des roues à cercles. Vers 1948-1950. Les années suivantes, les récoltes sont fauchées avec des motofaucheuses et entassées sur des chars à pneus; puis le tracteur remplace le cheval.

nent consoler le prisonnier. Ils le félicitent de ne pas choisir l'évasion; solution souhaitée par les Vaudois, mais jugée disqualifiante pour le catholicisme. Ils causent avec lui de l'issue probable: celle de l'échafaud. Ils récitent ensemble le Credo et l'Ave Maria.

A Vevey, le tribunal entre en scène et formule la seule sentence possible: la condamnation à mort. Le vendredi 25 septembre, l'Avoyer de Berne approuve le jugement de Vevey en ces termes: «Parce que le légat papal, François Folch, qui est en arrestation chez vous, a attaqué et offensé, à toute outrance et par des paroles excessivement coupables, Dieu et notre vraie et seule sanctifiante religion réformée, nous voulons, après mûre délibération, et vu les blasphèmes de l'accusé, approuver le jugement porté contre lui par votre tribunal inférieur: il sera donc conduit au lieu du supplice; on lui percera sa langue blasphématrice et on lui fera ensuite couper la tête.»

Le jour de l'exécution approche. Le mardi 29 septembre 1643, la paroisse

d'Attalens prie avec plus de ferveur pour le futur martyr. Puis, avec le curé et le vicaire en tête, les Attalensois descendent à Vevey. Ils veulent être les témoins oculaires de cette passion. Ils arrivent au lieu du supplice, à la place du marché. Une cloche sonne. Le condamné supplie l'assistance de se convertir à la foi catholique: «Hors de laquelle il n'y a point de salut.» Le lieutenant du châtelain répond: «Tais-toi, blasphémateur!» Puis le bailli donne un ordre en allemand. Le bourreau transperce la langue du supplicié. Le sang jaillit, le pauvre prêtre s'écrie à nouveau: «Vive la sainte foi catholique! Vive l'Eglise! Vive la sainte messe! Vive Jésus! Vive Marie!» Une épée brille, un bras s'élève, une tête roule, un martyr va naître.

Là-haut, à Attalens, les gens prient, pleurent et décident de donner à ce corps décapité une terre catholique. Le dimanche 4 octobre à une heure du matin, des jeunes gens du hameau de Corcelles déterrent la dépouille mortelle de François Folch, l'enveloppent soigneusement dans un linceul. A la faveur de la nuit, ils transportent

l'étrange colis jusqu'à leur église paroissiale. Ils racontent leur exploit et le parfum de rose exhalé par leur cadavre. Alors une foule heureuse et consolée vénère l'illustre défunt, se recommande à son intercession et l'enterre dans le chœur de l'église.

Le corps de François Floch reposera dans le chœur de l'église d'Attalens jusqu'en 1654. Cette année-là, sur ordre de l'Evêque, il sera déplacé à la cathédrale de Fribourg. La mort de François Floch génère une polémique. Le diocèse d'Annecy célèbre les vertus de ce personnage dans une brochure, mais le gouvernement bernois les réfute dans une autre. Après avoir pris des renseignements auprès du Vicaire Général du diocèse de Bâle et pour sauver aussi la paix confessionnelle en Suisse, Rome refuse d'en faire un bienheureux, première étape sur le chemin de la sainteté.

Plus tard, à la fin du XIX^e siècle, Rome maintiendra sa position malgré le combat du curé de Vevey et du Cardinal Mermillod.



Célèbre tableau de Hans Fries représentant Saint Nicolas. Peint vers 1507-1508, il a été vendu au Musée d'Art et d'Histoire de Fribourg lors de la démolition de l'ancienne église en 1865 avec son pendant le tableau de Sainte Marguerite. Ces tableaux décoraient la chapelle St Grégoire. Ainsi, le grand tableau de Saint Nicolas de 1642 et du peintre Loys Vallélian, découvert récemment par le Musée d'Art et d'Histoire, probablement trônait sur le vrai autel du saint.



Vivre et mourir dans la sainte foi et religion catholique, apostolique et romaine

Avec le Concile de Trente, l'Eglise se réforme. Cette volonté réformatrice descend jusqu'au niveau paroissial.

Le 11 juin 1625, l'Evêque Jean de Watteville préside une réunion pastorale au Château d'Attalens. Les prêtres et la communauté paroissiale participent à cette séance. Le curé s'appelle Pierre Despont, originaire de Vuadens. La litanie des doléances commence, des reproches graves tombent sur la table. L'Evêque écoute et décide de promulguer un Règlement qui s'intitule « Règles, lois, droits et coutumes généralement et particulièrement observables par les Seigneurs Curés et leurs vicaires en l'office et régime pastoral de l'église d'Attalens. » Ce document de 24 articles lance la réforme catholique au village.

La paroisse comprend les quatre communes: Attalens, Bossonnens, Granges, Remaufens. Ce texte fonda-

mental installe la primauté du curé qui porte le titre de Seigneur. Avec ses obligations. Le curé doit résider personnellement au chef-lieu de la paroisse et avoir un vicaire. Il lui est défendu de recourir au service des chapelains qui desservent les chapelles.

Il doit célébrer deux messes les dimanches et jours de fête au maître-autel. La messe matinière se célèbre de bon matin quand le jour commence à être assez lumineux pour pouvoir lire dans le missel. Un intervalle d'une heure et demie doit être respecté avant de dire la grand-messe. La journée dominicale commence avec les matines; l'après-midi, elle se poursuit avec les vêpres qui se terminent par celles des morts. En semaine, une

Les fenaïsons sur le domaine de la Planche. En ce temps-là vivent à Attalens 828 bovins taxés et 144 ruchers. La moitié des abeilles butine à Tatroz.

messe matinale doit être dite, et deux les vendredi et samedi. Le curé doit faire les prédications et le catéchisme requis pour l'instruction des chrétiens et nécessaires à leur salut.

Les paroissiens luttent contre les mauvais caprices de la nature en établissant une spécialité liturgique. Le samedi, depuis l'Invention de la Sainte Croix jusqu'à l'Exaltation, on doit dire une grand-messe avec un sermon et une procession autour de l'église. Pendant la même période, on doit réciter tous les jours la passion de notre Seigneur. Chaque ménage s'engage à envoyer au minimum une personne à cette cérémonie. Cette société paysanne qui dépend de la météo insiste et stipule dans l'article XXIII que «le seigneur curé doit assister à l'église et faire l'office et conjuration contre la tempeste et le mauvais temps toutes fois et quantes qu'il en est besoin».

Le curé doit aller chercher le corps des trépassés à la maison pour les

conduire à l'église. La procession pour les défunts autour de l'église doit se faire chaque dimanche de l'année.

Le *Salve Regina* doit se chanter tous les samedis sur le soir et aussi aux vigiles des fêtes de Notre-Dame. Lors des rogations, le curé doit accompagner la procession en partant et retournant à l'église. Le curé doit faire le service divin à la chapelle de Remaufens.

Le curé doit donner à dîner aux Conseillers de paroisse lors des fêtes solennelles. Le lundi de Pentecôte, c'est le tour du Conseil d'inviter le curé et son vicaire.

L'article XV parle de Notre-Dame en précisant que le curé célèbre les offices prévus par la confrérie du Rosaire sur un autel spécial qui existe toujours. Cette association regroupe des hommes et des femmes et date à Attalens depuis 1621. Elle comporte l'obligation de réciter le chapelet trois fois par semaine. Elle a la réputation d'être une citadelle imprenable et une forteresse contre les hérésies. Le membre de cette confrérie qui, sur son lit de mort, tient le cierge béni de la confrérie et récite le

chapelet avant son trépas, obtient l'entière rémission de tous ses péchés. La fête de Notre Dame du Rosaire se célèbre le premier dimanche d'octobre en mémoire de la victorieuse bataille que les chrétiens obtinrent sur les Turcs en 1572. Cette confrérie augmente incontestablement la dévotion mariale de la paroisse.

A la frontière religieuse, la foi des Attalensois est vivante et rigoureuse. Ils fêtent le Christ et Marie, sa mère. Ils veulent des prêtres exemplaires et fidèles à la discipline de l'Eglise. Gare à celui qui s'en écarte! En 1634, le Conseil de paroisse se déclare satisfait de ses deux prêtres qui sont bons, pieux et vertueux. Et il ajoute: «nos voisins de religion contraire n'ont plus de quoy mordre et se gausser de la vie de nos prêtres.» Leur bonne conduite a «rompu les dents de la médisance.» En 1674, les paroissiens dénoncent à l'évêché leur curé qui ne respecte plus les statuts pastoraux, qui tient «bordelage» à la cure et qui a mis enceinte

deux servantes. Ils agissent ainsi pour rester fidèles au «vœu qu'ils ont fait et font encore de vivre et mourir en la sainte foi et religion catholique, apostolique et romaine hors de laquelle il n'y a point de salut». Cette pression des laïcs sur le clergé est une constante dans l'histoire d'Attalens. Pour deux raisons. La présence protestante oblige à des positions claires et tranchées. Le lourd et beau bénéfice curial reste tolérable si le prêtre sert la cause dans la rigueur et avec un esprit de service. Ce dernier n'existe pas pour rendre les pasteurs orgueilleux et immoraux.

En ce temps-là, le curé d'Attalens porte le nom de Georges Dematriz. En 1685, il meurt aimé de ses paroissiens parce qu'il lègue toute sa fortune aux pauvres. Il rayonne encore aujourd'hui sur un vitrail de l'église de Remaufens.

Nouvelle crise en 1729. La Prévôté supprime les messes à l'autel Saint Grégoire et Sainte Catherine mais en

emporte les revenus à Fribourg.

Jacques Gabriel, Georges Vienne, François Savoy, Nicolas Bochud, Aimé Colliard descendent se plaindre à l'évêché. Ils disent à Monseigneur que leurs voisins protestants pensent «qu'ils seront bientôt des leurs puisqu'on enlève la pierre d'achoppement qui est la Sainte Messe.»

Reliure d'un manuscrit
avec un fragment
de parchemin prove-
nant d'un antiphonaire
du XIII^e siècle avec
l'office de la Vierge
en latin et en chant
grégorien.



.x.

Catalogus eorum qui
Inscripti sunt in Confraternitate
S^{ti} Rosarii in Ecclesia Parochi-
ali in Attalens.

Anno 1693.

Anthonia Marrylai.	Francisca Pachoud.
Margareta Grivet.	Maria Ecoffey.
Maria Pachoud.	Anna Grivet.
Jacobæa Monot.	Maria Marrylai.
Marquareta Savoi.	Anna Gabriel.
Maria Genoud.	Joanna Poley.
Catharina Pachoud.	

Anno 1698.

Philippus Perroud.	Franciscus Savoi.
Jacobæa Collet.	Claudia Currat.
Antonius Vienne.	Francisca Vienne.

Liste des membres en
1693 et 1698 de la
Confrérie du Saint
Rosaire dans l'église
paroissiale d'Attalens.
Le nom Marrilay,
aujourd'hui Marriley
rappelle que
Remaufens faisait
partie de la paroisse.
(Collection privée).



En 1748, le catalogue des corvées s'alourdit

En 1730, le curé construit une nouvelle cure. Selon les us et coutumes, les charrois sont faits gratuitement et sans compensation par les paroissiens. Par exemple, pas de repas ou de verre de vin. Mais il y a parfois de la résistance. Sur plainte du curé, le bailli donne l'ordre à Joseph Dewarrat et à Jean Savoy de Tatroz d'aller prendre des troncs auprès de la vénérable abbaye de Sales pour les conduire à la scierie de Franex. En cas de refus, ces deux bourgeois devront payer une amende de cinq florins.

Le problème se repose en 1748.

Le curé veut construire une grange et exige les charrois. Cette fois, les paroissiens forment le front du refus. Ils veulent limiter l'escalade des corvées. Le curé Cottin appuyé par son patron, le clergé de Romont, porte plainte.

Le bailli Jean-Pierre Philippe Python doit examiner ce dossier. Le vendredi 14

juin 1748, il convoque les plaignants et les accusés à une audience au château. Voici les noms des participants: le curé Cottin, le chanoine Blanc de Romont, Guillaume Vienne de Granges, Jean Bochud et Pierre Déglise.

Les parties se retrouvent au château le 5 juillet. Les trois commis de la paroisse motivent par écrit leur position. Ils se basent sur une décision de Fribourg de 1644; à cette époque le curé Jean Chaufflon voulait obliger les paroissiens à faire de nouveaux charrois. Les paroissiens d'Attalens s'étaient plaints à Fribourg qui avait formé une commission spéciale de cinq patriciens et avait donné raison à la paroisse.

Le 19 juillet, c'est le curé qui attaque devant le bailli. Il se déclare choqué par

Le déblaiement de la neige avec le triangle et un attelage de 6 chevaux. Les piqueurs suivent et pellent la neige. Le dernier triangle a passé à Attalens en 1960, remplacé par un camion muni d'un chasse-neige.

l'entêtement de ses paroissiens. Il dit: «C'est un devoir que la nature et le sang inspire à tous les peuples qui font profession d'une religion, le christianisme entre autres dicte ce devoir.»

Le 7 août 1748, les commis de la paroisse répliquent aux arguments du curé. Ils dénoncent l'orateur du vénérable clergé de Romont qui «s'efforce par des sophismes embellis d'éloquence de faire un devoir général à tous les peuples qui font profession d'une religion de faire les voitures pour le logement et usages de leurs pasteurs». Ils répètent qu'il ne s'agit pas de faire des charrois pour la bâtisse de l'église mais seulement pour la construction d'une grange du domaine de la cure. Les commis trouvent juste et équitable de faire les charrois pour la bâtisse d'une église mais fausse et injuste la prétention du clergé d'imposer cette charge pour la maintenance des bâtiments des cures et autres dépendances.

Puis les commis expriment leur raisonnement. Ils rappellent que le collateur reçoit une somme annuelle du curé pour subvenir aussi à la maintenance des bâtiments. Décider l'obligation des corvées créerait un nouvel impôt. Ils produisent deux pièces capitales et décisives. Pierre Déglise de Remaufens obtient de Châtel-St-Denis le certificat qui stipule «n'avoir jamais vu faire, ni entendu dire par leur prédécesseur qu'il se soit jamais pratiqué de faire aucun charroi pour la cure dudit Châtel ni pour les bâtiments et dépendances». Jean Bochud obtient du notaire François Esseiva l'attestation suivante: «La paroisse de Sales n'a aucun devoir pour faire les charrois pour la dite cure de Sales ni pour les autres bâtiments qui lui appartiennent, que s'ils en font et s'ils en ont fait ce n'est que par bonne volonté, et de grâce et non par devoir.» Le 11 septembre, au château, le bailli prononce un jugement favorable à la paroisse. Voilà le clergé de Romont débouté... Mais il perd seulement la première manche, car il adresse un recours à Fribourg et gagne.

Que font les commis de la paroisse? Ils digèrent leur défaite mais continuent à se battre. Ils demandent à l'Etat de préciser les devoirs et les droits des parties. Ils insistent aussi pour limiter les charrois à la superficie de la paroisse. Car le danger est grand de voir le clergé de Romont ou le curé exiger des charrois à plus de trois ou quatre lieues de la paroisse «ce qui entraînerait la ruine des paroissiens et en même temps une extinction presque entière des bêtes d'attelage dans la paroisse.»

Les 18 novembre 1748 et 12 mars 1749, Leurs Excellences précisent le cahier des charges de chacun:

- 1) Le chœur de l'église est à la charge du vénérable clergé de Romont.
- 2) La paroisse doit faire les charrois pour les réparations de l'église et pour la maison d'habitation du curé et pour une grange, à l'exclusion de tout autre bâtiment destiné à l'utilité ou aux commodités particulières du clergé.

- 3) Pour les charrois effectués dans la paroisse ou hors de la paroisse jusqu'à une demi-lieue, les hommes reçoivent du clergé un pot de vin, du pain, du fromage ou de la viande.
- 4) Si la distance dépasse le rayon ci-dessus, les prêtres sont tenus de nourrir gens et bêtes par un fagot de foin et avec un honnête repas.

Après cet incident, le curé construit un four. Il a compris la sentence de Fribourg. Il paye deux paroissiens pour aller chercher la pierre à Servion. Néanmoins cette décision souveraine augmente encore le catalogue des corvées...

1 | Du pays de Vaud dans le canton de Fribourg

Cette aquarelle trône dans la salle du Conseil Communal. Elle a été dessinée par Augustin Genoud. Pour reconstituer ce paysage urbain, l'architecte avait à disposition la gravure d'Herrliberger avant 1770 (pour le château), celle de Wagner de 1843 (pour le clocher de l'église) et le plan du cadastre remarquable de 1761 pour imaginer l'allure du bâtiment. On sait encore que l'église mesurait 108 mètres de long et 54 mètres de large.





*Reproduction d'une
photographie du
clocher vers 1850-55,
calotype du Musée
historique de Vevey,
un des plus anciens
documents photogra-
phiques de Suisse.*



Privatisation de la Maison de Ville en 1754

La commune possède depuis un temps immémorial une maison de ville, depuis le 7 mai 1694 exactement.

Cet édifice abrite à l'intérieur un café ou cabaret pour parler le langage de l'époque. Avec des tables, des bancs et surtout des vases en étain. Une enseigne se balance au vent, l'image d'un « lion barré ». Mais les gens parlent tantôt de maison de commune, tantôt de maison de ville. Dans la cave, il y a des tonneaux, une aiguière, une chaudière pour distiller l'eau-de-vie.

Dans cette habitation, la commune a des locaux spécifiques. Dans une pièce, elle conserve son drapeau, des pistolets, des piques, ses archives et l'armoire du curial. Elle y tient les réunions du Conseil et les assemblées générales. L'hiver, les gouvernants siègent dans la salle de l'estaminet à cause de la chaleur du poêle. Le tenancier reçoit gratuitement du bois de la commune pour

réchauffer les communiers qui viennent des villages et des hameaux avant d'aller aux offices divins. Chaque fois que le tenancier met en perce des tonneaux de vin, il doit avertir le gouverneur de la commune afin de fixer le montant de l'impôt sur le vin. Lors de l'exercice qui va d'octobre 1736 à septembre 1737, le caissier Denis Perroud a taxé (on disait « maillé ») 17 chars de vin au tenancier Pierre Savoy. L'argent de cette opération entre en recette dans les comptes communaux.

Cette maison de ville est la fierté des Attalensois. Elle joue le rôle de maison bourgeoise. Avec le château, l'église et la cure, cette résidence forme le carré magique, le cœur de la grande commune et de la paroisse.

*Livraison du lait par
Vincent Dewarrat ancien
syndic.*

Mais le tenancier ne fait pas ses affaires. Cet édifice, fleuron du patrimoine communal, mange de l'argent pour recopier une expression très parlante. Les assemblées de commune deviennent houleuses. La solution de la privatisation court dans les têtes. Un jour, cette idée l'emporte.

Le dimanche 11 août 1754, la cloche de l'Angelus sonne. La mise publique a commencé. Les officiels de la commune assistent à la criée. Les gouverneurs François Monnard des Granges de Tatroz, Jean Guillaume Savoy d'Attalens arborent le sourire des élus. Les miseurs articulent des chiffres. Le crieur entend une somme: 912 écus petits! Une fois, deux fois, trois fois! Adjugé! C'est François Joseph Chevalley de Corcelles qui reçoit l'échute. Dans l'assistance s'élèvent des murmures. Ce Chevalley a-t-il misé pour quelqu'un d'autre?

Le lendemain, le 12 août, l'énigme est résolue.

Au château, en présence du bailli, des deux gouverneurs, du châtelain Joseph Dewarrat, du notaire Denis Savoy, Chevalley remet la maison de ville à Jean Pesse, conseiller communal. Le nouvel acquéreur verse le prix de la mise directement à la commune en 4 versements. Et le 19 août 1754, Pesse reçoit l'acte notarié stipulant que la commune a «vendu, cédé et perpétuellement abandonné [...] à savoir le cabaret dit la Maison de Ville [...] consistant en bâtiment, four, grange, cave, écurie, etc avec droits, marques, privilèges, appendances, dépendances, généralement quelconques telle que la dite commune l'a joui par-ci devant, le tout contigus situés au village du dit Attalens lieu dit la Fargettaz se limite jouxte le clos de la cure d'Orient et le chemin public des trois autres parts.»

Mais la liste des servitudes est impressionnante. Le propriétaire doit dorénavant payer les droits seigneuriaux et mettre à disposition un local

pour les délibérations communales. Il recevra toujours du bois de la commune pour réchauffer les paroissiens avant les offices. Il ne pourra pas changer le nom de l'enseigne.

En contrepartie, la commune y tiendra toujours ses assemblées, ses mises de bois et autres mises de commune et en payera les frais à condition que le propriétaire de l'auberge tienne «bon vin, bonne denrée et bonne police».

Le 2 juin 1812, le bâtiment change de main. C'est Pierre, le fils de Jean Pesse qui le revend à Jean, fils de Georges Savoy de Vuarat, Juge de paix et président du dit tribunal d'Attalens pour la somme de 2200 écus, soit 4400 livres de Suisse.

Malgré le changement de propriétaire, la commune respecte la convention de 1754 pendant longtemps, très longtemps, jusqu'à l'aube du 20^e siècle.

Le 2 novembre 1899, la commune reçoit une lettre menaçante rédigée et signée par le plus célèbre avocat de Fribourg, Ernest Girod, agissant au nom

du tenancier Charles Savoy: «Depuis un certain temps, à l'instigation de personnes intéressées, vous cherchez à priver le tenancier de l'hôtel de ville des légitimes avantages résultant pour le tenancier de la clause en question. Tant qu'il ne s'est agi que de petites infractions à la règle, je n'ai rien voulu dire, mais aujourd'hui que cette règle est en train de devenir une exception, je ne puis laisser passer cette violation de la convention qui lie les parties sans protester, comme c'est mon droit et mon devoir pour le préjudice que je subis...» La menace est claire: ou tout rentre dans l'ordre ou le tribunal s'occupe de cette affaire.

Ce document de 1754 sera souvent lu et relu dans les assemblées de commune avant et pendant la première guerre mondiale. Son interprétation occupe longtemps les méninges de la République, celles du procureur, celles du Conseil d'Etat. En 1916, la commune tente de racheter cet édifice, sans succès. Mais c'est une autre histoire.



Marie-Françoise ou la mélodie du pouvoir absolu

En ce temps-là, le clocher de la vieille église menace de s'écrouler. La paroisse fait venir un expert de Châtel-St-Denis. Ce dernier désigne la coupable: c'est la grosse cloche qui est la cause de ce danger. Les autorités décident de la faire taire. Attalens souffre de ce silence. Mais il apprend que Livremont, le célèbre fondeur de cloches de Pontarlier, se trouve à Bulle. Alors la paroisse envoie trois députés discuter avec le saintier; il s'agit du châtelain Chevalley pour Attalens, de Michel Cottet pour Bossonnens et Granges et de Pierre Tâche pour Remaufens.

Livremont, le célèbre fondeur de Pontarlier, les encourage à redonner une nouvelle vie à la grosse cloche en la faisant plus légère. Et le 6 octobre 1766, Claude Perroud et Claude Pesse, avec leurs chevaux, la conduisent à Bulle. Pendant ce temps, la fièvre campanaire s'empare des villages. La paroisse orga-

nise une collecte de ménage en ménage, elle demande aux communes de fournir des chênes pour la ramure du clocher, elle décide des inscriptions à mettre sur la robe de la cloche. La collecte de 1766 rapporte dans la paroisse 114 écus petits, 7 batz, 2 sols. Les communes et les donateurs privés versent le pourcentage suivant: Attalens (41%), Granges (19%), Bossonnens (17%), Remaufens (23%). Pour la grande commune, voici les résultats: Attalens (27 particuliers) verse 6 écus petits, 4 batz, 2 sols; Corcelles (19 particuliers): 3 écus petits, 14 batz, 2 sols; Vuarat (34 particuliers): 8 écus, 6 batz, 2 sols; Tatroz (17 particuliers): 3 écus, 17 batz.

Le lundi 10 novembre 1766, à neuf heures du matin, les paroissiens assis-

*Belle ferme fribourgeoise
des années 30 à Tatroz au
lieu-dit «Sur la Ville».*

tent à la bénédiction de la nouvelle cloche par le curé Grand. Avant de donner l'ordre de la hisser sur le clocher, le notaire Dewarrat traduit en français et en patois les inscriptions en latin qui habillent la robe. Il dit que la cloche s'appelle Marie-Françoise, que les parrain et marraine sont le bailli et son épouse, François-Pierre-Nicolas de Gottrau et Marie-Françoise, née de Reynold, sa femme. Le notaire Dewarrat dit aussi, dans un style digne de Cicéron, que cette cloche dresse une couronne de louanges au bailli d'Attalens et présente ses armoiries. Il demande d'admirer la beauté de cette œuvre, parce qu'elle a des formes esthétiques, des images sculptées dans le bronze: la Vierge Marie, la crucifixion, Saint François. Il termine en parlant latin: *fugo nubem* et dit que notre cloche a un pouvoir magique, celui de chasser les orages et la grêle.

Ainsi, la cloche de 1766 est un monument en l'honneur du bailli. Elle ne parle ni du curé, ni des communes, ni

des villages. Elle consacre la victoire du bailli de Gottrau, qui, après l'inauguration s'empresse d'exiler le curé Grand qui lui conteste son pouvoir absolu. Ce dernier manifeste son autorité devant un bailli consterné en utilisant un mélange vestimentaire explosif. Il préside une assemblée de paroisse en habits sacerdotaux mais avec le cha peau de l'irrespect. Il se tient debout sur la première marche de l'autel Saint Grégoire, en surplis et en étole, un bonnet sur la tête.

Son successeur veut aussi régner sans partage. En 1772, le bailli Gady convoque une assemblée de paroisse en publiant que dorénavant ces séances seront toujours «sous la présidence du très honoré et très magnifique Seigneur baillif Gady ou en son absence sous la présidence de M. le châtelain». L'absolutisme illumine le cerveau de ce patricien. Il parle comme à Versailles. Le curé Grognu conteste, en vain.

L'année suivante, le bailli mène une nouvelle attaque. En avril 1773, il lit les comptes de la chapelle de Bossonnens.

Il sursaute et voit rouge de jalousie en constatant que sur ce document comptable le curé porte le titre de Seigneur. Il prend sa plume et rature ce mot. Le 16 avril 1773, le curé se fâche, trace la rature et remet son titre de Seigneur. Mais Fribourg efface pour toujours le mot de Seigneur que portait le curé depuis la Réforme.

Le bailli dresse la jeunesse contre son pasteur. Il dort pendant les sermons du dimanche, il relance les bénichons et les fêtes du premier mai. Il joue lui-même du violon pendant les danses. Le curé pleure sa défaite comme dans une pièce de Racine «on a vu revivre un divertissement criminel et pernicieux dans ses suites. On a vu des chrétiens créés à l'image de Dieu porter la ressemblance du démon ou de quelques monstres et consacrer tout le saint jour de fête à cette folie et à courir la paroisse. On a vu des filles les moins attachées aux avertissements de leurs curés avoir été scandalisées des libertés lascives que ces héros du paganisme se

croyaient autorisés de prendre selon la coutume et le cérémonial de ces inventions diaboliques. On a vu des femmes étrangement troublées par la vue de ces diables et monstres humains.»

Comme le dit le curé «le plus grand nombre de personnes en sont outrées et scandalisées. Elles disent publiquement l'un de nos chefs veut nous sauver l'autre veut nous damner.»

Ainsi Marie-Françoise chante une étrange mélodie, celle du pouvoir absolu, celle du patriciat, cette classe sociale qui, à la fin du XVIII^e siècle, règne sans partage, imite Versailles, domestique l'Eglise et méprise ses sujets. Cette classe confisque tout à son profit: les places, les honneurs, l'argent et le droit au plaisir.

Ce mépris de la justice et cet oubli du peuple pèsent lourd dans les cœurs d'Attalens.





A la page précédente, photos de la cloche de 1766. La robe présente les armoiries, les noms et prénoms d'un couple, celui de François-Pierre-Nicolas de Gottrau, bailli et son épouse Marie Françoise née de Reynold. Avec cette inscription latine: «Vocor Maria Francisca».



Promenade à travers les cadastres

Aux archives de l'Etat de Fribourg, il existe des documents exceptionnels que l'on appelle «cadastres». Il s'agit du dessin de chaque parcelle avec la mention des propriétaires. Pour le XVIII^e siècle, Fribourg possède deux jeux, celui de 1701 et celui de 1761. Le premier a été levé par le géographe Pierre Sevin, un Français naturalisé Fribourgeois, et le deuxième par l'ingénieur Bochud. D'autres livres, les «grosses» qui déclinent la généalogie des propriétaires, des propriétés, des seigneurs et qui fixent les redevances, complètent les informations contenues dans ces plans géométriques.

Une visite rapide offre des découvertes merveilleuses. Les plans de 1701 montrent des images fortes et émouvantes: le château avec ses trois tours, l'église aujourd'hui disparue, l'oratoire de Notre-Dame du Chêne, un arbre qui abrite en son tronc la Vierge Marie. Le

plan de 1761 jette une splendeur sous les yeux. C'est une aquarelle du château prise de l'est. On voit la porte d'entrée avec son pont-levis et ses mâchicoulis flanquée de deux tours. Les armoiries de la ville de Fribourg (les trois tours) figurent au-dessus de la porte. Sur le donjon apparaissent celles du canton (le noir et le blanc). Deux échauguettes jouent les sentinelles, la tour de la chapelle lance une prière dans le ciel. Le blason d'Attalens couronne ce tableau magnifique.

Des historiens ont déjà visité ces trésors. Le premier s'appelle Jean-Pierre Dewarrat. Vers-les-Galley lui donne des frissons de joie. Notre historien décrit sa trouvaille dans un petit guide pédestre, La Veveyse, archéologie et

Splendide aquarelle (inachevée) de 1701 du géographe Sevin, un lyonnais naturalisé fribourgeois, conservée aux archives de l'Etat de Fribourg. C'est Tatroz avec ses maisons, ses vergers, ses champs et ses prés sans oublier la rivière du Tatrel.

patrimoine routier fribourgeois: «C'est en dessous du hameau, côté sud, que l'on appréhende le mieux la notion de couloir naturel de circulation avec la forme d'auge glaciaire que constitue la bien-nommée «trouée d'Attalens», dépression entre les Mont-Pèlerin et Mont-Vuarat. C'est ici que passait la voie romaine reliant Viviscus (Vevey) et Aventicum (Avenches) via Uromagus (Oron-la-Ville) et Minnodunum (Moudon) et, à sa suite, les divers Grands chemins du Moyen-Age par Granges, Attalens-Bossonnens, puis la route cantonale du siècle dernier.»

La lecture attentive de ces plans montre aussi que l'ancienne route de Vevey longeait le cimetière de la vieille église et rejoignait près de la Maison de Ville la route qui conduisait à Corcelles, véritable nœud de communications pour Granges, Bossonnens, Vuarat. Le sud révèle une autre surprise: la vieille route de Vevey à Châtel-St-Denis touchait le territoire d'Attalens en deux

endroits, au sud d'En Perrey et à l'est du Creux-Guillod.

Jean-Pierre Dewarrat, enfant originaire d'Attalens, s'est aussi penché en 1991 sur ces plans pour étudier «Les lieux-dits de la commune d'Attalens». Les toponymes évoquent la nature des terres: l'Arzillier décrit un terrain argileux; la Planche signifie un terrain plat et de bonne qualité; l'Arrinney montre un terrain sablonneux. Après la nature, l'inspiration vient de la végétation. Le Chaney fait revivre un endroit planté de chênes; la Faye désigne un lieu plein de hêtres; le Franex vient du mot frêne. La Pessettaz, lieu où pousse le pin; Perey parle de poiriers. La Vulpière est un lieu fréquenté par les renards. La Condémine, terre appartenant au Seigneur. Attalens peut se targuer de posséder la trace de deux très importants marqueurs routiers. Les Fourches gardent en mémoire les sinistres fourches patibulaires, le gibet où l'on exécute les condamnés à mort. La Maladeyre conserve la trace écrite d'une léproserie, bâtiment toujours situé à l'écart des villages.

Ces documents exceptionnels ont trouvé un autre lecteur. Dans son livre sur le paysage fribourgeois, l'historien Jean-Pierre Anderegg analyse les folios consacrés à Corcelles. Il publie une reconstitution de ce village au début du XVIII^e siècle avec une carte qui replace les habitations et les propriétaires dans l'espace. Ainsi en ce temps-là, cette communauté comptait 16 maisons, y compris une auberge, une chapelle, deux fours et une forge. Les propriétaires s'appelaient Georges Perrod, Antoine Vienny, Laurent Vollet, Georges Pesse, les frères Berthod, les sœurs Perrod, Jacques Perrod, Jacques Servod, Jean-Baptiste Delphi, Pierre Savoex, les fils de Charles Perrod, Jacques Chevalley, Antoine Perrod, Georges Savoy. Le plus grand propriétaire terrien s'appelle Antoine Vienny.

En analysant la répartition des parcelles, d'après l'admirable synthèse du géographe Sevin, il montre que Corcelles pratique l'assolement triennal. Cette méthode agricole initiée après

l'an mil mettait la terre en jachère, en repos forcé, pour ne pas épuiser la terre nourricière, tous les trois ans, selon la rotation suivante: céréale d'été, céréale d'hiver, puis jachère. Ce système culturel, inventé dès l'époque carolingienne a traversé les siècles et a permis la survie de la terre et des hommes, à Attalens comme ailleurs.

Ces documents permettent d'imaginer l'environnement agricole. Chaque maison a son jardin potager, son verger, sa chènevière pour cultiver le chanvre. Et parfois des bâtiments séparés: le grenier et le four. Les roues des moulins chantent sur le Tatrel et à Franex. Trois auberges dans cet espace géographique: la Croix d'Or à Corcelles, l'Ange et la Maison de ville à Attalens. La Planche à Troupet porte le nom de Planche Sainte Marie. Le cadastre de Corcelles de 1701 comporte un lieu-dit Vers St-Claude avec le dessin d'une petite chapelle qui disparaît sur celui de 1761. Mais ces cadastres oublient un

objet sinistre: le carcan près du tilleul, ce poteau où le seigneur attache en punition ses sujets à la vue du public.

Les cadastres ont une fonction précise: fixer les charges qui grèvent la terre et ses habitants et que le sujet doit à son seigneur. Ces redevances se payent en argent et en céréales (froment et avoine). Les mesures sont tournées vers Lausanne (mesure de Vevey pour les quantités et taxu de Lausanne pour le numéraire). A ces impôts s'ajoutent les corvées. L'Attalenois doit à son seigneur de Fribourg, une journée de faux, des charrois pour transporter le vin, les graines à Vevey, le bois et des journées de charrues.

La lecture de ces plans peut provoquer une grande et grave erreur. Ces 52 folios présentent quatre communautés distinctes, quatre villages séparés: Attalens, Corcelles, Tatroz et Vuarat. Mais ces quatre villages avec leurs hameaux forment une seule et même entité politique: la grande commune d'Attalens. Depuis quand? Depuis la fin du Moyen Age. En 1729 cette commune renouvelle ses statuts. Elle a son assem-

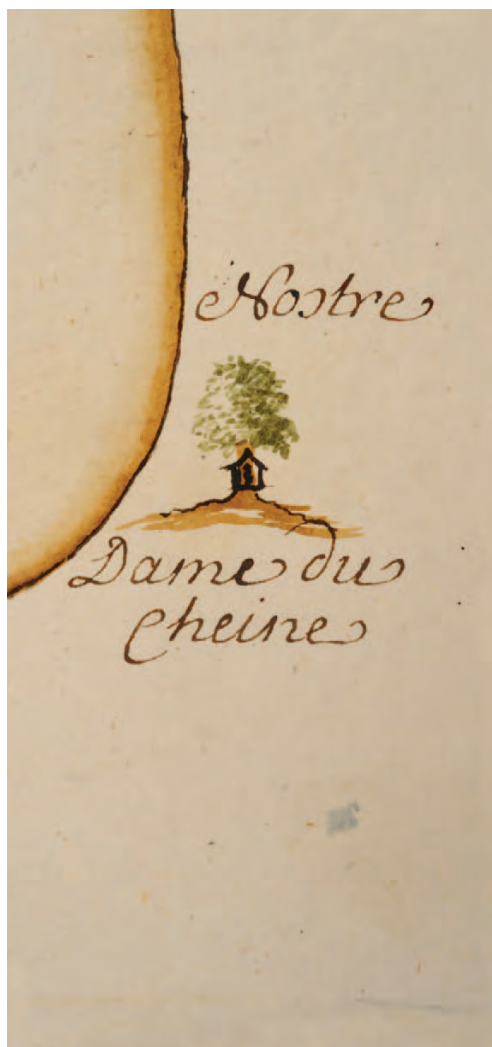
blée qui s'appelle La Généralité et que préside le bailli ainsi que le petit Conseil. Le caissier porte le titre de «gouverneur» et le secrétaire, celui de «curial».

En ce temps-là, un des maîtres d'écoles porte le nom de Jacques Galley. Les gouverneurs se nomment Mathieu Pesse, Pierre Monnard, Ulrich Savoy, Claude Chevalley, Ulrich Colliard. Et constatation terrible: 30% des hommes vivent hors du baillage; la moitié de ces émigrés exerce le métier de domestique dans les fermes du canton et les hôtels de la noblesse parisienne et l'autre partie manie le fusil dans les régiments suisses au service de France.

1 | Du pays de Vaud dans le canton de Fribourg

Le cadastre de 1701, aux archives de l'Etat de Fribourg, montre un chêne avec un oratoire dédié à Notre Dame du chêne.

Le château est bordé de la chènevière du bailli, jardin où l'on cultivait le chanvre, et de la condémine, terre appartenant au Seigneur. Le clocher de l'église est coiffé d'une girouette aux armoiries de la famille d'Oron. Lors de la démolition de la vieille église, le curé Louis-Alexandre Robadey a clarifié l'énigme de cette girouette que ses paroissiens appelaient le phénix. Aujourd'hui, cette pièce se trouve au château





Toujours le cadastre de 1701 avec le folio qui représente Corcelles selon l'orientation de l'époque. Corsel pour Corcelles. Il y a déjà des Pesse, des Perroud (Perod), des Vienny (Vienny), des Savoy (Savoex), des Chevalley. Le mot joridy signifie verger.



L'entrée en scène du bénéfice curial

A la fin du XVIII^e siècle, le canton entre en ébullition. Beaucoup de Fribourgeois ne supportent plus le système politique qui condamne les sujets à enrichir une seule classe: celle du Patriciat. C'est le sens de la révolte de Pierre-Nicolas Chenaux. Mais le bailliage d'Attalens ne se soulève pas et reste calme. Il se passionne pour l'affaire du curé Blanc.

Le 9 avril 1779, meurt le curé Grogniu Charles Humbert, originaire de Polliez-Pittet. Le lendemain, celui-ci est enterré au milieu du chœur de l'église paroissiale par le chapelain Duchet de Remaufens, celui qu'on appelle dans la région le «révérend patriarche père des abeilles». En effet, ce dernier s'est fait un nom dans l'apiculture, il a même écrit un livre sur ce sujet. Ce Grogniu, généreux avec les pauvres, dort dans la paix du Seigneur... avec un secret.

Son successeur entre en fonction en juillet de la même année. Il s'appelle

Pierre Blanc, un prêtre né à Villaz-St-Pierre, un ancien curé de Siviriez où il se ruine en construisant le presbytère.

Blanc liquide la succession du défunt. Celle-ci lui procure une très mauvaise surprise. Il constate que son prédécesseur a accepté de signer une pension au curé précédent, le fameux curé François Grand, né à Maconnens, qui quitte Attalens pour habiter au prieuré de Posat. Le montant lui paraît énorme; il s'agit de 142 écus petits payables annuellement.

Le curé Blanc décide de faire la sourde oreille. Ses supérieurs à Romont le soutiennent. Mais à Posat, le prieur Grand râle et se plaint à l'évêché. L'Evêque Joseph Nicolas de Montenach le 31 octobre 1780 prend une position

Ferme d'Emile Monnard (1875-1951) en Trivelaz à Vuarat. Avec des vignes de raisins rouges sur la façade. Le linteau de la porte de grange porte la date de 1813. Photographie prise vers 1930.

claire. Il demande dans une lettre autographe au curé d'Attalens de payer cette pension: «Quoique cette pension vous paraisse à présent onéreuse, elle n'ex-cède pas la portée de votre bénéfice.»

Le curé Blanc fait toujours la sourde oreille. Le clergé de Romont écrit même un faux document pour soutenir son curé et embêter l'Evêque. Selon cette pièce, les chanoines de Romont interdisent à l'abbé Blanc de payer cette pension. Voici le texte retrouvé et publié avec l'orthographe actuelle: «Mais le Clergé ayant connaissance que feu M. Grogniu a fait un contrat particulier avec Rd M. Grand malgré la défense et sans la participation de ses Rds Collateurs. En conséquence il a demandé à M. Blanc de ne rien payer à M. Grand, et au cas où M. Blanc devrait à la suite être recherché pour le payement du prédit contrat le vénérable Clergé de Romont se charge de la défense.»

Ce texte défend le curé mais affaiblit sa position, puisqu'il ne peut plus dire

qu'il ne savait rien. Pas dupe, Blanc décide sur la base de ce faux témoignage de mouiller et de faire payer le clergé de Romont. Celui-ci réagit le 31 août 1781: «On ne croyait pas que vous en viendriez à cette extrémité, de vouloir molester vos collateurs, qui par une bonté, vous l' (ce petit billet) ont livré pour vous donner une lueur de défense contre M. Grand. En voudriez-vous abuser à présent? Et charger vos bienfaiteurs de frais qui sont absolument à votre charge? [...] Vous ne devez pas non plus ignorer que vous retirez autant de votre bénéfice que tous les membres du vénérable clergé en perçoivent du leur. Serait-il donc dit que le vénérable clergé dût se priver de son nécessaire pour vous engraisser?»

Romont parle de suspendre le curé. Celui-ci se décourage et envisage de partir dans le canton de Neuchâtel. Mais la population de la paroisse gronde et soutient son pasteur. Le Bailli Raemy signale ce mécontentement populaire au gouvernement de Fribourg. Il ajoute que les gens parlent de ne plus payer la dîme si le curé doit

verser la pension à Grand, ce fainéant qui n'a jamais rien fait pour le salut des âmes. On dit que Grand se vante d'avoir amassé plus de mille écus à Attalens.

Le 10 novembre 1781, Perroud le secrétaire de l'évêché pousse le curé à un arrangement pour assurer la paix et la tranquillité. Il écrit au curé d'Attalens que M. Grand consent à voir réduire sa pension à dix louis par an.

Blanc résiste toujours et qualifie Grand de voleur, qui s'est enrichi aux dépens des pauvres et du bénéfice et qui n'a plus besoin «de l'autel pour sa sustentation». L'Evêque maintient sa ligne et qualifie de «gras» le bénéfice curial d'Attalens. Son avocat le pousse à transiger, lorsqu'il apprend que celui-ci rapporte entre 700 et 800 écus par année.

Le dénouement approche. Toutes les parties se présentent devant une commission spéciale composée des Sénateurs de la République. Le 24 mai 1782, ces Seigneurs donnent leur jugement. La pension de M. Grand sera de 7 louis,

soit 47 écus bons. Blanc versera 5 louis et le clergé de Romont 2 louis.

Blanc est content. Le clergé de Romont se mord les doigts d'avoir écrit son faux témoignage. Le 25 mai 1782, à cinq heures du matin, Blanc écrit à son avocat: «Nous sommes restés fort tard en commission et après avoir bu un bon coup et remercié nos Seigneurs, c'était dix heures. Grâce à Dieu, la chose est finie assez honnêtement.»

Tout est bien qui finit bien! Cette histoire montre l'entrée en scène du bénéfice curial d'Attalens, l'un des plus lucratifs du canton.



Le Château aux Attalensois: un projet prématuré

En 1789, Paris déclenche un séisme politique qui secoue aussi l'Europe. La Révolution française tue le Roi de France et proclame les droits de l'Homme. Elle détruit un monde fondé sur la suprématie de deux classes sociales: la noblesse et le clergé. Le pouvoir ne vient plus de Dieu mais du peuple. Un nouveau monde va naître basé sur l'égalité des citoyens et la démocratie.

A Fribourg, le patriciat tremble. Il tente de sauver sa peau et son régime odieux en s'alliant étroitement avec la religion. Le 30 juillet 1796, à Attalens, le bailli de Buman publie un édit caractéristique: «Comme rien ne doit nous tenir plus à cœur, que l'exacte observation des Règlements salutaires émanés de leurs Excellences nos souverains Seigneurs relativement à l'ordre et à la décence que l'on doit observer pendant les services divins, et ayant été avertis que des jeunes gens peu instruits de

leurs devoirs sortaient en tumulte de l'église, et se portaient sous le tilleul avant la fin d'iceux, et que portant l'irrévérence jusqu'à rester là pendant les processions sans se découvrir ni ôter leur chapeau, ce qui est afficher le mépris le plus insolent pour le culte, ce qui formalise toute personne de bien, à qui la Sainteté de la Religion est respectable, ce qui scandalise même nos frères séparés de communion, que nous devons en toute occasion chercher à édifier, et ce qui enfin pourrait provoquer la colère divine, qui éclate dans ce moment avec tant de rigueur sur tant de peuples et de nations.»

Mais l'armée française apporte la révolution en Suisse. Elle libère le pays de Vaud et celui de Fribourg.

*Ferme de Joseph
Genoud (1898-1962)
Sur la Ville à Tatroz.
Photographie prise vers
1936.*

De Buman, le dernier bailli, quitte sans gloire le château. L'espérance gonfle le cœur de beaucoup d'Attalensois lors de la création de la République lémanique avec Lausanne comme capitale. Ils souhaitent retrouver leur espace naturel: le bleu Léman et un gouvernement de langue française. L'avènement de la République helvétique brise cette aspiration. La guerre civile divise les Suisses. Napoléon apporte la paix par l'Acte de Médiation en 1803, qui forge à nouveau la Suisse basée sur des cantons.

Attalens reste sous la houlette de Fribourg, avec sa bise et ses impôts. Attalens connaît une déchéance politique. Il perd son rang de capitale régionale et intègre la Préfecture de Châtel-St-Denis.

Son château vide symbolise cette triste réalité politique. Les Attalensois ne supportent pas cette humiliation. Ils caressent un projet fou: mettre le château au service de la commune.

Alors des audacieux fondent une association de communiers, une bourgeoisie spéciale. A leur tête, trois hommes: Savoy, juge de Paix, Président du tribunal judiciaire d'Attalens, Jean Perroud, dit Babolet, et Peter Monnard de Vuarat. Et le 5 juin 1804, ils acquièrent en mise publique pour 60 000 livres les immeubles suivants:

- 1) le Château, ses forteresses et fossés, son four, ses jardins et vergers.
- 2) la pièce de la Condémine.
- 3) le mas du Grand Clos.
- 4) une maison, grange, étables, four, loge, jardin, verger et chènevière en la Cornettaz.
- 5) des prés et des terres, notamment sept poses à la Rotta, neuf poses au Grand Champdonnet, cinq poses en la Grande Fin, huit poses en l'Epinaz.

Ils obtiennent aussi le droit de couper le bois qui se trouve dans les forêts communales pour le maintien des bâtiments et des haies du château ainsi que pour l'affouage du château et de la ferme.

L'Etat accepte avec deux conditions transitoires à respecter pendant deux ans. Il veut garder au Château un bureau pour les recettes et un espace dans la grange du Grand Clos pour y entreposer et égrener la dîme. Fribourg se frotte les mains; car il a fait une bonne affaire sur le dos des Attalensois. L'intérêt du capital rapporte trois fois plus que le fermage et il épargne aussi les frais d'entretien.

La ratification de la vente a lieu le 2 octobre 1804 devant le notaire Chollet. Les archives communales conservent encore ce parchemin fabuleux.

Mais ces grands bourgeois d'Attalens n'ont pas les moyens de leur rêve. La commune prend la relève qui s'empresse de revendre à des privés. Voici deux exemples. Le 5 avril 1805, la ferme de la Cornettaz est acquise par Jean-Louis Savoy avec le terrain du Grand Champdonnet. Le même jour, le notaire Cottet dresse l'acte de vente du château en faveur de Jean Perroud de Corcelles. Mais ce manoir passe très vite dans les

3
Batz

[89]

mains de M. Jean Escuyer, notaire de Berlens, bourgeois de Romont.

Avec cette acquisition, la commune tombe dans le piège des redevances féodales. En 1805, Joseph Bochud doit réparer son moulin de Franex. Dans ses archives, il tombe sur un document du XIV^e siècle signé par le Chevalier Antoine de la Tour, propriétaire du château d'Attalens. Ce parchemin de 1385 stipule que le Seigneur et ses successeurs s'engagent à fournir pour les siècles des siècles le bois nécessaire à la maintenance de cette entreprise. En vertu de cette charte du Moyen-Age, Joseph Bochud demande à la commune d'exécuter cette obligation qui date du fond des âges et de lui fournir gratuitement le bois nécessaire.

Quelle tuile! Quelle malchance! Attalens refuse mais meurt de peur. Joseph Bochud continue son combat. En 1811, il obtient une pièce officielle qui stipule que la commune reconnaît devoir lui fournir le bois à perpétuité.

Mais cette transaction se révèle illégale. Attalens entre en ébullition et engage un procès. Le préfet de Châtel, voyant les dégâts financiers et sociaux de cette procédure, supplie les adversaires de transiger à l'amiable.

L'affaire se termine seulement en 1818, comme le montre le document signé par Joseph Savoy et Michel Savoy, conseillers communaux: «Le Sieur Bochud consent à reconnaître comme nul et non avenu l'acte du 25 may 1811 qui était la cause du procès. Mais par contre, la Commune pour éteindre à jamais les droits qu'avait le meunier sur les forêts de l'Etat, s'est engagée à lui payer une somme de huit cents francs contre la remise de ses anciens titres.» Le 6 février 1818, le gouvernement sourit à cette solution qui résout un incroyable imbroglio historique et juridique et verse une indemnité de 400 francs à la commune.



Vue du château au XVIII^e siècle. Cette vue inaugure les plans du cadastre de 1761 et est conservée aux archives de l'Etat de Fribourg. Avec les armoiries du baillage (le lion barré) devenues celles de la grande commune d'Attalens.



Les statuts de 1807: La grande commune d'Attalens, une confédération de quatre villages

Le 27 mai 1805, un messenger d'Attalens frappe à la porte du château de Châtel-St-Denis. Il remet à Monsieur de Buman une pétition signée par 27 bourgeois, qui se battent pour plus de justice. Ils exposent au représentant du gouvernement que les pauvres d'Attalens ne peuvent pas jouir des pâturages de la commune, tandis que les riches peuvent y faire paître tout le bétail qui leur plaît.

Ces courageux qui dénoncent ce scandale comptent 8 Monnard, 7 Savoy, 2 Dumoulin, 2 Grandjean, 3 Mussilier, 1 Grivet, 2 Pesse, 1 Chevalley et 1 Galley. Le Préfet de Buman réfléchit et propose de refondre la charte fondamentale de la commune. Et le 15 juin 1807, le gouvernement de Fribourg octroie à la grande commune d'Attalens de nouveaux statuts. Ce document conservé aux Archives de l'Etat contient 93 articles.

Les communiers ou les bourgeois forment la communauté de base. Le

droit de vote est donné au communier qui est chef de famille, à celui qui est «en son propre pain et ménage» et qui habite le territoire de la commune depuis au moins six mois. Le prix de réception d'un nouveau communier se monte à 1800 livres de Suisse. Cet argent doit alimenter deux fonds: la bourse des pauvres et celle des écoles. Chaque bourgeois peut mettre gratuitement sur les pâquiers communs une jument avec son poulain et une vache avec un jeune veau. Chaque tête supplémentaire de bétail se paye selon un tarif progressif. Le pauvre qui ne possède ni vache ni cheval peut faire paître deux chèvres et touchera en plus 10 francs de la bourse communale. L'indigent sans bétail recevra un morceau de

Carte postale des années 1920. A part l'église, la coopérative Concordia et le Cercle paroissial qui ne s'appelle pas encore l'Ange, forment le centre du village, le reste d'Attalens est formé par un habitat très dispersé.

terre pour cultiver des légumes. Pour éviter les abus, le paysan ne peut mettre sur les pâtures communs que les bêtes qu'il peut entretenir l'hiver dans ses étables. Et encore, il y a un maximum à ne pas dépasser: 4 chevaux et 4 vaches ou leurs équivalences. L'article 76 précise: «Toute bête destinée à paître sur les communs sera marquée avec la marque de la commune et enregistrée par l'inspecteur tous les ans le 15 avril, afin qu'aucune autre bête puisse être introduite sur les communs sous peine au contrevenant d'être puni rigoureusement suivant l'exigence du cas.»

La situation de la veuve est réglée par l'alinéa 51: «Les veuves des communiens jouiront du droit de communage comme du vivant de leurs maris pour et aussi longtemps qu'elles ne se remarieront pas ou qu'elles n'entreront pas en service.»

L'assemblée communale a les compétences suivantes: elle élit au système majoritaire le Conseil communal, son Président et le Secrétaire. Elle approuve

les comptes des gouverneurs, elle fixe la date d'ouverture des pâtures communaux, elle détermine la quantité de bois à distribuer à chaque communier, elle fixe le salaire des conseillers et des forestiers appelés aussi mussilliers. Par exemple, le Président reçoit 6 francs et un conseiller 2 francs et 5 batz.

Le Conseil communal est composé de 8 membres; chaque village en fournira 2, comme le spécifie l'article 11. L'ordre doit régner dans les assemblées, comme le stipule l'article 55: «Si dans une assemblée communale quelqu'un s'y comportait indécemment en criant, disputant et causant du désordre, s'il ne voulait pas rester tranquille après avoir été averti, un tel perturbateur de la décence sera mis dehors de la chambre par le gouverneur; rapport de sa conduite sera fait à M. le lieutenant de gouvernement pour être puni par la prison ou exclu pendant un certain temps d'assister aux assemblées communales.»

L'entretien des chemins, des ponts et des pâtures communs se fait par les corvées (le document utilise l'expres-

sion «faire fabrique») deux fois par année, au printemps et en automne. Les journées commencent à sept heures du matin et finissent à sept heures du soir.

Les haies doivent être régulièrement taillées par les propriétaires. Chaque village aura sa fontaine dont les bassins en bois doivent être toujours soignés, comme l'explique le paragraphe 28: «Le Conseil, les gouverneurs et mussilliers auront grand soin de faire tenir les bassins des fontaines propres et nets en sorte qu'il est défendu à tout un chacun d'y mettre et laver des choses puantes et infectes sous l'amende de 5 batz. Les maîtres sont responsables des contraventions de leurs femmes, enfants et domestiques, de même que les maîtresses de leurs enfants et serviteurs.»

Chaque village aura sa pompe à incendie. Chaque communier recevra tous les trois ans une plante de sapin pour «anseller», donc pour faire des tavillons et des bardeaux afin de main-

tenir les bâtiments bien couverts. La commune fournit du bois au communier à prix réduit pour les constructions neuves ou pour les réparations importantes. Le fravail ou vol de bois est un délit grave. L'amende pour un vol de chêne se monte à 12 francs et pour un sapin à 8 francs. Tout fravailleur sera en outre condamné à la restitution du bois volé ou à en payer la valeur. L'amende double si le délit est commis de nuit.

Quel est le statut de l'étranger? Pour pouvoir habiter la commune, celui-ci doit payer le droit d'habitation qui s'appelle la soufferte et qui se monte à 7 francs par année. Il doit avoir une conduite impeccable. Voici l'article 70: «Ces personnes pourront y rester aussi longtemps qu'elles ne seront ni suspects ni à la charge du public et que leur conduite sera sans reproche; dans un cas contraire telles personnes devront être dénoncées aux autorités compétentes pour être expulsées de la commune.»

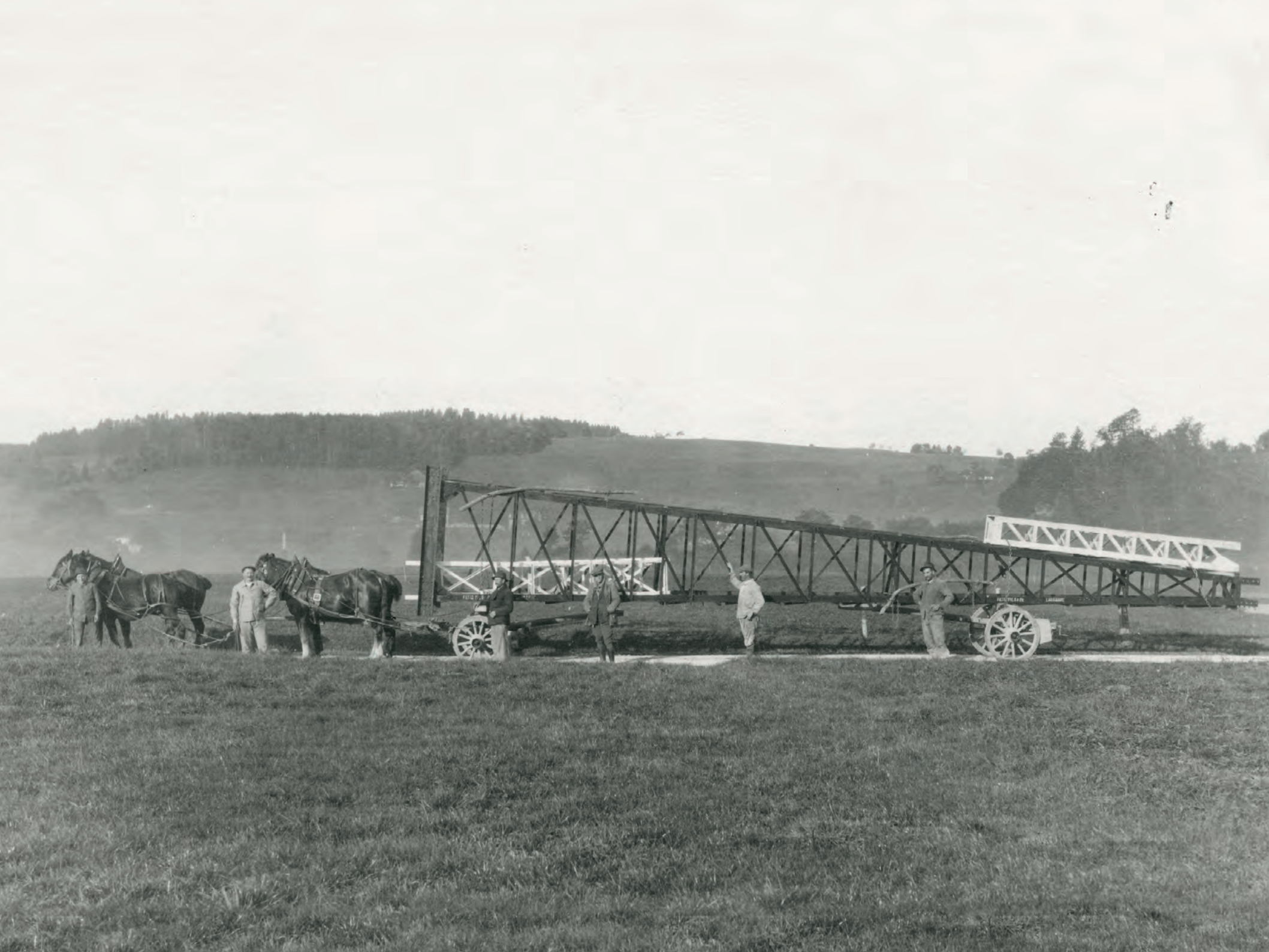
Cette catégorie d'habitants n'a aucune part aux assemblées et aux bénéfices communaux. Mais elle est astreinte au système des corvées. Si l'étranger commet un délit, l'amende est toujours le double de celle du bourgeois; à la troisième contravention, le contrevenant sera banni de la commune.

La lecture de ces statuts de 1807 livre des renseignements précieux.

La grande commune d'Attalens comprend quatre villages: Attalens, Corcelles, Vuarat et Tatroz. Pour éviter les tensions et les tentations séparatistes, la représentation au Conseil communal est égalitaire. Chaque hameau a les mêmes repères: école, fontaine, pompes à feu, maisons en bois. On imagine le bruit et même les odeurs, puisque les cochons peuvent se promener dans les rues la plus grande partie de l'année «à condition qu'ils soient bien crossés et maillés».

C'est la gestion précise, parcimonieuse et rigoureuse de biens économiques indispensables à la survie des hommes et des animaux domestiques.

Ce système ne croit ni au progrès, ni à la fuite en avant, mais à un perpétuel recommencement. Il insiste sur le durable et le long terme. Le système politique évite la prépondérance d'une localité sur une autre, facilite la cohésion de l'ensemble, crée une sorte de confédération de quatre villages. Telle est la signification du concept de la grande commune d'Attalens. La démocratie réservée aux seuls hommes, bourgeois et chefs de famille, facilite la conservation des biens et empêche l'immigration. Cette société génère l'ordre, parfois vécu comme un étouffant carcan. Car Attalens vit sous le regard de Dieu et sous l'œil vigilant des voisins, puisque le produit des amendes est partagé entre la caisse communale et la bourse des délateurs.



Tatroz joue les séparatistes

En 1818, Tatroz joue les séparatistes. Ce village rêve de devenir une commune à part entière.

Le 31 mai 1818, par la plume de Joseph Dewarrat et de Jean-Joseph Savoy, les citoyens de ce village le demandent au Conseil d'Etat. Voici quelques arguments qui étayent leur thèse. La géographie plaide pour cette solution. Trop éloignés du centre, les habitants de Tatroz ont de la peine à assister aux assemblées communales et d'influencer les décisions politiques. Leurs enfants souffrent d'une situation scolaire injuste. A Attalens, le vicaire tient l'école pour les trois autres villages mais son salaire est puisé dans la bourse de toute la commune. A Tatroz, l'enseignement se ressent de la paye médiocre du régent. Si, au contraire, ce village était séparé, il serait facile, au moyen d'une sage économie, de trouver des ressources avec lesquelles on pour-

rait salarier convenablement un régent instruit et capable d'éduquer la jeunesse. La jouissance des terres communales favorise aussi cette séparation. Tatroz ne possède sur son territoire qu'un seul commun, couvert de ronces, d'épines et de buissons. Ce village dénonce aussi les dépenses de la grande commune qui finance 19 salariés. Tatroz attaque encore l'ineptie des dirigeants qui sont des incapables et de mauvais comptables. Une raison psychologique encourage ce mouvement séparatiste. Tatroz voit toujours les trois autres villages s'allier contre lui et vit ce phénomène comme une douloureuse agression. La pétition se termine ainsi: «Les communiens de Tatroz, victimes visibles du mode de jouissance observé

Le livre «Attalens au fil du temps» dit qu'il s'agit du transport des pylônes pour Rombuet, «monstres d'acier que l'on était allé chercher à Lausanne.»

2 | Ce bastion fribourgeois où règnent les curés

jusqu'à ce jour, viennent très humblement supplier vos Excellences du haut Conseil d'Etat de bien vouloir prononcer leur séparation ou démembrement de la grande commune d'Attalens pour tout ce qui a rapport à la jouissance des biens communaux, aux charges qui en dérivent et aux affaires d'administration communale.»

Savoy, syndic, Michel Savoy, conseiller, François Dumoulin, gouverneur, signent la réponse aux plaintes de Tatroz.

Pour ces messieurs, la demande de Tatroz contient beaucoup de mensonges. Celle-ci n'a reçu l'aval que du 20% des citoyens de Tatroz. Les terres communales sont d'un seul tenant. Ainsi, le bétail des paysans de Tatroz peut y brouter comme celui des autres villages. Comme régent d'école, le salaire du vicaire provient essentiellement de dons. L'école du chef-lieu est ouverte aux enfants de Tatroz qui

fréquentent Attalens pour le catéchisme et pour entendre la messe. Les incapables répondent par une superbe attaque: «Ceux de Tatroz, qui se piquent de finesse, se blessent eux-mêmes, puisqu'il y en a toujours deux de leur village et même trois cette année qui font partie de la commission.» Puis Attalens dénonce le comportement des habitants de Tatroz dans certaines affaires. Ceux-ci ont vendu une parcelle, le Sorémont, sans verser le produit de cette vente à la caisse de la grande commune. Ils possèdent aussi le Creux Blanc, terrain qui devrait revenir à la grande commune. Un habitant de Tatroz a presque ruiné la commune avec ses prétentions datant du Moyen Age. C'est le procès avec le meunier de Franex qui fait toujours mal. Les Attalensois soulèvent la vraie question, celle qui va convaincre les autorités. En cas de séparation, comment régler la question des bourgeoisies? Jusqu'à maintenant la grande commune pratique la liberté d'établissement et accorde un droit de bourgeoisie générale et non pas fondé sur les villages en particulier.

Cette lettre se termine ainsi: «Guidés par des motifs aussi justes, les villages d'Attalens, Vuarat et Corcelles, à l'unanimité, formant au moins les quatre cinquièmes de la généralité des communiars de la commune d'Attalens osent conclure avec une entière confiance, qu'il vous plaira, très Honorés Seigneurs, d'éconduire les particuliers de Tatroz des conclusions de leur pièce mensongère avec support des dépens.»

Le Préfet de Châtel travaille très sérieusement ce dossier, d'autant plus que Tatroz prend un avocat célèbre, Constantin Blanc. Ce magistrat vient souvent visiter la région. Contrairement aux affirmations d'Attalens, la pétition de Tatroz est soutenue par presque tout le village, sauf un propriétaire et quelques veuves. Il calcule le temps de marche entre Tatroz et Attalens et conclut à 40 minutes. Il se promène sur les communs; il en mesure la superficie et en juge la qualité agronomique. En voici le résultat, 294 poses, avec la

répartition suivante: Attalens 81 1/2 poses, Corcelles au Vua 52 poses, Vuarat 97 poses, Tatroz 63 1/2 poses. Pour le représentant de l'Etat, les meilleures terres sont à Tatroz; à Attalens la roche est à fleur de terre, à Corcelles, ce sont des marais. Tous ces communs sont d'un seul tenant. Il balaie un argument tatrozien: «Si le village de Tatroz se plaint de ne pouvoir jouir des biens communs situés à l'extrémité méridionale de la paroisse, les autres villages se plaignent de même de la difficulté qu'ils ont de pouvoir conduire leur bétail à l'extrémité boréale.» Le Préfet préfère une grande commune parce qu'elle offre plus de ressources et même plus d'ordre qu'une petite. Il est frappé de voir le retard agricole d'Attalens. Pour lui, il vaut mieux tenter de l'améliorer que «de commencer à procéder à un ouvrage aussi majeur que celui du partage des fonds communaux.» Il aime se moquer de l'amour propre de Tatroz et souligne son manque de logique. Il ne comprend pas

pourquoi Tatroz n'a pas encore mis en culture son propre commun, le fameux Sorémont contesté.

A Fribourg, le Conseil des finances refuse aussi le projet de séparation. Il dénonce la vanité des gens de Tatroz. Mais il base son préavis négatif sur la question des bourgeoisies: «Si on consentait à la séparation sollicitée par ceux de Tatroz, plusieurs communiens absents, qui d'après les statuts ont la faculté de fixer indistinctement leur domicile dans les quatre villages, seraient exposés à perdre leurs droits d'origine à leur retour, parce que chaque village chercherait à s'en débarrasser au préjudice des autres indivis.»

Le 21 janvier 1819, le gouvernement fribourgeois rejette la demande de Tatroz et maintient ainsi la superficie de la grande commune d'Attalens.



La peur du pauvre divise la paroisse et renforce l'égoïsme communal

Confirmation du 5 avril 1949; 305 enfants. L'évêque François Charrière défile sous le dais que portent des membres du Conseil de Paroisse en gants blancs. Les mais décorent les façades des maisons. Le curé Dumont caractérise sa paroisse: «Attalens participe à la foi de Fribourg et à l'aménité d'esprits de nos bons voisins vaudois». Attalens, une alchimie originale: Vaudois par l'esprit et le tempérament et Fribourgeois par la religion.

Selon une tradition qui remonte au Moyen Age, l'assistance aux personnes en situation de pauvreté est gérée par la paroisse. Après certaines messes, le curé, au nom du donateur défunt, distribue les aumônes, le vieux mot «donna» est employé pour cette circonstance. La nouvelle loi et la première sur les communes offre la possibilité de confier l'assistance sociale à celles-ci. La formule traditionnelle arrive à bout de souffle. La solution de la pauvreté dépasse la charité et dépend de l'action de l'Etat.

Un jour de 1813, Bossonnens reçoit une donation de 1380 écus petits en faveur de ses pauvres. Cette commune est prête à jouer l'antique solidarité paroissiale à condition que ses partenaires versent une somme proportionnelle dans la bourse des pauvres de l'arrondissement. Mais Attalens joue l'orgueilleuse et ne veut pas entendre

ce juste langage. Le curé Musy prêche l'union. Malgré ce zèle pastoral, Attalens reste inflexible. Et le 3 février 1813, Bossonnens claque la porte en gardant ses écus et en emportant sa juste part de la bourse des pauvres. Cette date sonne le glas de l'antique pratique paroissiale. Granges reste provisoirement, tout en se ménageant l'avenir. L'exemple de Bossonnens fait tache d'huile. Une assemblée décide que si Granges veut former son propre arrondissement, Attalens ne peut y mettre son veto.

Cette solidarité fragile vole en éclat lors des années noires de 1816-1817. En Indonésie, un volcan entre en éruption et cache le soleil en Europe. Cette catastrophe écologique provoque

une mauvaise saison agricole et une grave crise alimentaire. La Suisse connaît la disette, voire la famine. La mortalité augmente. Les hommes fuient la mort en émigrant en Amérique. L'émigration fribourgeoise et suisse au Brésil se veut une réponse à cette tragédie.

Pendant ce temps, le poids des pauvres augmente. On compte 44 personnes en situation de détresse (34 pour Attalens et 10 pour Granges). Le rendement de la bourse des pauvres ne suffit pas. En Veveyse comme dans les autres districts, le ventre du pauvre crie famine. On lève une contribution forcée parmi les riches contribuables. Ceux-ci doivent fournir du pain aux estomacs affamés. Granges a 33 bons riches et Attalens 72.

Le poids des pauvres divise les deux communes. Le torchon de la séparation s'allume à nouveau. Avec le syndic Joseph Savoy, Attalens rappelle que le capital de la caisse des pauvres ne

provient que des bienfaiteurs d'Attalens, sauf un qui vient de Granges. Granges souffre de l'autoritarisme d'Attalens. Il aime répéter que c'est le poids de quatre villages contre un. Le petit poucet contre l'ogre.

Le syndic Gabriel et le gouverneur Pachoud ne digèrent pas le coup de juin 1819. Un bourgeois de Granges part au Brésil fonder Nova Friburgo; il s'agit de François Pachoud, veuf, et de ses trois enfants. Cet émigrant fait dire une messe pour attirer les bénédictions du ciel sur son voyage avec une distribution de deux gros écus aux seuls pauvres de Granges. Mais la commission de secours ne respecte pas l'intention de ce bienfaiteur et adjuge ce montant à tous les pauvres de la paroisse. Granges vit ce partage chrétien comme une vexation et une injustice.

En réalité, Granges se replie et veut jouir seule de son domaine de Sales qu'elle vient d'acheter au couvent d'Hauterive et qui appartenait avant à la célèbre abbaye de Hautcrêt, celle de ces moines qui ont mis au monde le

vignoble de Lavaux. Pour payer les intérêts et amortir la dette, elle loue des parcelles à ses ressortissants.

Granges rêve d'un projet bien à elle de colonisation intérieure: louer des concessions, éteindre le paupérisme et habituer ses pauvres au travail. Il vient de mettre un cas en pratique avec la famille Menoud qui loue un terrain avec une habitation, un jardin et une chènevière. L'égoïsme communal l'emporte sur l'intérêt paroissial. Antoine Gabriel, syndic, et Michel Pachoud, gouverneur, expliquent cette position au gouvernement: «Mais si elle ne se séparait pas du reste de la paroisse, elle ne pourrait pas utiliser cette ressource, à moins de contribuer à double à l'entretien des pauvres ou d'admettre des pauvres étrangers à la commune dans la jouissance du domaine de Sales.»

Joseph Savoy, syndic, et Jean Monnard, secrétaire, plaident l'union. «La commission de secours d'Attalens ne croit pas devoir ajouter d'autres moyens de défense; pleinement

convaincue de la justice de sa cause, elle ose espérer que cette séparation ne sera jamais décrétée de votre part et que pour le bonheur des pauvres de l'arrondissement, vous sentirez la nécessité des communes de rester unies comme du passé. Cette union fera leur bonheur et leur prospérité, comme au contraire la séparation ne fera que leurs malheurs et leur ruine.»

Le 27 septembre 1819, le Conseil d'Etat donne raison à Granges et accepte la séparation.



Les trois cloches du curé

Le clocher de l'église d'Attalens conserve trois cloches qui portent la date de 1821, qui ont les même fondeurs, Pierre Dreffet et Marc Treboux à Vevey. Ces trois cloches comportent trois fois la même inscription: «Faite aux frais de François Ignace de Musy, de Romont, doyen et curé d'Attalens.»

Cette inscription est un faux et pèsera lourd dans le destin d'un homme. Il existe aux archives de la paroisse un document éclairant: «Le 5 février 1821, l'administration de la paroisse d'Attalens est assemblée sous la présidence de Mr le Syndic Savoy. M. Dom de Musy, doyen et très digne Révérend curé d'Attalens présent, a, par une continuation de ses bontés, proposé qu'il veut faire refondre les deux petites cloches à ses frais pour les faire plus grosses et concordantes avec les deux grosses, à quel effet il demande le consentement de la paroisse.

Sur ce, l'administration de la paroisse déclare qu'elle est très sensible à l'offre faite par Monsieur le doyen et curé, consent avec joie à sa proposition et lui fait mille remerciements.»

Le 26 août 1821, le curé de Musy revient devant le Conseil pour demander la permission de refondre la deuxième grosse cloche, parce qu'elle a le même ton que l'une des nouvelles. Le Conseil approuve et lui adresse les mêmes courbettes.

Le nom de ce prêtre apparaît plusieurs fois dans les archives. Il baptise un enfant catholique à Vevey et déclenche la colère de l'Etat de Vaud. Son nom est affiché plusieurs semaines au pilier public de cette petite ville. Il veut maintenir l'unité géopolitique de

Bérêts pour les filles et cravates pour les jeunes gens, la JAC (la jeunesse agricole catholique) se présente au public le dimanche 18 juin 1939 l'après-midi.

Ces jeunes promettent de mettre tout l'Evangile dans toute leur vie.

2 | Ce bastion fribourgeois où règnent les curés

sa paroisse. Alors il se bat contre les velléités séparatistes de Remaufens. Le 13 juin 1819, il écrit au gouvernement: «Je soussigné supplie vos souveraines Excellences de bien vouloir m'admettre en opposition pour l'érection de cette église paroissiale qui n'aura d'autres effets que d'appauvrir le village de Remaufens, diviser une paroisse bien unie, et préjudicier aux intérêts du bénéfice de la cure. De Musy Doyen et curé d'Attalens.» Il construit le crucifix sur le cimetière. Il chasse du château une jeune fille enceinte. A la Saint Antoine de Bossonnens, il aime bénir le vin et emporter les bons jambons. Il veut que le dais à la Fête-Dieu soit porté par deux hommes d'Attalens, un de Granges et le quatrième de Bossonnens.

Ce curé de Musy fait partie de la noblesse fribourgeoise, c'est un descendant des Seigneurs des Glânes, près de Romont. On dit que sa famille est arrivée dans la région au temps des Ducs de Savoie. Il est riche, il se promène à

Attalens avec un carrosse et il a une cave bien remplie. Il joue du clavecin, du piano et du violon. Cet excellent musicien construit deux orgues pour la vieille église d'Attalens, un pour la tribune et un pour le chœur.

Ainsi, pour la deuxième fois, le clocher d'Attalens abrite des monuments qui chantent la gloire des nobles et des aristocrates. Le mépris de la justice et celui du peuple fonctionnent toujours. Mais pas pour longtemps...

Car, en 1828, l'orage éclate. Le curé vieillit mal. Il devient jaloux de ses vicaires, il porte des vêtements liturgiques sales et troués, il devient avare et taciturne, il a de mauvaises fréquentations. Il supprime dans la chapelle de Bossonnens la messe matinière. La commune rumine sa défaite et la vit comme une trahison à la mémoire de ses fondateurs, les Seigneurs d'Oron.

Le 16 février, le samedi de carnaval, les adversaires du curé posent sur une fenêtre de la cure la sculpture grossière d'une femme au prénom de Mariette et affiche un placard sur la porte: «A l'indigne doyen d'Attalens, vous

n'êtes ici que pour manger nos écus avec vos prostituées.» Les curés de St-Martin et du Crêt consignent avec stupeur ce fait dans leur enquête.

Plus grave, en même temps, le Conseil de paroisse apprend que le curé a utilisé l'héritage de Catherine Monnard pour refondre les trois cloches et dresser un monument à sa propre gloire, sans jamais citer, ni la vénérable donatrice, ni les communes qui ont beaucoup contribué en argent. Les Attalensois ne supportent plus cette injustice et portent plainte à l'évêché.

Pour sauver le curé, l'évêque tente une opération. Il convoque à Fribourg le doyen Musy et trois membres du Conseil de paroisse afin de chercher une solution à l'amiable. Le 18 juin 1828, un accord est trouvé. Le doyen de Musy reconnaît ses torts, accepte de réparer l'horloge (la monstrance) et de verser 600 francs pour l'église. En juillet, les curés de St-Martin et du Crêt reviennent enquêter. Pour respecter le bien

public et sauver «l'honneur du sacerdoce», ils conseillent à l'évêque d'exiger le départ du curé Musy, qui s'en va pour la cure de Billens en emportant le petit orgue. Les paroissiens d'Attalens doivent se battre pour qu'il ne prenne pas la petite cloche, ce merveilleux trésor, la plus vieille cloche du canton selon M. Schorderet, à nouveau pendante et sonnante grâce au savoir-faire des campanologues de Mecatal en 2007.

L'abbé Kolly, le nouveau curé prend une mesure pacificatrice. Il rétablit la messe matinière à la chapelle de Bossonnens. Et comme le dit un témoin: «Cet acte de justice restera imprimé dans les cœurs des personnages de Bossonnens ainsi que dans ceux de tant de fidèles voisins et se perpétuera de génération en génération.»

Cette histoire campanaire démontre à sa manière l'aspiration des peuples à plus de justice et d'égalité.

A Attalens, les trois cloches du curé Musy sonnent le glas du régime de la Restauration et l'angélus de la révolution démocratique de 1830.



La tragédie de Marie

L'historien se promène souvent sur un pierrier de documents, de dates et de mots. Il recherche ainsi les événements et les personnes qui ont créé l'histoire d'un village. Parfois, dans ce vaste et informe champ de papiers, il trouve dix phrases qui parlent des oubliés de l'histoire et qui sont le miroir de destin tragique.

Été 1822.

Un petit enfant babille et sourit aux cerisiers en fleurs d'un verger situé en Perrey. Il ne rigole pas avec son grand-papa qui est déjà parti pour le ciel. L'histoire a conservé le nom de l'absent qui s'appelle Ulrich Pesse.

Mais le petit enfant dont le nom demeure inconnu sourit à sa maman. Elle porte le prénom de Marie et le regarde avec amour. La joie illumine son pauvre tablier troué. Le bonheur coule en Perrey, sous le ciel, sous les cerisiers en fleurs. Il rayonne aussi sur le visage

de Marie. Mais Perrey n'est pas une île déserte. Ce hameau fait partie d'Attalens où parfois les gens sont méchants, comme ailleurs. Avec sa langue de vipère, la femme de Jean Grivet court le village et raconte l'histoire de Marie. Cette Marie a fait l'amour avec un homme marié, un Dafflon de Vaulruz, fermier à Romont. Elle a eu un enfant de lui. Elle dit encore qu'elle les a chassés de sa maison et encore d'autres choses sur le dos de cette femme...

Pauvre Marie !

En ce temps-là, la loi est sévère avec les enfants illégitimes et leurs mamans. Les gens encore plus. Sur son passage, ils la regardent avec des yeux comme des fusils. A l'église, ils ne vont jamais s'asseoir à côté d'elle.

*Sur ces prés s'élèvent
maintenant les bâtiments
de l'école «Petit-Prince».*

2 | Ce bastion fribourgeois où règnent les curés

Vendredi 2 août 1822.

Le curé traverse le village; il vient de porter les derniers sacrements à un mourant. Marie salue le prêtre avec l'envie de vider son cœur. L'abbé Musy écoute la jeune maman. Elle se plaint de la méchanceté des gens, surtout de la langue de vipère de la femme de Jean Grivet. L'ecclésiastique lui conseille d'aller communier souvent pour recevoir les consolations de la religion et d'être à l'avenir plus prudente avec les hommes. Elle lui répond que la leçon qu'elle venait de recevoir par l'enfant illégitime que lui avait fait le nommé Dafflon de Vulruz, fermier à Romont, était assez suffisante pour la tenir en garde pour l'avenir.

Dimanche 4 août 1822.

Marie se rend à la messe matinale. Ensuite, elle a rendez-vous avec le Président de la Commission des orphelins qui la gronde et l'humilie. Il lui reproche d'avoir péché avec un homme marié. Marie plonge dans le désespoir. Marie pleure.

Elle rentre à la maison. Elle lave les vases en bois pour le lait. Elle linge son enfant et lui donne à manger. Marie pleure toujours. A l'ombre du tilleul et du château, la cloche sonne; les paroissiens d'Attalens s'agenouillent pour l'élévation. Marie embrasse son petit et sort.

La suite se lit dans une lettre du Conseil d'Etat au Préfet de la Veveyse: «Marie Pesse, fille de feu Ulrich, âgée de 22 à 23 ans, a été trouvée pendue, privée de vie à la branche d'un cerisier au lieu- dit à la Fin des Grands Champs, rière Attalens.»

Le cadavre de Marie suscite encore de la haine dans le camp des durs, des méchants, des cœurs de pierre. Des hommes, moins miséricordieux que Jésus, la condamnent à la honte éternelle. Le curé d'Attalens écrit à son évêque: «Le gouvernement demande et ordonne que cette fille soit ensevelie selon le rite catholique. J'ai l'honneur d'observer à votre grandeur que si cette inhumation devait avoir lieu, ce serait le plus grand malheur, et dans la nécessité où je me verrai de faire cette inhu-

mation, je préfère quitter ma cure et me retirer que de la faire.»

Le syndic donne l'ordre de remettre Marie à la terre, loin du cimetière. Elle disparaît à jamais de l'histoire puisque son nom et son prénom ne figurent pas dans les registres d'état civil.



Rемаufens quitte la paroisse

Dans la calèche, le curé Dumont, le chapelain Louis Bovet, le frère du célèbre musicien, le papa et la maman du curé. Le 29 mai 1960, la paroisse fête les 25 ans d'activité pastorale de son curé et lui offre les fresques de Charly Cottet pour embellir encore le chœur de l'église. Fête superbe, treize discours, le Préfet Hubert Genoud qualifie le curé «d'enfant gâté du Bon Dieu». Ses parents commémorent leurs 60 ans de mariage.

Les manuels d'histoire aiment montrer une constance historique, celle de l'émancipation des peuples. Ils oublient de transposer ce phénomène au niveau local. Les villages connaissent la même aspiration populaire et rêvent d'indépendance. Avec des symboles forts et des images identitaires: une école, une maison communale et une église. Ce processus exige du temps et de la volonté et aussi des relais dans l'espace. L'érection d'une chapelle marque parfois une étape intermédiaire et parfois décisive.

Encore aujourd'hui, Remaufens, dans son église, cultive un étrange souvenir. Trois petits vitraux colorés évoquent le temps où ce village dépendait de la paroisse d'Attalens. L'une de ces petites merveilles artistiques porte même le nom d'un curé d'Attalens du XVII^e siècle. Dans son livre, René Déglise démontre cette ligne de force qui

anime l'histoire de ce village. Remaufens veut vivre libre et seul sous le ciel de la Veveyse. Il dépense une étonnante énergie pour se libérer des puissants. De Châtel-St-Denis sur le plan temporel et d'Attalens sur le plan spirituel. On sait que ce village obtient son autonomie communale en février 1806.

A peine assermentée, le 29 octobre 1807, la jeune autorité, sous la plume de Jacques Genoud et de Jean Tâche, relance la question de son indépendance spirituelle: «Par l'obtention de cette grâce, un village intéressant par sa population et par ses ressources se trouvera sous la surveillance de son pasteur; les vieillards et les infirmes pourront se livrer aux exercices de piété et de religion sans être obligés de lutter





L'église actuelle de Remaufens conserve 4 petits vitraux du XVII^e siècle, provenant de son ancienne chapelle démolie. Ces trésors célèbrent des prêtres de l'époque. Par exemple le curé Georges Dematriz, de Broc, curé d'Attalens de 1648 à 1685, bâtisseur de la vieille cure et l'abbé Bernard Savoy, curé d'Avry-devant-Pont de 1631 à 1676.

contre les obstacles insurmontables de la distance et des mauvais chemins qui les séparent de leur paroisse; les pères et mères ne pourront alléguer aucun prétexte pour soustraire leurs enfants aux bienfaits de l'instruction; les nouveau-nés ne seront point exposés dans la saison rigoureuse de l'hiver à perdre la vie dans le trajet qui doit les conduire à leur régénération spirituelle.»

L'évêque demande l'opinion d'Attalens qui s'oppose. Son refus se base sur les arguments suivants: Remaufens n'a pas les moyens financiers, le bénéfice de la cure souffrira de cette séparation, ce départ appauvrira la paroisse qui a besoin d'une nouvelle église. Voici la thèse qui fait mouche. Attalens, ce triangle fribourgeois enfoncé dans le canton de Vaud a besoin d'un appui spécial de ses autorités de tutelle. Son église sert aux besoins spirituels des catholiques étrangers qui séjournent en pays vaudois. Mais son territoire court toujours le risque de changer de

religion: «Il faut arrêter les venditions de son territoire qui se font avec rapidité en faveur de ceux du canton de Vaud.» L'évêque écoute ce raisonnement et donne raison aux paroissiens d'Attalens.

La révolution démocratique de 1830 donne des ailes à Remaufens. Avec le nouveau curé Kolly, cette commune trouve un allié de poids. Le 30 avril 1831, ce prêtre donne son accord à Jean Genoud et Jacques Vauthey, les deux députés de la commune de Remaufens, mais demande de faire «cette séparation d'une manière loyale et d'un bon accord comme il convient de le faire entre bons chrétiens et comparoissiens.» L'abbé Kolly exige une indemnisation du bénéfice curial. Mais le 12 mai 1831, le syndic Savoy préside l'assemblée des trois communes. En voici le résultat: «La Généralité des dites trois communes, après mûres réflexions, a délibéré de voix unanime, sauf trois suffrages, qu'elle se tenait collée aux sentences des autorités compétentes déjà rendues à ce sujet.» Le Conseil paroissial reste inflexible. Il se moque

des arguments de Remaufens. La distance ne fait pas courir de dangers particuliers aux nouveau-nés, puisqu'il en vient aussi de Vevey. Si les Remaufensois veulent leurs morts près de chez eux, ils n'ont qu'à suspendre leur portrait dans leur chambre ! Cette ironie provoque la blessure décisive.

Attalens motive son refus le 31 août 1831 par la perte de l'unité: «Si cette distance devait être un motif suffisant pour que la commune de Remaufens obtienne les fins de sa demande en séparation, il en résulterait que la paroisse d'Attalens devrait être dans peu de temps totalement démembrée, car la commune de Granges, celle de Bossonnens, le village de Tatroz qui sont à peu près à la même distance de l'église paroissiale se prévaudraient de la concession faite à la commune de Remaufens et réclameraient la même faveur.»

Remaufens rumine des phrases assassines. La plaie est profonde. Le gouvernement s'en rend compte et

pousse à la séparation, car, dit-il «les habitants sont envisagés en quelque sorte comme des étrangers à Attalens et mal accueillis lorsqu'ils se rendent à l'église».

Et le 24 décembre 1834, Remaufens reçoit un beau cadeau de Noël. Le Conseil d'Etat approuve la séparation. Mais cette nouvelle paroisse doit verser 700 francs au bénéfice curial et 1000 francs à la caisse paroissiale.



Remington

Caisse de bureau
Bât de fusiliers 15

La vraie cible des tireurs

La fièvre du tir s'empare de la Suisse et du canton. Ce sport redevient à la mode en commençant par Morat, Bulle, Châtel.

En 1831, Bulle organise la première fête cantonale des tireurs fribourgeois. Attalens décide d'y participer.

Les noms de neuf hommes d'Attalens restent gravés dans l'histoire: Jacques Clausel, François Clausel, Jean-Maurice Blondin, Jean Cottet, Jean-François Michel, Claude Savoy, Jean-Joseph Savoy, Jacques Savoy, Joseph Pesse. Une brève recherche dans les recensements indique la provenance. Ils sont quatre de la localité de Bossonnens, quatre de celle d'Attalens et un de Remaufens.

Le 15 février 1830, ces fondateurs demandent au gouvernement l'approbation de leurs statuts: «De toutes les récréations, il n'en est point de plus innocente et de plus convenable pour

un républicain que l'exercice du tir; aussi déjà depuis un temps, dont il n'est aucune mémoire, vos Excellences favorisèrent cet exercice par des dons. Depuis quelques années, différentes sociétés de tireurs s'établissent sous votre haute protection et les amateurs du tir de la paroisse d'Attalens, située à l'extrémité du canton, et pour ainsi dire isolée, appréciant l'avantage qui résulte de ce noble exercice et de la formation d'un corps de tireurs soumis à des règles, dont le but louable tend à maintenir entre eux de bons procédés et à les former à être, au jour de la tourmente, les défenseurs de la patrie, résolurent de venir vous prier de leur accorder la permission de s'ériger en société de tireurs.»

Souvenir de la mobilisation de 1914-1918. Le bureau des transmissions du bataillon fusilier 15. A l'appareil, le sergent-major Paul Savoy qui deviendra syndic et député.

2 | Ce bastion fribourgeois où règnent les curés

A cette demande, les premiers tireurs d'Attalens joignent le préavis favorable du Conseil de paroisse signé le 21 février 1830 par Joseph Savoy, syndic, et par Cottet, secrétaire. Ce document possède deux valeurs exceptionnelles. Cette nouvelle société épouse la géographie paroissiale et non pas communale. Surtout, il permet de connaître avec précision la date de la fondation: «L'administration de la paroisse d'Attalens dit et déclare, après avoir examiné le projet de statuts pour la Société des tireurs d'Attalens, en date du 15 courant, qu'elle donne non seulement son consentement pour l'établissement de ce noble exercice, mais qu'elle prie l'autorité souveraine de bien vouloir le permettre, vu que cette récréation louable, outre qu'elle nourrira l'amitié, la charité fraternelle et la bonne harmonie, perfectionnera les uns et les autres à devenir des bons défenseurs de la patrie.»

Le 10 mars 1830, le Préfet transmet cette demande au gouvernement avec un préavis favorable: «Comme dans toute la Suisse, on cherche à favoriser ce genre d'institution, les pétitionnaires espèrent que vous voudrez bien accueillir favorablement leur demande.»

Le 19 mai 1830, le Conseil de guerre examine la requête d'Attalens en même temps que celle de Treyvaux et adresse un rapport favorable: «Après avoir scrupuleusement examiné la demande de celles de Treyvaux et d'Attalens, le Conseil de guerre a trouvé que leurs statuts ne renfermaient rien de contraire aux usages suivis et aux règles adoptées, il estime donc que l'on peut adhérer à leurs demandes pourvu que Monsieur le Préfet ait soin d'invigiler à ce que les lieux de ces tirages ne puissent pas compromettre la sûreté publique».

Et le 21 mai 1830, le Conseil d'Etat approuve les statuts et la Société des Carabiniers d'Attalens entre dans l'histoire. Ce texte fondateur se compose de 15 articles.

L'article 1 précise les buts de la société: «Le but de cette société tend à joindre à une récréation honnête l'avantage d'exercer les sociétaires à tirer juste et de les rendre plus propres à devenir utiles à leur patrie, si la circonstance de concourir à sa défense se présentait.»

Les fondateurs payent une finance d'entrée de 16 francs et leurs fils, à l'âge de 16 ans, une cotisation de 7 francs. Les autres peuvent devenir membres en versant un droit d'entrée de 26 francs. L'article 6 prévoit la fondation d'une messe pour le repos de l'âme des sociétaires défunts. Cette messe de deuil sera célébrée le jour du tirage avant le commencement des tirs. Le comité est composé de 7 personnes qui désignent le Président, le boursier et le secrétaire. L'élection a lieu au bulletin secret à la condition que le quorum de 50 % soit atteint. Cette société se veut ouverte aux étrangers; on sait que des Vaudois en font partie. L'article 10 prêche la tolérance et le pluralisme: «Les égards

mutuels et l'urbanité réciproque entre les sociétaires devront toujours être observés et pour ceux-ci les étrangers leur seront expressément recommandés, en conséquence toutes querelles, grossièretés et injures seront interdites du lieu du tirage.» La lecture des statuts montre que le pouvoir souverain réside dans l'assemblée générale.

Ainsi une nouvelle fois, Guillaume Tell sort son arbalète. Progrès oblige, cette fois c'est une carabine. Dans cette société, le tireur exerce un pouvoir démocratique.

Cette société de tir, comme toutes les sociétés sœurs qui naissent à cette époque, a une vraie cible: concourir à la naissance et à la défense d'une Suisse plus démocratique et plus libérale. Elle ne tolère plus les régimes injustes et aristocratiques.

Le 2 décembre 1830, Fribourg renverse son gouvernement patricien et veut un régime libéral. Le sang ne coule pas, la résistance du pouvoir n'existe

pas. Cette création est le fruit de la Révolution des bâtons. Quelle mauvaise expression! Si l'Avoyer de Diesbach se rend si facilement, c'est qu'il sait que depuis quelque temps, les émeutiers fribourgeois ne savaient pas seulement manier le bâton, mais le fusil.

Au tir cantonal de 1832, trois carabinières de la paroisse d'Attalens reçoivent un prix: Jacques Clausel, Antoine Gabriel, Jacques Savoy.

Ainsi le grand patriote Marcellin Bussard disait vrai en composant ce chant patriotique des tireurs fribourgeois: «Il s'arme de sa carabine, alors il se sent libre et souverain!»



Année 1830 et le refus d'être les ilotes de Châtel

La lecture des comptes de 1830 donne des informations sur la vie au village.

A Attalens, les deux gros propriétaires de bétail sont Jean Savoy et Jacques Dumoulin; à Corcelles, Jean Perroud et Denis Perroud; à Vuarat, les hoirs de Jean Monnard et Joseph Monnard du Clos; à Tatroz, Jacques Dewarrat et Jean-Joseph Savoy. Mais 34 ménages n'ont pas les moyens de se payer une pièce de bétail. Ce sont des veuves souvent comme celle de Joseph Grandjean à Attalens, celle de Pesse à Corcelles, celle de Jean Mussilier à Vuarat.

François Broisaz, François Joseph Bochud et Louis Richoz, qui s'écrit Richoud, ne sont pas des bourgeois et payent leurs droits d'habitation. La commune verse deux batz aux 53 communiens qui assistent à l'assemblée de la remise des comptes. Elle offre à boire lors de la mise des communs. Elle paye

un franc une messe pour la conservation du bétail de la commune. Georges Dewarrat marque le bétail de Vuarat et de Tatroz, et l'aubergiste Jean Savoy celui de Corcelles et d'Attalens.

Vingt soldats défilent lors de la procession de la Fête-Dieu et à celle de l'Assomption. La commune donne une gratification à 38 mousquetaires qui ont tiré à la cible. Elle distribue de l'argent pour les victimes des incendies de St-Légier et de Semsales. Elle encaisse l'amende de Jacques Pesse de l'Ange qui a volé du bois en la Reraise. Antoine Chevalley visite les cheminées.

Attalens vit encore deux événements exceptionnels: la visite de l'évêque pour la Confirmation et celle du Supérieur de l'hospice du Grand-St-Bernard en

Des attalenois à l'école de recrue à Colombier en août 1928.

route pour Semsales. C'est la commune qui paye le logement des domestiques et des chevaux de son carrosse à la Maison de Ville.

Mais en 1830, la démocratie refleurit en France et à Fribourg. En décembre, Fribourg fait la révolution des bâtons, car il n'y a pas eu de sang versé. Le patriciat est relégué dans ses armoiries et dans ses terres. Il mettra beaucoup de temps à relever la tête. L'espérance de liberté et d'égalité anime aussi les esprits et les cœurs à Attalens.

Deux beaux textes trouvés aux archives de la paroisse permettent de saisir cette mentalité.

Le premier date du 18 décembre 1830 et s'adresse à la Constituante du canton. Il est signé par les premiers responsables de la paroisse: Bochud, juge, et Cottet, notaire. Ces messieurs insistent sur le poids de leurs paroles. Ils ne s'expriment pas seulement au nom de la paroisse mais aussi au nom de toutes les communes qui la composent.

Ce document rappelle le but du nouveau régime politique que veut se donner Fribourg, celui de créer la tranquillité et le bonheur du canton. Il ne faut pas porter la moindre atteinte à la religion de nos pères, car sans elle, il ne peut y avoir de bonheur ni en cette vie, ni en l'autre.

Puis vient une analyse du passé proche et lointain. Loin de sombrer dans le mythe de l'âge d'or, les pétitionnaires jugent cette période comme une tragédie. Il vaut la peine de citer longuement ce document, un vrai morceau d'anthologie: «Le château d'Attalens, les ruines de celui de Bossonnens, les antiquités que l'on découvre tous les jours dans notre territoire démontrent clairement qu'il a constamment été un repaire de la féodalité et que nulle part il ne s'est introduit autant d'abus et de vexations que dans cette enclave, soit que les Seigneurs de cette époque fussent plus féroces, plus fantasques ou moins heureux dans leurs guerres avec les feudataires voisins, soit que les serfs attachés à la glèbe aient été plus rampants, plus écrasés et plus asservis par

la violence et le bon plaisir. Quelle que soit l'origine de ces injustes servitudes elles pèsent encore sur nous de tout leur poids, sans compter les dîmes, les censes directs qui empruntant toutes sortes de noms et de formes pour nous arracher jusqu'au dernier rape emportent annuellement de notre endroit une quantité affreuse en grain et en argent. Pour consolider notre assertion qu'il suffise de dire que le bénéfice ecclésiastique est le mieux rétribué du Canton et qu'avant 1798, le bailliage d'Attalens (qui était moins que la paroisse puisque la Commune de Remaufens n'en faisait pas partie) était une exploitation très, très productive pour les anciens baillifs et pour les ci-devant gouvernements.»

Attalens se bat pour la suppression de ces redevances comme la dîme et le cense, les impôts sur les achats et les échanges immobiliers. Il veut que les paysans soient libérés de ces charges et ne soient plus les «fermiers de leurs biens-fonds.»

La nouvelle Constitution entre en vigueur. Le Grand Conseil vient d'être élu. Pas un député d'Attalens, tous de Châtel-St-Denis. La déception, la jalousie et la rage s'emparent des quatre communes de la paroisse. En voici la preuve, en quelques phrases: «C'est donc fini, le droit du plus fort l'emportera toujours [...] Il s'ensuit donc qu'à moins d'une autre division de district, nous sommes privés à jamais de tous nos droits politiques et devenus les ilotes de Châtel, le bonheur de notre avenir est confisqué pour toujours; ne faudrait-il pas être atteint de ladrerie pour digérer tranquillement cette avanie?»

Sous la signature de Joseph Savoy, syndic, le 21 février 1831, les quatre communes de la paroisse, Attalens, Granges, Bossonnens, Remaufens «demandent unanimement la séparation d'avec Châtel fondée sur les paragraphes 17 et 19 du titre 2 de notre Constitution».

1

Comptes.

Du Sieur Joseph Desmartrat de Tatraux, Gouverneur
de la Commune d'Attalens, agissant au nom de la dite
Commune en l'année 1830.

Recettes

intérêts des Créances.

Doit.

	Capitaux.		intérêts.	
	francs	centimes	francs	centimes
Jacques pour Claude Galley, l'intérêt du Capital	40	—	—	—
intérêt au 4 1/2 p. 100 du 15 mai 1830	—	—	1	8
George pour Claude Galley, l'intérêt du Capital	187	50	—	—
intérêt au 4 1/2 p. 100 fait	—	—	8	4

Attalens, terre de labours et de moissons, rêve à nouveau d'indépendance ou au pire de vivre à l'ombre politique du château de Rue. Mais jamais avec Châtel-St-Denis, terre de montagnes et d'élevage. Pour calmer le jeu, Attalens recevra des compensations: un tribunal de première instance, une justice de paix et une direction des orphelins.

Les archives communales conservent les comptes manuscrits de 1830, qui permettent de retrouver la vie des villages. A remarquer l'orthographe de Tatroz (Tatraux).



Il n'a pas été le bourreau de Domdidier

Un jour, Domdidier fait de la résistance. Ce grand village trouve injuste d'entretenir une route qui sert plus les intérêts du canton que ceux de la commune. Il avait espéré que la révolution libérale de 1831 lui supprimerait cette lourde tâche. Mais le nouveau gouvernement maintient le système. Ces corvées rappellent trop le temps haï des Seigneurs et des Baillis. A côté de ces purs, il y a les anti-révolutionnaires qui n'aiment pas cette percée des droits populaires et qui craignent pour l'avenir de l'Eglise. Le curé excite le peuple. Alors Domdidier, ses hommes, ses femmes et ses enfants se mettent en colère.

Un Attalensois s'illustre dans cette affaire. Il s'appelle Pierre-Antoine Chevalley, Conseiller d'Etat. Sa biographie reste obscure. Il naît à Corcelles le 26 mars 1778. Il est fils de Jean Chevalley et de Jeanne Mivelaz; sa maman vient de Poliez-Pittet dans le canton de Vaud. On

dit qu'il a été soldat en France dans l'armée de Condé puis proviseur au Collège de Rouen en Normandie. En 1828, un document officiel nous apprend qu'il habite Vuadens, qu'il est fortuné et aussi très cultivé. Son épouse, Félicité Chappuis, vient de Broc et lui donne deux filles, Alexandrine et Léonie. Le 2 mars 1831, il est élu Conseiller d'Etat, directeur du Département de la Police. C'est à lui qu'il appartient de calmer la rébellion de Domdidier.

Chevalley adopte une méthode douce, très douce. Il charge le Préfet de trouver la solution. Pas de succès. Chevalley utilise la même recette et envoie des gendarmes pour faire respecter la dignité de l'Etat. Domdidier ne cède

Les apiculteurs à Tatroz dans la ferme de Martin Cottet. Amédée Pachoud, l'instituteur du village, a été en 1942 le premier président de la société d'apiculture de la Veveyse. Il aimait offrir des cadeaux originaux: des cadres pleins de miel.

pas. Le gouvernement décide une mobilisation partielle de l'armée fribourgeoise et nomme Chevalley commandant en chef des opérations.

Le 27 mars 1832, Chevalley part pour Domdidier à 6h30 du matin avec une petite troupe. Il rédige un dramatique ultimatum à l'autorité communale qui répondra «sur sa conscience du tort qu'elle causera à ses administrés et à la commune, comme elle répondra sur sa tête du sang qui pourrait être versé [...] Je vous adjure au nom de Dieu et de la Patrie d'ouvrir les yeux sur votre position, réprouvée par tous les gens de bien et de rentrer de suite dans le devoir.»

Les gens de Domdidier s'assemblent et écoutent la lecture de ce document. Bien des habitants tremblent en entendant le mot «sang». Un notable rédige un acte de soumission qui ne parviendra jamais à son destinataire. Car Pierre Corminboeuf le saisit et le déchire en mille morceaux.

Le 28 mars, de nouvelles troupes arrivent. Chevalley les place sur les hauteurs. Fidèle à sa logique de non-violence, il refuse de mettre les soldats en contact avec la population. Il donne une deuxième chance aux insurgés. Il exige un acte de soumission en ordre, dûment signé en employant une rhétorique très romantique: «Fermez l'oreille aux suggestions perfides de boute-feux et de brouillons. Ecoutez la voix de la raison, le cri de la nature qui demande grâce pour vos enfants et petits-enfants que vous précipitez dans la misère et dans la ruine.»

A midi, des parlementaires de la commune viennent discuter avec le Conseiller d'Etat Chevalley. L'histoire n'a pas conservé le procès-verbal de ce dialogue. Mais le premier acte de soumission signé par Jacques Corminboeuf, syndic, et Jacques Chardonnens, gouverneur, permet de le reconstituer. Chevalley gagne leur confiance en leur parlant des possibilités de l'état de droit. Les délégués diderains remercient ce magistrat d'avoir évité la confrontation directe et de ne pas avoir fait

parler les fusils. Ils se soumettent mais annoncent déjà qu'ils feront une pétition selon le droit que leur accorde la Constitution. Le Commissaire du gouvernement accepte de plaider leur cause auprès de ses collègues. Ce document contient même un post-scriptum très éloquent sur la générosité de Chevalley; le syndic déclare avoir, sur la représentation de M. le Commissaire, effacé «d'être obligé de céder à la force.»

Confiant et content, Chevalley donne l'ordre aux soldats de rentrer dans leurs casernes de Fribourg. Il continue sa mission en recherchant les principaux responsables de cette insurrection.

Mais le gouvernement de Fribourg n'accepte pas l'acte de soumission négocié par Chevalley. Il le trouve trop émaillé de réserves et de réticences, bref de faire la part trop belle aux rebelles. Il rédige lui-même la version correcte. Et sans gendarmes ni soldats, Chevalley retourne parlementer et réussit à complaire aux vues de ses

collègues du gouvernement assis dans leur fauteuil. Le 29 mars, les autorités de Domdidier signent le document suivant: «La Commune de Domdidier, assemblée extraordinairement pour répondre aux sommations à elle signifiées par M. le Conseiller Chevalley, commissaire du gouvernement, déclare par les présentes se soumettre à la prestation des charrois, qui sont exigés d'elle ainsi qu'au paiement des frais résultant de la résistance, qu'elle a mis aux ordres de l'autorité.»

Le 31 mars 1832, la troupe est licenciée à Fribourg par l'Avoyer de Diesbach. Les meneurs de Domdidier vont en prison. Mais que vaut cette soumission finale obtenue «à la bouche du canon et l'épée, pour ainsi dire, sur la gorge» pour reprendre l'expression d'un habitant de la paroisse de Domdidier.

Dégoûté et lucide sur l'avenir d'un tel régime, Chevalley démissionne de son poste de Conseiller d'Etat pour devenir Préfet de Bulle. Avec la gloire de ne pas avoir été le bourreau de Domdidier.

Il meurt le 29 mai 1841.

Pascal Corminboeuf, Conseiller d'Etat a rédigé une pièce de théâtre sur la révolte de Domdidier.



Echec de la Révolution d'octobre (1848)

Fribourg perd la guerre du Sonderbund. Un gouvernement radical prend le pouvoir qui installe une espèce de dictature que protège le jeune Etat suisse. L'évêque, Mgr Marilley de Châtel-St-Denis, entre en conflit avec les radicaux et refuse de prêter serment à la nouvelle Constitution. La tension est vive dans le canton. Des rumeurs circulent.

Les curés combattent ce nouveau régime. Ils diffusent des brochures sur la liberté de l'Eglise et des droits catholiques. Clément Varnier, le vicaire d'Attalens, court la paroisse. A Granges, il demande de ne pas prêter le serment. Et il dit encore: «Si le gouvernement ne recule pas, des coups se donneront.» A Bossonnens, il félicite le nouveau Conseil Communal qui refuse de prêter le serment. Dans ses sermons, il déclare que la nouvelle Constitution est schismatique et anticatholique. Il dit même

que ce nouveau régime veut marier les prêtres. On dit aussi que l'évêque qui résiste sera expulsé de Fribourg et de Suisse.

Un coup d'Etat se prépare pour renverser le gouvernement. Il est fixé au mardi 24 octobre.

La veille, à la foire de Châtel-St-Denis, les futurs émeutiers discutent et organisent la marche des villages de la Veveyse. Le bistrot de la Croix d'Or ne désemplit pas. Les villages mobilisent les futurs émeutiers. Des curés rassemblent les insurgés dans leur église, les bénissent et leur donnent l'absolution.

Les combattants d'Attalens ont rendez-vous au Tombex, à minuit, pour marcher sur Châtel-St-Denis. Une trentaine d'hommes armés de fusils, d'épées

16 juin 1946, Attalens fête ses mobilisés. Les artilleurs réveillent le village à l'heure de la diane. Un grand cortège défile dans les rues. Le sergent-major Paul Savoy porte la bannière fédérale devant les vieux troupiers; à l'arrière, son fils, le fourrier Denis Savoy porte le drapeau suisse devant l'élite.

2 | Ce bastion fribourgeois où règnent les curés

et de bâtons. Deux paroissiens s'activent: François Champrelin et Jean Savoy, le fils d'Ulrich. A minuit, la colonne se met en marche. Jean Savoy joue le rôle de chef. Il divise la colonne: une pour marcher sur le Château et une autre pour aller à la maison du Préfet.

La cloche de Remaufens sonne deux heures. Les révoltés d'Attalens passent. L'angoisse les saisit. Au château, ils retrouvent leurs camarades de toute la Veveyse. Les émeutiers s'emparent des canons, sans résistance. Les gendarmes vont avertir le Préfet de la situation.

A 3h30 du matin, une foule d'hommes armés de fusils et de carabines entoure la maison du Préfet. La populace menace, crie, vocifère. Un manifestant dit: «Au nom du peuple fribourgeois, nous voulons le Préfet.» Un autre déclare: «Il nous empêche de faire notre devoir de religion.»

Le Préfet, assis à son bureau, écrit. Il rédige une lettre à son collègue, le Préfet de Vevey et demande du secours. Il appelle Millasson, son domestique, et

lui demande de porter ce courrier au bord du lac Léman.

Le Préfet entend ses enfants pleurer et sa femme se lamenter. Il monte au grenier, soulève la lucarne pour apprécier la situation. Les rebelles le repèrent et crient: «Sur le toit! Sur le toit! A la lucarne, tirez, tirez!» Deux coups de feu partent. L'un est tiré par Pierre Savoy. Des tuiles se brisent. Le magistrat redescend au premier étage et se constitue prisonnier.

Mais il avertit les insurgés en leur disant qu'ils regretteront leur geste, car les Vaudois viendront le délivrer. Un cortège se forme et conduit l'illustre prisonnier au château. Jean Dewarrat, selon les affirmations de Madame la Préfète, se conduit en gentleman. Il calme tout le monde et demande de ne pas faire de mal au magistrat. Denis Dumoulin empêche un individu de percer le corps de la Préfète avec la baïonnette de sa carabine. Selon la même observatrice, la majorité des insurgés vient des paroisses d'Attalens et de Remaufens. Sur la route, Jean-Joseph Perroud, dit Babolet, arrête le

marchand de cuir de Châtel qui sort des XIII Cantons.

Pendant ce temps, une scène analogue se déroule au bureau des péages que dirige Joseph Dupasquier. Celui-ci est aussi Président de tribunal mais surtout administrateur des biens du clergé. Dupasquier garde son sang froid; il met l'argent de la douane en sûreté au galetas, plus de 10000 francs suisses. Les émeutiers vocifèrent: «Il faut le tuer, il faut prendre une serpe pour le mettre à bas.» Ils arrivent dans son bureau, lui réclament de l'argent et les titres des bénéfices ecclésiastiques et le font prisonnier. Dupasquier reste calme, prend sa pipe et une bouteille d'eau-de-vie. Des charretiers, conduisant du bois et du fromage, pactisent avec les manifestants.

A cinq heures du matin, le Préfet et le Président des biens ecclésiastiques sont enfermés dans les geôles du château. Pierre Currat de Granges en est le gardien. Le Magistrat demande de l'eau sucrée et son manteau. Sa femme lui

apporte les produits. Mais le manteau reste suspendu au bout d'un canon. Madame la Préfète rouspète, une sentinelle lui répond: «Il y en a bien d'autres qui prennent ce qui ne leur appartient pas.» Les manifestants éventrent les caisses de munition.

Pendant ce temps, Louis Millasson court à travers les prés, essuie un coup de feu et réussit à gagner Vevey et à donner le message salvateur au Préfet vaudois.

Dans sa cellule, le Préfet entend la voix du chef du bureau des péages et lui dit: «Les amis vont arriver, j'ai eu le temps d'écrire !» Les deux illustres prisonniers chantent La Marseillaise.

A neuf heures du matin, Monsieur Déglise, ancien Avoyer, arrive sur les lieux. Le silence s'installe. Il parle de l'arrivée prochaine des Vaudois et demande aux insurgés de se rendre et d'éviter les malheurs du sang versé. L'insurrection s'éteint. Déglise peut délivrer les deux prisonniers.

Les insurgés regagnent leur foyer. Les soldats vaudois occupent la Veveyse.

Le lendemain, Mgr Marilley est expulsé du canton de Fribourg et enfermé dans la prison du château de Chillon.

Plus de 30 Attalensois subiront des interrogatoires et une quinzaine passeront une semaine en prison dans le couvent des Augustins de Fribourg.

Le canton de Fribourg ne supportera jamais ce régime radical et connaîtra d'autres insurrections armées. Mais la violence sème la mort et ne donne pas la victoire. A Posieux en 1856, les Fribourgeois changent de méthodes. Ils emploient l'arme du droit et envoient des pétitions au nouveau parlement fédéral. Ils finissent par gagner et par renverser ce régime odieux.



Attalens perd son célèbre vignoble

Aa cure d'Attalens! Encore aujourd'hui, ces mots réjouissent le cœur des hommes et des femmes de ce pays, pour parler le langage du poète. La cure d'Attalens! A cette évocation, les papilles frémissent de bonheur et... les cœurs avertis, de tristesse et de nostalgie.

Depuis un temps immémorial, la cure d'Attalens possédait un vignoble en Lavaux. Ces vignes n'appartenaient ni à la commune, ni à la paroisse aux trois communes, mais au bénéfice de la cure. Il est bon de rappeler aujourd'hui cette précision historique, puisqu'un carré de ceps est revenu symboliquement à la commune d'Attalens lors d'une émouvante commémoration historique.

Pour comprendre la perte de ce terrain viticole, il faut revenir à la formation de la Suisse contemporaine, celle qui a mis au monde le troisième

étage, le niveau fédéral à la suite d'une guerre civile, dite guerre du Sonderbund, en novembre 1847. Une année avant l'éclatement du conflit, Vaud, canton progressiste et favorable à la naissance d'une Suisse fédérale, veut purifier son territoire. Il en veut à Fribourg, canton conservateur et hostile à un nouveau régime. Le gouvernement de Lausanne ne supporte plus de voir des moines et des curés posséder des terres sur son territoire. Ces êtres sont porteurs de deux virus dangereux: le jésuitisme et l'ultramontanisme.

En été 1846, le Grand Conseil vaudois décrète: «Art. 1. Il sera perçu un droit du 4 pour cent de la valeur vénale sur tous les immeubles situés dans le Canton appartenant à des mainmortables tant

Les jeunes participent aux vendanges: un peu plus d'argent pour la maison mais joie aussi d'en sortir. Les curés n'aimaient pas beaucoup cette pratique.

2 | Ce bastion fribourgeois où règnent les curés

indigènes qu'étrangers. Art.2. Sont considérés comme mainmortables et soumis aux dispositions du présent décret: a) toute corporation civile ou religieuse, église, chapelle, cure, hospice, commune ou administration étrangère quelconque.» Voilà le droit au service d'une politique, celle de l'expropriation forcée!

Les Fribourgeois, propriétaires de vignes chez les Vaudois, s'arrachent les cheveux; beaucoup trouvent cette charge trop lourde et souhaitent vendre. Le curé d'Attalens, lui, râle mais passe à la caisse.

Le 27 juin 1846, Fribourg proteste en disant «qu'un procédé de ce genre constitue à nos yeux une exception blessante pour l'étranger, attentatoire aux droits internationaux et évidemment contraire à l'article XII du pacte fédéral.»

La guerre éclate, Fribourg perd. Heureusement, car la Suisse moderne va pouvoir naître. Malheur aux vaincus! Vaud aggrave encore sa politique

contre les Fribourgeois. Le 18 janvier 1849, le Grand Conseil prend une décision historique: «Les Etats de Fribourg et du Valais devront vendre les immeubles dont il s'agit, dans le terme de deux ans. Ce délai pourra être prolongé jusqu'à 4 ans au plus.»

Cette fois, le gouvernement de Fribourg ne proteste pas. Il se met à plat ventre devant les Vaudois. Pourquoi? Les radicaux fribourgeois ont besoin des soldats vaudois pour rester au pouvoir. Si Lausanne vole au secours de ses frères fribourgeois, elle n'oublie jamais de présenter de lourdes factures. Pour les payer, Fribourg décide de vendre ces vignobles tant convoités. La liste est impressionnante des vignobles qui, à l'instar de celui de la cure d'Attalens, vont passer chez les Vaudois. Il y a les vignobles des Cordeliers, des Augustins, des Ursulines, de la Visitation et ceux du prieuré de Semsales, de la cure de Châtel-St-Denis, de Saint-Martin, de Billens, du clergé de Romont. Quelques-uns résistent à ce naufrage, celui de l'hôpital des Bourgeois de Fribourg et surtout celui des Faverges.

Et voici retrouvé aux archives cantonales vaudoises, le document qui stipule la vente du vignoble de la cure d'Attalens: «Par devant moi, François Dupraz, notaire pour le district de Vevey, domicilié en cette ville, se présente Joseph Du Paquier, domicilié à Châtel-St-Denis, au nom et comme mandataire de la commission administrative des biens du clergé pour le district de la Veveyse dont il est président, agissant en vertu de procuration du 28 avril écoulé, et ensuite d'ailleurs de l'autorisation du Conseil d'Etat du Canton de Fribourg, datée du neuf mars de la présente année, pièces dûment annexées et transcrites.

Lequel comparant ensuite des mises publiques qui ont eu lieu et des adjudications données, vend irrévocablement à Jean-François, fils de feu Josias Emmanuel Cailler, bourgeois de Vevey, marchand tanneur dans la commune de Corsier, ici présent et acceptant, savoir les immeubles suivants situés dans la commune de Corsier dont les



Ce vignoble, propriété de la cure d'Attalens pendant des siècles sur la commune de Corsier, a été mis aux enchères le 6 mars 1849 à l'auberge de l'étoile à Vevey à 14h00. Il appartient depuis 1896 à la maison OBRIST SA qui en a fait un grand cru et renoué les fils de l'histoire avec Attalens.

2 | Ce bastion fribourgeois où règnent les curés

plans sont postérieurs à mil huit cent trois, et provenant de la cure d'Attalens.

Article 2, plan folio 25, no 19. En la Maulaz, vigne d'une pose septante-quatre toises trente-neuf pieds

Article 3, plan fo 25, no 18. Au dit lieu, vigne de vingt-sept toises septante-six pieds

Article 4, plan fo 25, no 13. Au dit lieu, vigne de cent quarante-huit toises vingt-cinq pieds.

Article 5, plan fo 25, no 14. Au dit lieu, bois de 21 toises septante-huit pieds

Ces quatre articles formant un mas sont limités par les vignes des hoirs d'Aimé Samuel Abraham Cuénod, de la femme DelaFontaine née Roche, d'Aimé André Roche et de Jean André Delafontaine du nord, par celles de la femme Morlot née de Crousaz et de Marc-Henri Monod d'occident, par les vignes de Jean-Pierre Aimé Dubuis, de la femme Morlot née de Crousaz et des hoirs de Jean Gabriel Richard Nicod du midi, et par celle encore des hoirs du dit

Jean Gabriel Richard Nicod, et le ruisseau de la Bergère d'Orient.

Laquelle vente est faite pour les vignes à raison de huit cent un franc le fossorier vaudois et le bois pour vingt francs ce qui forme d'après les contenances ci-dessus, le prix total de douze mille quarante et un francs quarante rappes qui est payé comme suit, six mille quarante et un francs quarante rappes comptant et les six mille restants, par un acte de revers passé immédiatement après le présent.

Outre le prix ci-dessus et conformément aux conditions des enchères, l'acquéreur paie aussi comptant l'un pour cent sur ce prix pour les frais.

Au moyen de quoi le représentant de la venderesse donne valable quittance de ce prix d'acquisition et l'acquéreur devient dès ce moment propriétaire de l'immeuble ci-devant, désigné et limité avec tous les droits quelconques qui en dépendent, sans maintenance de contenance, mais aussi sans aucune garantie pour les servitudes tant apparentes que non apparentes qui pourraient exister.

Les deux articles ci-après sont textuellement extraits des conditions sous lesquelles l'immeuble qui fait l'objet de cet acte a été mis en vente par voie d'enchères publiques:

a) l'impôt cantonal et l'impôt communal à percevoir pendant l'année courante seront à la charge de l'acquéreur;

b) les acquéreurs devront tenir compte aux vigneronns qui cultivent ces immeubles des travaux qui auront été faits lors de leur entrée en possession.

Dont acte lu en présence de Jacques Pierre Rossier, fils, charron, bourgeois de Vevey et de François Isaac Senechaud, tonnelier de la corporation vaudoise, tous les deux domiciliés à Vevey, témoins ci-après signés avec les intervenants et moi Notaire. Fait à Vevey le huitième mai mil huit cent quarante neuf.»

Cette pièce d'archives s'achève avec la signature de tous les acteurs qu'Attalens n'a jamais pris pour des héros.



Le Bénéfice mort et ressuscité

Après la guerre civile dite du «Sonderbund», le régime radical veut modeler l'église à son idéologie. Par exemple, il sécularise les biens des cures. Avec son évêque en tête, le clergé et les fidèles résistent. Puis Mgr Marilley est emprisonné au château de Chillon, ensuite exilé à Divonne.

Le curé d'Attalens vit très mal ces temps nouveaux. Il parle d'oppression, de spoliation, de régime de voleurs. Il vient de perdre son célèbre vignoble. Maintenant il ne gère plus son domaine agricole. Le gouvernement décide de le vendre aux enchères. En chaire, le 25 janvier 1851, le curé Robadey fulmine contre les tyrans et parle d'excommunication et d'enfer éternel. Les paroissiens écoutent leur pasteur en tremblant. Pas tous. Le 31 janvier 1851, le crieur public met aux enchères la ferme du curé à l'Hôtel de Ville. Elle est adjugée à trois paysans de la paroisse: Jean

Savoy dit de la Cornettaz, un autre Jean Savoy, ancien huissier, Jean Gabriel, ancien syndic de Granges. Les trois compères se moquent des conseils de leur pasteur mais manquent d'argent liquide. Ils associent deux protestants à leur entreprise: Jean Duffey dit de Moreau de Palézieux et Jean Tavernay-Pache de Jongny. L'entente cordiale entre les associés ne dure pas; l'Hôtel de Ville brûle. Les braves fidèles du curé Robadey y voient la main de Dieu. «Bien mal acquis ne profite pas» disent-ils. Les trois compères exclus des sacrements de l'Eglise commencent à se poser des questions.

Les Fribourgeois souffrent des vexations de ce régime. Après avoir en vain tenté de le renverser par la violence et

La fanfare d'Attalens conduit le cortège de la fête régionale de gymnastique le 24 juillet 1949. Le directeur s'appelle Arno Nauber-Gaudin, professeur au conservatoire de Lausanne. Le drapau (l'ange à la trompette) est une création du jeune peintre local Charly Cottet.

2 | Ce bastion fribourgeois où règnent les curés

des fusils, ils réussissent à le chasser par des élections démocratiques en 1857. L'évêque rentre d'exil.

Le 9 novembre 1857, le curé Robadey chante un Te Deum dans son église. Il voit poindre un bel avenir pour la foi. Il pense aussi à retrouver son domaine agricole. Car il vient de recevoir une superbe lettre de Monseigneur Marilley, l'évêque du diocèse: «J'ai reçu hier la visite de trois de vos paroissiens (Jean-Joseph Savoy Cornettaz, Jean Savoy huissier et Jean Gabriel, ancien syndic). Ils m'ont manifesté l'intention bien sincère de se mettre en règle au sujet de leur participation à l'achat du domaine de la cure. Après avoir applaudi à leurs bonnes dispositions, je leur ai tracé la marche à suivre en les engageant:

1) à aller chez vous signer les conditions imposées par le Saint Siège avec promesse de se conformer à ce que le Saint Siège décidera relativement au bien du clergé.

2) Après cette démarche préliminaire, moyennant qu'ils regrettent la faute commise, ils pourraient être

relevés des censures encourues et admis à la participation aux sacrements. S'ils s'adressaient à un confesseur hors de la paroisse, ils devraient exhiber une déclaration de votre part attestant qu'ils ont signé la promesse énoncée ci-dessus.

Je désire vivement que ces hommes qui me paraissent bien disposés soient traités avec une grande bonté.

Comme leurs familles sont particulièrement alarmées, vous voudrez bien, quand les individus susnommés auront suivi mes directions, rassurer ces familles en leur disant que cette affaire est maintenant réglée jusqu'à ce que le Saint Siège ait prononcé sur la vente des biens ecclésiastiques et qu'il ne reste plus qu'à persévérer dans la volonté d'obéir à ses décisions.»

Tout à vous en NSJC

Etienne, évêque de Lausanne et Genève»

Le curé met au point sa stratégie. Il travaille main dans la main avec son Conseil de paroisse qu'il envoie en députation auprès des acheteurs et avec le notaire Joseph Dewarrat qui lui

prodigue de sages conseils. Parmi ceux-ci, trois se montrent réceptifs: les deux anciens syndics et l'habitant de Palézieux. Le 10 avril 1858, le curé Robadey achète la part de Duffey de Palézieux; le 6 août 1858, celle de Jean Savoy, l'ancien huissier, et le 6 août 1859, celle de Jean Gabriel de Granges. Le curé jubile; il a déjà racheté les trois cinquièmes.

La quatrième part tombe facilement dans l'escarcelle du curé en 1863. Le 23 janvier de cette année-là, le vieux Taverney vient à la cure. Il est «coulé bas» pour reprendre son expression. Criblé de dettes, il veut vendre sa part. Mais il en veut beaucoup. Le curé demande à son évêque d'accepter: «Dans le lot de Taverney-Pache, il y a deux prés dont l'un est extraordinairement bon, la Combettaz. Bien qu'il n'ait reçu aucun engrais, aucun soin depuis 13 à 15 ans, il est un des meilleurs prés de la paroisse. Il contient deux poses 1/2 et 42 perches. L'autre pré, quoiqu'inférieur en qualité est aussi très bon. Vendus aux enchères publiques, ces deux prés, à ce que je

crois atteindraient ensemble le prix total de l'acquis présumé de Taverney, soit de tout son lot.» Le 5 février, le curé stipule chez le notaire Dewarrat cette nouvelle vente. Le curé boit de la cure d'Attalens, le domaine a retrouvé son ancien propriétaire pour le 80%.

Le Savoy de la Cornettaz se montre rebelle. Les démarches du curé ou des Conseillers de paroisse se heurtent toujours à un refus. Puis le vieux Savoy tombe gravement malade. Le curé tente l'ultime pression. Sur son lit de mort, il envoie trois émissaires (deux laïcs et son vicaire Schneuwly). Le vieux Cornettaz manifeste des regrets mais refuse de signer. Les émissaires plaident pour qu'il reçoive une sépulture catholique. Le curé accepte; c'est le 6 mai 1863. Mais la putréfaction rapide de son cadavre l'encourage à poursuivre son dessein; il y voit la main de Dieu.

Et le curé continue sa croisade, toujours avec la même tactique, le Conseil de paroisse et le vicaire au front. Durant l'hiver 1867, la pression curiale s'exerce sur, Georges, Pierre et François,

les trois fils du vieux défunt Cornettaz. Ils signent un papier en présence de trois membres du Conseil de paroisse (Jean Savoy, Président, François Cottet, membre et Jeannet Savoy, secrétaire) et du jeune vicaire Robadey. Les membres du Conseil de paroisse les sermonnent «de la manière à la fois la plus douce et la plus forte, l'obligation où ils étaient de rendre à la cure d'Attalens les biens qu'ils ont en main contre les lois de l'Eglise. Ils leur ont exposé les motifs qui devaient les engager, les déterminer à remplir cette obligation sérieuse: ainsi le salut de leur âme, le respect ordonné par Notre Seigneur Jésus-Christ pour l'autorité de l'Eglise, les peines portées contre les détenteurs des biens ecclésiastiques soit l'excommunication avec ses conséquences, l'éloignement de la communion pascale, la perte du droit de sépulture ecclésiastique». Ils sont d'accord de se mettre en règle avec l'Eglise mais ils exigent une indemnité; celle de François est exorbitante pour le curé qui se montre inflexible. Georges cède et vend sa part «par arrangement pour la

tranquillité de sa conscience et se mettre d'accord avec l'autorité ecclésiastique» comme l'indique l'acte notarié. On dit aussi qu'il cède enfin aux prières de sa femme, une pieuse personne, une Elisabeth née Bochud.

Il écrit une lettre très dure aux deux frères résistants, François et Pierre Savoy de la Cornettaz, le 12 mars 1867 et leur rappelle leur «excommunication indubitablement attachée à votre détention irrégulière de ces biens.» François se fâche et vend sa part aux frères Chaudet de Corsier. Pierre hésite entre la fidélité à son père et les remords de sa conscience. Il attendra encore quatre ans avant de céder.

Le curé-doyen Robadey part d'Attalens heureux. Il a ressuscité le 87% du bénéfice curial. Son successeur aura la chance de parachever l'entreprise. Mais il part avec un secret. Il n'a jamais dit à ses paroissiens que son prédécesseur, le curé Kolly, avait creusé un grand trou en dilapidant des capitaux du bénéfice curial.



La nouvelle Attalens du Brésil

A Attalens, le registre des décès permet une nouvelle découverte. Le curé inscrit en latin la mort d'un de ses paroissiens: «Mortus in colonia neo-Attalensis propre Ubatuba.» Ainsi, en 1854 un Attalensois meurt près de Ubatuba dans un lieu qui s'appelle Nouvelle Attalens. Mais où se trouve cette localité? Dans quel pays? Sur quel continent? Le livre des mariages apporte un élément de réponse. Une note en bas de page et en français parle de l'abbé S. Grogno, ancien curé d'Yverdon, parti comme chapelain dans la colonie de la Nouvelle Attalens près d'Ubatuba au Brésil.

Attalens met son espoir dans le Nouveau Monde. Quelle constatation! Mais comment éclaircir ce mystère?

Une rencontre avec Pierre Jacob, un passionné d'antiquités et d'histoire locale, le petit-fils de l'Instituteur de Granges, permet de progresser dans

cette énigme. Il me remet un lot de vieilles lettres écrites du Brésil et datées de 1853 à 1858. Les auteurs de ces missives s'appellent Antoine Perroud, Anne Perroud née Clausel, Claude Bochud, tous des paroissiens d'Attalens.

La lecture de ces documents raconte le début d'une véritable saga. Des personnages surgissent de ces morceaux de papiers rédigés dans un français parlé difficile à déchiffrer. Apparaissent les visages de Jean-Joseph Pesse, François Savoy de Forney, Jean-Joseph Perroud, Joseph Broisaz, Jean Savoy, le régent de Champavanet.

Anne livre à ses parents ses premières impressions. De son voyage en mer, du Havre à Rio de Janeiro, elle retient les mouvements du navire:

Les premiers costumes de la Fanfare régionale inaugurés les 5 et 6 février 1949.

«Les premiers jours on a été tous un peu malades à cause que l'on va toujours en branlant.» Cette jeune femme parle d'une flore inconnue, des figuiers, des orangers et des bananes. Elle explique ce dernier fruit: «C'est une espèce de petites courges qui viennent sur une espèce d'arbres; ça se mange cru. C'est meilleur que les bonnes poires de chez nous, ils sont tout tendres.» Avec les autres passagers d'Attalens, notre émigrante débarque à Ubatuba. Après une heure de marche, les colons arrivent dans la colonie: «C'est tout de montagnes mais pas hautes et c'est sur ces montagnes qu'est le café.» Anne donne des nouvelles de sa petite fille Adèle qui n'a pas été malade en route, qui grandit bien et qui «nous connaît déjà».

Toutes ces lettres chantent le Brésil et regorgent de joie et de bonheur. Elles invitent les parents et amis restés à Attalens à émigrer en utilisant ce mot d'ordre: «Sortez de la misère!» Sous le

ciel du Brésil, Antoine Perroud s'écrit: «Je suis aussi heureux que le premier de la paroisse»! Il indique son adresse: «Antoine Perroud, colon partiaire, sur l'habitation de M. Robillard, province de St-Paul, Brésil.»

A croire que ces Attalensois émigrés au Brésil ont trouvé l'eldorado. Leur paradis terrestre se trouve dans le Sud du pays, à Ubatuba, aujourd'hui une ville de 80 000 habitants à 150 km de la Ville de Sao Paulo. Mais ces missives dévoilent un secret. C'est le curé Louis Alexandre Robadey qui est l'inventeur de ce nouvel Eden.

En ce temps-là, la Suisse souffre d'une grave crise économique et de mauvaises récoltes. Le spectre de la faim tourmente à nouveau les esprits. Le Brésil connaît la croissance en se lançant dans la culture du café. Ce pays vante ses possibilités et attire les émigrants de la vieille Europe. En ce temps-là, Fribourg vit le régime radical comme un grand malheur, parce qu'il attaque la religion. Le curé d'Attalens choisit l'avenir de sa paroisse... au Brésil que gouverne un empereur et qui pratique

la religion catholique romaine. Il veut fonder une nouvelle Attalens, fidèle à ses conceptions religieuses et politiques. Il entre en correspondance avec un jeune Français qui possède dans ce pays de grandes plantations de café, qui prépare la fin de l'esclavage et qui veut remplacer sa main-d'œuvre noire par de la blanche. Ce planteur de café avance l'argent pour permettre aux futurs Attalensois d'émigrer. Le curé d'Attalens exerce un métier nouveau et dangereux, celui d'agent d'émigration. Le pasteur des âmes devient passeur d'hommes. C'est Robadey qui recrute les candidats et organise les départs.

Ainsi, les Attalensois sont au Brésil au service d'un noble Français descendant de la Marquise de Pompadour. Ils travaillent à mi-temps pour le propriétaire. Ils reçoivent donc la moitié de la récolte du café. Ce système s'avère pernicieux et peut générer de graves injustices. Avec leur salaire, les colons doivent vivre et aussi rembourser leurs frais de voyage.

Anne, la femme d'Antoine Perroud, place toujours son bonheur dans les collines d'Ubatuba: «Nous espérons une bonne récolte. Mais ils sont bien pénibles à travailler. C'est tout de petits monts bien rapides. Il nous faut tout porter le café au moins une demi-heure. Nous sommes ici sur une petite hauteur. C'est une bien jolie vue.»

Cette page d'histoire s'achève tristement. Les colons n'arrivent pas à rembourser leurs dettes et restent enchaînés à un système frauduleux. Beaucoup se révoltent. La Suisse doit envoyer un ambassadeur. Les émigrants fuient vers les villes de Santos, de Campinas.

La dernière lettre date de 1857; elle est signée par Claude Bochud qui raconte les morts, la déception, la misère: «Je vous dirai qu'il n'y a pas de colons qui firent leur fortune. C'est tout le contraire. Ils sont pleins de dettes.»

Ubatuba sonne comme un échec. La nouvelle Attalens du Brésil résonne

aux oreilles du curé comme un enfer. Sa conscience le torture et lui rappelle qu'il a envoyé au Brésil plus d'une centaine de paroissiens. A la suite de cette tragédie, le Préfet de la Veveyse dirige les émigrants vers la République argentine. Le curé Robadey cherche sa rédemption. Pour se faire pardonner, il offrira à Dieu une superbe maison, mais cette fois au pied du Mont Vuarat.

Des destins affluent maintenant sur les rives de l'histoire. Celui de Mathieu Gabriel qui, de retour pour l'Europe, meurt en mer. Celui de Jean-Joseph Perroud qui expire, assassiné par le coup de revolver d'un Brésilien. Celui d'Antoine Grivet, qui a rédigé dans l'état de Rio de Janeiro la plus belle grammaire de la langue portugaise. Celui de Marie Broisaz, émigrée au Brésil avec ses parents et ses sœurs, épouse d'un commerçant français, tenancière de l'hôtel de l'Europe à Campinas; son fils Joachim visitera souvent Attalens, sera le père de la fondatrice d'un florissant ordre religieux au Brésil et le parrain de baptême du premier évêque de Nova Friburgo.



Cette photo rarissime représente l'abbé Louis-Alexandre Robadey, le constructeur de l'église actuelle, curé d'Attalens de 1840 à 1867. Elle est conservée précieusement aux archives de la paroisse.



Journal de construction de l'église

Au printemps 1856, le régime radical tombe, non pas sous le coup des fusils, mais grâce aux bulletins de vote, des hommes seulement. Fribourg se passionne aussi pour profiter le mieux possible de la révolution des chemins de fer. Attalens vibre et part à l'assaut du ciel. Il décide de tourner la page noire et de construire une nouvelle église. Le 9 mars 1856, l'Assemblée de paroisse décide ce nouvel objectif par 134 voix contre 5.

A) Le choix de la localisation

Des pourparlers préliminaires aboutissent à un accord financier entre les trois communes. Attalens assumera la moitié des dépenses, Granges et Bossonnens, chacune un quart.

Mais la question de l'emplacement provoque des discussions et accouche de trois variantes:

1) démolir le château et le remplacer par une nouvelle église.

2) Placer la nouvelle église en prolongement de la Maison de Ville en détruisant la maison Broisaz.

3) Construire à l'est, sur la colline, à la jonction du territoire d'Attalens et de Corcelles, où passe la nouvelle route cantonale Vevey-Bossonnens-Palézieux.

Le 30 mai 1856, le Conseiller d'Etat Directeur des Cultes, procède à une vision locale. Il est frappé par la situation de l'ancienne église dans un endroit marécageux et insalubre. La présence du cimetière renforce son jugement négatif; les habitations voisines subissent les miasmes et les exhalaisons du champ des morts. De plus, la vieille maison du Bon Dieu

La Confirmation du 5 avril 1949. Les participants se disent que les invités au banquet ont de la chance. Car le repas est préparé par sœur Virginie, une grande cuisinière, et servi par les jolies filles d'Attalens, que célèbre une chanson jouée en ce temps-là souvent à la radio.

menace de s'écrouler. Les poutres du plafond sont vermoulues, la façade nord est fortement bombée, le chapiteau de la chaire a failli écraser le curé. Le représentant du gouvernement valide ainsi la nécessité d'une nouvelle construction.

Mais laquelle des trois variantes va-t-il choisir? Il élimine la solution du château pour deux raisons. L'achat de cet édifice augmentera le coût total de l'opération, d'autant plus qu'Attalens possède assez de carrières et n'a pas besoin des vieilles pierres du château. Deuxièmement, la nouvelle église serait trop à l'écart et trop éloignée des autres villages de la paroisse. Cet argument géographique écarte aussi la variante 2, l'emplacement sur la maison Broisaz. De plus, le Conseiller d'Etat constate que cette solution est surtout défendue par l'aubergiste qui veut conserver sa clientèle. Le représentant du gouvernement se rallie à la troisième proposition soutenue par le curé et par la majorité des paroissiens. Cette nouvelle localisa-

tion a l'avantage de rapprocher les villages du sanctuaire, d'avoir de meilleures conditions sanitaires et hygiéniques et de créer un nouveau centre pour Attalens, capitale de la commune et de la paroisse. Et le 27 juin 1856, le gouvernement de Fribourg donne son feu vert à cette entreprise.

B) Les artisans du gros œuvre et du second

Pour raconter cette construction, il existe aux archives paroissiales une chronique manuscrite rédigée par le curé Louis-Alexandre Robadey et épaisse de 110 pages.

Le curé sera le maître de l'œuvre de cette longue aventure qui dure 10 ans et qui sera financée par les trois communes: Attalens, Bossonnens, Granges.

D'abord, il met sur pied une commission de bâtisse composée de 4 Attalenois, de 2 habitants de Bossonnens et de 2 habitants de Granges. Voici leurs noms: Antoine Savoy, de Corcelles, Jean Savoy, de Vuarat, Joseph Savoy, organiste, Vuelon Savoy du Closalet, Michel Musy de Bossonnens, François Cottet de Bossonnens, Jeannot Gabriel et Joseph

Gabriel de Granges. Cette commission visite des églises neuves à l'intérieur du canton. Elle constate les dangers d'une trop forte pression du toit sur les murs latéraux. Elle décide de construire un édifice à trois nefs avec deux rangées de piliers. Elle s'inspire de l'église catholique romaine de Lausanne et en relève méticuleusement les proportions. Elle choisit Leydi de Fribourg comme architecte et le devis de celui-ci s'élève à 52 630 francs.

En juillet 1856, le curé organise une collecte dans les villages de la paroisse qui rapporte 4638 francs. Il reçoit un don de 1000 francs de Romain Werro, ancien chancelier de l'Etat et héritier de l'abbé Ignace de Musy, ancien curé. Il reçoit à deux reprises 500 francs de Mme Osborne-Sampayo, une riche Portugaise mariée à un Irlandais. Il promet aussi un don personnel de 5000 francs.

Le 26 octobre 1856, l'architecte marque avec des poteaux la surface de la future église sur le terrain du Theydoz. Le système des corvées se met en

place sous la direction de chaque Conseil communal. Des voituriers commencent par transporter du sable en provenance de Châtel-St-Denis et des pierres venant des carrières de la paroisse.

Au printemps 1857, la commission examine les soumissions et choisit l'entreprise Grimm de Romont pour les travaux de maçonnerie. Elle confie la charpente à Joseph Maillard de Mézières. Elle écrit au clergé de Romont, collateur de la paroisse, pour payer les frais de construction du chœur qui accepte du bout des lèvres de payer 5000 francs. Elle veut les portails et les fenêtres en marbre de St-Triphon et les piliers de la tour en molasse d'Ecublens.

Le 2 juin 1857, mardi de Pentecôte, les maçons posent les premières pierres et coulent le premier mortier au milieu de la future façade parallèle à la route d'Attalens à Vuarat. Le 1er juillet 1857, le curé Robadey note dans sa chronique:

«En ce jour à dix heures et demie du matin, Mr Dunand, très révérend doyen-curé de Promasens, délégué par Monseigneur l'Evêque a béni la pierre angulaire, soit la première pierre de l'église neuve; cette pierre bénite a été posée et est placée à l'angle droit qui sépare le corps de l'église d'avec le chœur, du côté de l'évangile. La bénédiction étant finie, la commission présenta un bon verre de vin au maître entrepreneur, père Grimm, à ses ouvriers et aux manœuvres de la paroisse.»

Parfois, la commission de bâtisse se fâche, car les maçons de papa Grimm ne travaillent pas toujours «droit». Ils ont une excuse, ils travaillent au début sans plan d'exécution; ceux-ci n'arrivent sur le chantier que le 27 août 1857. Des bagarres avec les ouvriers italiens retardent le rythme des travaux. L'enthousiasme des paroissiens est toujours excellent, qui profitent de la douceur de décembre pour abattre 350 sapins dans les forêts des trois communes destinés à la charpente. En mai 1858, l'entrepreneur a oublié les quatre petites fenêtres

rondes aux quatre coins de l'église. Joseph Savoy, le facteur d'orgue, court à St-Triphon chez Samuel Gétaz pour en décider la taille.

Dans son journal, le curé note sous la date du 19 mai 1958: «En ce temps, les travaux de maçonnerie de l'église neuve sont en pleine activité; les paroissiens conduisent les uns du marbre de St-Triphon; d'autres de la molasse de Servion. Ceux-ci voiturent du sable depuis Tatroz, ceux-là des pierres coudres depuis les Grandes Combes, d'autres mènent des pierres greppes depuis l'école, d'autres font des journées à bras et chacun travaille à l'envi à la bâtisse de la maison de Dieu, suivant toujours les encouragements de leur curé qui chaque dimanche leur parle des travaux et de l'ordre qu'on doit y mettre: les fenêtres sont faites à l'église, je dis les fenêtres longues; et Dieu soit loué aucun accident n'est venu contrister les familles et les ouvriers.»

Le 24 septembre 1859, les travaux de maçonnerie sont terminés et les ita-

liens congédiés. Pendant ce mois, Joseph Maillard et ses ouvriers montent la charpente rapidement et sans bavure. Les paroissiens conduisent de la gare de Villeneuve des milliers d'ardoises pour couvrir ce vaste toit. Michel Musy, Joseph Cottet, Pierre Currat et Pierre Monnard voiturent depuis Bulle la croix du clocher et son coq.

Sous la date du 29 septembre 1859, le curé note dans son journal: «En ce jour, à un heure moins dix minutes après-midi, un jeudi, fête de Saint Michel, Joseph Maillard, maître charpentier, a commencé à lever en haut la croix du clocher d'Attalens surmonté du coq, emboîté dans le chêne. Cette masse fut levée allégrement sans accident au milieu de nombreux spectateurs de tout âge et vers les quatre heures et demie environ, cette croix était plantée, dominait et le coq se tourna incontinent du côté des Jordils, coin du mauvais temps, en effet la pluie commença à tomber.»

Au début octobre, les charpentiers et les paroissiens transportent les quatre cloches de la vieille église à la nouvelle. Celles-ci sont montées dans le clocher neuf au moyen de poulies. Le lundi matin 10 octobre, les gens heureux retrouvent leur musique séculaire. On sonne pour la première fois l'Angélus dans la nouvelle église. Le curé avec son évêque fêtent l'événement en buvant du vin, millésime 1846; en ce temps-là la cure d'Attalens était encore un crû attalenois.

Le gros œuvre terminé, le second œuvre commence dans un froid glacial. En janvier 1860, le thermomètre descend à moins 20 degrés. De décembre à mars, Attalens vit sous une couche de 80 cm de neige. Mais la commission de bâtisse ne chôme pas et prépare l'équipement de l'intérieur. C'est M. Pradt menuisier à Bulle qui construit les portes, les confessionnaux et les stalles du chœur sur le modèle de ceux de l'église de Morges. A Genève, le sculpteur Louis Gaud taille la vierge, la chaire et le maître-autel dans la pierre blanche de Seyssel selon l'exemple de

celui des églises catholiques de Genève et de Bottens.

Le 16 juillet 1860, la statue de Marie sourit aux Attalenois.

Le même jour, Joseph Savoy, le facteur d'orgue, signe le contrat pour la construction du nouvel orgue. Le 4 août, à Lyon, l'artiste Pagnondesgelettes reçoit la commande des trois vitraux du chœur: une Assomption en forme de rosace, un Saint Pierre et un Moïse. Le 14 août, Antoine Savoy de Crevel et ses chevaux transportent de Monthey une colonne en granit pour supporter la tribune; la deuxième est charroyée par Pierre Bochud de Bossonnens. Les paroissiens aplanissent le sol de la nef et du chœur avec les grosses pierres du vieux clocher et de la façade méridionale de la vieille église.

Dimanche 11 novembre 1860, journée glorieuse. Le curé chante la messe dans l'église neuve pour la première fois.

Jusqu'à la consécration de 1863, voici quelques réalisations. Eléonore Bugnon, l'horloger de Bulle, restaure la vieille

horloge qui indique les heures depuis le 9 juillet 1861. L'artiste lyonnais pose deux nouveaux vitraux: ceux de Saint Louis et de Saint Joseph. Grâce à la compétence du jeune architecte Théodore Perroud, Pierre Doret de Vevey réalise deux autels latéraux qui sont deux monuments remarquables selon l'historien d'art Lauper. Les marbres colorent une gamme mélodieuse: le porphyre d'Arvel et le marbre noir de St-Triphon jouent avec le blanc et le vert de mer de Carrare et encadrent les deux tableaux de Melchior Paul Deschwanden de Stans (le Rosaire et Nicolas de Flûe). Pour expliquer cette longue attente du jour de la consécration, il faut faire intervenir les travaux aux alentours de l'église. Le site choisi exige la construction de murs de soutènement et d'une série d'escaliers avec ses piles et ses chapiteaux, la pose d'une balustrade et l'aménagement d'une esplanade. On voit défiler les mains et les visages de Louis Savoy, de Jean Uldry,

de Constant Margenseaux, d'Antoine Monnard à Laurent, de François Vionnet. Claude Cottet de Bossonnens aménage le cimetière. Un jour le curé note: «Le cimetière avance à pas lents, il semble que le retard de sa construction doit contribuer à retarder l'arrivée de la mort pour les paroissiens.»

C) Une consécration longtemps retardée

Dans son journal, sous la date de juin 1860, le curé signale laconiquement que le syndic de Bossonnens stoppe la participation financière de sa commune. L'abbé Robadey ajoute:

«Voilà la commission de bâtisse bien plantée avec ses conventions, avec les fournisseurs et les entrepreneurs.»

Mais le curé d'Attalens n'explique pas la colère de Bossonnens. Bossonnens se fâche parce que le curé supprime le 28 juin 1860 la messe matinère dans la chapelle de ce village. Cette commune porte plainte à l'évêché de Fribourg. Le curé d'Attalens rédige un long mémoire historique pour se justifier. Le 7 décembre 1862, après deux ans de recherche dans les archives et de dis-

cussions avec les parties en conflit, l'évêque prend une décision qui approuve l'attitude du curé, mais qui donne à Bossonnens l'espoir d'avoir un jour son propre chapelain. Voici la conclusion de ce document: «Les ressortissants de Bossonnens conservent le droit de revendiquer les revenus de leur chapelle, sans que le curé puisse s'y opposer, si dans la suite ils parviennent à obtenir un chapelain résidant à Bossonnens, afin d'avoir une messe matinale les dimanches et les fêtes de précepte.»

La paix revenue, la majestueuse cérémonie de la consécration peut se dérouler.

Le mardi 6 octobre 1863, Mgr l'Evêque arrive à Corcelles à trois heures de l'après-midi. Il bénit le nouveau cimetière. Treize prêtres reçoivent la confession des fidèles jusqu'à huit heures du soir. Le mercredi 7 octobre, à cinq heures du matin, dans la vieille église, Mgr Marilley distribue la com-

2 | Ce bastion fribourgeois où règnent les curés

munion à 700 personnes. A six heures, la cérémonie du sacre commence et se termine par la procession du Saint Sacrement de l'ancienne à la nouvelle église et la célébration d'un office pontifical en présence de plus de 30 prêtres. Au banquet de midi, les gens applaudissent les discours du curé, du syndic Jacques Savoy du Bugnon et du curé de Romont. Sa Grandeur confirme 151 enfants et quitte Attalens à cinq heures de l'après-midi.

Cette journée laisse deux traces dans l'histoire. Joseph Bochud, le syndic de Bossonnens, calcule le nombre de bouteilles de vin bu (surtout de l'Yvorne à 1.40 franc la pièce) et écrit: «La paroisse d'Attalens a été applaudie et louée pour les grands sacrifices qu'elle s'est imposée pour bâtir la plus belle église qui soit sur la campagne du canton à cette heure.» Le curé du Crêt publie un long poème en latin à la gloire des Attalensois.

Les travaux se parachèvent. Le ferblantier Vuadens de Vevey pose la grille

du fond de l'église. Les trois communes achètent une chasuble violette chez Cardinaux à Fribourg. Le Conseil de paroisse choisit Georges Galley parmi neuf candidats pour porter la plaque en laiton avec cette inscription «Police de l'église d'Attalens.» En octobre 1865, l'orgue de Joseph Savoy et de ses fils enchante les musiciens. Le 3 octobre 1865, ce chef-d'œuvre avec ses 35 jeux, trois claviers manuels et un pédalier enthousiasme les experts. Les spécialistes disent qu'il est un des meilleurs et des plus beaux de Suisse et qu'il peut rivaliser sans rougir avec celui de la cathédrale de Fribourg. Et ils ajoutent: «Le grand jeu est aussi puissant que grandiose et majestueux. Le jeu de récit expressif, la voix humaine et l'écho sont d'un effet aussi suave, harmonieux et pur que saisissant.»

A la fin juillet 1866, le curé dresse le bilan financier de l'entreprise: 113511.11 francs. La commune d'Attalens a versé 49458.69 francs, celles de Bossonnens et Granges chacune 24729.35 francs.

Pour l'historien d'art Aloys Lauper, l'église d'Attalens marque un tournant

dans l'architecture religieuse fribourgeoise qui se convertit à l'historicisme. Elle est, avec celle de St-Martin, la première réalisation néo-gothique dans le canton. Ce brillant historien d'art se montre séduit par la hauteur de la flèche, «un point d'exclamation dans le paysage!» Cette stupéfiante verticalité a été voulue par le curé Robadey contre l'avis de l'architecte.

La nouvelle église d'Attalens marque la frontière religieuse et affirme un catholicisme conquérant libéré de la tutelle d'un Etat violent et injuste et dynamisé par le succès de la diaspora catholique. En supprimant les autels de Saint Nicolas, de Saint Grégoire et de Sainte Catherine, en vendant à l'Etat les célèbres tableaux du grand peintre Hans Fries, le curé veut oublier les vexations et les spoliations commises en Veveyse au temps de la conquête et lors du régime radical. Attalens ouvre la page d'un renouveau catholique fribourgeois qui se place sous le patronage de Nicolas de Flüe et du Pape.

Cette église neuve et audacieuse préfigure les réalisations de la République chrétienne à Fribourg.

Avec cette église, le curé donne à Attalens son deuxième visage et un nouveau centre.



Carte topographique en couleurs d'Attalens en 1870 conservée aux archives de l'Etat. La toute nouvelle église attire Attalens vers l'est et crée le nouveau centre du village. Oeuvre du géomètre D. Dubey.



Autour de 1870 et les folios du cadastre parlent

Une superbe carte manuscrite aux AEF présente en couleur la géographie d'Attalens en 1870. Elle montre en rouge les maisons, en bleu les rivières, en blanc les routes.

La douce Biorde creuse son vallon et coule vers le Nord. En provenance de Châtel, le Tatrel se faufile en direction de Bossonnens, tout à coup bifurque vers le Nord et se jette dans la Broye. C'est en Franex que cette rivière tourne définitivement le dos au Sud. Mais elle a le temps de recevoir les eaux du Sossolley et du Reynet.

Les anciennes voies de communication subsistent. Mais une nouvelle croix routière sillonne le territoire et provoque des appels de vie: Vevey-Attalens-Corcelles-Bossonnens-Châtel-St-Denis ou Bossonnens-Palézieux.

Cette carte montre surtout une mosaïque plus ou moins concentrée des fermes qui colonisent tout le terri-

toire. Le dépouillement du recensement de 1870 permet de compter 154 maisons et de dénombrer 970 habitants. Il offre aussi une statistique pour chacun des quatre villages:

1. Attalens 60 maisons et 350 habitants
2. Corcelles 27 maisons et 177 habitants
3. Vuarat 33 maisons et 216 habitants
4. Tatroz 34 maisons et 227 habitants

Mais ce tableau contient des erreurs manifestes; par exemple les recenseurs incluent la Baumaz dans les pages de Corcelles! Surtout, ces données ne permettent pas de comprendre la dispersion de l'habitat, grande caractéristique de ce coin de pays. Par exemple, le centre du village de Corcelles compte 6 maisons, celui de Tatroz

Les samaritaines, société fondée par le curé d'Attalens et le docteur Nicod de Châtel-St-Denis posent devant l'objectif du photographe lors de la fameuse fête des mobilisés de 1946. Elles recevront un diplôme et un cadeau.

2 | Ce bastion fribourgeois où règnent les curés

10, celui d'Attalens 10, celui de Vuarat 3. Les autres s'étalent autour de leur centre. Ainsi le 80% des habitants vit dans des fermes isolées ou regroupées en hameaux, comme Rombuet, la Jaqua, Vers les Galley, le Petit Crêt.

L'étude du cadastre débouche sur une constatation sociale éclairante, que démontre le livre de Jean-Pierre Andereggi. Par exemple, le hameau de la Jaqua qui a huit maisons, ne compte pas de gros propriétaires, seulement deux petits paysans et six familles pauvres. Ainsi, la misère règne à Attalens... où le 70% des ménages possèdent moins de 3 poses de terre et où le 10% des propriétaires ont plus de 10 poses selon les données du cadastre. La jouissance des biens communaux empêche bien des familles de mourir de faim.

Selon les données géographiques et statistiques de 1870, le château est habité par Jean Aegerter, un étranger à la commune. Attalens possède deux

auberges: l'Hôtel de Ville et l'Ange à la Condémine. Ce village a un bâtiment scolaire avec une classe pour les garçons et une pour les filles, et aussi une fromagerie. Deux gendarmes habitent à l'étage de la ferme située en face de la Condémine. Le stand se trouve à l'est de la nouvelle route cantonale, en face du bâtiment de la gendarmerie. Corcelles possède aussi une auberge, la Croix d'Or, et une fromagerie. Mais ses enfants vont à l'école à Attalens. Vuarat compte une fromagerie et une école qui reçoit aussi les enfants de Tatroz. Ce dernier village gère en coopérative un four, une fromagerie et une parcelle de terre au Creux Blanc.

En ce temps-là, chacun des 186 bourgeois, chefs de familles ou cheffes de familles, a misé son commun pour une durée de 20 ans et monte aux enchères son bois de chauffage. En recevant ces avantages, il sait qu'il doit donner en corvée à la commune une journée de travail et 60 pieds cubes de gravier. Pour l'entretien du réseau des routes communales. Il sait aussi qu'il n'a pas le droit d'exploiter les carrières sans auto-

risation. En plus des professions agricoles, on dénombre des tresseuses de paille et beaucoup d'Italiens ou de Tessinois, tailleurs de pierre. Attalens connaît une profession originale. Joseph Savoy et ses fils Antoine, Jean et Basile, exercent un métier d'art, celui de facteur d'orgues. Ces artisans ont participé à la construction de plusieurs orgues: Lessoc, Montreux, Domdidier, etc. Ils ont atteint une certaine célébrité et une certaine aisance. Basile a acheté une maison cossue à Corcelles, Antoine a agrandi Crevel et Jean a construit un nouvel atelier en Grandchamp. Un témoin se souvient de ses escapades enfantines: «Enfants, nous aimions à descendre à Crévy, où nous retrouvions des compagnons d'école. Nous nous fauillions à travers le long couloir du rez-de-chaussée, montions au premier étage, faisions halte à la porte du grand atelier, au nord-est de la maison. Nous recevions souvent, avec quelle joie débordante, quelque vieux tuyau sans doute hors d'usage que nous nous

empressions de faire sonner et vibrer de toute la force de nos jeunes poitrines sur tout le chemin du retour. J'imagine que ce concert improvisé et étourdissant devait mettre à rude épreuve la patience des gens de l'Auge et les voyageurs du hameau des Galley.»

Les eaux du Tatrel et de la Broye servent à mouvoir la roue de deux moulins. Au moulinet, l'entreprise est exploitée par la famille de Louis Monnard; à Franex, c'est celle de Pierre Bochud. Les documents montrent la scierie et la machine à battre de Jean Genoud et celle des enfants de Charles Savoy qui souhaitent justement l'agrandir. La Feuille officielle du 8 septembre 1873 annonce que Casimir Savoy, fils de Charles, souhaite améliorer son installation grâce à une seconde roue hydraulique: «Ce nouvel établissement serait comme l'ancien mû par l'eau du ruisseau du Tatri aménagé au moyen d'un réservoir et d'écluses.»

L'autorité cantonale dresse des louanges à Attalens pour la tenue de ses forêts. Fier du Montessingez, l'Etat de Fribourg y reçoit des visiteurs de France et d'Allemagne. Les spécialistes admirent les chênes hauts de 30 mètres mais ne savent pas que les enfants de ce temps-là s'amusent à les grimper lorsque la glace enserme les troncs!

Le 1er décembre 1870, le curé Robadey habite toujours la vieille cure du XVII^e siècle. Il entre dans la nouvelle le 4 octobre 1871 pour recevoir l'évêque à la confirmation. A plusieurs reprises en chaire, il a prononcé des paroles fortes pour obtenir le concours de ses paroissiens. Il dit un jour: «Ceux qui n'ont encore rien fait, je les regarde comme mes ennemis.» Il gronde les femmes qui se passent la tabatière pendant les offices. Il demande aux riches de louer les pauvres enfants pour les habituer au travail mais en les suppliant de «ne pas les regarder comme des bêtes mais comme vos propres enfants.» Ces années-là se termine la démolition de l'ancienne église; les paroissiens sans succès tentent de sauver le chœur. Des

tableaux de Saint Nicolas et de Sainte Catherine signés Hans Fries, de véritables chefs-d'œuvre de la renaissance européenne, enrichissent le musée d'Art et d'Histoire de Fribourg. Notre-Dame du Chêne est encore un simple oratoire que le cadastre appelle «chapelle de la Faye». Le curé prend l'initiative de lancer une petite industrie à domicile, la confection de chaussons, parce qu'il ne supporte pas de voir des enfants, des femmes et des hommes aller mendier à Vevey.

Pendant ce temps, Tatroz bouge et veut l'égalité en matière scolaire. Le village ne supporte plus d'envoyer ses enfants à Vuarat pour recevoir l'enseignement seulement l'après-midi. Il ne veut plus cette demi-école et supplie le 28 mars 1873 le Conseiller d'Etat de lui en accorder une nouvelle «afin qu'il ne soit pas dit que parce que nous sommes nés et avons vécu ici et non là, nos enfants seront privés des bienfaits de l'instruction ou du moins n'auront pas autant de facilité de s'ins-

2 | Ce bastion fribourgeois où règnent les curés

truire que ceux d'Attalens et des communes voisines.» Impressionnée par la liste des 46 signataires, Attalens construit donc une nouvelle école à Tatroz qui sera inaugurée en 1874 avec une cloche qui demande en latin aux anges gardiens de protéger les enfants: «sub alas fovete infantiam et fugateque pestilentiam!» Et deux ans plus tard, les frères Pesse de Tatroz recevront la permission d'ouvrir une pinte, le futur Rendez-vous des Amis.

En mars 1871, le château accueille des soldats de l'armée Bourbaki. Un dessinateur de génie dessine au fusain des scènes militaires sur les murs de la grande salle.

Ignace Genoud caractérise à cette époque la mentalité de son district: «Le sentiment religieux garantit la pratique des devoirs moraux plus que la loi civile.» Ou encore cet autre jugement: «L'immense majorité de la population est fortement attachée aux principes religieux et conservateurs.

Ces deux principes s'appuyant réciproquement amènent une grande homogénéité dans les convictions.»

Heureux, Attalens vit au rythme des saisons et sous le regard de Dieu. Sa chorale et sa fanfare égayent souvent les réunions du parti catholique conservateur au château de Châtel-St-Denis.



La famille Ostertag ou l'intégration forcée des sans-papiers

Le 16 août 1858, le Préfet de la Veveyse envoie la lettre suivante au Conseil communal d'Attalens: «La Direction de l'Intérieur me charge de vous inviter à recevoir Marie-Agathe Ostertag et ses trois fils au nombre de vos communiers. Pour satisfaire à la loi, la commune d'Attalens doit encore recevoir 6 heimatlosen. Je suis chargé de faire stipuler notarialement la réception des individus ci-haut désignés de concert avec un représentant de votre commune. Cela fait, il vous sera acquitté à titre de denier de réception 100 francs ancien taux pour la mère et 40 francs ancien taux pour chacun de ses enfants.»

Attalens rechigne mais obéit et reconnaît ses quatre nouveaux communiers devant le notaire Dewarrat le 25 octobre 1858. Cet acte notarié met au monde des personnes avec des noms et des prénoms: Marie-Agathe Ostertag, née le 26 février 1828 à Grafenhausen

dans le Grand Duché de Bade, Louis, son fils né en 1850, Christian-Gabriel, né en 1851, Félix né en 1854.

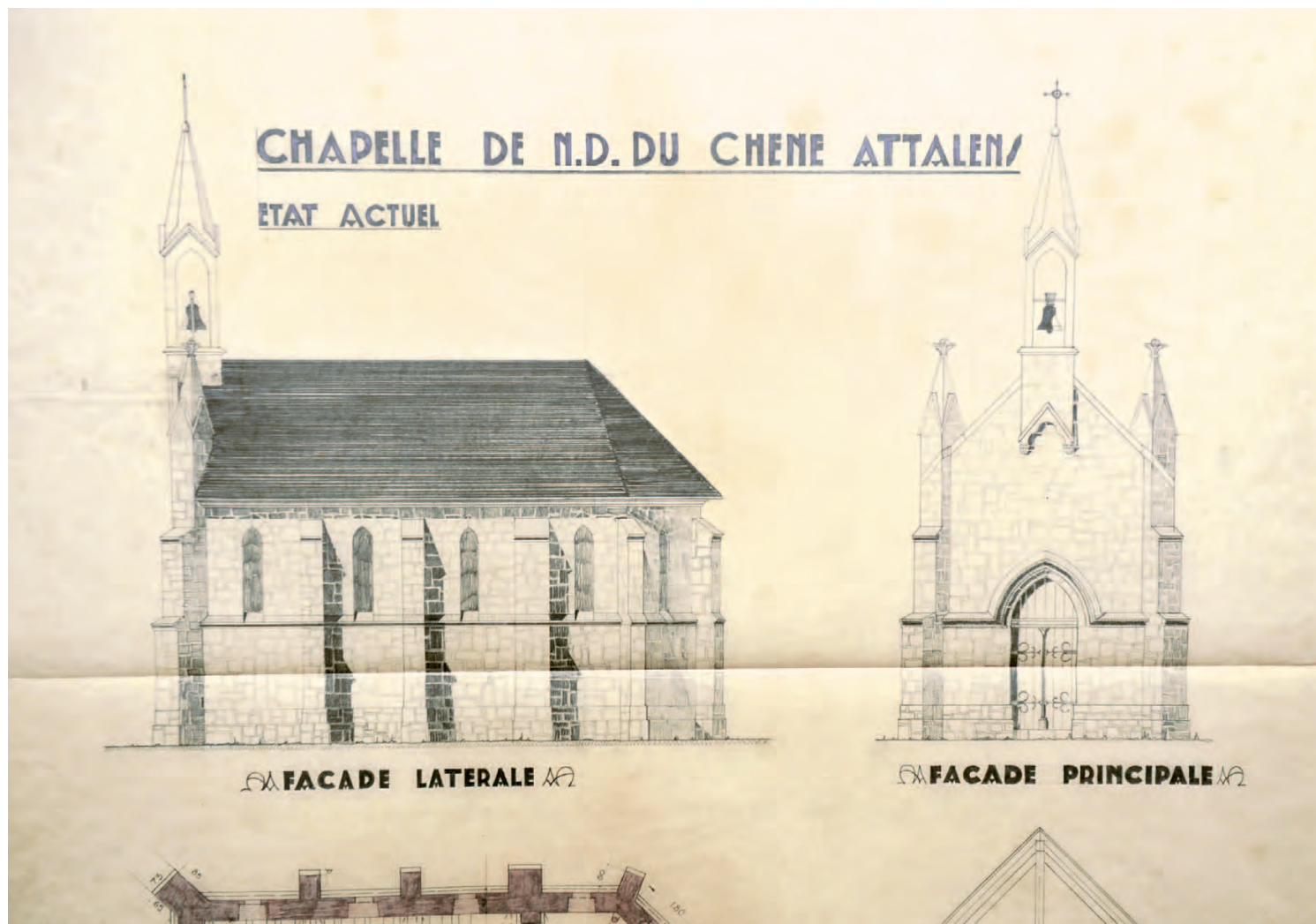
Le mot communier est synonyme de bourgeois. Etre bourgeois revêt une importance capitale. Ce titre vaut une assurance contre la faim et la misère. La commune doit toujours secourir ses ressortissants en cas de nécessité.

Cet acte notarié s'inscrit dans la politique cantonale, puis fédérale pour intégrer les heimatlosen. Avant de décider une répartition forcée par commune de cette catégorie d'habitants, Fribourg avait essayé d'autres méthodes. Par exemple, la fondation de Nova Friburgo avait pour objectif l'émigration forcée des heimatlosen du canton. Fribourg a imaginé encore d'autres solutions: la

Les dames d'Attalens lors de l'enterrement du curé Gustave Sonney le 20 juillet 1935. Le cortège funèbre effectue le trajet de la Fête-Dieu.

2 | Du pays de Vaud dans le canton de Fribourg

*Plan de l'architecte
Augustin Genoud pour
la transformation de
Notre-Dame du Chêne
en 1934 aux Archives
de l'Etat de Fribourg.*



création d'une colonie spéciale en Algérie ou à l'intérieur des frontières du canton. Avec la Constitution fédérale de 1848, la question de l'heimatlosat relève de la compétence de la nouvelle Confédération. Berne accueille cette population dans un hospice spécial, dresse leur portrait photographique, procède à de longs interrogatoires et fixe des quotas par canton.

A Attalens, le dossier Ostertag plonge dans le silence. Marie-Agathe et ses trois fils vivent leur vie loin de leur commune d'origine, quelque part en France, vraisemblablement en Savoie. Cette famille ne connaît probablement pas la décision de Berne et n'émarge pas aux comptes communaux pendant une trentaine d'années.

Soudain le nom Ostertag refait surface à Attalens.

Le 2 novembre 1881, un jeune homme se présente à Berne au Département fédéral de Justice et Police et réclame un droit de cité suisse. Il s'appelle

Charles et il est né le 6 avril 1856. Il déclare être le fils de Felix Schneider et de Marie-Agathe Ostertag. Il sait que ses parents n'ont jamais été mariés et qu'ils vivaient en concubinage. Il a toujours parlé l'allemand avec sa famille. Il a appris que son père avait été incorporé dans une commune du canton de St-Gall et que sa mère avait reçu la bourgeoisie d'une commune du canton de Fribourg. Il termine sa déposition en disant qu'il vit actuellement en Savoie avec son frère Louis et qu'il gagne sa vie en faisant des paniers.

A Berne, un brave fonctionnaire fouille les archives et vérifie les affirmations du jeune homme. Il relit les papiers de l'enquête et tire une conclusion favorable à la cause de l'inconnu: «Les dires de Charles Ostertag correspondent en tous points aux résultats de l'enquête concernant la famille Ostertag.»

Cette nouvelle fait bondir le Conseil Communal d'Attalens qui refuse de reconnaître «Charles Ostertag en qualité de bourgeois de la dite commune vu que celui-ci n'avait pas été adjudé à



*Portrait de l'abbé
Pierre-Alexandre
Robadey, curé
d'Attalens de 1867-
1909 paru dans les
«Echos de la Veveyse»
du 8 décembre 1909.*

2 | Ce bastion fribourgeois où règnent les curés

cette dernière.» A Berne, le brave fonctionnaire continue son enquête et scrute toujours les vieilles archives. Charles revient dans la capitale fédérale le 5 janvier 1883, insiste et réclame son droit de cité suisse.

Le 13 juillet 1883, le Conseil fédéral décide:

- 1) Que les résultats de l'enquête démontrent à l'évidence que Charles Ostertag, dit Charles Schneider est fils de Félix Schneider et de Marie-Agathe Ostertag, ressortissants suisses;
- 2) que Charles Ostertag relève donc, en conformité de l'article 12 chiffre 2 de la loi fédérale du 3 décembre 1850 sur l'heimatlosat suisse, du droit de cité de la mère que celle-ci possède dans le canton de Fribourg.

Attalens entre en ébullition et ne veut pas accepter cet arrêté fédéral. Le syndic, Célestin Savoy, bataille à la Préfecture et à Fribourg. Sans succès, la loi fédérale est contre la commune.

Et le 23 août 1883, le Préfet signe l'épilogue de cet oublié de l'histoire: «Comme vous avez laissé passer le terme utile pour recourir contre l'arrêté fédéral du 13 juillet dernier relatif au droit de cité de Charles Ostertag dit Schneider, fils naturel de Marie-Agathe Ostertag, votre ressortissante née le 6 avril 1856, la Direction de l'Intérieur me charge de vous demander la délivrance immédiate d'un acte d'origine en faveur de votre combourgeois précité.»

Et depuis ce temps-là, la famille Ostertag, comme d'autres bourgeois d'Attalens, pèsera dans les comptes de la commune.



Photographie de l'église vers 1890 conservée au Médiacentre de la Bibliothèque cantonale et universitaire de Fribourg. Le clocher détruit par l'ouragan Lothard en 1999 a été reconstruit à l'identique. En ce temps-là, pas de croix de mission, pas de Sacré-Cœur, pas de route goudronnée et pas les fleurs d'Hilaire Monnard sur les murs du cimetière.



Les œuvres du curé Robadey

Le 30 novembre 1867, l'abbé Louis-Augustin Robadey quitte Attalens pour Villars-sur-Glâne. Avec cette décision, il veut démontrer, comme il l'écrit lui-même «que ce n'est pas le gros bénéfice curial qui motive la desservance de cure».

Pierre-Alexandre Robadey, son vicaire et neveu, lui succède. Agé de 26 ans, ce prêtre sera curé d'Attalens jusqu'à sa mort survenue en décembre 1909. Il exerce son activité pastorale pendant 40 ans.

Le catalogue de ses réalisations témoigne d'un prêtre dynamique et doué d'une grande vitalité. Il aime à dire: «Les marteaux s'usent plus vite que l'enclume.»

D'abord il résout la question préliminaire à la construction de la nouvelle cure. Il coupe le cordon ombilical avec le clergé de Romont, risque que son oncle refusait de prendre. Le droit de colla-

ture, c'est-à-dire de nomination du curé, passe à l'évêque. La paroisse s'engage à fournir les prestations romontoises en matière de bâtiment et reçoit un loyer annuel de 450 francs. Cette substitution d'une institution laïque à une institution ecclésiastique peut s'avérer dangereuse et source de conflits.

L'opération de la nouvelle cure peut commencer. Le bénéfice curial achète le terrain à Jean Chevalley. Un architecte singinois élabore les plans et le maître d'œuvre s'appelle Constant Margenseaux, un Français établi à Attalens et exploitant de carrière. Les paroissiens sont à nouveau mobilisés pour exécuter les corvées. En chaire, le curé combat parfois leur indolence en disant:

L'évêque Mgr Besson, le Prévôt Mgr Savoy, le curé Dumont lors de la confirmation du 11 mai 1942. L'abbé Dumont définit en termes très forts sa paroisse: une association de trois communes, une véritable entité, un vrai chef-d'œuvre géopolitique.

2 | Ce bastion fribourgeois où règnent les curés

«Ceux qui ne veulent rien faire, je les regarde comme des ennemis.» On démolit l'ancienne église pour niveler le site. La première pierre est posée en 1871. Le nouvel édifice est qualifié de «palais» par les voyageurs. Les trois communes financent cette maison «fastueuse» pour parler leur langage en payant 38029 francs.

En 1876, le curé fonde la Caisse d'Epargne de la paroisse. Cette petite banque locale a pour but de développer l'esprit d'économie et d'emprunter à des conditions avantageuses. A nouveau, ce sont les trois communes qui permettent cette réalisation, puisqu'elles mettent leurs propriétés en garantie.

Si son prédécesseur a élevé une nouvelle église, il veut édifier une nouvelle maison à Marie, une grande chapelle à Notre-Dame du Chêne. Les jeunes de chaque village cotisent. Des dons viennent de l'étranger, notamment d'une dame Villac du Brésil (la

petite Broisaz), les amendes des fraudeurs de lait sont versées pour cette cause. Il choisit un architecte oublié, le fameux curé Villard de Farvagny, grand constructeur d'églises. Des artisans entrent en scène: les carriers Vionnet et Carminati, le menuisier Maurice Savoy, le charpentier Pierre Emonet. C'est lui qui fête la charpente posée le 8 juillet 1881. La cloche est fondue chez le sautier Arnaud à Estavayer-le-lac. Les parrain et marraine sont le curé de Font et Mme Savoy, une fille Perroud qui a épousé l'organiste Basile Savoy. Cette chapelle est bénie le 6 janvier 1883 avec une émouvante procession aux flambeaux.

Un autre projet mobilise la paroisse depuis 1879. Le 19 avril de cette année-là, le président de paroisse Jacques Monnard et le secrétaire Jeannet Savoy apprennent à Fribourg que la paroisse est l'héritière de l'ancien curé Robadey. Son capital réveille la donation en sommeil de Joseph Bochud, ancien syndic de Bossonnens, et permet au curé Robadey de réaliser son rêve: la création d'un hospice paroissial. Il veut

guérir sa paroisse des trois plaies sociales dont elle souffre. D'abord, il veut donner une famille aux petits orphelins. En ce temps-là, ces petits sont mis aux enchères et exploités souvent par les familles d'accueil. Robadey dénonce «ce marché des esclaves». Deuxièmement, ce prêtre veut abolir le cortège des mendiants qui vont demander leur pitance de ferme en ferme et aussi - oh crime! - dans celles du canton de Vaud. Troisièmement, offrir des salles de classe séparées aux filles d'Attalens, car les mœurs scolaires de l'époque exigent la séparation des sexes.

Cette œuvre a besoin d'une exploitation agricole; la paroisse achète à la commune le domaine du Grand Clos. Où installer cette future institution? A la cure, dans un bâtiment neuf ou au château? Le 7 mars 1882, la paroisse achète l'antique résidence des Seigneurs et des Baillis à la veuve Rosine Berguer-Sandoz du canton de Neuchâtel. Et les transformations com-

1. Monographie

de l'Ecole régionale d'Attalens.

L'Ecole régionale d'Attalens fut créée en 1888 par M^r Georges Pythou, aujourd'hui Conseiller d'Etat et Directeur de l'Instruction publique du Canton de Fribourg.

Son premier maître fut Monsieur Louis Dengelzer, actuellement Directeur de l'Orphelinat Marini, à Montebello, dans le District de la Broye.

Depuis cette création en 1888, six maîtres ont successivement dirigé cette Ecole.

Elle est alimentée par les enfants de trois communes: Attalens, Bossonnens, Granges.

Elle a été fréquentée par 241 élèves, ordinairement admis dans leur 13^e ou 14^e année; ces enfants, à leur admission, doivent connaître d'une manière suffisante, les matières du Degré supérieur de l'Ecole primaire.

L'enseignement donné a été de réaliser à la lettre le but de ce genre d'école:

« Le maître a toujours présent à la pensée le but assigné aux Ecoles régionales. »
« Elles sont établies en vue de préparer des cultivateurs capables de pratiquer l'agriculture d'une manière rationnelle et progressive, ainsi que des artisans instruits qui élèveront le niveau des métiers dans nos villages. »

Il n'est pas à dire que tous les élèves de cette Ecole ont été agriculteurs ou artisans. Un certain nombre ont embrassé des carrières libérales. A l'heure qu'il est, l'Ecole a fourni trois Docteurs: M^r J. Lavey, Conseiller d'Etat, Docteur en Droit civil;

M^r P. Collard, grand Vicaire du Diocèse de Lausanne, Docteur en Droit canon;

M^r A. Lavey, Vicaire à Fluchâtel, Docteur en Droit canon.

Elle a aussi fourni un licencié en Droit,

Texte de présentation de l'Ecole Régionale d'Attalens rédigée par Jules Bovet, Directeur, Frère des Ecoles Chrétiennes, un grand pédagogue, pour l'Exposition Nationale de 1914. Il termine en présentant les gloires de l'Ecole Régionale. (Bibliothèque cantonale et universitaire, Département des manuscrits).

2 | Ce bastion fribourgeois où règnent les curés

mentent. Basile Chevalley répare la toiture, Maurice Savoy fabrique des tabourets et des bancs d'école, Maurice Clausel monte des lits en fer, le carrier Vionnet pave la cour. Deux femmes Joséphine et Catherine nettoient pendant 28 jours. Et le 1er janvier 1883, l'hospice d'Attalens ouvre ses portes. Avec 33 pensionnaires (18 d'Attalens, 10 de Bossonnens, 5 de Granges), avec 4 religieuses et un chef d'exploitation. Le coût de la pension s'élève à 24 centimes par jour. Le domaine produit annuellement 4380 litres de lait à 12 centimes. Le domestique, tel est le titre officiel du chef d'exploitation, Georges Cottet ne gagne pas le prix de vente d'une vache par année. Ce dernier reçoit 325 francs et une vache se vend 375 francs à Pesse le pintier de Tatroz. Cette institution est sous la direction du curé et les trois communes assurent le déficit.

Cette phase de pastorale positive et dynamique s'achève en 1891. Le 2 janvier de cette année-là, la grange de la

cure flambe. Cet incendie allume la discorde entre le curé et son Conseil de Paroisse qui se bat contre son curé, contre l'évêché, contre le Conseil d'Etat et qui gagne la première manche. Mais au lieu de reconstruire à ses frais, le bénéfice curial préfère acheter deux domaines, celui de Granchamp et celui de Crevel. Il justifie son audace en disant que ces deux fermes risquaient de passer à des protestants. Puis, suite à deux donations, celle de Pierre Cottet et du chanoine Michel Cottet, Bossonnens veut un chapelain. Robadey déploie toute sa grande énergie et toute sa science juridique et historique pour lutter contre ce projet. Il y voit la fin d'un système millénaire: «Ce serait une petite paroisse dans la paroisse avec son cortège inséparable de divisions et de désagréments de tout genre.» Il y dénonce aussi la manœuvre d'un confrère, un bourgeois de Bossonnens, le doyen Musy, curé de Villarsivrioux: «Ce dernier a dit que j'étais trop maître et qu'il serait bon qu'il y ait un chapelain dans la paroisse pour me faire opposition.»

En 1899, l'évêché tranche et nomme l'abbé Duccoterd comme premier chapelain de Bossonnens. Cette nomination revivifie la longue mémoire de ce village et consacre le tabernacle de son identité.

Le curé Robadey se replie sur lui-même et se montre dépendant de sa servante, la Valaisanne Stephanie Paschoud. Il se croit victime de la jalousie et trop d'aigreur sort de sa bouche. Le vicaire général de Fribourg le met en garde: «Prenez garde que l'homme ne prévale sur le chrétien et sur le prêtre.»

Il meurt le 2 décembre 1909.



Un Savoy victime de la politique du pape

Le 13 février 1883, la Liberté publie en gras cette nouvelle: «Le Pape vient de nommer M. l'abbé Savoy, évêque de Lausanne.» Cette information est fausse. Un mois plus tard, le ton change, mais reste flatteur. Le même quotidien annonce la nomination de Mgr Mermillod, comme évêque successeur de Mgr Cosandey et celle de l'abbé Savoy comme évêque auxiliaire du diocèse. Qui est cet abbé Savoy? Il s'appelle Joseph-Alexandre Savoy. Il vient d'avoir 40 ans. Il a bâti l'église de la Tour-de-Trême et dirige à Fribourg le séminaire diocésain. Cette nouvelle plonge dans la joie la paroisse d'Attalens, où il a célébré sa première messe en 1868, surtout la parenté des Savoy du Bugnon où il naquit en 1843.

L'abbé Savoy ne sera jamais ni évêque, ni évêque auxiliaire.

La Liberté se trompe sur toute la ligne. Le journal de Fribourg prend les

projets du gouvernement pour des réalités. Comme toujours en ce temps-là. Dès la maladie de Mgr Cosandey, le gouvernement de Fribourg écrit au Vatican et présente la candidature de l'abbé Savoy. Il développe ses arguments. D'abord, il rappelle que depuis le XVII^e siècle, le trône épiscopal a toujours été donné à un Fribourgeois et non pas à un étranger. Ensuite, seul l'abbé Savoy peut maintenir l'originalité du régime politique fribourgeois qui consiste «à maintenir entre les deux autorités cette intime union, cette conformité de vues, cette volonté d'action dans toutes les circonstances de la vie religieuse et politique qui ont fait du canton de Fribourg un Etat essentiellement catholique et conservateur

Fête des vignerons de 1927 où le célèbre Robert Colliard chante un superbe Ranz-des-vaches. Deux Attlensois y participent. Léon Monnard avec le groupe des armaillis et François Dumoulin de Tatroz avec la compagnie des Cent-Suisses

dévoué à la Sainte Eglise et à son chef suprême.» Le Président du Conseil d'Etat fribourgeois élimine un des papables, l'abbé Déruaz, curé de Lausanne, à cause de son libéralisme. Il n' imagine pas une seconde que Rome puisse changer sa politique à propos du futur diocèse de Genève. Sûr de lui, Théraulaz se permet de critiquer la lenteur du processus de décision suivi par le Pape!

Mais Fribourg ne commande pas encore le Vatican! Et le Pape Léon XIII n'est pas Pie IX.

En ce temps-là, la question catholique est une question brûlante en Suisse. Mgr Mermillod, vicaire apostolique de Genève, vit en exil ainsi que Mgr Lachat, évêque de Bâle. Et les Tessinois sont toujours sans pasteur.

Le Pape Léon XIII veut réconcilier les catholiques avec le monde moderne, celui de la démocratie et de la révolution industrielle. A Berne, les meilleurs radicaux du Conseil fédéral parlent de

réconciliation et veulent la paix religieuse. Léon XIII sait que l'exil de Mgr Mermillod est la conséquence logique du choix de Pie IX de se moquer de la toute fraîche deuxième Constitution fédérale du jeune Etat suisse. Alors le Pape décide de casser la décision de son auguste prédécesseur et de nommer Mgr Mermillod évêque à Fribourg. Fribourg n'a jamais pu imaginer que le Pape négocierait avec des radicaux et briserait une tradition séculaire.

L'abbé Savoy réagit positivement. Le 20 mars, il écrit au gouvernement: «Je vous remercie aussi de la confiance trop grande que vous et vos honorables collègues m'avez montrée, je ne sais pas vraiment en quoi je l'avais méritée. Quoi qu'il en soit, je suis content d'avoir accédé à vos désirs malgré mes légittimes répugnances, mais je suis encore plus content que Dieu ait eu pitié de ma grande faiblesse. Maintenant je serai heureux de rentrer pour toujours dans ma vie cachée au Séminaire où il y a tant de bien à faire.»

Pour le récompenser, le Pape lui donne le titre de Monseigneur, plus

précisément de Protonotaire apostolique. Le nouveau Mgr Savoy choisit pour armoiries Notre-Dame du Bon Conseil et rayonne une fois l'an au fameux pèlerinage des Marches dont il est le fondateur.

En 1891, Mgr Mermillod part à Rome. Le pape maintient sa ligne et choisit pour successeur l'abbé Déruaz, curé de Lausanne. Une deuxième fois, Mgr Savoy doit encaisser le coup. Pire, Mgr Déruaz jalouse le charismatique animateur du pèlerinage de Notre-Dame des Marches et le démissionne de sa fonction de supérieur du séminaire diocésain.

Humilié, discrédité, plein de croix pesantes, pour parler comme lui, Mgr Savoy rebondit. Il a une incroyable capacité de résilience. Il promeut le renouveau du plain-chant. Il achète la ferme de Sonnenwyl et la transforme en école agricole. Il se bat contre l'alcoolisme et fonde un journal «La Ligue de la Croix». Il écrit un livre sur «Les Trésors de la Sainte Abstinence». Il fonde

des sociétés de tempérance. Attalens a la sienne avec Paul Savoy comme Président. Cette société est très active. Elle ouvre un café sans alcool, le premier du genre dans le canton. Elle possède une bibliothèque. Elle organise des conférences. Elle obtient même la fermeture de tous les bistrots à 7 heures le soir dans la paroisse. Le curé Robadey les encourage en citant cette phrase d'un homme politique fribourgeois: «Le Fribourgeois serait riche, s'il buvait moins.» Il lance plusieurs thèmes capables de faire progresser le canton de Fribourg: l'enseignement agricole et une bonne hygiène de vie.

Il meurt à Fribourg le 5 mai 1911. Dans son testament, il prie l'abbé André Savoy de le remplacer comme Directeur diocésain de la Ligue de la Croix en reconnaissance des grands bienfaits à son père et à sa famille par l'abstinence totale. Aux Marches, lors du pèlerinage qui suit son décès, les images mortuaires se vendent en quelques

minutes. «Ceci nous prouve combien la mémoire du regretté Mgr Savoy est en vénération parmi le peuple fribourgeois qui n'oubliera jamais l'exemple de ses vertus, ni le bien immense qu'il a fait au canton de Fribourg». Aujourd'hui, le calice de Mgr Savoy est conservé dans une chapelle du Brésil chez les descendants des anciens émigrés à Ubatuba.



La fondation de l'école régionale

« Nous avons pris connaissance, avec le plus grand plaisir, de votre lettre du 28 juillet et nous ne saurions assez vous féliciter de votre projet d'établissement d'une école régionale dans votre paroisse. Nous ne doutons pas que cette institution, sous vos auspices et votre direction, ne rende des services signalés à la contrée qui a le bonheur de voir ses intérêts spirituels confiés à un si digne prêtre. C'est vous dire, Monsieur le curé, que nous sommes heureux de vous offrir notre concours et de secondar vos efforts. »

Cette lettre autographe de Georges Python, le plus grand homme d'Etat du Fribourg moderne, le fondateur de l'Université, est conservée aux archives de la Paroisse et datée du 2 août 1887. Elle montre l'ambition de Robadey pour Attalens et ses habitants, ce curé qui veut doter sa paroisse d'une école supérieure pour les garçons. Le 28 août 1887,

un dimanche, Georges Python vient à Attalens. Il déjeune à la cure et discute avec les autorités. Il les encourage à mettre sur pied une école régionale. Le curé argumente. Selon lui, cette école n'a pas pour but de faire des petits savants, des orgueilleux, des désœuvrés; au contraire, elle veut faire des bons citoyens, des bons chrétiens et surtout de bons agriculteurs. La commune d'Attalens compte sur la subvention de l'Etat et soutient le projet. Elle invite les autres communes de la paroisse à y participer: « Toutefois, mû par un esprit de bon voisinage et de confraternité, le conseil communal d'Attalens ne voudrait pas la tenir fermée à vos ressortissants et vous demande si vous voulez y participer oui ou non. »

*La classe unique de
l'école de Tatroz en 1923
avec l'instituteur Amédée
Pachoud.*

2 | Ce bastion fribourgeois où règnent les curés

Bossonnens et Granges répondent négativement. Selon Robadey, ils sont influencés par la jalousie de Châtel-St-Denis et par l'inspecteur de la Veveyse. A l'intérieur du cercle communal, le village de Tatroz boude. Attalens ne se décourage pas et se lance seul dans l'aventure. L'abbé Robadey trouve comme enseignants des Frères des écoles chrétiennes qui logent à l'école des garçons. Et le 1^{er} janvier 1888, l'Ecole régionale ouvre ses portes avec 19 élèves.

En plus des branches classiques, il y a des cours de chimie, d'anatomie, d'arpentage, d'agriculture. Les enseignants organisent des conférences pour les élèves et leurs parents sur le lait, sur les engrais. Le premier maître note pour la première année: «Les conférences de M. Sapin sur l'apiculture ont été suivies avec beaucoup d'intérêt; et depuis plusieurs personnes ont monté un rucher.» L'année suivante, cette branche est inscrite au programme. Les autori-

tés d'Attalens continuent à se battre. Elles élaborent des statuts et nomment la commission scolaire de l'école régionale: le président M. le curé Robadey, le secrétaire Georges Chevalley, plus cinq membres: Célestin Savoy, syndic, Denis Savoy, conseiller, Pierre Colliard, Félicien Savoy, conseiller, Joseph Dewarrat, conseiller.

Une lettre adressée à Georges Python révèle les noms des premiers élèves: «Votre sympathie pour Attalens nous est connue depuis longtemps, nous n'ignorons point que nous vous devons d'être dotés d'une école régionale que tant d'autres localités nous envient et qui nous est si avantageuse sous bien des rapports.» Hilaire Perroud, François Perroud, Georges Dumoulin, François Emonet, Constant Pachoud, Arthur Vionnet, Alphonse Savoy, Robert Savoy, Jean Sulmoni, François Savoy, Joseph Uldry, Jules Perroud, Lucien Pesse, Hilaire Colliard.

La vie agricole et religieuse rythme cette institution. La cloche de l'église annonce le début des cours. L'horloge du clocher fixe les heures. La prière

débute et termine la classe. Les élèves vont en colonne par deux le dimanche à la messe et aux vêpres. Le calendrier des vacances se soumet aux besoins de la ferme: une semaine pour planter les pommes de terre, trois semaines pour participer aux foins, quatre semaines pour récolter les moissons et les regains et tout le mois d'octobre. Les maîtres apprennent la politesse à leurs pupilles qui doivent saluer tout le monde et ôter leur bonnet devant les autorités. Ils leur apprennent aussi le respect de la propriété d'autrui et de la nature, comme le dit un article du règlement: «Il est sévèrement interdit aux enfants des écoles de tourmenter les animaux, de dénicher les oiseaux et de détruire ceux qui sont protégés par les lois spéciales...»

Puis l'enthousiasme tombe. L'Instruction Publique se plaint de la qualité de cette nouvelle institution scolaire qui n'atteint pas le niveau d'une école régionale mais celui d'une bonne école primaire supérieure. Le remède? Elargir le bassin de recrutement aux candidats

de toute la paroisse. En septembre 1895, l'appel est entendu et des représentants des communes de Granges et de Bossonnens entrent au comité. Le 30 septembre 1895, le rédacteur de La Liberté M. Soussens, inspecteur de ces écoles, se réjouit: «J'ai constaté avec plaisir que les trois communes de la paroisse y sont représentées, ce qui laisse espérer une certaine fréquentation par les écoliers de Granges, Bossonnens, Tatroz et Vuarat.»

L'école repart. En 1900, le curé se révolte contre l'enseignement de l'allemand. Le 16 novembre 1903, l'inspecteur Currat lance un cri d'alarme et accuse les méthodes d'enseignement du directeur, le frère Terrier. Ce dernier parle trop. Les élèves restent pendant des heures des auditeurs passifs. L'absentéisme ronge l'institution. Pour la sauver, l'inspecteur propose le changement du professeur.

Arrive Jules Bovet, un Savoyard, comme nouveau directeur. Ce Frère des écoles chrétiennes redresse la situation et dirige cette école jusqu'en 1925,

année de sa mort. Le Messenger tresse des louanges à cet éducateur de grand mérite «doué d'une mémoire fidèle et d'un esprit d'observation peu commun, il connaissait à fond la généalogie de toutes les familles de la paroisse et ses causeries, toujours fines, toujours spirituelles, surtout charitables, étaient un vrai régal pour quiconque s'intéresse à l'histoire, à la vie de la contrée.»

La Bibliothèque cantonale et universitaire de Fribourg conserve un petit livre calligraphié de sa main sur «L'Agriculture dans les écoles régionales.»



Attalens n'entendra jamais siffler le train

Attalens va poursuivre un grand rêve «ferrugineux», pour parler le langage de l'époque. Il veut sortir de son isolement grâce au train. Un grand rêve et un long rêve qui dure plus de 10 ans et qui prend plusieurs formes.

Vers 1890, la fièvre des chemins de fer s'empare du Sud du canton. Le projet consiste à créer une ligne parallèle à celle d'Oron qui fonctionne depuis bientôt 30 ans: c'est le fameux train Vevey-Châtel-St-Denis-Bulle-Montbovon-Thoune. Ce chemin de fer favorisera l'exportation du bois, du lait, des pierres naturelles. Et puis les Attalensois iront aux marchés de Vevey en utilisant ce moyen de locomotion. Fini le temps des porte-hottes à pied. Au début, le gouvernement de Fribourg appuie fortement ce projet. La Veveyse, qui n'a encore aucune gare, vibre et espère n'être plus le cadet de la grande famille fribourgeoise juste bon à payer des

impôts. Attalens vote une subvention de 30000 francs le 23 août 1891 à condition que la région soit rattachée à ce projet. Attalens veut ce train et s'emballe. Les bourgeois le réclament à grands cris et pétitionnent. Il faut mettre davantage pour avoir du poids, pour peser dans la balance. Et le 24 décembre 1893, l'assemblée communale décide par 151 oui de tripler sa subvention et de mettre 100 000 francs. La lecture du procès-verbal est émouvante et démontre cette volonté attalensoise qui est prête à diminuer la surface du village, en vendant 26 poses de prés et de champs et 10 poses de forêts. La Liberté de Fribourg rêve d'un avenir touristique pour le village: «Par sa position topographique et climatique,

*Les autorités inaugurent
la halte de Tatroz sur
la ligne Chatel-St-Denis-
Palézieux en 1901.*

la localité offre un séjour d'été des plus enchanteurs aux amateurs de belle nature.» Mais ce beau projet s'enterre dans le tunnel de la Dent de Jaman. Montreux a battu Vevey. Attalens portera toujours sa hotte sur son dos.

Le Sud du canton ne veut pas être battu. En 1897, il lance un projet plus modeste, une sorte de tramway électrique qui partirait de Châtel, roulerait vers Bulle et traverserait l'Intyamon. Le Grand Conseil accepte. Alors Attalens reprend son rêve. Avec audace. Ses autorités écrivent le 21 octobre 1898 au Conseil fédéral. Elles veulent se relier à Châtel-St-Denis d'un côté et à Vevey de l'autre. Elles ont des contacts avec le comité vaudois en formation. Elles ont calculé la longueur du projet (8065 Km et le coût 243 231 francs). Elles demandent une concession qui est accordée par les Chambres fédérales le 6 avril 1897. Cette lettre datée du 22 octobre 1896 retrouvée dans les archives fédérales mérite d'être citée in extenso.

«Les soussignés M. M. Savoy Georges, syndic, Dumoulin Jean, Dewarrat Albert, Savoy Claude, Monnard Raymond, et Monnard Xavier, conseillers communaux, ont l'honneur, au nom de la commune d'Attalens, comme membre du Conseil communal de notre commune et pour le compte d'une société par actions à former, de demander au Haut Conseil Fédéral Suisse et, par lui, à l'Assemblée Fédérale la concession d'une ligne de tramway ou chemin de fer routier, à voie d'un mètre d'écartement, à traction électrique, à construire sur l'accotement de la route Châtel-St-Denis à Attalens et à la frontière Fribourg-Vaud.

Le but que se proposent les auteurs de cette demande est d'un côté de relier la commune d'Attalens à la ligne ferrée projetée de Châtel-St-Denis à Bulle et à Château d'Oex et de l'autre de tendre la main à un comité qui viendrait à se former à Vevey et n'aurait plus qu'à relier cette ville à la frontière Fribourg-Vaud à la ligne Château d'Oex-Bulle-Châtel-Attalens...

Quant aux raisons qui militent en faveur de l'accord de cette concession à la commune d'Attalens, elles sont multiples et toutes sérieusement établies. Attalens, commune riche et peuplée (1006 habitants) ainsi que les autres communes qui l'environnent, ne veut pas rester isolée et tient à profiter des moyens que procure la faculté de transports rapides et peu onéreux pour étendre encore plus le champ d'activités de ses habitants, développer ses ressources agricoles, exporter plus facilement ses bois et les produits déjà renommés de ses carrières.»

Mais sans véritables alliés, cette proposition a peu de chance d'aboutir. Surtout que la ligne Châtel-Palézieux entre en piste. Surtout aussi parce que Lausanne freine l'appétit de Vevey. Mais Attalens croit toujours à son rêve et se rebiffe quand les députés Louis Genoud et Joseph Philipona viennent plaider la cause du train Châtel-Palézieux en demandant à la commune une prise d'actions de 33 000 francs «tout en

regrettant ne pouvoir se rapprocher d'Attalens.» Le résultat est sec, 98 non contre 32 oui. Finalement le 23 avril 1901, l'inauguration de ce tracé aura lieu avec une halte à Tatroz. Les habitants de Tatroz et de Vuarat sourient un peu mais ceux d'Attalens et de Corcelles restent de glace. Ainsi, Châtel a battu Attalens. Et en 1904, la victoire est totale puisque Châtel peut descendre en train à Vevey. Et Attalens portera toujours sa hotte sur le dos pour aller aux marchés de Vevey.

L'espoir de rompre l'isolement renaît en 1905. Des promoteurs vaudois font miroiter le rêve d'atteindre Vevey via Baumaroché. Et Attalens saute dedans avec tout son cœur, même le curé doyen Robadey. Le 26 février 1906, il vote une subvention de 90000 francs. Mais la Caisse cantonale souffre. Fribourg demande une expertise pour mettre de l'ordre et éviter la ruine du canton. Et les experts décrètent que ce rêve de Baumaroché n'est pas urgent.

Fribourg fait souffler le froid sur ce projet, si bien que les citoyens de la commune retirent leur subvention en juin 1907. Au Grand Conseil, personne ne vient au secours d'Attalens. Bien au contraire. Le 20 novembre 1907, le député Joseph Philipona fait rire ses collègues en disant: «Je ne discuterai pas dans cette assemblée la valeur légale et juridique de ce retrait de subvention, mais j'exprimerai le désir que plus tard, nouveau Moïse, le tronçon Attalens-Bossonnens soit sauvé des eaux (rires) dans l'intérêt de cette sympathique contrée, dans l'intérêt aussi de la ligne Palézieux-Châtel et, éventuellement, de celle de Châtel-Moléson. Paul Savoy avec d'autres espère toujours. Mais en vain. Et Attalens portera toujours sa hotte sur le dos pour aller au marché de Vevey. Un acteur des voies de communication, F.-J. Oberson, 20 ans plus tard a pensé la vraie possibilité, jamais exploitée, semble-t-il, à l'audace parfaitement rationnelle, la création d'une ligne Palézieux-Vevey, via Granges, Attalens, Jongny. Comme il le dit lui-même: «Si Attalens avait eu le

privilege de compter au nombre de ses habitants des propriétaires capitalistes, comme Chexbres, nul doute que cette ligne n'ait vu le jour comme étant le moyen le plus rapide de relier les CFF de Palézieux à Vevey. Pas d'argent, pas de chemin de fer.»

La gare de Palézieux est entrée dans l'histoire en 1862. En ce temps-là, Attalens ne rêvait pas de gare mais d'église.

Attalens faute d'appui sera toujours battu par le train. Mais son destin se jouera avec l'automobile. Et il prendra sa revanche.



Attalens entre dans le XX^e siècle avec 1198 habitants

Attalens entre dans le XX^e siècle avec 1198 habitants selon l'annuaire statistique du Canton de Fribourg. Il maintient ce pic démographique une dizaine d'années et ensuite amorce une baisse continue.

En 1898, l'Indicateur industriel, commercial et agricole du canton de Fribourg permet quelques constatations importantes. Il fournit la liste de 54 agriculteurs et de 51 artisans. La répartition géographique de cette population aboutit au résultat suivant: le 43% habite le village d'Attalens, le 21% celui de Tatroz, le 15% celui de Corcelles, le 12% celui de Vuarat et le 7% le hameau de Rombuet. Les paysans comptent 1 Broisaz, 2 Chevalley, 2 Colliard, 7 Dewarrat, 11 Monnard, 7 Perroud, 1 Pesse, 1 Richoz, 21 Savoy, 1 Vial.

Les quatre patronymes (les noms de familles) les plus présents sont Savoy (30%), Monnard (16%), Perroud (10%),

Dewarrat (9%). Voici la liste complète donnée par le document cité avec entre parenthèses le nombre de fois que ce patronyme est porté: Antonin (2), Cottet (2), Colliard (3), Chevalley (3), Dewarrat (9), Dumoulin (1), Dumas (1), Emonet (4), Monnard (16), Perroud (11), Pesse (6), Tache (2), Maridor (1), Vienne (1), Vionnet (4), Savoy (32), Sulmoni (1), Uldry (3), Richoz (1), Vial (1).

Cette suprématie des Savoy oblige à utiliser des surnoms. Les procès-verbaux du Conseil communal en fournissent une liste impressionnante: il y a les Savoy dits au Syndic, du Four, au Juge, de la Grande Fin, à la Blanche, à la Noire, du Bugnon, Freyron, du Creux Guillod, du Mont, Bertaz, du Vua, de la Cierne, de la Cornettaz, du Closalet,

*Photographie prise
lors de la Confirmation de
1949 près du mur qui
soutient le jardin
«du régent». Cette place
aujourd'hui sert de
parking.*

Bourgeois, Frantzelet, de Champavanet, Manchot. Pour les Perroud, on trouve Moutzon, Babolet.

Cette nomenclature s'anime au contact des archives. Le charpentier Antoine Savoy fabrique des échelles pour les pompiers. Le maçon Charles Monnard blanchit l'école des filles à l'hospice. Catherine Perroud nettoie pendant deux jours l'école de Vuarat et reçoit 4,60 francs et Rosine Pesse celle de Tatroz. Le menuisier François Savoy entoure d'une palissade le jardin de l'école des garçons. Félix Chevalley, couvreur, répare les chéneaux de la maison d'école. A Tatroz, Emile Dewarrat nettoie la pompe à incendie. Le cordonnier Henri Savoy fabrique des souliers pour 5 francs. La sage-femme Hélène Cottet-Dumoulin perçoit 6 francs par accouchement. La pierre et le fer remplacent le bois pour les croix des Rogations; c'est Pierre Dewarrat qui en construit 5 pour le prix de 23 francs la pièce. On vole parfois des jeunes sapins pour faire des mais pour la Fête-Dieu.

La commune donne des subventions pour habiller les enfants lors des premières communions ou distribue chaque année du bois de chauffage à une trentaine de familles nécessiteuses. Les archives évoquent des situations tragiques. Par exemple, Maurice Savoy gagne 1 franc par jour et doit nourrir une femme et cinq enfants. Ces malheureux vivent grâce à leur portion de commun sur lequel broutent des chèvres et poussent quelques légumes. Un jour de 1903, la misère pousse Emma Savoy, qui n'a pas tous les jours deux œufs après sa soupe, à lancer ce cri d'alarme aux autorités: «Si vous ne voulez pas nous payer le loyer, les enfants s'en iront à l'hospice et moi je m'en irai aussi servante.»

Mais ce document ne donne pas les noms des bourgeois d'Attalens qui habitent à l'extérieur et qui sollicitent souvent la caisse communale, comme les Grivet, Mussilier, Ostertag, Uldry. L'hospice abrite 41 pensionnaires. Il est dirigé par une religieuse alsacienne et une cuisinière saint-galloise tient la cuisine. Le chef de l'exploitation agri-

cole s'appelle François Cochard. Le 70% de cette population est composé d'enfants et de jeunes. Le plus âgé (82 ans) s'appelle Denis Currat de Granges et les deux plus jeunes Thérèse Savoy (7 ans) et Marcel Vionnet (3 ans).

L'instituteur Georges Savoy enseigne à Tatroz. Vincent Pesse se plaint de lui parce qu'il bat avec une verge ses deux garçons et qu'il traite ses filles de «vache et taupe». Une religieuse d'Ingenbohl, une Valaisanne, marche tous les jours de l'hospice à l'école mixte de Vuarat. Sa collègue, une Allemande, tient à l'hospice l'école des filles. Les Frères des écoles chrétiennes enseignent à l'école primaire des garçons et à l'école régionale. Un nom illumine cette période, celui du frère Jules Bovet, qui est considéré comme un pédagogue brillant. Des lampes électriques luisent dans les classes des garçons d'Attalens mais pas encore dans celle de Tatroz. Un jour de 1904, le thermomètre de l'école de Vuarat indique 4 degrés, le Préfet gronde.

Une calèche conduite par deux chevaux et par le postillon Pierre Colliard traverse le village deux fois par jour. Cette voiture postale conduit les voyageurs en direction de Vevey et de Châtel-St-Denis. Quatre auberges abreuvant les gosiers, facilitent les rencontres et allument les discussions. Il y a la Maison de Ville tenue par Charles Savoy, celle de la Condémine exploitée par François Savoy. Celle de Corcelles alimente les rumeurs. Son tenancier, Louis Monnard, neveu du curé, se soûle, bat sa femme et brutalise son enfant. Il connaîtra l'interdiction civile et sera remplacé par Louis Vienne. A Tatroz, la mort du pintier Descloux provoque l'arrivée de Pierre Cottet. La veuve Descloux scandalise le village par ses amours avec l'Italien Belloti. On commente la haine des familles qui se traduit par de méchants et coûteux procès.

Les fontaines, qui fournissent l'eau pour la cuisine et qui abreuvent le bétail, créent de la sociabilité, parfois des inimitiés mais moulent l'identité des quartiers. Les bénéficiaires de celles de la Jaqua s'unissent contre la commune pour ne pas payer les réparations nécessaires. Il s'agit de Pierre Emonet, d'Antoine Savoy, de Joseph Vionnet. Les usagers de la fontaine de Vuarat font aussi parler d'eux. Ils rechignent à payer les 4 francs de la facture du fontainier Jeannet Jordil; ce sont Jean Monnard, Marius Monnard, Pierre Monnard, député, Félix Monnard.

La fanfare paroissiale qui a trois ans d'âge en 1900 et dirigée par le Frère directeur de l'école régionale est fière de sa charte qui veut «faire servir son concours à rehausser l'éclat de nos fêtes religieuses et patriotiques pour l'honneur de notre sainte religion et de notre importante localité.» Elle aime exhiber les trois instruments offerts par le curé. La Cécilienne dirigée par Alphonse Burlet, l'instituteur de Granges, inaugure son drapeau en 1906. L'organiste s'appelle Basile Savoy,

le fils du facteur d'orgue. Les tireurs après moult péripéties peuvent enfin inaugurer un nouveau stand de tir en 1910 et leur premier drapeau aux armes de Fribourg et de Vaud.

La vie politique s'anime lors des élections. En 1899, il faut six assemblées électorales pour constituer le Conseil Communal. C'est le postier Georges Savoy qui sera élu syndic; en 1903, il sera remplacé par Célestin Savoy qui démissionne en 1904 parce qu'il ne veut pas entendre parler de l'assainissement des marais du Vua et sera remplacé par Denis Perroud. Ce conseil monocolore assiste au complet aux assemblées du parti conservateur à Châtel-St-Denis. Si Georges Savoy souffre parfois des humiliations de Denis Savoy, il a l'honneur d'être le premier dans l'histoire à utiliser le téléphone pour préparer les séances. Des fonctionnaires traversent ces turbulences: le secrétaire Georges Chevalley, le boursier Théophile Dewarrat et l'huissier Joseph Savoy. Il ne faut pas

oublier les quatre piqueurs qui soignent les routes communales: Nicolas Dumoulin pour Attalens, François Perroud pour Corcelles, François Savoy pour Vuarat et Joseph Monnard pour Tatroz. Leur salaire horaire passe de 25 centimes à 40 centimes. Une fois par année, lors du temps des corvées, ces cantonniers deviennent des chefs importants. Ils commandent les hommes de leur rayon et contrôlent la qualité de leur gravier. Les forêts d'Attalens sont soignées par deux forestiers: Félix Perroud, le chef, et Alexandre Monnard, garde-forestier. Ces deux hommes sont les vedettes lors des fameuses mises de bois de feu de décembre où accourent tous les chefs de ménages. Ils vérifient le déroulement de la procédure, ils constatent la solvabilité des deux cautions de chaque miseur et, lors des pauses, amusent la galerie par leurs gaudrioles, en buvant le vin servi par l'aubergiste de la Maison de Ville. Ils surveillent encore la tenue du délai fixé pour emporter le

bois misé, qui s'appelle le vidange. Le sacristain Antoine Dumoulin demande une augmentation. Il décrit ses tâches avec précision. Il sonne l'Angelus trois fois par jour, il prépare chaque jour l'autel pour la messe, il remonte journellement l'horloge, il répare souvent les cordes cassées par les sonneurs, il déblaye la neige en hiver. Et il ajoute dans une langue délicate: «Si madame la bise est en fête, il est bien certain que je m'en ressens, car il faut se rendre au galetas, sur les voûtes afin d'enlever la neige parfois abondante qui s'est permise de venir gîter en ces hauts lieux.»

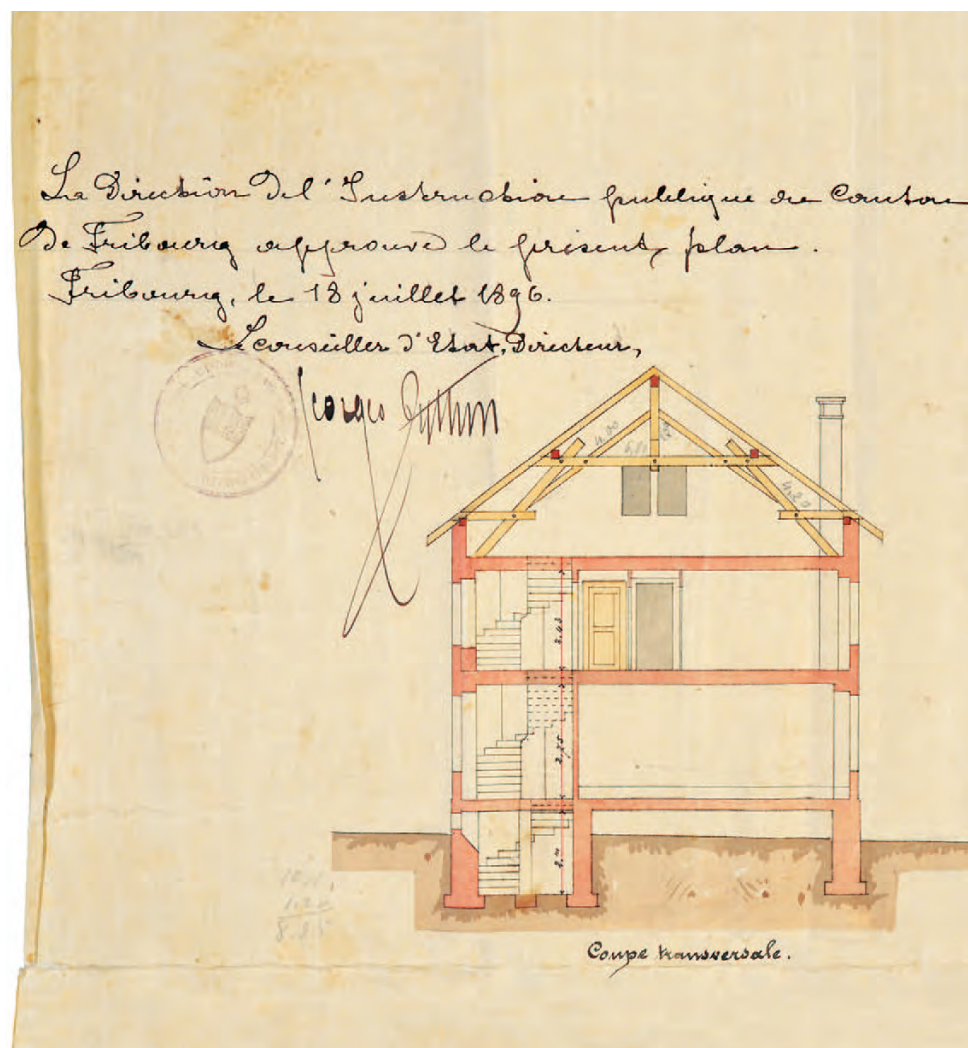
Durant cette période, que font les Attalensois? En 1906, Denis Savoy, officier d'état-civil, vend un porc pour 1.20 franc le kilo et un veau pour 1.36 franc le kilo. Il paye 55 centimes le billet de train aller-retour de Bossonnens à Châtel-St-Denis. Il y boit un sirop qui coûte 10 centimes, car il a signé la tempérance. Il vend du lait pour 98,42 francs en juin. Il vend du foin à 7,50 francs les cent kilos. Un atelier de babouches exploité par un industriel de Vevey occupe des

ouvrières. Il y a aussi une fabrique de bricelets, douceurs qui se vendent dans les restaurants de Vevey.

De quoi vivent les 13 tailleurs de pierre dont les archives déclinent les noms? Ces Theodore Gualdi, Eugène Uldry, Louis Vionnet, Félicien Rusca, Michel Vionnet, Charles Sulmoni, Jean Cattani, Seraphin Monnard, Antonin Savoy, Jules Colliard, Joseph Bays, Edouard Perroud, Donat Vionnet. Ils taillent la pierre pour les murs et les escaliers des vignobles et pour les riches villas de Lavaux, pour les gares et les écoles de la région, pour les chapelles de Prayoud et pour la fromagerie de Châtel-St-Denis, pour les fabriques de Nestlé et de Peter à Vevey. Ils fournissent les pavés des villes de Lausanne, Vevey, Montreux. Ainsi, la musique de la pierre d'Attalens chante encore aujourd'hui sous les pas des citadins et des touristes.

Et les agriculteurs? Les paysans des quatre villages fondent des sociétés d'assurances pour leur bétail. Ils organisent des concours à la Condémine.

Leurs vaches alimentent quatre laiteries. Et ils se lancent dans l'industrie laitière. Ils alimentent les fabriques Nestlé et entrent dans la Fédération laitière du Léman. Denis Savoy, puis son fils Paul, siègent au Conseil d'administration de cette organisation dès sa fondation en 1906. Le bon lait d'Attalens a ainsi son épopée. Il réjouit les enfants de Vevey et de Montreux et ceux du monde entier avec les chocolats vendus par Nestlé.



Plan de l'agrandissement de l'école des garçons et de l'école régionale signé par le Conseiller d'Etat Georges Python aux archives de la commune. Ce bâtiment abrite aujourd'hui l'administration communale.



Les eaux du Mology

L'un des derniers cortèges du grand directeur Nau-ber-Gaudin de Lausanne. A la tête de la fanfare d'Attalens depuis 1946, il meurt en été 1960. La fanfare défile lors d'une fête régionale de chant en mai 1958. A remarquer les nouveaux costumes inaugurés à Pâques l'année précédente. La pluie est signalée par le chroniqueur du journal «Le Messager».

Chaque village possède une fontaine publique et un étang pour alimenter la pompe en cas d'incendie. La société rurale vit dans la peur du feu qu'elle appelle le fléau du coq rouge. Le 27 août 1904, Sylvestre Monnard reçoit 15 francs pour avoir nettoyé et curé l'étang de Corcelles.

Au début du XX^e siècle, les étangs sont souvent vides. Le Préfet dénonce cette situation. Le 2 mai 1903, Georges Savoy, conseiller communal propose d'installer une nouvelle fontaine à Attalens, le long de la route cantonale, pour alimenter l'étang du dit lieu. Le Conseil communal recherche des sources du côté du Mont Vuarat en utilisant la baguette magique d'un radiesthésiste fameux, le curé Mermet de Seyry.

Mais le vrai projet, le projet moderne, le saut qualitatif, celui qui utilise la technologie des ingénieurs, naît dans le

cerveau des promoteurs du Mont-Pèlerin. Ces capitalistes ont besoin d'eau pour alimenter leurs futurs palaces. Ils trouvent la solution, non pas dans la montagne du Mont Vuarat à l'altitude trop basse, mais dans le massif du Moléson.

Le nom de Mology chante comme un miracle aux oreilles de ces investisseurs qui mobilisent les ingénieurs, les géographes, les biologistes. Au pied du massif de la Dent de Lys et de celui de la Tremettaz, ces savants découvrent une formidable nappe d'eau qui donne entre 600 et 1000 litres/minute. Le professeur Glücksmann du laboratoire bactériologique de l'Université de Fribourg en analyse la qualité et la trouve excellente. Les différences d'altitude

permettent d'utiliser la technique de gravitation, qui rend jouable le projet sur le plan financier.

Les bâtisseurs vaudois du Mont-Pèlerin doivent convaincre la commune de Remaufens qui possède le territoire du Mology et la commune d'Attalens sur laquelle doit passer la conduite d'alimentation. Ils leur proposent de participer à l'aventure, d'alimenter leur village en eau potable et de se lancer ainsi dans la civilisation du progrès. Pour décider Remaufens, ils font miroiter d'importantes royalties. Le concept hydrographique pour Attalens est simple et logique. La solution technique épouse la topographie de la grande commune. Le réservoir de Remaufens alimentera le village de Tatroz, y compris le hameau des Granges. La construction d'un réservoir à La Faye ravitaillera les villages de Corcelles et d'Attalens. Les robinets des maisons de Vuarat, Rombuet, Jaqua, Grande Fin, Foury seront nourris sur la grande

conduite destinée aux Vaudois grâce à un réducteur de pression, véritable innovation technologique des usines Von Roll. Un réseau d'hydrantes couvrira la surface communale pour servir en cas d'incendie.

Les archives de la commune d'Attalens conservent quelques traces de cette épopée. Le 25 janvier 1907, K. A. Breüer, ingénieur conseil à Fribourg, écrit au Conseil communal d'Attalens:

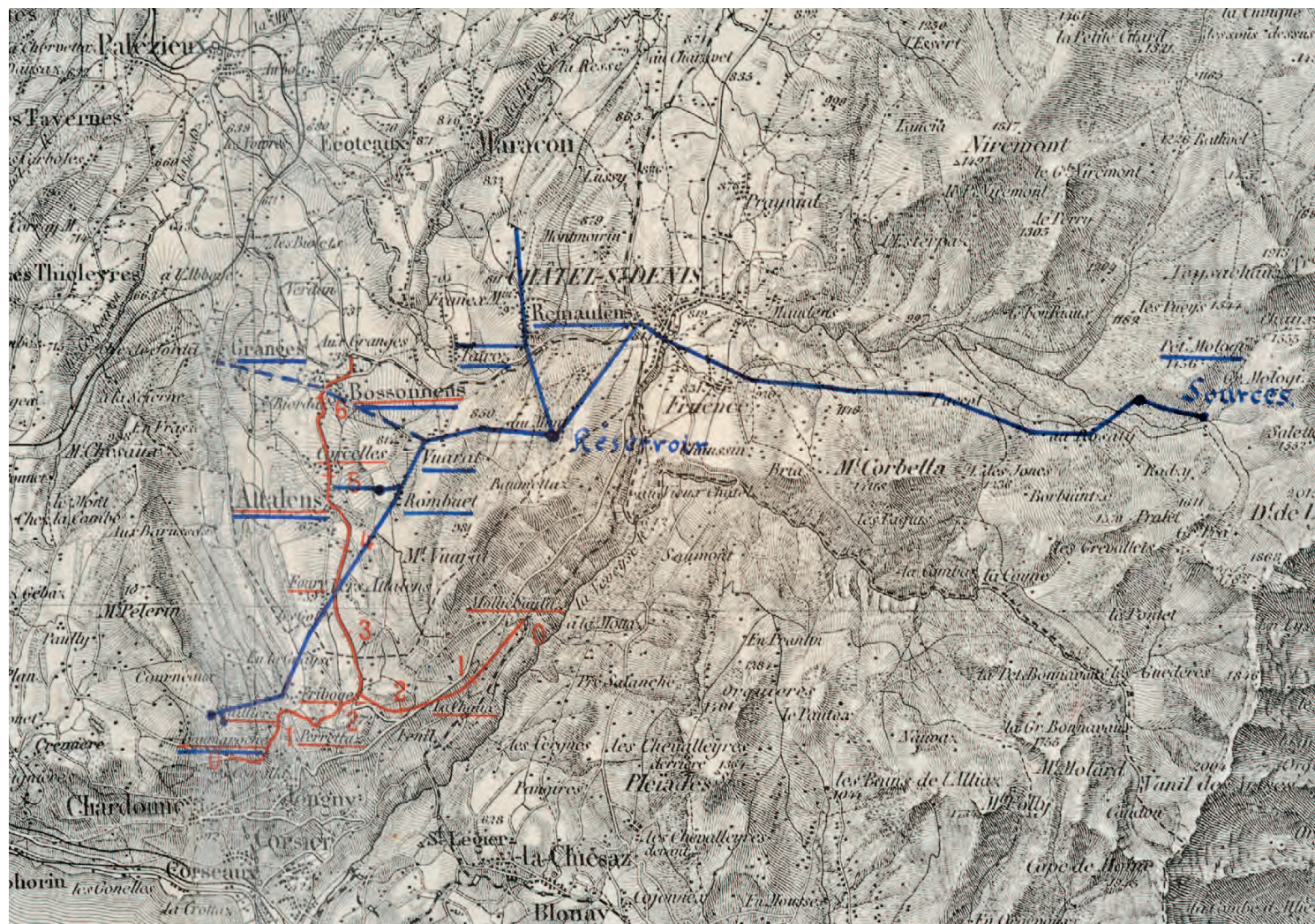
«J'ai appris que vous avez pris une décision au sujet de l'achat d'eau potable de la commune de Remaufens, en sorte qu'il serait utile que nous discussions la distribution de Tatroz afin que je puisse continuer l'étude relative à cette partie de votre réseau d'hydrantes.

D'autre part, je suis chargé par la société immobilière du Mont-Pèlerin de l'étude de leurs conduites et installations d'adduction d'eau à Baumaroche, et je vous informe qu'à l'occasion d'une récente entrevue avec M. Nicod, Président de cette société, je lui ai conseillé de se mettre en relation avec vous pour l'établissement d'une conduite com-

mune entre le réservoir du Mont et l'emplacement de celui que vous projetez pour votre distribution dans le village. L'alimentation des hameaux de Vuarat et Rombuet pourrait se faire au passage de cette conduite.

Je vous conseille de faire un bon accueil aux ouvertures qui vous seront faites de la part de la société immobilière, car c'est dans l'intérêt des deux parties de s'entendre pour une conception d'ensemble de cette importante réalisation d'intérêt général.»

Le 5 mai 1907, le syndic Denis Perroud préside une assemblée historique avec la participation de 119 citoyens. L'ingénieur de Fribourg expose le volet technique du projet. Le syndic articule des chiffres mirobolants: une redevance unique, valable jusqu'en 2007, de 52000 francs à Remaufens pour recevoir 200 litres/minute et une dépense de 66000 francs pour poser les conduites et construire le réservoir. La prévision des recettes apparaît minime: une petite subvention de l'Etat pour les hydrantes



L'ingénieur Breuer a utilisé la carte topographique de la demande de concession du chemin de fer électrique Baumaroché-Attalens-Bossonnens pour tracer le parcours des conduites amenant les eaux du Petit Mology à Attalens via Remaufens. (Archives communales).

et un rendement annuel de 2000 francs, la future taxe sur les robinets. L'assemblée murmure, hésite. Mais l'intervention du curé Robadey fortifie les volontés. Il plaide avec ardeur pour cette solution qui améliorera la santé des habitants et la lutte contre l'incendie. Il a toujours lutté pour éviter la mortalité de ses paroissiens, surtout celle des petits enfants. En chaire, il demande aux parents non seulement de prier mais de consulter le médecin et de prendre les remèdes en disant «Dieu n'a pas donné aux plantes des vertus médicinales inutilement c'est pour qu'on s'en serve». Si vous ne consultez pas le médecin, vous êtes coupables. Le vote dégage une grande majorité: 99 oui contre 19 non.

Les travaux avancent et en juin 1908, les eaux du Petit Mology coulent jusqu'à Attalens. Le 4 novembre 1908, le syndic reçoit une lettre grinçante du vrai patron de l'épopée, Henri Nicod, rentier à la Tour-de-Peilz: «Nous regret-

tons beaucoup de faire preuve de rigueur à l'égard de la commune d'Attalens dans laquelle nous possédons beaucoup d'amis mais nous sommes obligés de percevoir notre argent où il est dû; vous ne pouvez pas nous en vouloir si nous recourons à des moyens extrêmes. Si dans une semaine nous n'avons pas vu au moins un acompte nous serons forcés d'employer des moyens juridiques pour rentrer dans nos fonds.» La commune verse un acompte de 10 000 francs.

26 novembre 1908, jour de gloire pour la commune. Le Conseiller d'Etat Cardinaux descend du train à la halte de Bossonnens à 14h42. Puis il marche jusqu'à Attalens. Il visite les installations et procède à des essais des hydrants. Le syndic Georges Savoy sourit. Il reçoit des félicitations de l'ingénieur: «Je vous félicite encore de la façon dont vous avez organisé et fêté l'inauguration des travaux par les autorités cantonales, qui sont rentrées enchantées de la réception que vous leur aviez ménagée..» La commune emprunte 130 000 francs à la Banque de l'Etat.

Cette petite révolution entraîne la modernisation des corps des sapeurs-pompiers qui reçoivent une nouvelle organisation, de nouvelles pompes et de nouveaux costumes. Elle permet à Attalens de vendre de l'eau à Bossonnens. Elle oblige la commune à publier un nouveau règlement: «Règlement pour les concessions d'eau à domicile», Châtel-St-Denis, 1909, 11p. Ce document imprimé est revêtu des signatures de Georges Chevalley, secrétaire, Georges Savoy, syndic, de l'approbation du Préfet Oberson datée du 31 juillet 1909.

Ironie de l'histoire! Les eaux du petit Mology n'empêchent pas le grand incendie de Remaufens en 1910 où se distinguent les pompiers d'Attalens. Ceux-ci reçoivent le merci du Président du comité de secours, le curé A. Gremaud: «Soyez mille fois remerciés pour votre générosité empressée à venir au secours de nos chers sinistrés. C'est une véritable consolation pour nous de voir les victimes du désastre prendre connaissance de toute la compassion

qui leur est témoignée avec la plus vive reconnaissance et une joie qui fait renaître l'espérance dans leur cœur. Toute la paroisse priera le bon Dieu de récompenser votre charité si opportune, de protéger vos familles et vos biens et de vous préserver de tout malheur.»

En 1909, l'ingénieur Breuer publie un article sur cette merveilleuse entreprise dans le «Bulletin technique de la Suisse romande».



Joseph Savoy, l'incendiaire

Le mardi 14 juillet 1908 Joseph Savoy se rend à Bossonnens chez François Savoy, son patron et son cousin. C'est Céline sa femme qui le reçoit. Il lui demande le paiement de ses heures. Elle lui répond sèchement qu'elle n'a pas d'argent et que son mari travaille à l'extérieur. Elle lui demande aussi d'arrêter de faire la noce et lui dit aussi que le gendarme Berset est à sa poursuite. Elle lui jette à la figure qu'il est bon pour aller à Belle-chasse.

Puis Joseph Savoy vagabonde. Il a 28 ans et est ouvrier charpentier. Il monte à Baumaroché et sur les Monts de Puidoux et de Chardonne. Il cherche du travail. Il rumine aussi les insultes de son patron, le charpentier François Savoy, son cousin. Il passe la nuit dans la grange de François Broisaz près du château d'Attalens.

Le 15 juillet, Joseph Savoy se dispute avec son frère Jean. Il lui vole sa montre

qu'il va vendre à un habitant de Palézieux. Il vend aussi son parapluie pour 2 francs à un Cottet de Bossonnens. Vers 6h30, il retourne dans l'atelier de son patron où il parle avec Alfred Pachoud.

Il met sa casquette sur la tête et commence la virée fatale. Il va à l'auberge de Corcelles tenue par Joséphine Dénervaud. Marie Monney, la jeune sommelière lui sert trois décilitres. Il boit encore au café de la Condémine. Et part pour Bossonnens. A la pinte de Bochud, il descend encore des verres de vin. Il plonge dans la haine et la vengeance. A la fermeture, il quitte le bistrot pour aller dormir dans sa grange d'Attalens. Il passe devant la maison de son patron... Le 16 juillet, à une heure du matin, Céline dort d'un

*Promenade des servants
de messe.*

sommeil léger en rêvant à son mari absent. Elle se réveille et croit entendre des bruits de souris. Elle s'endort à nouveau. Tout à coup, elle entend comme une forte averse qui crépite sur les tuiles. Elle se lève et voit du rouge. Les flammes dévorent l'atelier, la grange et s'approchent d'elle. En chemise de nuit et pieds nus, elle prend sa cadette dans ses bras, descend l'escalier. Elle crie: au feu au feu! Elle réveille ses parents qui dorment au rez-de-chaussée. Elle remonte pour aller sauver sa deuxième petite fille.

Les voisins arrivent. Le tocsin sonne. L'incendie s'attaque maintenant à l'habitation. Les pompiers arrivent, d'abord ceux de Bossonnens, puis ceux d'Attalens, de Tatroz, de Granges, de Remaufens, de Vuarat, d'Ecoteaux et de Palézieux. On a juste le temps de sauver la vache. La chèvre, la truie et ses petits grognent et les 14 poules caquettent mais crèvent. Les pompes crachent de l'eau mais le feu dévore et dévore.

François Cottet, capitaine du feu de Bossonnens, a juste le temps de constater que le foin ne peut être la cause de l'incendie.

La belle maison de François et Céline Savoy, rénovée à neuf l'an dernier n'est plus que ruines et champ de braises.

Vers deux heures du matin, le vieux François Dorthe rentre chez lui et aperçoit un homme qui surgit de la haie de la forêt du château et court à travers champs en direction de Granges. Mais Dorthe n'arrive pas à l'identifier.

Toujours le 16 juillet, le Lieutenant de préfecture arrive sur les lieux et commence les interrogatoires. Le nom de Joseph Savoy revient toujours sur la bouche des témoins. Céline raconte son altercation avec lui. François de retour à la maison déclare qu'il est arrivé ce matin à 9h00, car il était absent depuis le lundi. Il ajoute que son ouvrier ne travaille plus chez lui depuis le 20 juin et qu'il n'est pas encore payé.

La déposition du vieux Dorthe éclaire les enquêteurs qui demandent au gendarme Casimir Berset d'Attalens de se lancer à la recherche de Joseph

Savoy. Mais sans succès. Alors, le Lieutenant de Préfet lance son signal à toutes les polices cantonales.

Après son crime, Joseph a marché jusqu'à Chexbres. Pris de remords, le soir, il se constitue prisonnier chez le gendarme de Chexbres qui l'emmène dans les geôles de Cully au pied de Lavaux.

Dix jours plus tard, Joseph Savoy subit l'interrogatoire à la Préfecture de Châtel-St-Denis. Le Préfet l'assaille de questions et lui décrit la scène de l'homme qui sort de la haie, du côté de la forêt du château, qui traverse la route cantonale et qui se dirige vers Granges et lui demande si ce n'était pas lui. Le prévenu réfléchit quelques instants et après avoir versé quelques larmes répond: «D'après le témoignage de ma conscience, je ne puis pas dire non.» Joseph Savoy a craqué, il avoue son crime et son mobile. C'était le 20 juin, son patron levait une charpente chez Léon Chevalley. Alexandre Dewarant devait lancer un mauvais chevron à

terre. Et il a entendu son patron dire que si ce morceau de bois tuait Joseph cela ne ferait rien.

Joseph Savoy regrette son crime commis à cause de l'alcool. Il dit encore au Préfet: «Si j'avais été de sang froid, je n'aurais pas commis cela.»

Maintenant Joseph Savoy rumine son forfait dans les prisons de Châtel-St-Denis. Il sait qu'il risque la prison à perpétuité. Il passe en cours d'assises le 28 septembre 1908. Le substitut du procureur a rédigé un acte d'accusation très sévère. Il écrit même un mensonge en disant qu'il a mis le feu après avoir reçu un souper de son patron. Le substitut F. Seydoux veut influencer la cour, car on sait que le patron était absent. Les Attalensois défilent comme témoins; ses deux frères sont là Jean et Antoine, il y a même le syndic et le curé. Le 28 septembre, à la fin de l'après-midi, les 12 jurés délibèrent. Le jury reconnaît Joseph Savoy coupable du crime d'incendie. Mais par 7 voix contre 5, il n'ac-

cepte pas la thèse de la préméditation. Surtout, par 11 voix contre 1, il vote en sa faveur les circonstances atténuantes.

Ainsi, Joseph Savoy évite la prison à vie; il sera condamné à passer 20 ans à Bellechasse. En donnant un compte-rendu de ce procès, La Liberté titre: «L'alcool en cour d'assises!»

Pourquoi le tout Attalens plaide-t-il les circonstances atténuantes pour son criminel? Il est impressionné par un fait étrange. Le mai de la Fête-Dieu adossé au mur de la maison brûlée reste vert. Des dizaines de signatures constatent ce phénomène: «Le mé est demeuré parfaitement intact avec toutes ses feuilles malgré les flammes qui, poussées par la bise, ont littéralement enveloppé le tout et en tous sens.» La mémoire populaire se rappelle que le Creux Guillod a connu la même histoire lors de l'incendie de la ferme des frères Nicolas et Joseph Savoy en 1895.



La fonction du Cercle paroissial

Concert de la Cécilienne et de la Maîtrise en 1930 sous la direction d' Otto-Albert Tichy, maître de chapelle à l'église du Valentin à Lausanne, futur directeur du chœur de la cathédrale de Prague et avec la participation de l'organiste René Livron de Genève. Ce concert a été retransmis par Radio-Lausanne. La presse annonce l'exécution de chant grégorien selon l'école de Solesmes. Le curé Sonney au centre de la photo.

Attalens, un ange tient un restaurant en face de l'église, comme si ce séraphin dialoguait en permanence avec la cité céleste pour protéger de ses ailes la cité terrestre. Depuis quand? Pour quelles raisons? Pourquoi ce nom angélique? La réponse à ces trois questions passe par une longue enquête qui commence sous les voûtes de la maison de Dieu.

En effet, avec le curé Robadey, la chaire de l'église proclame un seul évangile politique, celui du parti conservateur catholique. Le livre des annonces garde fidèlement ses paroles entendues par les paroissiens le dimanche 1^{er} février 1885: «Je vous remercie bien chaleureusement de votre journée de dimanche passé et du nouveau témoignage que vous avez donné de votre attachement sincère aux principes conservateurs catholiques. La victoire a été splendide, grâce à Dieu et aux partisans de l'ordre.» En 1895, il préside lui-

même la section locale du Pius-Verein, l'embryon du futur parti des catholiques conservateurs. De la tribune sacrée de l'église, il invite ses paroissiens à participer aux assemblées cantonales de cette organisation politique.

Ce mouvement politique s'amplifie et rassemble bientôt plus de 300 personnes. Ce chiffre impressionnant surgit d'une boîte en métal de couleur brune conservée aux archives de la commune. Ce précieux récipient contient la genèse d'une belle épopée. Sur des feuilles de papier datant de 1902, défile le cortège de 329 signatures autographes, celles des hommes âgés de plus de 20 ans qui habitent Attalens, Tatroz, Corcelles, Bossonnens, Vuarat, Granges et La Baumaz.

Le 19 janvier 1902, ces hommes écrivent les débuts de l'histoire de l'Ange d'Attalens.

329 citoyens, tous de religion catholique, apostolique et romaine fondent le Cercle catholique d'Attalens. Ils placent leur création sous la protection du Sacré-Cœur de Jésus, de la Sainte Vierge, patronne de la paroisse, des bienheureux Canisius et Nicolas de Flüe, protecteurs du canton de Fribourg. Ils veulent défendre la cause de l'Eglise en se soumettant aux enseignements du Saint-Siège et aux prescriptions de l'autorité ecclésiastique. Ces citoyens s'unissent pour défendre la Religion, la Patrie et la Paroisse selon «les vrais principes chrétiens-catholiques et conservateurs». Le curé assure la direction de cette jeune association. Pour en devenir membre, il faut «être catholique conservateur pratiquant», comme le définit l'article 8. L'article 10 prévoit les exclusions: «Celui qui viole d'une manière grave et scandaleuse ses

devoirs de catholique ou de citoyen conservateur, soit en blessant la moralité publique, soit en tenant des discours contre la religion, les bonnes mœurs, soit en s'abonnant aux mauvais journaux.»

Son premier comité est nommé: Célestin Savoy à Vuarat, président, Alphonse Savoy, à Vuarat, vice-président, Jean Dumoulin, Georges Savoy, François Pesse, Denis Perroud (les quatre domiciliés à Attalens), Firmin Vienne à Granges, Etienne Bochud et François Cottet à Bossonnens.

Mais ce Cercle veut s'incarner dans un lieu de vie, symbole de son combat. Il donne comme première tâche à son comité de procéder sans retard à la construction d'un bâtiment spécifique pour avoir des salles de réunions, boire des consommations saines et à bon marché, lire des journaux, organiser des fêtes de famille avec concert vocal et instrumental et tenir des conférences sur des questions d'actualité.

Ce comité se lance rapidement dans la construction du bâtiment situé en face de l'église. Le 2 juin 1903, le curé

reçoit une lettre d'un des grands chefs du parti, le baron Georges de Monténach: «C'est avec une grande joie que j'ai appris par votre lettre le bel exemple que donne, grâce à vos directions, la paroisse d'Attalens en fondant une maison du peuple et un foyer d'action sociale et religieuse. Veuillez agréer toutes mes félicitations et aussi mes remerciements pour l'appui que vous donnez ainsi à nos efforts.»

Le dimanche 24 juillet 1904, Attalens inaugure son cercle paroissial. A cette occasion, le Conseil communal alloue «une subvention de cent bouteilles de vin d'honneur en faveur de cette fête». Les cartes postales publient l'image du nouveau bâtiment qui porte le nom de Cercle paroissial. La même année sous l'impulsion d'Emile Savoy, futur Conseiller d'Etat, ce édifice voit naître une innovation, une première cantonale: la fondation d'une caisse de mutualité et d'épargne scolaire. Il héberge aussi une société antialcoolique, section locale de la Ligue de la

Croix, chère à Mgr Savoy. Le concierge, c'est ainsi que s'appelle le tenancier, reçoit le 7% sur les recettes de la vente des vins, des liqueurs et des bières. Le café est ouvert à 5 heures du matin en été et à 6 heures en hiver; il peut encore ouvrir plus tôt les jours de foire et du marché de Vevey.

Le dimanche 29 août 1909, le cercle est en fête. Après un somptueux banquet servi par la tenancière Mlle Gaillard, les 140 convives se rendent en cortège à l'église. Le syndic Georges Savoy porte le nouveau drapeau du Cercle paroissial. La fanfare rythme les pas solennels des officiels et des soldats. Les participants admirent le message de ce nouveau-né. Au recto, sur fond bleu, trône la Vierge de l'Assomption, patronne d'Attalens, avec la devise: Union pour l'Eglise et la Patrie; au verso, la Croix fédérale se déploie sur fond rouge avec les armoiries cantonales et celles des trois communes. Le curé du Crêt, l'abbé Magnin, remplace le curé d'Attalens gravement malade et

bénit le nouvel étendard. Dans son allocution, il demande aux fidèles de tenir ferme à la foi de leurs ancêtres et de demeurer unis à l'Eglise et au cher Canton de Fribourg. Dans une lettre inédite à Emile Bochud, Georges Python qui le prie d'excuser son absence, dégage aussi la mission du Cercle paroissial: «J'aurais été heureux de saisir cette circonstance pour exprimer toute ma sympathie à la vaillante population de la paroisse d'Attalens qui est un rempart de la cause conservatrice, et partant de notre canton. En effet, notre petite république demeurera fidèle à la foi des ancêtres et à la tradition ou elle ne sera pas.»

En 1914, le cercle glisse au bord de la faillite. Paul Savoy, pour sauver l'honneur d'Attalens, trouve les solutions salvatrices. Trois ans plus tard, la situation assainie, le cercle révisé ses statuts pour accueillir un nouvel enfant: la Société coopérative de consommation Concordia, un des fruits des organisations chrétiennes-sociales qu'anime avec brio l'abbé André Savoy, un enfant d'Attalens, le frère du président.

Ce cercle illustre à sa manière l'alliance étroite de l'église avec le parti conservateur. Son existence permet à ce parti de rester majoritaire. Pendant longtemps, l'Eglise n'accepte pas le pluralisme en politique, elle condamne le radicalisme et plus fortement encore le socialisme.

Ce bâtiment porte le doux nom d'Ange depuis le 1^{er} janvier 1935. Mais ce chérubin patronne un café depuis des siècles et des siècles à Attalens. Au début, l'auberge de l'Ange se trouve en face du chœur de la vieille église dans la basse ville, puis entre au château où elle acquiert une mauvaise réputation; elle retrouve son innocence en émigrant à la Condémine jusqu'en 1921.



Attalens fier de son évêque

Le 30 novembre 1915, à Rome, le Pape Benoît XV annonce à la Suisse et au monde le nom du nouvel évêque de Fribourg: Placide Colliard. Il a 39 ans.

Les coups de mortier éclatent sous le ciel d'Attalens.

Dans les fermes et les auberges, les hommes et les femmes se souviennent et racontent. Ce nouvel évêque est né le 2 février 1876 à la frontière, dans la maison des Colliard, à la Pessetaz. Il est le fils de Pierre Colliard et de Marie-Madeleine née Grangier de Montbovon. Le parrain, Placide Grangier, est syndic de Montbovon. C'était un enfant doux, pieux et studieux qui a été confirmé le 27 septembre 1885 par Mgr Gaspard Mermillod, le futur cardinal. Une sacrée fournée: 118 garçon et 131 filles. Le couple a eu 8 enfants; la maman meurt en 1890, trois morts en bas âge, une est religieuse Sophie, Thérèse épouse Emile Bochud. Placide allait beaucoup à la

cure apprendre le rosa, rosam, rosae chez le curé-doyen Robadey. Puis il est parti étudier à Châtel-St-Denis à l'école latine; il partait le matin et revenait le soir; il allait à pied, sous le soleil comme dans la neige. Ensuite, il était au collège de Fribourg, puis au Séminaire. On le voyait au village pendant les vacances. Ce jeune homme souriant parlait souvent aussi de Montbovon, le village de sa mère.

Le dimanche 9 janvier 1916, à la messe, la Cécilienne chante le Veni Creator avec ferveur et fierté. Le curé Villard n'officie pas, il est à Rome pour assister au sacre du Colliard de la Pessetaz.

Le conseil communal siège. Il doit décider de sa participation au grand

Une photo extraordinaire et émouvante. Le cortège triomphal du nouvel évêque de Lausanne et Genève à Fribourg le 17 janvier 1916. Consacré à Rome, Mgr Placide Colliard, un enfant d'Attalens, marche de la gare à la cathédrale de Fribourg.

cortège de Fribourg qui marquera l'entrée en fonction du nouvel évêque. La jalousie fait des ravages. Un membre estime que la présence de trois conseillers est amplement suffisante. Un autre lui répond par un coup de cœur et plaide pour la présence de tous.

Le lundi 17 janvier, les gens d'Attalens sont tous à Palézieux pour voir l'arrivée triomphale du nouvel évêque. La fanfare d'Attalens joue admirablement bien. Les jours suivants, grâce à son évêque, Attalens est à la une des journaux.

L'année de sa consécration épiscopale, l'évêque Placide Colliard vient fêter le 15 août dans son village natal.

Le lundi 14, il arrive au village en carrosse tiré par quatre chevaux conduit par Emile Monnard, le fils de l'ancien député. Pour honorer son illustre passager, le successeur des évêques bien-aimés de Lausanne, il a revêtu la livrée des cochers des anciens baillis du château d'Attalens. Suspendues au landau, les armoiries du nou-

veau prince de l'Eglise montrent le lys et l'étoile des Colliard au milieu des symboles de Lausanne et de Genève. Sur le parcours, de la gare de Palézieux à la cure, Monseigneur sourit et bénit les spectateurs qui l'acclament. Les cloches sonnent et les mortiers tonnent.

Mardi 15 août. A 7 heures du matin, Monseigneur distribue la sainte communion à ses combourgeois. A 9 heures, un important cortège de prêtres escorte l'évêque de la cure à l'église. Le chroniqueur qualifie la cure de palais, mieux encore d'une «princière demeure curiale.» Mais il est frappé par cette constatation: plus de 8 prêtres sont des enfants de la paroisse. Il y a les abbés Colliard, curé de Dom-pierre, Bochud, curé de Rolle, Chevalley, curé de Praroman, Dewarrat, vicaire à Chêne-Bourg, Savoy, vicaire à Neuchâtel, les pères Laurent et Siméon. L'air décidé, moustache au vent, le Président du gouvernement, Emile Savoy, aussi un enfant d'Attalens, défile. L'office pontifical commence à 9h30. Tous les fidèles admirent la mitre, don de la

paroisse, donc des 3 communes et regardent avec émotion un beau vieillard de 82 ans, Pierre de la Pessetaz, le papa du nouvel évêque. Les parfums de l'encens, les orgues de Savoy et les chants de la Cécilienne soulèvent les âmes. Le père Laurent, le capucin à la longue barbe blanche, monte en chaire et dit: «L'année 1916 restera donc pour Attalens à jamais mémorable, puisque chose unique dans nos Annales historiques, nous avons l'honneur de voir un de nos compatriotes tenir d'une main sûre et ferme la crosse pastorale et un autre porter honorablement le sceptre de l'autorité civile.»

A 14h30, après les vêpres, la procession monte vers la chapelle de Notre-Dame du Chêne. L'ambiance change; il y a des soldats d'Attalens; il y a des soldats français qui se soignent à Châtel-St-Denis. Mgr parle de Marie, la patronne d'Attalens: «Soyons reconnaissants à Notre-Dame du Chêne de tant de grâces, en gardant nos croyances



Monseigneur,

Je regrette que l'état de votre santé ne soit pas encore tel que je le souhaitais, mais j'espère que le bon Dieu voudra exaucer les prières, qui montent à son trône pour demander votre guérison. En attendant, sans ajouter aucun mot à la voix éloquente de votre conscience, je vous accorde toutes les sanctions in radice et tout ce que Vous m'avez demandé par votre lettre du 15 cour.

A Monseigneur Placide Colliard
Evêque de Lausanne et Genève
Fribourg



...inquiétude de conscience et toujours
influence pour hâter la guérison
malade. Je souhaite que votre
science vienne ratifier ce principe,
sans ce même but je Vous envoie
grand cœur la bénédiction apostolique.

Vatican le 19 Août 1919
Benedictus PP. XV

Le Pape Benoît XV, dans une lettre autographe, présente ses vœux de guérison à l'évêque Placide Colliard qui meurt en 1920. (Archives de l'évêché de Fribourg).

enracinées dans nos cœurs comme les chênes le sont dans nos forêts.»

20 heures. Selon notre chroniqueur: «La soirée fut féérique, par des illuminations, les détonations des pièces lourdes de la paroisse, les feux de bengale, le carillon des cloches, les mélodies de la Fanfare, les chants de la Cécilienne et l'enthousiasme populaire.» Trois bannières flottent au vent: celle de la Cécilienne, celle du cercle catholique, celle de la Société des carabiniers. Sur le perron de la cure, Monseigneur sourit et écoute. Il écoute attentivement Amédée Pachoud, l'instituteur de Tatroz:

«D'abord, c'est une joie pleine d'émotion pour votre vénéré père et pour votre honorable parenté, puisqu'un enfant de leur famille continue l'admirable lignée des Evêques de Lausanne [...] Douce joie de même pour nous tous, membres des Autorités communales et paroissiales. Sociétés de chant sacré et de musique, parents chrétiens et éducateurs de la jeunesse, phalanges d'enfants et de jeunes gens, soldats accourus de la frontière, tous tressaillent d'allégresse,

pleins de fierté et de bonheur. N'est-ce pas en effet au milieu de nous que le ciel a placé votre berceau et votre foyer familial? N'avons-nous pas été les heureux témoins des différentes étapes de votre glorieuse carrière? Oui, vous être bien des nôtres, Monseigneur.»

Emile Savoy, Président du Conseil d'Etat parle: «Restez, mes chers amis d'Attalens, fidèles aux principes conservateurs qui ont fait la grandeur de notre patrie fribourgeoise. Avec la foi religieuse de nos pères, conservez leurs convictions politiques. Attalens, sentinelle avancée du pays de Fribourg, tu as une grande et noble mission à remplir...»

Et en ce temps de mobilisation en Suisse et de guerre en Europe, Monseigneur remercie. Et voyant les trois drapeaux, il improvise: «J'y vois les symboles de l'art chrétien, du progrès social et l'amour de la patrie.»

La Fanfare joue, la foule chante «le Cantique suisse» et s'agenouille sous la main bénissante de Sa Grandeur.

La réception de l'évêque devient «un nouveau Grütli», fidèle au pays mais ouvert à la beauté et à l'action sociale.

A la fonction traditionnelle du rempart catholique et conservateur, soulignée par le Conseiller d'Etat, l'évêque voyait poindre au milieu des horreurs de la guerre l'aube d'un monde nouveau fécondé par la beauté et l'action sociale. Sans le savoir, le destin d'Attalens basculait et mettait le cap sur de nouveaux horizons.

Ce jeune évêque meurt le 10 février 1920, à l'âge de 44 ans. L'épiscopat de Placide Colliard durera peu, à peine 4 ans, très brève période que raccourcit encore une très longue maladie. Il avait averti Rome que cette charge trop lourde le rendrait malade. Le 19 août 1919, le Pape Benoît XV, dans une lettre autographe, lui envoie ses vœux: «Je regrette que votre état de santé ne soit pas encore tel que je le souhaite, mais j'espère que le Bon Dieu voudra exaucer les prières qui montent à son trône pour demander votre guérison.»



Cette photo date du 15 août 1916. Ce jour-là, Mgr Colliard visite son village et la ferme paternelle de la Pessetaz. On reconnaît son papa, son oncle, son frère, sa sœur et son cousin, curé à Dompierre.

3 | La traversée du XX^e siècle, la découverte d'un nouveau destin

Portrait à l'huile de l'évêque Placide Colliard peint par Mathilde de Weck-Baldegg, portraitiste réputée d'origine lucernoise. Ce tableau est placé dans l'escalier d'honneur du palais épiscopal de Fribourg.





Les filles, victimes de l'histoire

Les filles d'Attalens, dames d'honneur, lors de la fête régionale des musiques veveysannes du 6 mai 1956. Cette manifestation proclame «la fraternité d'âme» qui unit les population fribourgeoises et vaudoises du Giron de la Veveyse. Les archives de la Radio Suisse romande conservent une chanson intitulée les filles d'Attalens. Voici le refrain: «Ce sont les filles d'Attalens / Qui rient de toutes leurs dents / Quand on leur fait un compliment / Elles ne sont pas farouches.» Copie de cet enregistrement aux archives communales.

Un jour de 1897, les garçons d'Attalens sifflent de joie et de fierté. Ils vont à l'école dans un bâtiment si bien transformé qui semble tout neuf. L'architecte de l'Etat a réussi à marier une nouvelle annexe à l'ancienne maison. Les trois classes se tiennent au rez-de-chaussée et les frères des écoles chrétiennes habitent le logement du premier étage. Aujourd'hui, cette construction abrite l'administration communale. Pour éponger la dette, la commune utilise son système classique. Elle opère une coupe de bois extraordinaire. L'école régionale avait besoin de cet agrandissement.

Et les filles? Leur école est toujours dans le vieux château où ne se déroule pas un conte de fées. Les filles d'Attalens apprennent à lire et à écrire parmi les cabossés de la vie, les pauvres orphelins et les vieux décrépés. Dans cette ambiance triste et sale, elles ne

peuvent pas jouer aux princesses, même pas aux petites filles qui aiment rire et chanter. Les autorités communales ont de la peine à voir les dégâts psychologiques que crée un tel environnement.

Il est vrai que la société de cette époque ne considère pas la femme comme une personne digne d'instruction. Elle doit vivre à la cuisine et être soumise à son mari à qui elle offre sa virginité et un dentier. Les instructions en chaire de l'abbé Robadey sont significatives. Chaque année, il tonitruait contre les filles qui participent aux vendanges: «Pour un petit gain matériel qui n'en est pas un, on ne craint pas de livrer en retour son innocence, son âme, son éternité et très souvent son

honneur pour cette vie.» Chaque année, le brave prêtre se moque des filles qui vont danser à la bénichon: «On a vu quelques vieilles édentées qui ont pensé qu'en dansant leurs dents repousseraient. C'est dommage que le moyen n'ait pas réussi.»

Le 4 décembre 1905, Georges Python, Conseiller d'Etat vient voir la situation à Attalens. Et il tape sur la table. Pour lui, la situation est intolérable et il demande la création d'une école pour les filles, car, dit-il, «les classes des filles ne peuvent être maintenues plus longtemps dans les locaux de l'orphelinat où il est impossible de donner satisfaction aux exigences de l'hygiène et de la pédagogie.»

Où placer la future école des filles? Plusieurs projets sont lancés. Certains veulent la construire sur l'ancien cimetière ou près de l'ancienne cure. D'autres, avec Georges Python, souhaitent la voir s'élever sur le pré de la Condémine, dans le voisinage du châ-

teau et près du Cercle paroissial. Le curé plaide pour la Planche, près de la cure et près de l'église. Son premier argument relève de l'égalité de traitement: «Pourquoi vos filles n'auraient-elles pas, comme nos garçons, l'avantage d'aller prendre un peu de chaud avant les offices et de se rendre en bon ordre à l'église?» Son deuxième argument correspond à sa conception centralisatrice qui veut qu'Attalens soit toujours une petite capitale: «De plus, votre école est destinée à être le siège de l'école ménagère des filles de toute la paroisse. Or, si vous l'éloignez du centre, je sais pertinemment que les localités distantes demanderont le transfert de ce siège à Bossonnens.»

Mais vieux et malade, le curé n'a pas la force de porter la réalisation de ce projet. Malheureusement pour les filles d'Attalens. Le Conseil communal n'arrive pas à se décider et demande des délais supplémentaires. Le Préfet se plaint amèrement de ces hésitations, de ces tergiversations et de cette apathie. Il prononce des phrases très méchantes contre les autorités commu-

nales et les traite de «singes».

L'espoir renaît en novembre 1915. La commune décide d'acheter la Maison de Ville pour y installer l'école des filles. L'architecte cantonal étudie la faisabilité. Emile Savoy, Conseiller d'Etat et enfant d'Attalens, encourage fortement. L'ancien syndic, Georges Savoy, obtient la mise mais refuse de la céder à la commune. Les fils de feu Denis Savoy (Paul, Louis) mènent une attaque frontale contre cette attitude dans l'assemblée communale du 28 novembre 1915 qui constate le refus de Georges Savoy mais qui décide aussi de ne plus jamais entrer en matière sur le projet d'éventuellement racheter la Maison de Ville pour la transformer en construction scolaire.

L'école des filles, victime d'une histoire troublante? Peut-être.

Donc, le 24 novembre 1915, Georges Savoy, conseiller communal, se retrouve avec un bistrot sur les bras et poursuivi par la vengeance des Savoy de Denis à Colin. Tout à coup, les archives dévoilent

des faits troublants. L'ancien syndic est traqué et acculé, sous la menace d'envoyer la police, à montrer ses comptes du drainage des marais qui ne sont pas en ordre. Le 25 mai 1916, le pauvre Georges Savoy supplie le Conseil communal de ne rien dévoiler. Ses collègues acceptent mais exigent des garanties. Celui-ci offre une mise de fleuries, un titre hypothécaire de 1100 francs et le prix de vente d'une vache pour 700 francs. Il meurt le 25 juillet 1916. Emile Perroud le remplace au conseil communal. L'école des filles s'englue dans un dossier empoisonné qui s'achève par ce décès rapide.

L'école des filles, victime de l'histoire? Certainement.

Oui, ce projet scolaire passe toujours après d'autres priorités imprévues et imprévisibles qui mobilisent les énergies et les finances. C'est d'abord l'arrivée de l'eau potable dans la commune, puis la crise financière du Cercle paroissial. Surviennent en 1915 les difficultés

de la Caisse d'Epargne. Le nouveau curé Villars, avec l'accord des trois communes et la bénédiction des Conseillers d'Etat Musy et Savoy, est d'avis de la saborder et de la remettre à la banque de l'Etat. C'est le mérite de Louis Savoy qui entre au Conseil communal et qui, soutenu par ses frères Paul et Pierre, fait de la résistance et la sauve. De plus, la première Guerre Mondiale oblige l'agriculture à augmenter ses surfaces cultivables. Attalens draine les marais du Vua et les transforme en terrains agricoles. La guerre terminée, la Suisse plonge dans le chômage, l'épidémie de grippe et la peur des révolutionnaires. Et le projet de l'école des filles est enterré pour longtemps, pour très longtemps.



Une femme d'Attalens règne sur un hôpital

26

juin 1907, le crépuscule tombe sur Fribourg. Une jeune fille marche tristement dans la ville. Elle se dirige vers l'hôpital. Elle hésite à tirer la clochette de la porte d'entrée. Elle tient longuement le cordon dans sa main. Elle transpire de honte et de peur et prie la Vierge Marie. Mais elle sait que son salut se trouve derrière cette cloison. Maintenant elle se sent forte. Elle relève la tête et sonne... Une femme âgée l'accueille avec sourire et tendresse. La lettre trouvée aux archives de la Commune raconte la suite de cette histoire:

« Mon cher frère,

Hier soir vers huit heures arrivant de Lausanne Marie Pesse, fille d'Isidore, demandant son entrée comme malade, sur le conseil du docteur de Châtel qui l'a traitée pendant huit jours, me dit-elle. Alors je lui dis qu'elle devrait avoir une déclaration de ce médecin, et une garantie de sa commune vu qu'elle ne

pouvait payer. Après l'avoir entendue, j'ai pensé la faire coucher comme passante et la faire examiner par un docteur ce matin. A mon grand regret, je ne me suis pas trompée. La pauvre malheureuse est vilainement prise de la maladie si vilaine que je n'ose presque te dire ce nom à 19 ans pauvre fille la maladie vénérienne, enfin que faire et que voulez-vous le mal est fait;

je crois qu'il ne vous est pas possible de la soigner ni chez elle et ni dans votre hospice; c'est un traitement tout particulier qu'elle doit suivre et pendant 3 semaines.

Donne-moi de suite une réponse, si on doit la garder ici, la commune doit envoyer la garantie. La laisser courir on ne le peut le mal est contagieux et je

Demoiselles d'honneur et fanfarons sans casquette. Les musiciens portent le nouveau costume. La fanfare régionale a inauguré le drapeau de la FOBB en 1957 et celui de la FCOBB en 1958. Lors de cette manifestation, Robert Monnard, syndic-député souligne le mérite des ouvriers attalensois qui vont gagner le pain de leurs familles sur les chantiers vaudois.

crois la Préfecture vous obligerait à la faire soigner quand même, et ici c'est 2.50 francs par jour.

Je suis bien peinée pour vous tous que vous ayez affaire à de semblables misères, et ici nous ne sommes pas ravies de l'avoir près de nous surtout qu'elle est d'Attalens. Aussi à l'occasion je lui expliquerai déjà si c'est une conduite de jeune fille.

Ta sœur qui t'aime Sœur Marthe supérieure.»

Cette lettre autographe est datée du 27 juin 1907. Le 30 juin, le Conseil communal lit ce document et décide de soigner cette personne aux frais de la commune. Puis il fixe un rendez-vous pour le 13 juillet à la malade qui habite à la Jaqua. Blessée dans sa fierté, Marie Pesse ne veut pas subir le regard méprisant de ces messieurs. Elle ne vient pas et envoie ce billet au secrétariat: «Mon-sieur le Secrétaire, La soussignée répond à votre citation du 13 juillet. Si la commune ne veut pas recevoir cette

note, ils n'ont qu'à me l'envoyer et je n'ai rien d'autre à faire avec les conseillers. J'attends la note à mon nom.» Mais le 30 septembre 1907, le Conseil communal décide de payer la facture finale. Les archives montrent Marie Pesse travaillant comme lingère à Fribourg et perdent sa trace.

Mais qui est cette Sœur Marthe? Comme son frère est le secrétaire communal, elle porte le nom de Chevalley. Marthe Chevalley entre en 1871, à l'âge de 23 ans, comme novice à l'hôpital des Bourgeois de Fribourg. Une Attalensoise, Mère Claire Pesse, qui a succédé à une compatriote, Françoise Savoy, dirige l'institution. Mademoiselle Chevalley y fait sa profession solennelle le 8 décembre 1873. Elle est élue Supérieure le 15 janvier 1890 à la mort de Sœur Pesse. A la fin de son second triennat, fidèle à la vieille coutume de la congrégation, elle refuse une réélection. Et c'est une autre compatriote qui lui succède: Mère Agathe Dewarrat. Celle-ci meurt le 17 janvier 1897 à l'âge de 50 ans. Et Marthe Chevalley reprend la fonction de Supérieure jusqu'à son

décès survenu le 6 mars 1909.

Le 7 mars 1909, le curé Robadey lit une annonce à ses paroissiens: «Je recommande à vos charitables prières l'âme de la Rde Sœur Marthe Chevalley supérieure de la communauté des sœurs hospitalières de l'hôpital des Bourgeois à Fribourg décédée hier à 1h30 de l'après-midi munie du secours de la religion. Son ensevelissement aura lieu mardi à 8h à la chapelle de l'hôpital à Fribourg.»

Son biographe, dans le livre sur les Sœurs hospitalières de Fribourg, vante la distinction, la douceur et la fermeté de cette religieuse et il dit encore: «Tous ceux qui l'ont connue, en parlent encore aujourd'hui avec vénération.»

Son charisme a suscité l'admiration et la reconnaissance du docteur Jean de Schaller. En donnant 50000 francs, il avait chargé la fondation du futur hôpital cantonal de verser une rente annuelle de 1000 francs à Sœur Marthe avec la liberté d'en jouir selon son bon plaisir. Fidèle émule des curés Robadey,

elle emploie ce revenu pour rénover la chapelle de l'hôpital.

Cette histoire montre aussi que l'hôpital des Bourgeois a été longtemps dirigé par une dynastie de femmes d'Attalens.



Emile Savoy, le père de l'agriculture fribourgeoise moderne

A Grangeneuve, le cœur des Attalensois bat de fierté. La tête de l'un des leurs rayonne au premier étage du bâtiment des cours de l'Institut agricole. Un beau chef en marbre, qui dégage de la force et de l'intelligence. C'est le buste d'Emile Savoy souligné par cette inscription: «Promoteur de l'Institut agricole de Fribourg.» Le livre du centenaire de cette institution le qualifie encore par cette phrase: «Père de l'agriculture fribourgeoise moderne.»

Emile Savoy naît à Attalens le 6 mai 1877. Il est fils de Basile Savoy, paysan-organiste et petit-fils de Joseph, le facteur d'orgues, le constructeur des orgues d'Attalens, de Lessoc et de Montreux. Après ses classes primaires dans son village natal et celles de l'Ecole latine de Châtel-St-Denis, il passe son baccalauréat au Collège St-Michel de Fribourg. En 1900, il part pour la Belgique, où la chance sourit à cet étu-

diant doué d'une incroyable capacité de travail. A l'Université catholique de Louvain, il obtient un doctorat en droit et une licence ès sciences économiques. Pendant ses études, il enseigne dans une école professionnelle et rédige des articles dans les journaux. Il publie une étude sur les mines de Bertrix selon la méthode scientifique de Le Play. En Belgique, il découvre sa vocation en étant le secrétaire politique du député Heynen. Et il y rencontre encore l'amour puisqu'il épouse Gabrielle Pierlot, fille d'un riche propriétaire d'ardoisières.

De retour en Suisse, il est nommé Préfet de la Glâne, puis de la Gruyère. En parallèle à son activité préfectorale, il passe son doctorat ès sciences économiques et sociales à Louvain et publie

20 juillet 1935: funérailles du curé Gustave Sonney. Le clergé précède le corbillard que suivent les scouts, société fondée par le prêtre défunt.

une monographie scientifique sur la fabrique de chocolat de Broc. En 1913, à 36 ans, il entre au Conseil d'Etat. Il dirige le Département de la Police puis, trois ans plus tard, celui de l'Agriculture. Il décide de lancer l'agriculture fribourgeoise sur les rails de la modernité. Il prend dans ses mains tous les leviers de commande en accédant à la Présidence de la Fédération fribourgeoise des syndicats agricoles et en lançant un hebdomadaire «Le Paysan Fribourgeois». Il veut donner une nouvelle vie à l'enseignement agricole trop à l'étroit dans ses locaux de Pérolles. En 1919, les députés adoptent sa loi sur cet objet dont l'article 2 stipule: «L'enseignement agricole est donné par:

1. Une école spéciale annexée à l'Université;
2. un institut agricole;
3. les écoles de laiterie;
4. les écoles ménagères agricoles;
5. les écoles régionales;
6. l'école primaire.»

Une précision: l'Institut agricole comprendra trois écoles; une école théorique et pratique qui existe déjà sur le site de Grangeneuve, c'est la fameuse école des Marianistes français; une école agricole d'hiver, qui est à créer, une école normale pour instituteurs qui est aussi à créer et enfin des stations d'essais et de renseignements. Ainsi Emile Savoy a une vision «grandiose» pour parler comme le Dr Laur, le roi des paysans suisses. Pour notre Conseiller d'Etat, Fribourg doit rester un canton rural mais qui pratique une agriculture fécondée par les savoirs et les techniques modernes. Les femmes doivent aussi accéder à ce banquet du savoir. Toutes les forces pédagogiques du pays sont mobilisées pour atteindre ce but, même l'Université. Comme le dit un député: «Ce sera un honneur pour l'Université que de contribuer, elle aussi, au progrès de l'agriculture fribourgeoise.»

En 1922, Emile Savoy attaque la réalisation de son programme. Il demande au Grand Conseil 800 000 francs pour construire deux bâtiments: celui de

l'école agricole d'hiver et celui de l'école de laiterie. Il choisit de les localiser à Grangeneuve, non seulement parce qu'il y a déjà l'école française des Marianistes, mais aussi parce qu'on est loin de la ville et de ses dangers. Pour Emile Savoy, une campagne prospère est le meilleur rempart contre les ravages du socialisme, le meilleur remède pour revigorer la famille et le meilleur terreau pour maintenir en bonne santé la civilisation chrétienne.

Et le lundi 29 octobre 1923, l'agriculture fribourgeoise est en fête. Elle inaugure les deux nouveaux édifices de Grangeneuve. Elle admire le classicisme choisi par les architectes qui n'ont pas sombré dans un romantisme farfelu; il n'y a «pas de clochetons pointus et farauds, pas de fioritures tapageuses.» Elle s'enthousiasme pour le Faucheur et l'Armailli. Les deux tableaux qui accueillent le visiteur et sont l'œuvre du peintre Louis Vonlanthen et les modèles représentent des paysans d'Epagny. Puis les participants écoutent le long

discours d'Emile Savoy. Ce Conseiller d'Etat parle de l'agriculture comme de «la grande nourricière des peuples»; il demande aux paysans de lutter contre la routine pour bénéficier du «développement rapide de la science agricole» et affirme que cette nouvelle école est un instrument de travail destiné à faire la force et la grandeur de l'agriculture du pays de Fribourg. Il termine son allocution en soulignant l'importance de l'agriculture dans la vie économique et sociale en disant: «A travers tous les âges, les philosophes et les économistes désignèrent à l'agriculture une place de première importance dans la vie des nations.»

Après avoir donné ce beau fleuron aux agriculteurs, pour copier l'expression d'un journaliste, Emile Savoy continue de réaliser son programme. Il crée une école ménagère en collaboration avec les Ursulines. Il rajeunit la vieille Fédération agricole en mettant au monde l'Union Fribourgeoise des Pay-

sans (UFP) et en dotant cette nouvelle organisation d'un secrétariat permanent. Et il se bat toujours pour créer une faculté agronomique à l'Université.

A partir des années 30, il mène un grand combat scientifique. Dans un livre de 622 pages, il rédige un véritable cours d'économie et de sociologie agricole. Dans cet ouvrage, il maîtrise avec brio les concepts et la logique de cette nouvelle science et affirme ses convictions profondes. Il se déclare partisan de l'enseignement social de l'Eglise et admirateur de Mussolini qui vient de créer l'ordre et la paix en Italie, ces deux valeurs si nécessaires à l'agriculture. Surtout, cet enfant d'Attalens est marqué par le «baiser agricole», celui qui donne à l'âme des émotions inoubliables, comme par exemple l'odeur des foins coupés ou le parfum de la terre fraîchement labourée. Il lance aussi chez un éditeur à Paris une collection consacrée à l'histoire de l'agriculture dont il rédige le premier volume.

Avec ses livres qu'il dédie aux paysans fribourgeois, il poursuit toujours son objectif, à savoir intégrer l'agrono-

mie à l'Université de Fribourg. Mais ses efforts prodigieux ne connaissent pas le succès. Il meurt le 26 janvier 1935, à l'âge de 57 ans.

Emile Savoy a vu juste en dotant les paysans de Fribourg d'une organisation professionnelle et d'écoles performantes. Mais sa vision du futur comportait de graves dangers. En privilégiant exclusivement l'agriculture et en refusant le développement industriel, il condamnait une partie de la jeunesse fribourgeoise à l'émigration.



Après les divisions, les pierres de la cohésion

L'abbé Maurice Villard succède au curé Robadey. Il ne laisse aucun souvenir dans la mémoire populaire. Dans les archives, il est souvent présent de manière négative. Il a un conflit avec la Société de laiterie, qui s'apaise grâce à la subtilité juridique du vicaire général Placide Colliard, un enfant de la paroisse. Mais le curé Villard accumule les erreurs. Il supprime la Fanfare paroissiale parce qu'elle joue des airs de danse dans les bénichons. Il la méprise en la traitant de «fanfare à saucisse». La Société de chant se casse en deux; à nouveau l'évêque le soutient en lui conseillant de déjouer l'ambition des Savoy qui deviennent un Etat dans l'Etat. Un vent de rébellion commence à souffler. A Tatroz, une société de jeunesse qui s'appelle l'Union se constitue et refuse l'autorité du curé. La commune convoite la vieille cure mais en vain. Alors, l'orage éclate, une pétition circule

et demande la démission du curé. Arrive l'abbé Gustave Sonney, un prêtre adversaire de la société moderne, jaloux de son autorité mais doué d'une formidable énergie conquérante.

En chaire, le nouveau curé dénonce les plaies qui ravagent sa paroisse: la fréquentation des protestants, l'alcoolisme, «la Veveyse est pauvre parce qu'elle boit», mais aussi le travail du dimanche, la bénichon et ses danses, ces «orgies dans les auberges», le bolchévisme et le socialisme qui sapent l'autorité. Pour lui, Attalens n'est plus que badigeonné de christianisme et court à la damnation éternelle.

L'abbé Sonney livre une incroyable bataille pour rechristianiser sa paroisse. Il interdit la danse. En vain. Il croit à la

Château en 1890 de la collection du Médiacentre de la Bibliothèque cantonale et universitaire. Avec le tilleul en pleine vigueur.

beauté de la liturgie pour nourrir les âmes. Il organise avec les jeunes gens et les jeunes filles des kermesses pour restaurer les orgues. Avec succès, puisque le 23 novembre 1924, l'abbé Joseph Bovet donne le concert d'inauguration.

Heureux, le curé Sonney commence à se croire invincible. Pour fortifier sa reprise en mains, il cherche un chef de chœur, un organiste et un directeur de fanfare. Il ne croit pas aux talents des instituteurs Pachoud et Plancherel. Il adresse cette demande aux Frères des écoles chrétiennes qui refusent parce que ces engagements sont contraires à la règle de leur ordre. Mais constatation importante: ces religieux sont là depuis 42 ans, depuis 1883 exactement.

A la demande du curé et en sa présence, le vendredi 23 octobre 1925, le Conseil communal qui siège sous la présidence de Paul Savoy, syndic et député, décide de renvoyer les Frères. Attalens prend la fièvre. On en veut au

syndic qui a choisi, dit-on, cette solution pour placer ses beaux-frères à l'école régionale.

Le dimanche, à la grand-messe, le curé explique sa position avec raideur et arrogance et allume la flamme de la révolte. Après les vêpres, le curé assiste impuissant à la manifestation en faveur des frères. Avec le drapeau de la jeunesse de Tatroz et avec une fanfare de circonstance, la foule défile. Dans les discours, les orateurs critiquent le syndic-député et crient leur fidélité aux religieux en disant: «A bientôt.»

Humilié, le curé redouble de zèle et tient bon, malgré les reproches du Préfet et de l'Evêque et la volte-face des agents de l'Instruction publique qui le soutenaient au début pour engager des instituteurs laïcs. Il appelle à la direction de l'Ecole régionale le maître Emile Macheret. Paul Savoy perd la syndiculture pour une période et, prudent, ne sollicite pas un nouveau mandat comme député. Le Parti des paysans, artisans et indépendants (PAI), ce nouveau parti, tente de profiter de la situation.

Le 5 décembre 1926, Sonney l'in-

domptable veut reconquérir son autorité et consacre Attalens au Christ-Roi. Il inaugure la statue dite du «Sacré-Cœur» située à l'est de l'église. Il aime la lettre apostolique qui institue cette fête visant à restaurer l'autorité de l'Eglise catholique dans la société.

Tel Saint Georges, le curé Sonney repart au combat, convaincu que «le démon n'a rien perdu de sa malice», comme il le dit lui-même. En 1926, il vend la ferme de Crévy et achète celle de la Condémine. Il installe au cœur du village sa base pastorale. Il transforme cette ancienne auberge en une salle des œuvres et en une école ménagère. Il refonde la société de jeunes gens, société qui doit «développer l'esprit des traditions profondément chrétiennes qui ont toujours fait la force et la gloire de notre pays». En 1928, cette société monte sur les planches et joue une pièce dramatique «Le Sonneur de cor» de l'auteur fribourgeois P. Bondallaz. Ces jeunes promettent de ne pas assister au bal et reçoivent un carnet



Il y a le Christ du Corcovado à Rio de Janeiro. Il y a aussi le Christ d'Attalens. Avec le même sourire, avec la même tendresse. La statue du Sacré Cœur, créée par l'artiste québécois Cogne et coulée dans la fonderie de Vaucouleurs en France, a été placée en 1927 en souvenir de la Mission de décembre 1926.

d'épargne. La même année, le curé Sonney bénit les drapeaux de la Cécilienne et de la Maîtrise. Il fonde les éclaireurs qui s'appellent la troupe de Notre-Dame du Chêne.

Mais le front de l'hostilité et de la méfiance existe toujours. En 1929, à cause d'une facture que lui conteste le Conseil de Paroisse, il avoue sa souffrance: «Après avoir été incriminé de toutes sortes d'intentions que je n'ai jamais eues, après avoir été hué sur la place publique comme un malfaiteur, après avoir dû défendre mon honneur jusqu'au tribunal, je n'ai plus le courage de m'exposer encore à des indécatesses.»

Et Sonney continue son combat. Il organise en septembre 1930 à l'église paroissiale un concert de la Cécilienne et la Maîtrise avec la participation d'un organiste de Genève et d'un directeur de Lausanne. Avec deux nouveautés: le chant grégorien suit le rythme de Solesmes et Radio-Lausanne retrans-

met la manifestation. C'est à cette occasion que Tichy dirige l'hymne à Notre-Dame du Chêne qu'il a lui-même composé sur les paroles de Romain Monnard, professeur à Bulle.

Puis l'intrépide Sonney change de registre. Il donne du travail aux chômeurs. Il rénove la chapelle de Notre-Dame du Chêne avec les vitraux d'Henri Broillet et la construction d'un nouveau porche dessiné par l'architecte Genoud et taillé par Jean Sulmoni. Surtout il enrichit le paysage de sa paroisse par la construction de la chapelle de Granges avec des vitraux du peintre Jean de Castella et une charpente d'Auguste Emonet. Il se bat pour que l'architecte accepte le grès d'Attalens, cette pierre aussi dure que belle, comme il l'écrit lui-même. Une décharge de dynamite crève les yeux d'un ouvrier, Joseph Colliard. Hubert Gremaud, instituteur à Bossonnens, espère «que le zèle de cet excellent prêtre soit de mieux en mieux compris de ses fidèles.»

Un soir d'été 1935, heureux, l'abbé Sonney récite son chapelet sur l'esplanade de l'église. Oui, l'hostilité baisse

toujours plus son pavillon. Il rend grâce à Dieu. Le mercredi 17 juillet, il meurt à l'hôpital de Stans victime d'un stupide accident de vélo. Ses funérailles à Attalens accomplissent le vœu de l'instituteur de Bossonnens et crée l'adhésion des paroissiens. Sa mort lui donne enfin «la confiance de tous ses paroissiens», formule utilisée par lui lors de son installation et génère le souvenir d'un prêtre extraordinaire.

Les archives démontrent que la vie de l'abbé Sonney sur la terre d'Attalens a ressemblé à un chemin de croix.

Le chroniqueur relève encore quelques événements importants pendant cette période. En novembre 1928, les paroissiens fleurissent les tombes des soldats morts pendant la première Guerre Mondiale: Joseph Cottet, Albert Monnard, Jules Perroud, Auguste Perroud, Alex Savoy. Lors du centenaire de la Société des Carabiniers en 1930, deux tireurs attalensois se distinguent: Auguste Genoud et Robert Monnard. Les militaires assistent nom-

breux et fiers à l'inauguration du Monument aux Morts à Châtel-St-Denis. Le parti conservateur dépasse souvent le 80% des suffrages. Le syndic député Paul Savoy ne réussit pas à installer un sanatorium à La Baumaz, mais en juin 1931, grâce aux relations avec ses amis vaudois, il inaugure la ligne d'autobus qui relie Bossonnens à Vevey.



Saint Georges joue au football depuis 1934

L'abbé Sonney a écrit une belle page grâce à sa passion du ballon rond. Mais il a toujours le même but: être le seul entraîneur des Attalensois, de leurs âmes et de leurs corps.

Il a acheté la Condémine pour en faire la maison des œuvres paroissiales, cette maison située à mi-chemin entre l'Hôtel de Ville et l'Hôtel de l'Ange, ces lieux d'alcool que le curé déteste. Il y aménage aussi un mini-complexe sportif (jeu de quilles, stand de tir au flobert, terrain de sports).

En ce temps-là, les garçons ne jouent plus au bâton mais au ballon. Ils ont trouvé un terrain derrière la chapelle de Notre-Dame du Chêne, un endroit dangereux pour les joueurs, car les blocs de «greppa» à fleur de pré menacent toujours de blesser leurs coudes et leurs genoux.

Le 1^{er} juillet 1934, un dimanche après-midi, le curé d'Attalens invite ces

jeunes joueurs à la cure. Ils sont onze.

L'histoire a conservé leurs noms: André Savoy de François, Germain Dewarrat, Roger Chevalley, Georges Sulmoni, Jean Emonet, André Pachoud, Denis Savoy, Louis Savoy du Stand, Marcel Chevalley, Robert Pachoud, Louis Sulmoni. L'abbé Sonney explique le but de la réunion, celui de fonder un club de football avec toujours le même objectif: «Former des catholiques pratiquants et dévoués. Les membres doivent assister aux offices religieux et communier au moins une fois par mois.» Le curé martèle. Il les supplie de promettre d'assister toujours à la messe du dimanche et aux vêpres et de jouer au football seulement après la cérémonie! Il choisit Saint Georges comme patron du club,

Le FC Attalens créé par le curé Gustave Sonney vers 1944-46. En ce temps-là, ces jeunes gens jouent en quatrième ligue sur le terrain du Vua, ils retrouvent le terrain de la Condémine le 14 juillet 1946. La chronique aime parler de la fougue et du cran des «grenats» qui jouent aussi du théâtre en hiver.

celui qui terrassa le dragon. Pour parfaire son projet, il crée un terrain de foot aménagé sur les belles terres de la Condémine qui appartiennent au bénéfice de la cure. Roger Chevalley, l'historien du club et d'Attalens, avoue son admiration dans un petit livre merveilleux «Football-Club St-Georges Attalens 50 ans d'histoire.»

Cette nouvelle société provoque de la joie au sein de la jeunesse sportive, mais scandalise les paysans qui estiment que ceux qui travaillent n'ont pas besoin de culture physique. Au printemps 1935, le dimanche après-midi, trente jeunes jouent au football avec l'abbé Sonney en soutane. Ces jeunes paroissiens admirent son style et son goût de l'effort physique. Il sue à grosses gouttes mais feinte avec une agilité déconcertante. Louis Thürler entretient la place et répare les cuirs. Parfois, lors d'une séance de tir aux buts, le ballon brise une fenêtre de l'école ménagère. Avant de rentrer chez

eux à la nuit tombante, le curé leur offre une limonade bien fraîche.

Puis le curé Sonney meurt. La première équipe d'Attalens lui rend hommage: «Nous le voyons encore tel qu'il était parmi nous, avec nous. Nous revoyons son sourire pétillant de malicieuse bonté, son geste coutumier lorsqu'il corrigeait nos écarts d'un amical pincement d'oreilles. Nous nous souviendrons toujours du but qu'il s'était assigné de ramener à lui les brebis égarées.»

C'est l'abbé Grêt, le vicaire, qui assume la relève. Les archives parlent encore du premier match qui a opposé les Attalensois à la Mauritia, équipe de la paroisse catholique de Vevey. C'était le 15 septembre 1935. Et Attalens gagne par 6 à 5. Ce jour-là, les footballeurs attalensois inaugurent leur premier équipement. Maillot grenat garni au col d'un fin lacet blanc, cuissettes blanches et chaussettes grenat bordées de blanc. Les filles avalent de leurs yeux les mollets musclés de leurs copains.

Les «grenats» perdent parfois leurs derbys contre Châtel-St-Denis mais

entrent dans la légende grâce au poème de Denis Savoy:

«Oh! pré de la Condémine: de ta verte
plaine,
En ce jour glorieux, la mesure trop
pleine
Des écluses du ciel inondait le vallon,
Où «jaunes» et «grenats» s'essaient au
ballon.
D'un côté c'est Châtel et de l'autre
Attalens
Choc sanglant des héros Dieu trompait
l'espérance.»

A la fabrique de cigares Samas, les ouvrières défendent leurs équipes favorites en se crêpant le chignon. Les annales gardent le souvenir d'autres soutanes, celle de l'abbé Geinoz, un célèbre ailier gauche, celle encore de l'abbé Krieger qui a non seulement joué, mais aussi assumé le rôle de secrétaire.

Mais le FC Saint Georges a terrassé d'autres dragons pacifiques que ceux prévus par l'abbé Sonney. Il entre en

1943 dans l'Association suisse de football et d'athlétisme et joue en 4e ligue. En 1950, il vit la sécession de Bossonnens. La mémoire du fondateur reste vive parmi les membres. Les Attalensois avec fierté comparent toujours l'abbé Sonney à l'abbé Freeley, ce célèbre anglais qui introduisit le football à Fribourg.



André Savoy et l'invention chrétienne-sociale

Pendant longtemps, devant l'église d'Attalens, un buste en bronze ornait une tombe. C'était la tête d'André Savoy sculptée par l'artiste genevois Feuillat. Une superbe œuvre d'art enlevée au regard du public mais aujourd'hui pieusement conservée dans les greniers d'une ferme ! Ainsi le souvenir de ce célèbre disparu n'est pas encore tombé dans la nuit froide de l'oubli...

Pour exercer le devoir de mémoire, il faut donc raconter deux histoires, celle du défunt et celle de son image.

André Savoy naît à Attalens le 28 novembre 1885 dans la famille de Denis Savoy. A 25 ans, il reçoit l'ordination sacerdotale. Après de brillantes études à Rome, il commence son ministère comme vicaire à Neuchâtel. La situation des ouvriers le bouleverse. La lecture de *Rerum Novarum*, cette encyclique du Pape Léon XIII sur la question sociale lui donne sa vraie vocation. Dans un texte

inédit paru en 1916, il parle de ce texte papal comme d'une parole libératrice, parce qu'elle condamne la tyrannie multiple et insatiable de l'argent et du capital, parce qu'elle fait du travailleur l'égal de l'employeur. Pour notre abbé, rétablir l'ordre social chrétien est sur cette terre la tâche la plus noble, « parce qu'il n'en est pas qui soit plus semblable à celle de Dieu. »

Mgr Colliard, l'évêque du diocèse, un Attalenois comme lui, l'encourage et le nomme directeur diocésain des œuvres chrétiennes-sociales et vicaire à Gruyères. Très vite, par sa puissance de travail, par sa grande stature, par ses talents d'orateur et d'écrivain, l'abbé Savoy s'impose et rayonne. Ses admirateurs le voient comme le nouveau

*Concert de l'Union
Chorale avec le directeur
Gaston Monnard,
instituteur à Vevey.*

Comte Michel qui mène la croisade chrétienne sociale. Et il s'engage sur le terrain concret. En ce temps de vie chère, il fonde des coopératives de consommation «Concordia» dans les villages. Avec son frère Paul, Attalens crée la sienne en juillet 1917.

L'échec de la grève de 1918 renforce sa conviction politique: pas de lutte des classes mais leur collaboration. L'abbé Savoy se fait l'apôtre de la corporation, cette institution juridique qui réunira patrons et ouvriers. Sous son impulsion, le parlement fribourgeois adopte la première loi dans ce domaine en 1934. Ainsi, l'abbé Savoy refonde la République chrétienne. Il triomphe; c'est le deuxième Georges Python. C'est la nouvelle star politique fribourgeoise, qui trône dans le bâtiment Hôtel des Corporations. Genève aussi cède à cette tentation corporatiste, chère à l'abbé Savoy. Mais la révision constitutionnelle de 1935 coupe cet élan réformateur. Surtout, la gauche combat cette vision

qui risque un autre asservissement de l'ouvrier et qui ruine un principe cher à la Constitution fédérale, la liberté d'association. Le Tribunal lui donne raison et non à l'abbé Savoy. Le gouvernement de Fribourg n'ose pas promulguer cette loi anticonstitutionnelle.

Les livres d'histoire deviennent grandiloquents et disent: «En vrai chef habitué à régner sans partage, l'abbé en tire les conséquences, il se retire en novembre 1936.» Belle version romantique ! Mais ce n'est pas la vérité.

L'abbé Savoy a aussi une vie privée qui lui occasionne beaucoup de frais. Il emprunte de l'argent à ses amis et connaissances mais ne rembourse jamais. Il use même d'un stratagème imprudent. Il achète une collection de tableaux signés des grands peintres européens qu'il ne payera pas. Il y a un Raphaël, un Greuze et un Breughel. C'est Léon Savary dans la presse de l'époque qui dévoile une partie de cette affaire. Pire, il les donne en gage à ses amis pour qu'ils le cautionnent dans des emprunts bancaires. Puis ses amis le lâchent, des plaintes pénales mena-

cent. Le scandale arrive aux oreilles de l'évêque Mgr Besson. Le 30 octobre 1936, ce dernier lui demande de démissionner: «Vous trouverez sans doute un motif avouable qui pourra être publié. Et je sais que vos amis, même ceux qui partagent mon sentiment au sujet de la nécessité de cette démission, sont disposés à vous témoigner une sortie qui sauvegarde le plus possible votre honneur et témoigne de la reconnaissance qu'ils veulent vous garder.»

Le 2 novembre 1936, l'abbé Savoy démissionne et part en exil à l'hospice du Simplon. Il rédige un livre sur la sociologie de Saint Paul. Ses frères et sœurs l'entourent de leur affection et de leur aide matérielle pour calmer la meute des créanciers. Il meurt exilé le 21 janvier 1940, victime d'une crise cardiaque et de la persécution de ses ennemis, pour parler comme ses proches. Sa famille veut sauver l'honneur de ce prêtre persécuté. Le père Siméon, capucin à Bulle, monte la

garde. Comme il l'assure, la mémoire de ce prêtre ne sera jamais souillée. Et il tient parole.

Le premier acte de cette réhabilitation se déroule à Attalens le 22 juin 1941. Le nom de l'abbé Savoy retentit souvent sous le ciel d'Attalens, lors de la grand-messe, lors de la pose de la plaque de bronze, lors du verre de l'amitié au Cercle paroissial. Le Père Siméon prononce le sermon de circonstance. Les autres orateurs de Fribourg et de Genève vantent en lui le chef, le guide, le géant, le génie. Son successeur à l'Action Sociale, l'abbé Jambé le «montre le corps perdu dans la bataille, partout où le capitalisme cruel et le socialisme trompeur faisaient des victimes.» En ce temps-là, les guides et les führer en Europe sont à leur apogée! Ils installent l'ordre nouveau. Les partisans de l'abbé Savoy estiment que sa pensée politique et sociale, le corporatisme connaîtra la consécration. L'urgence est de le rendre chrétien

selon les thèses de l'abbé Savoy. Mais l'histoire ira dans une autre direction. Heureusement.

Le deuxième acte se joue en 1956. Enfin paraît le livre tant attendu, son testament spirituel. Cet ouvrage, retravaillé par son frère le père Siméon, épais de 664 pages, célèbre le 15e anniversaire de sa mort. Il contient une préface de René Leyvraz, ancien Rédacteur en chef du Courrier de Genève. En ce temps-là, en Europe, le corporatisme jouit d'une très mauvaise réputation après les horreurs de la deuxième Guerre Mondiale et avec la présence de ses survivants Franco en Espagne et Salazar au Portugal. Cette publication poursuit un but: montrer que l'abbé Savoy ne navigait pas dans ces eaux-là. Comme le dit le préfacier: «Sa doctrine, si souvent mécomprise ou défigurée par des adversaires qui, pour les besoins de leur cause, voulaient absolument l'apparenter au fascisme, avec lequel on va s'en rendre compte, elle n'a pas même l'ombre d'une analogie.»

Mais ce livre ne parle plus de corporation, de syndicat, de libéralisme et de

capitalisme. Il s'agit d'une profonde méditation théologique sur la destinée chrétienne de l'homme. Il témoigne ainsi des réflexions et des projets d'André Savoy, prêtre devant Dieu et devant les hommes, dans sa retraite du Simplon. A ce moment-là, l'abbé Savoy ne passe pas son temps à défendre son combat politique et à se poser en victime d'une odieuse conspiration. Il se ressource en lisant exclusivement la Bible et particulièrement Saint Paul. Avec cet ouvrage, l'abbé tourne une page et dit son adieu à la politique. Un détachement politique consommé avant sa mort, telle est la leçon de ce grand livre, qui permet à une nouvelle génération de chrétiens-sociaux de ne pas trop souffrir de la tentative corporatiste chère à l'abbé Savoy, de lancer de nouveaux combats plus syndicalistes et de connaître de belles victoires.



L'art sacré s'empare d'Attalens

Cette photo montre Hubert Gremaud lors d'une représentation de l'Union Chorale. Assis et souriant, cet instituteur de Bossonnens a écrit plusieurs pièces de théâtre et plusieurs chœurs parlés interprétés par les sociétés locales. Il a aussi écrit des romans qui méritent, au nom du patrimoine retrouvé, de sortir de la nuit froide de l'oubli.

En 1936, l'abbé Dumont achève sa première année pastorale en dressant une croix du sculpteur François Beaud sur le cimetière. Il plantait ainsi en terre attalensoise un signal fort, celui des bienfaits de l'art sacré.

Mais il doit d'abord gérer des problèmes humains délicats. Le vicaire Joseph Grêt quitte la paroisse et est remplacé par l'abbé Louis Bovet qui doit quitter Givisiez à cause de sa vie privée. Ce dernier est nommé auxiliaire avec la promesse d'occuper plus tard la chapellenie de Bossonnens. En attendant, il vit à la cure d'Attalens. Dumont plaide sa cause à l'évêché: «C'est vrai que c'est humiliant pour lui et qu'après 20 ans comme curé, avec son caractère ce doit être terriblement dur de se plier à un régime étranger.» Dumont souffre aussi de voir le vieux chapelain Devaud qui tombe en décrépitude et qui se promène sale et en chemise dans son

logis. Le curé Dumont déploie des talents de diplomatie pour que ce dernier accepte d'aller à l'hospice. Les choses se règlent; l'abbé Devaud va à Billens et l'abbé Bovet vient à Bossonnens. Les sales rumeurs de Givisiez n'atteignent pas Attalens et l'abbé Bovet commence une nouvelle vie, pleine de chants et de bonheur. Encore une victoire de Dumont.

L'abbé Jean Dumont croit aux valeurs de l'art. Comme vicaire à la paroisse de Saint Pierre à Fribourg, il a vécu une expérience artistique très enrichissante. Avec Paul Claudel, il croit que l'homme a faim de justice mais aussi de beauté. Un jour de 1937, il écrit à son évêque: «Le terrien est replié sur sa terre qui l'accapare; par la grâce, il devient le

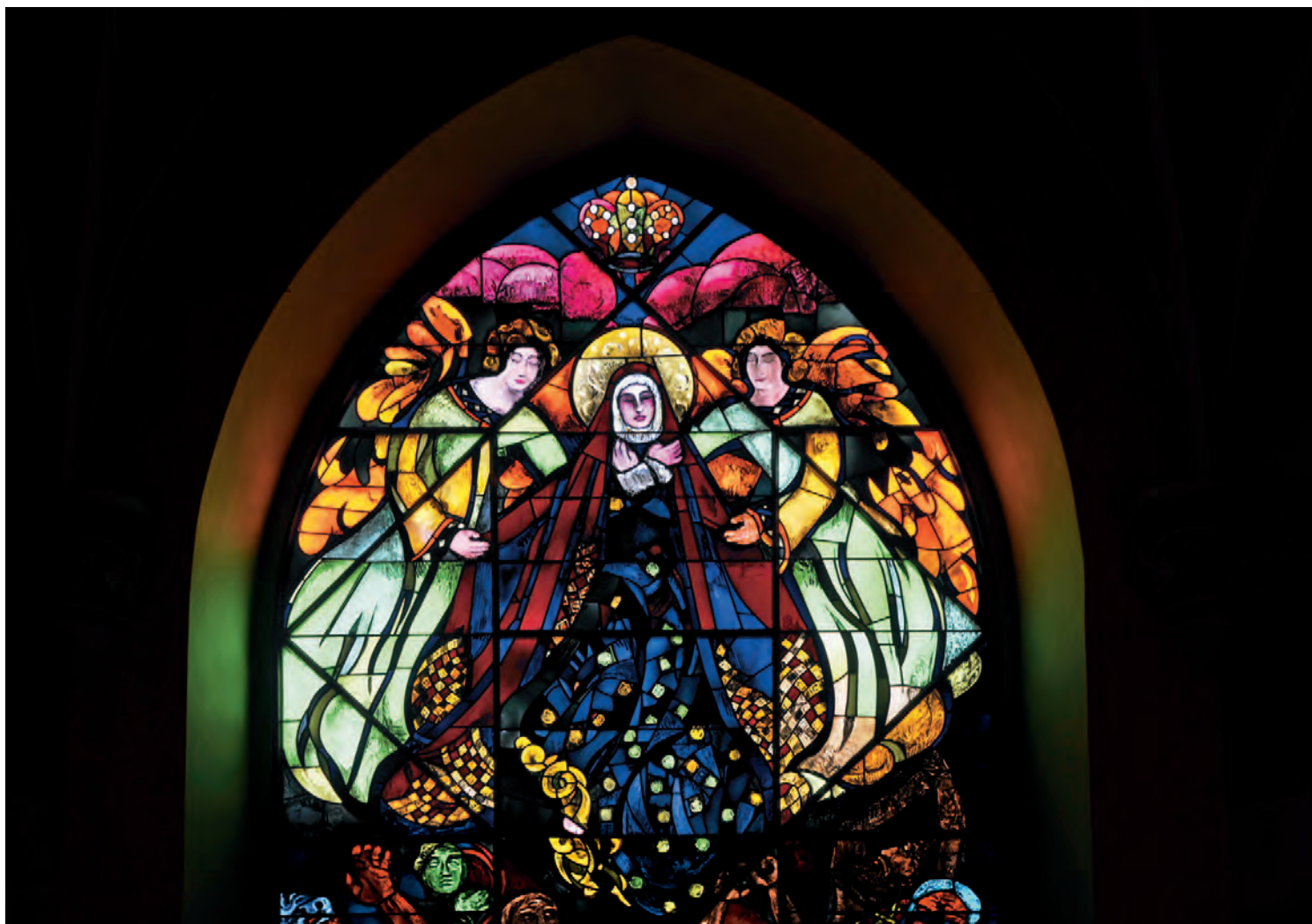
plus délicat des bons samaritains. Si la première constatation m'attriste parfois, la deuxième me réjouit bien souvent.» Alors le prêtre Jean Dumont décide d'appeler les artistes pour donner plus de chance à la grâce. Il veut créer des œuvres à la gloire de Marie, patronne de la paroisse. Fernand Dumas, l'architecte de Romont, le soutient dans son projet et lui propose les artistes de son écurie.

D'abord Jean Dumont veut mettre Marie au pied du Christ en croix. Il entre en correspondance avec le sculpteur François Baud; ravi, ce dernier lui envoie des maquettes. Le sculpteur Baud lui écrit: «Votre lettre m'a fait plaisir et m'a remonté le moral qui n'est pas des plus splendides. Vraiment l'observation de la fillette demandant pourquoi ma statue pleure est un trait qui me touche beaucoup. J'ai donc réussi, c'est grâce à vous aussi.» Cette scène du calvaire présente aussi l'apôtre Jean, patron du curé d'Attalens.

Le dimanche 14 août 1938, un autre chef-d'œuvre se lève à l'Est. Alexandre Cingria, le célèbre peintre genevois, le Tiepolo des temps modernes pour parler comme Marcel Strub, achève le vitrail de l'Assomption. L'œuvre terminée, les connaisseurs viennent en pèlerinage à Attalens. La première réaction vient d'Hubert Gremaud, instituteur à Bossonnens, un romancier régional injustement oublié. Pour lui, le vitrail donne au maître-autel une blancheur crème qu'il n'avait jamais eue. Il en donne l'exégèse suivante: «En bas ce sont les teintes sombres, violacées, les ténèbres terrestres où demeurent les apôtres stupéfiés du départ de leur Reine. Elle est déjà plus haut emportée par des anges tous enveloppés de clartés célestes. Il y a tout en haut cette couronne d'or qui l'attend, préparée par la divine trinité, invisible et pourtant présente. Et voilà dans sa franche simplicité la conception géniale de l'artiste.» Le père Mouillet écrit un article élogieux sur ce vitrail du prince de la couleur. Deux anges emportent doucement et respectueusement Marie au

ciel où l'attend une couronne. Un moment de joie parfaite noyée de bleu, d'or et de pourpre. Sur la terre, près du cercueil, les apôtres gesticulent un désespoir violent, violet et brun. La presse commente: «Personne ne restera indifférent devant cette mosaïque multicolore, devant cette symphonie de bleus et de violets, de rubis et d'émeraude. Pour trouver une telle somptuosité de couleurs et une telle virtuosité d'expression, il faudrait remonter plus haut que Chartres, plus haut que les verrières romanes, jusqu'à la Perse lointaine qui réalisa d'abord ces joies de la couleur pure.» Encore aujourd'hui, Yoki aime dans ce vitrail flamboyant «la jubilation de la couleur.» Malheureusement, l'histoire ne connaît pas le nom du généreux donateur.

Devant la Vierge de l'Assomption, la paroisse chante des Magnificat plus purs et plus enthousiastes. Le curé d'Attalens perçoit ce changement. Mais en regardant la nef écrasée par la grisaille, son âme d'artiste souffre. Celle



*Le grand peintre
Alexandre Cingria a
composé ce vitrail de
l'Assomption en 1938.
Placée dans le chœur
de l'église, cette œuvre
d'art soulève
l'admiration des
visiteurs. Pour Joseph
Cottet, un paroissien
célèbre, ancien
Conseiller d'Etat et
Conseiller national, ce
vitrail, contemplé au
soleil levant, est l'un
des plus beaux de
Suisse.*

du prêtre aussi. Il n'aime pas ces longues fenêtres qui pâlisent l'espace et les visages. Il rêve de couleurs et de lumières, il souhaite vibrer de la rosée du ciel.

Justement, la mobilisation arrive et l'armée suisse veut aider les artistes. Dumont saisit cette opportunité, toujours pour donner plus de chance à la grâce. Il appelle le peintre Gaston Thévoz, qui vient de faire des vitraux à Bottens et qui prépare une grande exposition à Fribourg. Il lui demande de créer des vitraux sur la vie de la Vierge. Le coût de l'opération se monte à 23158 francs; la paroisse est d'accord de mettre 5000 francs, le canton et la confédération 7000. Il reçoit une promesse de don de 5000 francs de la part de A. Kirsch, le maître verrier, «en souvenir de mon cher père qui de son vivant a toujours eu une grande sympathie pour la paroisse d'Attalens.» Alors il décide de prendre le risque financier. Le 16 février 1942, il propose

des sujets à Gaston Thévoz; en plus des scènes mariales, il veut une nativité de Jésus et conclut: «Et maintenant, je souhaite que vous soyez libéré du service afin que ce gros travail puisse commencer et que vous soyez spirituellement inspiré.» Gaston Thévoz, au service militaire à Saanenmöser, lui répond le 18 février 1942: «Je vous remercie des suggestions par l'image que vous m'avez envoyée. Et je vous félicite parce que vos croquis prouvent que vous auriez pu réussir dans une carrière artistique[...] Nous faisons du ski la plus grande partie de la journée; nous nous gelons derrière les canons l'autre partie, et le soir je suis aplati.»

Gaston Thévoz obtient un congé et travaille au projet marial de l'abbé Dumont. Dès la mi-septembre 1942, les vitraux commencent à rayonner dans la nef de l'église. Ces huit vitraux présentent: 1) la Visitation avec la parabole du bon berger, 2) Notre-Dame des Ermites avec les noces de Cana, 3) L'Annonciation avec le Bon Berger, 4) L'Immaculée Conception et la grotte de Lourdes, 5) La Mère des Douleurs avec une mise au

tombeau, 6) Notre-Dame d'Attalens avec les trois dates fondatrices de la paroisse, l'image de la chapelle et l'histoire du mauvais riche et du pauvre Lazare, 7) Noël avec les bergers et la Sainte-Famille, 8) Notre-Dame de Bourguillon et le retour de l'enfant prodigue. La Liberté commente: «La piété et la poésie rayonnent sur toute cette œuvre. C'est vraiment de l'art religieux fait pour être compris, goûté et admiré par le peuple fidèle.»

Oui, le curé Dumont a donné une âme à cette église néogothique grâce aux formes et aux couleurs de Thévoz et de Cingria. Oui, les âmes y sont branchées sur la beauté et sur la bonté. Mais, à côté du curé Dumont, il ne faut pas oublier le rôle joué au temps de l'abbé Sonney par l'architecte Augustin Genoud qui a apporté les premières vibrations de la couleur avec les vitraux d'Henri Broillet et de Jean Edouard de Castella.

En 1942, Attalens devient une étape obligée sur les chemins de l'art sacré.



Le Lavement des pieds, fresque composée par le peintre attalensis Charly Cottet en 1960. Le docteur Pierre-Yves Barras admire cette œuvre qui, sur une même table, représente la Cène; à gauche, selon le récit de Jean et à droite, selon les textes des trois autres évangélistes.



Le premier historien d'Attalens

Le 23 novembre 1938, le Grand Conseil élit le Prévôt de la cathédrale de Fribourg. C'est un Attalensois qui est choisi parmi les trois candidats en liste. Il s'appelle Hubert Savoy, celui que le village surnomme l'abbé du Four, puisqu'il est né dans la petite maison près du château. Il fait une élection brillante: 62 voix sur 74 bulletins valables. Comment expliquer cette victoire électorale? Mgr Hubert Savoy n'est pas un inconnu dans la République fribourgeoise. Agé de 69 ans, il a été longtemps professeur au Grand Séminaire et pendant 14 années Recteur du Collège St-Michel. Cette longue carrière n'explique pas son succès électoral.

Hubert Savoy a aussi beaucoup écrit. Certains députés connaissent ses articles sur la botanique. Celui-ci sait par cœur le nom patois de toutes les plantes du Canton et aussi leurs vertus

curatives. Il a aussi publié un guide touristique sur la ville de Fribourg et donné des conférences sur l'histoire suisse. Mais sa production littéraire n'explique pas son succès électoral.

La phase glorieuse de Mgr Savoy se déroule lors de la tragédie de novembre 1918, celle qui frappe le Régiment 7 en mission pour rétablir l'ordre à Berne où ses soldats meurent attaqués par le virus de la fameuse grippe espagnole. Hubert Gremaud, l'instituteur et romancier de Bossonnens, signale cette affection populaire pour cet enfant d'Attalens en disant: «Les soldats de chez nous parlent de lui en des termes où se mêlent autant l'affection que le respect. Il acquit de la sorte une popularité de bon aloi qui n'est pas un fac-

*Journée de la jeunesse
d'Attalens le 18 juin 1939.
On reconnaît les
mouvements de jeunesse
avec les drapeaux les
croisés eucharistiques avec
leur fanion et les scouts
aussi avec leur étendard.*

teur négligeable dans l'amplitude de son prestige.» Attalens reçoit son Prévôt le 18 juin 1939. Messe chantée par la Cécilienne sous la direction d'Augustin Castella, sermon du curé Henri Monnard de Marly, un enfant d'Attalens, bénédiction solennelle du nouveau dignitaire de l'église avec la crosse et la mitre, les fidèles admirent les armoiries du nouveau prélat et constatent que la croix des Savoy brille deux fois à côté du blason du chapitre avec la devise «Cum Veritate et Caritate». Lors du banquet, M. Monnard, le président de paroisse définit la mission d'Attalens sur cette terre: «Fribourg est une forteresse vigilante de la pensée et de la vie catholique où Attalens joue le rôle d'un modeste et précieux bastion.»

A l'automne de sa vie, Mgr Hubert Savoy reçoit de l'Etat le titre de Prévôt pour l'encourager à commencer une nouvelle vie, celle de directeur du journal La Liberté. Il a été choisi à cette nouvelle fonction par M. Piller,

Conseiller d'Etat, leader du gouvernement de Fribourg. Ainsi, à 70 ans, Mgr Hubert Savoy commence une nouvelle profession. Il préside les conseils de rédaction du quotidien de Fribourg où siègent l'Evêque, le Directeur du Séminaire, deux Conseillers d'Etat et le Président du parti catholique conservateur. Il doit naviguer dans une période très difficile. Avec Hitler, l'Europe bascule dans la guerre. Le directeur de La Liberté reçoit les plaintes de professeurs de l'Université qui ne trouvent pas son journal assez pro-allemand. Mgr Besson lui reproche de ne pas être assez favorable à Mussolini. Il vient dans son village natal en avril 1941 présenter le film fribourgeois «Un homme, une Œuvre» qui raconte l'action du chanoine Schorderet, fondateur de La Liberté, et rappeler aussi que Martine Mussillier, la Supérieure de l'Œuvre de Saint Paul est originaire d'Attalens. L'auguste vieillard ne supporte pas ces critiques, il tombe malade et démissionne en novembre 1941.

Et Hubert Savoy repense à son rêve: celui d'achever sa vie terrestre comme

chapelain de Granges. Mais sa crosse prévôtale l'a brisé. Il décide d'être le vicaire de Clio et d'écrire l'histoire de sa paroisse natale. En courant les bibliothèques et les archives, il retrouve force et santé. De 1944 à sa mort, survenue en 1951, il publie plus de 50 articles historiques dans le Bulletin paroissial. Ces études synthétisent et vulgarisent sa longue recherche consignée dans 8 volumes, près de deux mille pages manuscrites conservées à la Bibliothèque Cantonale et Universitaire. Il prend très au sérieux cette nouvelle mission, celle de conserver et de transmettre le passé aux générations futures. Voici un texte du premier historien d'Attalens rédigé dans une langue magnifique:

«Le verger au pied du château, au sud-est, était la chènevière seigneuriale. A l'endroit où se détache le chemin du Grand Clos, les gens du village aimaient à braquer leur chanvre jusque vers 1890. Chaque famille réservait alors une bande de terre à la culture du

chanvre et du lin. A l'automne, on parachevait le rouinage et le séchage; on braquait le chanvre sur de petits battoirs; on enlevait ainsi la matière ligneuse et on dégageait la partie textile. Le peignage par les soins du «Chereja» (Pierre du Four) séparait les fibres sur de grands peignes en acier. Les paquets élégants (étoupe et ribe) étaient remis à la fileuse dont la roue chantait à la chambre familiale une bonne partie de l'hiver. Le fil était enfin confié au tisserand dont le lourd métier frappait à coups pressés et tissait ces toiles un peu grossières mais très solides, légitime orgueil des ménagères et qui duraient des siècles.»

Il aime le vieux tilleul. Il le toise en 1946 en spécifiant que le tronc mesure 5.70 mètres de circonférence et sa couronne plus de 30 mètres de largeur. Il lui consacre un poème. Il le voit comme le véritable lieu de mémoire d'Attalens, arbre vénérable qui a vu défiler les Bernois, les Fribourgeois, les

alliés du Duc de Savoie, les curés, les baillis, les évêques. Pour lui, ce tilleul trône au cœur de la vraie géographie d'Attalens, la rhodanienne, celle qui ne retient rien du Nord mais tout du Sud avec sa barrière que constituent les Alpes de Savoie, du Valais et de Vaud. Les textes historiques d'Hubert Savoy sur Attalens mettent surtout en évidence le bastion catholique, mais contiennent aussi beaucoup d'informations sur les écoles, les ponts, la généalogie des familles.

Hubert Savoy meurt en 1951. Les articles nécrologiques soulignent sa brillante carrière mais aucun ne mentionne son œuvre historique. 30 ans plus tard, le premier historien d'Attalens sort de l'ombre. En 1981, Roger Chevalley, le deuxième historien d'Attalens, lui rend hommage et avoue avoir beaucoup puisé dans ses articles pour rédiger «Attalens, un coin de pays à part». Il faut espérer qu'un jour le site internet d'Attalens publie l'œuvre connue et encore inconnue d'Hubert Savoy, le premier historien d'Attalens.



La mobilisation et ses effets

hitler attaque la Pologne et déclenche la deuxième Guerre Mondiale.

Vendredi 1^{er} septembre 1939. Les cloches d'Attalens sonnent le tocsin. La radio annonce la mobilisation générale. A Tatroz, le petit Alphonse Perroud court porter le télégramme tragique au chef de section.

Les soldats d'Attalens préparent leur sac et leur fusil. Le vendredi soir, ils communient à l'église. Ils embrassent leurs parents et vont rejoindre leur régiment. Le curé les admire: «Sur ces uniformes de soldats suisses, des visages empreints de gravité reflétaient une grande sérénité, celle de la paix de la conscience, celle de l'accomplissement résolu, simple, héroïque s'il le faut, du devoir envers la Patrie en danger.»

Les chevaux sortent des écuries et sont conduits à Bulle pour servir les besoins de l'armée.

Mardi 5 septembre 1939. Le conseil communal siège en effectif réduit. Sont seuls présents: le syndic Paul Savoy, Léonard Savoy et Séraphin Dewarrat. Les quatre autres Conseillers sont mobilisés: Amédée Colliard, Martin Cottet, Robert Monnard et Jean Savoy. La mobilisation perturbe aussi la vie scolaire. Les élèves de l'Ecole régionale se déplacent à Bossonnens chez l'instituteur Hubert Gremaud. Les grands de l'école mixte de Vuarat vont chez Pachoud à Tatroz et les petits chez Sœur Henriette à Attalens. Les Attalensois mobilisés exercent le métier de soldat. Ils supportent le portez-arme, le pas cadencé et les marches forcées. Ils ont un moral d'acier comme le dit le fourrier Denis Savoy: «Soyez sans crainte, nous veillons, nous ne

16 juin 1946: journée des mobilisés. Photo d'ensemble prise par le photographe de Bulle Simon Glasson. Chaque mobilisé reçoit une assiette souvenir gravée à son nom. Manifestation remarquablement bien organisée par Roger Chevalley, secrétaire communal.

permettrons jamais que l'ennemi porte la main sur ce que nous avons de plus sacré.» Le soldat Georges Emonet se sent en communion avec les héros de Sempach, de Morat et aussi avec les papas de la première Guerre Mondiale.

La caisse communale intervient pour payer des souliers, des lunettes et des dentiers. Parfois, les Attalensois mobilisés souffrent de l'ennui. Vite, ils font appel à la «défense anti-cafardeuse», comme le dit Georges Sulmoni, et chassent «le noir» avec «le blanc».

Mai 1940, la Belgique s'effondre. Juin 1940, Paris est souillée par les bottes allemandes. La Suisse tremble.

Attalens crée sa garde locale pour tirer sur les avions et les parachutistes. Celle-ci est dirigée par Michel Rusca pour Attalens-Corcelles et par Jean Emonet pour Tatroz-Vuarat. Le moniteur de tir est l'instituteur Cotting qui a le grade de premier-lieutenant.

La population d'Attalens craint des bombardements. Le curé aussi qui a un frère dans l'aviation militaire. Alors

l'abbé Dumont prépare des postes de premier secours: un à la cure et l'autre chez Jean Emonet à Tatroz. Il organise avec sa sœur Blanche, infirmière diplômée, et le docteur Nicod un cours rapide de samaritaines. Voici les noms des pionnières: M^{lles} Amélie Savoy de Vuarat, Isabelle Grangier, Esther Perroud, Marie Emonet, Germaine Emonet, Yvonne Perroud. Ces femmes apprennent l'anatomie et les premiers soins à donner aux blessés. Elles se lancent avec enthousiasme dans une véritable aventure que partagent toujours plus de membres. Elles suivent des cours durant toute la période de la guerre, elles passent des examens, reçoivent des diplômes, portent le brassard et le bonnet. Beaucoup de femmes travaillent aux tourbières. Elles provoquent la première conséquence de cette longue période de mobilisation: l'homme n'a pas seulement une âme mais aussi un corps.

Les soldats se préparent à passer leur deuxième Noël sous les armes. Aux villages, toujours sous la houlette du chef de la paroisse, les jeunes préparent

des paquets pleins de cigarettes, de chocolat, de friandises pour réchauffer le cœur des absents. Le curé reçoit une avalanche de remerciements. Voici la lettre de Martin Cottet: «Votre pensée, votre initiative, votre geste m'apportent bien du réconfort en cette fin de mobilisation et compensent largement pour moi la nostalgie que j'ai ressentie loin de mon foyer et de tout ce qui s'y rattache. Je garde des internés français. La fête de Noël m'aide, dans ce milieu si différent du nôtre, à me retremper dans ma foi et à garder sans défaillance les valeurs spirituelles acquises de par nos ancêtres.»

La deuxième Guerre Mondiale dure de 1939 à 1945, la mobilisation de l'armée suisse aussi. Le Conseil fédéral demande au peuple suisse de produire davantage d'orge, d'avoine, de blé, de foin et de paille. La commune attaque ce dossier le 19 mars 1941 et conclut: «Chacun rentre dans son foyer avec la conviction que la population d'Attalens fera tout son possible pour mener à

bien la «Bataille des champs.» Même le terrain de football sera sacrifié aux exigences du plan Wahlen. Paul Savoy démissionne de sa charge. Le 10 mars 1942, Attalens s'endort avec un nouveau syndic. Robert Monnard est élu par ses pairs après trois tours de scrutin. Le 6 avril de la même année, le nouveau Conseil communal choisit son secrétaire. Deux candidats sont en liste: Denis Savoy de Paul et Roger Chevalley de Célestin; c'est ce dernier qui gagne avec 5 voix. Le syndic Robert Monnard tente d'infléchir le calendrier du service actif afin que les agriculteurs puissent atteindre les objectifs «d'autant plus que l'imposition des cultures a été agrandi». Il reçoit un rappel à l'ordre du Conseiller d'Etat Maxime Quartenoud qui demande de répondre aux divers devoirs dont dépend l'indépendance du pays. La commune loue des parcelles aux ménages non-agricoles afin qu'ils puissent cultiver leurs pommes de terre et leurs légumes. Des Attalensois travaillent dans les mines de Saint-Martin, d'Oron, de Châtillens, de Belmont. Des

accidents mortels surviennent dans ces entreprises. Le compte de l'assistance s'alourdit; il faut aider les combourgeois de l'extérieur, ceux qui résident à Vevey, en Valais, à Nyon, à Morges, à Lausanne et à Genève et ceux qui rentrent de France, voire de Roumanie. L'hospice accueille Denis Uldry, un ancien légionnaire, un héros de la première Guerre Mondiale. A l'école ménagère, les cours de Sœur Virginie sur la couture, la borderie, sans oublier en ce temps de pénurie le raccommodage, fascinent les élèves et ses expositions annuelles connaissent un grand succès. Mais la forêt opère un miracle dans les finances communales et dans les familles. En hiver, beaucoup d'hommes y travaillent sous la conduite des deux forestiers Léon Vionnet et Xavier Monnard. Leur salaire horaire passe de 50 centimes à 1,30 franc. Le revenu du compte forestier passe de 60 800 francs en 1940 à 128 112 francs en 1945. Les nombreuses coupes de bois font pousser un cri écologique à Jean-Pierre Savoy qui voit venir «l'extermination des forêts.»

Pendant cette longue période de mobilisation, des changements de société deviennent perceptibles. D'abord, Attalens affirme toujours plus et avec fierté son patriotisme. Lors de la Fête-Dieu de 1941, un reposoir est consacré à l'histoire de la Suisse. Et le 1^{er} août 1943, le FC St-Georges organise une superbe manifestation qui voit la renaissance de la Fanfare régionale et la célébration du pays à croix blanche. Dans son allocution, le curé de la paroisse compare la Suisse d'aujourd'hui à celle de 1291. Cette Suisse menacée, cette Suisse encerclée, cette Suisse seule contre tous, se retrouve dans la situation des Waldstaetten, fondateurs de la patrie. Incontestablement, la deuxième guerre mondiale marque le retour aux racines de la patrie et fortifie le nationalisme helvétique. Ensuite, le culte du corps s'impose. Et c'est le curé qui pilote cette petite révolution. En 1942, à la stupéfaction du Conseil Communal, il propose la création d'une

3 | La traversée du XX^e siècle, la découverte d'un nouveau destin

halle de gymnastique. La fin du service actif voit naître une société de gymnastique et le premier concours de ski.

Deux hommes sont au premier plan : Augustin Castella, le maître de l'Ecole Régionale, et Bernard Savoy, premier président du Ski-Club Mont Chesau.

La paix revient, qu'Attalens célèbre à sa manière en fêtant ses mobilisés le 16 juin 1946. Mais en chaire, le curé Dumont sauve l'honneur du pays en dénonçant avec violence et mépris l'égoïsme de certains paroissiens qui regrettent le temps de guerre, ce temps de l'enrichissement facile.



*Sur la terrasse du
café du «Rendez-vous
des Amis», la pompe
à feu se souvient
d'avoir combattu des
incendies. Elle porte
deux inscriptions:
Tatroz et 1923.*



Le Dieu Vivant

Le vicaire sort de la cure. Il s'appelle Clovis Krieger. Heureux, il part en vacances avec sa Topolino. Il jette un dernier regard sur le Christ, cette statue du Sacré-Coeur qui, avec une infinie tendresse, bénit Attalens et ses habitants depuis décembre 1927.

Sans le savoir, le vicaire a rendez-vous avec le Dieu Vivant.

Dans un village de France, il assiste à une représentation moderne de la passion du Christ. Cette œuvre théâtrale le bouleverse. Il apprend que son auteur, Cita Malard, est journaliste à Radio Monte-Carlo et qu'elle a écrit plusieurs pièces radiophoniques pour réveiller la foi. Celle du Dieu Vivant a connu le succès dès ses débuts dans une radio parisienne. Un rêve habite maintenant le vicaire d'Attalens et il en parle à son curé.

L'abbé Krieger explique que l'acteur principal est joué par un journaliste qui

commente à son micro les différentes scènes de la passion du Christ. Il dit aussi que ce journaliste appelle son micro « l'oreille du monde », « une boîte à ordures ou un encensoir. » Il précise encore qu'il commente le cortège triomphal des Rameaux en disant « on croirait le passage d'une procession de la Fête-Dieu. » Il raconte comment cette pièce de théâtre unit continuellement le présent au passé. Il y a des cheminots qui se prononcent pour ou contre Jésus. Le reporter interroge les apôtres. Le jeune vicaire lui parle encore avec enthousiasme du matin de Pâques. Il se souvient des paroles du reporter qui voit Marie regarder une colombe et qui déclare : « Sur le visage de Marie, la certitude éclate qu'il va se passer

En 1955, la paroisse a joué le Dieu Vivant, spectacle grandiose, un énorme succès. Avec un reportage photographique de Jacques Thévoz conservé à la Bibliothèque cantonale et universitaire de Fribourg.

quelque chose [...] J'ai passé la nuit à la porte du Cénacle. Elle en est sortie il y a quelques instants. Elle suivait une colombe, une colombe qui battait des ailes. Elle s'est arrêtée à la petite porte percée sur le chemin qui mène au tombeau.»

Le vicaire raconte encore qu'on entend des orgues, des cloches et du grégorien comme le «Pueri Haebreorum» par exemple. Il souligne l'importance des décors et des costumes. Le vicaire dit aussi qu'une femme tient un rôle important dans cette pièce. Il cite à nouveau une phrase du texte: «Sur le chemin de la vérité, l'intuition des femmes court souvent plus vite que le raisonnement des hommes.»

Et voilà le curé Dumont qui se met aussi à rêver. Et très vite à organiser sur le mode majeur.

Il dresse un budget qui avoisine les 20 000 francs. Hubert Gremaud le stimule; cet instituteur, ce romancier oublié, connaît les talents de la jeu-

nesse de la paroisse pour avoir dirigé plusieurs soirées théâtrales. Le curé prend contact avec Paul Pasquier, l'homme à la voix d'or de Radio Lausanne. Celui-ci est d'accord de prendre en main la mise en scène. Puis son ami Charly Cottet accepte de participer à l'aventure pour peindre les décors. Il dessinera aussi les costumes que fabriquera la couturière Miquette Cottet. Son Président de Paroisse, Joseph Cottet l'encourage; selon lui, la dépense financière prévue ne doit pas effrayer; elle sera compensée par la vente des billets; optimiste, il entrevoit un bénéfice.

Puis Attalens se mobilise, plus de 90 acteurs et actrices. Cette troupe se met à répéter le soir après le travail. Le comité travaille comme de vrais professionnels. Il réalise un libretto qui présente un résumé de ce Jeu de la Passion, une présentation des auteurs, du metteur en scène avec photo, du peintre des décors, du village d'Attalens. La tête de Jésus couronné d'épines, œuvre de Charles Cottet, illustre la couverture. Les responsables de la communication

élaborent un flyer, des en-têtes de lettres, des enveloppes avec toujours le dessin de Cottet comme logo. Un comité d'honneur est formé de l'évêque, de deux Conseillers d'Etat, de personnalités culturelles et politiques de la Veveyse et de la Romandie. Le 22 avril 1955 une conférence de presse diffuse la bonne nouvelle dans toute la Suisse romande. Paul Pasquier s'engage à fond et met la barre très haut: «Comme il est bon, dans notre époque de rationalisation, de précision mécanique, de progrès industriel, et hélas de matérialisme de plus en plus organisé, de rencontrer des fous qui, à l'exemple de leur Maître, ont la sagesse de croire encore à l'efficacité de l'enthousiasme, à la survivance de la foi, à la primauté du spirituel.»

Le 1^{er} mai, c'est la première, l'église est pleine. La presse salue l'événement par une couronne de lauriers. La lecture des coupures de journaux montre que les rôles du reporter, de la vieille, des apôtres Pierre et Mathieu, du Christ et de la Vierge impressionnent le public.



Dans les coulisses du spectacle du Dieu Vivant. Souriant et heureux, le curé Dumont et Paul Pasquier, metteur en scène, boutonnent la soutane de l'acteur André Vauthey.

René Savoy joue le rôle d'un reporter à la radio dans le Dieu Vivant.



Par exemple la Feuille d'Avis de Vevey déclare: «Il y eut même un miracle: André Savoy, auquel incombait l'honneur combien périlleux de personnifier le Christ, le fit avec tant de simplicité et de dignité qu'à aucun moment il ne tomba dans le ridicule.» La lecture du libretto permet de mettre des noms sur ces personnages: René Savoy (le reporter), Marguerite Savoy (la vieille femme de Jérusalem), Marie-Thérèse Savoy (la Vierge), Robert Dumoulin (Pierre), Romuald Sapin (Matthieu). Les journalistes saluent encore la musique composée par Jean Pillonnel. Le nom de Charly Cottet, le peintre des décors, éclate en lettres d'or. Par exemple dans la Gazette de Lausanne, Jean Dumur écrit: «Ses décors sont une révélation. Véritables petits tableaux, ils sont d'étonnantes compositions, où jouent avec art les couleurs et les formes. Et je me souviendrai longtemps de cette colline aux oliviers, animée de violets très rares.»

Voici encore quelques témoignages glanés dans les archives. Le pasteur de St-Saphorin écrit au curé le 30 mai 1955: «Encore toutes mes félicitations pour le

mystère que votre paroisse a créé sous votre impulsion. J'en remporte une impression durable et mes jeunes également: le rapprochement interconfessionnel n'a pu qu'y gagner.» Le 9 juin, Christine Favre du Crêt «Dimanche après l'office, quand on m'a demandé si je m'étais plu, j'ai répondu: c'est beau, c'est beau, à ne pas pouvoir l'expliquer, il faut voir pour se rendre compte de la beauté d'un tel théâtre...» Mme Kaelin le 27 mai: «Certains tableaux avaient atteint une telle grandeur artistique qu'ils auraient pu figurer sur n'importe quelle grande scène. Je n'oublierai jamais la crucifixion! Je me rends compte du travail et du souci que vous a coûtés une telle performance.»

Le curé en chaire le 1^{er} janvier 1956 parle de victoire et de triomphe. 30 ans plus tard, en 1986, Michel Chevalley, l'actuel Préfet de la Veveyse, monte une exposition avec ses élèves et parle avec admiration de «cette entreprise théâtrale grandiose qui honora notre région.»

La médiathèque de la BCU de Fribourg contient des images extraordinaires de cette aventure, celles du célèbre photographe Jacques Thévoz.



La cloche du bonheur et l'angélus de la mutation

*Les 6 et 7 mai 1972,
26^e giron de la Veveyse.
Avec la participation au
cortège des Armes
Réunies, prestigieuse
fanfare de la Chaux-de-
fonds. Défilé avec les
chars des sociétés locales,
celui de la Société de
développement vante les
atouts touristiques du
village sous le slogan:
«Vacances Attalens».
Présence de Joseph Cottet,
Conseiller d'Etat, un
enfant de Bossonnens et
d'André Currat, Préfet de
la Veveyse, un enfant de
Tatroz.*

Après la deuxième Guerre Mondiale, Attalens vit intensément. Pour gérer les activités de ses sociétés, le Cercle paroissial construit une grande salle et fonde le sigle USA, l'Union des Sociétés d'Attalens. Les sociétés rythment l'hiver par des soirées culturelles et l'été par des inaugurations de costumes et des bénédictions de drapeau.

Les vieux enseignants passent la main. Joseph Plancherel se retire après une longue carrière passée à l'école primaire des garçons, Amédée Pachoud après 45 ans à l'école mixte de Tatroz et Joseph Cotting à celle de Vuarat. Le départ subit d'Augustin Castella provient de son entorse à la morale traditionnelle. Jeune veuf, il court le guilledou du côté de Chexbres. Il tombe amoureux d'une femme mariée et reçoit le 7 août 1954 des coups de révolver du mari jaloux. Cette affaire scandalise les autorités locales qui

obtiennent le déplacement immédiat du directeur de l'école régionale. De nouveaux visages d'enseignants peuplent le village. En 1956, Attalens glisse dans la fierté car une de ses filles est élue Supérieure Générale des Sœurs de Saint-Joseph de Bourg en France. Elle s'appelle Marie-Germaine Emonet et elle vient de diriger pendant 30 ans le destin de sa congrégation aux Etats-Unis d'Amérique. La paroisse fête les 25 ans de l'abbé Dumont comme curé à Attalens et enrichit le chœur de l'église de deux fresques de Charles Cottet: la Sainte Cène et le Lavement des pieds. La Maison de Dieu opère sa révolution conciliaire; elle célèbre le Christ et non seulement Marie. Le curé subit les contrecoups du procès Amélie Mon-

nard. Il ne reçoit pas la bourgeoisie d'honneur à l'unanimité mais par 31 voix contre 11. Trois gros problèmes secouent la vie communale. La carrière de la Rotta déboise et extrait beaucoup de pierres d'Attalens. Grâce au dynamisme de Terrier, un Jurassien de Lausanne, une fabrique de vêtements s'installe dans la localité. Remaufens veut dénoncer la convention pour l'eau et fait un injuste procès. Attalens vit aussi un changement de capitaine à la barre du navire communal. Après 20 ans, Robert Monnard démissionne et arrive Amédée Chevalley. Lucien Pesse fonctionne toujours comme boursier communal jusqu'en 1959 et Léonard Dumoulin comme secrétaire jusqu'en 1958. A leur décès, le jeune Canisius Savoy cumule ces deux fonctions. Les deux forestiers Léon Vionnet et Xavier Monnard sont toujours en place. La grande nouveauté: l'AVS coupe les ailes de la misère et les anciens vivent heureux et tranquilles sous le ciel d'Attalens.

Les années passent, le centenaire de la consécration de l'église approche. Avec le curé Dumont, Attalens décide de marquer l'événement par deux opérations importantes: l'électrification des cloches et l'installation d'une cinquième cloche. Le devis de l'opération se monte à plus de 20000 francs. A nouveau, la paroisse se mobilise pour trouver la finance; des quêtes mensuelles ont lieu dans l'église et les chapelles de la paroisse. Le curé Dumont et le vicaire Dunand font une collecte dans les 450 ménages que compte la paroisse. Le succès est au rendez-vous. Quel nom donner à cette cinquième cloche? L'abbé Dumont cherche et trouve. Il connaît l'histoire des trois cloches de l'ancien curé de Musy. Il sait que cela peut être une opération explosive et dangereuse. Il propose le prénom de Cécile. Pour deux raisons: pour rendre hommage à la première donatrice (Cécile Perroud) et au chœur-mixte la Cécilienne.

Et le 11 octobre 1964, à 9h30 du matin, Attalens vit le baptême de Cécile sur l'esplanade de l'Eglise. La fanfare

allume les cœurs. En lisant la mention écrite sur la robe d'airain, les paroissiens versent des larmes de fierté parce qu'ils se sentent concernés et reconnus: «Je m'appelle Cécile. Ma voix se mélange aux chants de la Cécilienne. Je célèbre le centenaire de l'Eglise d'Attalens. M'ont présentée à la bénédiction donnée par Jean Dumont, curé, en l'an de grâce 1964: Joseph Cottet, président de paroisse, et Amédée Pachoud, président de la Cécilienne.»

La cloche s'élève dans le ciel pour rejoindre ses compagnes dans le clocher. Pendant cette merveilleuse ascension, la Cécilienne et les enfants chantent «La cloche du bonheur» sous la direction de Romuald Sapin: «Elle est cachée en nous la cloche du bonheur faisant tinter très haut le chant de notre cœur.»

Averti des leçons de l'histoire d'Attalens, le curé Dumont se montre courageux et corrige les injustices et les blessures du passé. Grâce à lui, l'Eglise glorifie cette fois le peuple. Mieux, le

curé Dumont se place à l'avant-garde parce que les femmes en ce temps-là n'ont pas encore le droit de vote. Comme il le dit lui-même: «Je dirais même que cette cinquième voix symboliserait spécialement les voix féminines puisque sa tonalité serait la plus élevée du carillon.»

Cette cloche sonne aussi l'angélus de la mutation.

La population passe de 1096 habitants en 1950 à 1116 habitants en 1970. La vie politique voit l'élection à la proportionnelle et l'arrivée définitive des partis politiques; un Conseil général remplace l'Assemblée communale. En contrebas de l'école des garçons et en face de la salle des œuvres de la Condémine, la construction de l'abri pour les autobus, conçu par l'architecte André Savoy, provoque l'aménagement de la place du centre du village. La commune commence à gérer ses déchets, permet l'installation de stations d'essence et de réclames lumineuses. Le Conseil général dans ses séances lance des mots nouveaux: urbanisme, création d'em-



11 octobre 1964.
Bénédiction de la cloche Cécile pour célébrer le centenaire de l'église d'Attalens avec l'assistance de deux parrains: Joseph Cottet, Président de Paroisse (sur la photo) et Amédée Pachoud, Président de la Cécilienne (absent de la photo).

plois. Attalens rêve à devenir une petite ville. Il intensifie son éclairage public, goudronne ses vieux chemins et demande des devis pour des trottoirs. La grande salle de l'Ange fait du cinéma. Attalens anticipe même la nouvelle société qui vient en achetant en 1963 le terrain pour construire un collège mixte. L'Ecole régionale, malgré le sauvetage du député Joseph Cottet,

futur Conseiller d'Etat, et la reprise en main par Romuald Sapin, est en sursis. Les finances communales ont des recettes non forestières importantes (les eaux et les impôts). Des saisonniers italiens travaillent dans les entreprises.



Le big bang d'Attalens

L'année 1968 marque une nouvelle étape dans la vie de l'Occident. Le monde libre, pour parler le langage de l'époque, vit une révolution sociale marquée par la libération sexuelle de la jeunesse, par l'égalité politique des femmes et l'allongement de la vie.

Attalens vit aussi une année 1968 originale. Il supprime le château comme lieu de services publics.

Ce bâtiment historique abrite une communauté religieuse, les vieillards, les orphelins et l'école des filles. Les nouvelles familles actives ressentent ce mélange de générations comme un abcès, dangereux et nauséabond. Les petites filles courent toujours le risque de tomber sur des vieux lubriques et alcooliques. Les nouveaux ménages rêvent de lumière, d'air pur, de salles de bain, de voiture. Les nouveaux politiciens parlent de culture et de musée ou d'industrialisation et de vacances. La vie

sur la terre commence à compter autant que la vie éternelle. Jouir des plaisirs du ciel, oui, mais aussi jouir des plaisirs terrestres; telle est la nouvelle mentalité de la société de consommation qui commence ses exploits. Bref, le château symbolise une époque révolue, triste et détestée. Il est le «point noir» du curé. Mais ce bien culturel, riche de plusieurs siècles d'histoire, le petit Chillon d'Attalens ne peut pas être démoli. Que faire? Le curé Dumont partage l'avis de ses paroissiens et trouve la solution...en une personne!

L'homme providentiel s'appelle le docteur Jean-Pierre Maillard, médecin doué, novateur et bon vivant. Il a besoin d'une maison noble pour loger sa famille. Sa nouvelle épouse a vécu sa

Attalens, gymnaste à la barre fixe lors de la fête régionale de gymnastique de 1949 des sections de la Glâne, de la Gruyère et de la Veveyse. Augustin Castella, l'organisateur, maître dynamique à l'école régionale, avait lancé le slogan des 4 F: fier, fort, franc, frais.

jeunesse dans un somptueux château en Allemagne. Le docteur Maillard propose à la paroisse d'acheter le château d'Attalens.

L'assemblée paroissiale a lieu le lundi 25 mars 1968. Le matin, à l'église, pendant la messe, les mamans, qui n'ont pas encore le droit de vote, demandent à la Sainte Vierge d'éclairer la conscience de leur mari et de leurs fils. Le soir, 170 citoyens d'Attalens, de Bossonnens et de Granges sont assis dans la grande salle de l'Hôtel de Ville et écoutent les exposés du président Joseph Cottet et du curé Dumont. Les deux orateurs demandent de tourner la page et expliquent que la somme de 500000 francs, le prix de vente, permettra de construire un foyer moderne et fonctionnel. Ils touchent les cœurs de leur auditoire en disant que les Révérendes Sœurs auront la tâche moins lourde dans ce nouvel home. Des participants connus volent au secours de cette proposition; la presse locale cite

les noms de Joseph Cottet, député, Robert Dumoulin, Conseiller communal, Marcel Vauthey, Roger Chevalley, Président de la Société de développement, Canisius Savoy, secrétaire communal. Et c'est à l'unanimité que l'assemblée paroissiale décide le principe de la vente du château. Rigolard, un Attalensois perçoit l'importance de l'événement en disant à ses amis: «On ne se met pas un château tous les jours sous la dent!» Oui, cette assemblée mémorable sonne le big bang de l'évolution contemporaine d'Attalens. Débarrassé de son château, Attalens prend les chemins du futur. Ainsi, deux mois avant Paris, Attalens fait sa révolution.

Attalens entre dans la fièvre et doit réussir deux chantiers, symboles de son entrée en modernité: un home et un collège.

La paroisse arrive la première. Le président Joseph Cottet préside la commission de bâtisse, organise un concours et choisit l'architecte Joseph Surchat. En mars 1969, les trax creusent la terre. Mais quel nom de baptême

donner à ce bâtiment? Amoureux de l'avenir, des paroissiens rejettent le mot «asile»; généreux, certains veulent l'appeler le «Palais des anciens». Le curé tranche et veut le mot «Châtelet». Pour trois raisons: pour ne pas oublier la vie dans l'ancien château, pour rendre hommage à la bonne donatrice Amélie Monnard qui a légué des terres au Châtelet, lieu-dit de la commune de Bossonnens, et pour susciter de nouveaux gestes de solidarité.

Le bâtiment se situe dans un endroit splendide, à la fois au centre du village mais éloigné des nuisances de la route cantonale. Les 50 chambres reçoivent la lumière du Sud, possèdent un balcon et admirent le panorama des Alpes de Savoie et du Valais ainsi que les montagnes du Mont-Pèlerin et du Mont Chesau. Deux préaux, l'un couvert et l'autre découvert, permettent la promenade quotidienne. Une chapelle, envoûtée par les vitraux de Charly Cottet, transporte les prières vers le ciel. Le 23 mai 1970, le jour de l'inauguration,

Joseph Cottet, président de la commission de bâtisse, poussera un cri de joie et dira: «C'est le plus beau joyau de la paroisse!» Ce même jour, les paroles de Dumont aident les nostalgiques à oublier le passé et à être fiers de la construction: «En ce temps-là, la misère et la pauvreté habitaient autant les villes que les campagnes. Les plus touchés étaient évidemment les orphelins et les enfants abandonnés que l'on misait sur la place publique. C'étaient aussi les vieillards et les infirmes qui finissaient misérablement leur vie dans des conditions inhumaines. Considérés comme des citoyens médiocres, on leur retirait même la jouissance de leurs droits civiques.»

La commune possède une longueur d'avance. Elle a déjà acheté un terrain. Avec son syndic, Amédée Chevalley, le Conseil communal se lance dans l'avenure rapidement. Visites de nouvelles écoles, choix de Georges Kiefer comme architecte, élaboration d'un budget et

du financement, négociations avec la commune de Granges et les villages de Vuarat et de Tatroz. Mais le syndic Chevalley décède le 5 janvier 1969 à l'âge de 73 ans après avoir passé 27 ans au conseil communal. Le même mois, une nouvelle équipe se met en place avec l'élection de Robert Dumoulin comme syndic et avec l'entrée du jeune Bernard Pachoud, deuxième des vident en suite sur la liste PDC et beau-fils du syndic décédé. Honneur à André Krieger qui cède sa place à la jeunesse et donne un nouveau coup de pouce au destin d'Attalens. Et le dossier repart. Le 4 novembre 1969, le nouveau syndic Robert Dumoulin pose la première pierre taillée en septembre et scelle dans le grès d'Attalens, la pierre la plus résistante de Suisse, un parchemin racontant le coût de cette construction: 1.3 million en précisant que le prix de l'heure d'un maçon se paie 6,30 francs.

Et le 17 octobre 1970 arrive le jour de l'inauguration du complexe scolaire, pardon du «collège» pour parler attalenois. Les participants admirent les six classes primaires, l'école enfantine, les

trois salles de l'école ménagère et celles de l'école d'orientation. L'équipement moderne frappe les visiteurs: grands tableaux noirs, lavabos, prises pour la télévision, cuisine moderne, atelier avec perceuse et meule électriques. Le Conseiller d'Etat Max Aebischer félicite Attalens d'être à la pointe du progrès pour la technique et pour le regroupement scolaire. 235 ballons envoient des messages de joie et de bonheur. Le journaliste Serge Hertzog vante «cette population qui a compris les nécessités d'une école moderne, une population que l'on pourrait citer en exemple, une population qui a de la chance.» Au banquet, l'instituteur Michel Monnard récite un poème plein de lyrisme et de responsabilité: «Admirant ce matin ce bel appareillage / Une image m'est venue, celle d'un grand navire / Amarré dans un port tourné vers l'avenir / Invitant les enfants à faire un grand voyage.» Il subjugue l'assistance en terminant par une phrase forte de Saint-Exupéry: «On est responsable

pour toujours de ceux qu'on a apprivoisés.» Rusé et créatif, Michel Monnard lance une pensée germinale, une citation conquérante. Car le Petit Prince s'emparera de ce nouveau vaisseau.

Le Châtelet pour les anciens, le Petit Prince pour les nouveaux! Ainsi, en 1970, Attalens marche à l'avant-garde avec ses deux nouvelles constructions. On dit même que des jalousies naissent du côté de Châtel-St-Denis. Attalens est à la pointe du progrès, grâce au big bang du futur que provoque la rencontre positive du docteur Maillard, du curé Dumont, du syndic Amédée Chevalley et du Président de Paroisse Joseph Cottet. Le 21 mars 1970, une quinzaine d'Attalensois signent la naissance de l'Union Ouvrière. Avec l'arrivée du parti socialiste, Attalens renforce le pluralisme politique et continue son entrée en modernité.



Légende
grande salle???



La métamorphose et ses acteurs

La vie avance et son sillage engloutit des êtres et des institutions. En 1970, la disparition de la Caisse d'épargne, la banque comme l'appelle les gens d'ici avec fierté, résonne comme un coup de tonnerre. La Banque cantonale ouvre une agence et comble le vide. La même année, une grande figure culturelle disparaît; c'est Hubert Gremaud, l'instituteur de Bossonnens, le romancier du Haut-Pré, l'auteur de plusieurs pièces de théâtre jouées par les sociétés locales. L'année suivante, Attalens passe à la télévision. Une messe télévisée arrache un cri d'admiration à un Attalenois de l'extérieur: «Cette messe était aussi digne et émouvante qu'un mariage, qu'un couronnement ou qu'un enterrement royal.»

Les 16,17 et 18 mai 1975, la paroisse fête les 40 ans d'activité pastorale du curé Dumont. Une véritable apothéose! Avec la participation à l'église de 5

sociétés: la Maîtrise et la Cécilienne sous la direction de Charly Torche, le chœur d'hommes, l'Avenir de Granges, sous la baguette de Raymond Sudan, la Chanson de Bossonnens, sous celle de Georges Chevalley, et la Fanfare régionale, sous la houlette de René Guisolan. Dans le chant final, «Terre promise» de l'abbé Pierre Kaelin, la voix de Romuald Sapin arrache les larmes des chanteurs et des fidèles, selon les paroles mêmes du chroniqueur. Au banquet, l'annonce du départ de l'abbé Dumont soulève une grande émotion. Le Conseil paroissial écrit son indignation à Mgr Pierre Mamie, l'évêque du diocèse. Car toute la paroisse approuve le rêve du vieux curé, celui de finir ses jours à la chapellenie de Bossonnens. Finalement, le

Bernard Pachoud, syndic de 1973-1989 et Alphonse Perroud, secrétaire communal de 1967 à 1993. Ils ont mis sur les rails l'Attalens d'aujourd'hui.

curé Dumont y vivra en appartement. Ses paroissiens fêtent le départ le 9 juillet 1978 en présence de l'évêque et du Conseiller d'Etat Joseph Cottet. Ce jour-là, Charly Monnard, président de paroisse, cite une statistique impressionnante: 35 prêtres et religieuses ressortissants de cette paroisse sont en activité en Suisse et dans le monde. Il dit aussi que les sociétés locales tiennent encore à mettre le signe de la croix sur leur drapeau. Lyrique, le président déclare: «Placée en proue du grand navire fribourgeois, frôlant de sa coque les bonnes terres vaudoises, à une longueur de rame du vignoble de la cure d'Attalens, notre paroisse a su rester fidèle à son idéal chrétien.» Cette fidélité est l'œuvre du curé Dumont. Ce jour-là aussi, Michel Monnard, instituteur, cite son livre préféré en disant comme le renard à son petit prince: «On risque de pleurer un peu si on s'est laissé apprivoiser.» Et le 3 septembre 1978, Attalens accueille dans l'allégresse son nouveau curé, l'abbé Paul Ducry.

Encore en 1975, la dernière forme de l'Ecole régionale, devenue classe d'orientation professionnelle, ferme ses portes. Romuald Sapin, le dernier enseignant de cette institution glorieuse et séculaire, ce véritable foyer intellectuel pour parler comme Joseph Cottet, Conseiller d'Etat, part enseigner à l'école secondaire de Châtel-St-Denis.

Oui, la vie avance et dans son sillage émergent de nouvelles têtes et de nouvelles institutions. Animée par Roger Chevalley, puis par François Genoud, la Société de développement continue ses actions. Elle gère toujours le caravaning et fleurit le village. Elle gagne les concours d'embellissement floral organisés par l'Union fribourgeoise du tourisme. Les fleurs deviennent toujours plus belles sous le sourire et les arrosoirs des dames Oberson et Rusca. Cette association décore une place du village avec un grand chaudron qui rappelle avec fierté l'épopée agricole d'Attalens et ouvre un petit musée à La Condémine.

Toujours en 1975, le syndic Bernard Pachoud dresse la radiographie de sa

commune dans un article qui paraît dans le Fribourg Illustré. Attalens compte 1260 habitants, 47 exploitations agricoles et une fabrique de vêtements, dirigée par Miquette Cottet. Ce syndic entreprenant, audacieux et visionnaire, veut qu'Attalens se transforme de localité rurale en cité résidentielle. Il est secondé par une petite administration permanente qu'anime Alphonse Perroud, un secrétaire actif et intelligent. Sous sa présidence, le Conseil Communal met en chantier les vrais dossiers et peuple le premier lotissement, celui de la Reraise. Le catalogue des réalisations s'avère époustouflant. En 1978, inauguration de la halle de gymnastique avec le discours flatteur de Joseph Cottet, Conseiller d'Etat, paroissien d'Attalens; en 1982, grande kermesse paroissiale avec la participation du fils d'un Attalenois émigré, le célèbre cuisinier Guy Savoy de Paris, et la création du grand spectacle «Le Petit Caillou Blanc» avec les textes de Michel Monnard et la musique de Charly Torche. En 1983, les

immeubles de la Condémine sortent de terre; en 1984, la commune achète l'Hôtel de l'Ange et Attalens reçoit l'eau de Charmey grâce à l'AVGG; en 1987, nouveau bâtiment scolaire avec une salle polyvalente.

Le dynamisme du syndic s'empare de la cité. François Genoud, président de la Société de développement, réalise des projets. Il inaugure la Budzière, la fourmière en patois, la cabane forestière. La même année Francis Dufresne lance le groupement des commerçants et artisans et crée «Attalens Information», journal qui paraît toujours. En 1985, Michel Currat prend les rennes de la Société de développement et met le cap sur la culture. Cette société inaugure au château de grands concerts et crée un sentier botanique riche de 50 essences.

Le syndic Bernard Pachoud signe un éditorial optimiste dans la revue locale. Il croit au futur d'Attalens la verdoyante parce que le village renoue avec sa géographie naturelle. Avec lui, la vision

change. Attalens n'est plus un bastion fribourgeois mais un balcon sur le Léman. Sans renier la fidélité à Fribourg, il affirme que Vevey est la deuxième capitale d'Attalens. Ce syndic travaille encore à la création de places de travail. Surtout, il renoue avec le sens de la grandeur qui traverse parfois l'histoire d'Attalens et lance le projet d'une grande salle de spectacles.

Surprise par de tels objectifs, la revue du cinquantenaire du FC St-Georges ironise et joue avec le mot VOG (Voir obligatoirement grand). Pour certains, le village se transforme trop vite. Des craintes s'expriment. Le 27 février 1985, Michel Chevalley, dans une lettre inédite, demande un coup de frein à cette expansion: «Cette perspective fait peur à beaucoup de monde, surtout aux gens de souche attalensoise et à tous ceux qui aiment notre village et qui le voient se dégrader, se déprécier, tant sur le plan esthétique que sur le plan de son identité (et c'est là ce qui paraît le plus grave). Il n'y a pas la moindre teinte xénophobe dans mon propos mais un tout petit peu d'égoïsme:

j'aime mon village, je voudrais qu'il reste un village et je me sens prêt à me battre pour le défendre...» Plus tard, le même citoyen dénonce publiquement cette transformation urbaine en parodiant une fable de Jean de la Fontaine, la mygale et la fourmi: «Il y a, dit-il, la mygale urbaniste, une citadine qui veut faire campagne, et qui tisse dangereusement sa toile sur les nouveaux plans d'aménagement.»

Bernard Pachoud démissionne le 31 décembre 1988. En pleine gloire. André Dumas, nouveau syndic, lui rend un superbe hommage lors de la remise de la bourgeoisie d'honneur: «M. Pachoud, par votre disponibilité, votre qualité de gestionnaire, votre fermeté dans le commandement et votre dévouement, vous avez fortement contribué au développement harmonieux de notre commune ainsi qu'au bien-être de ses habitants.»

De 1990 à 2000, la population passe de 1806 à 2252 habitants. Le nouveau patron, avec ses collègues et la maison

Urbaplan, révisé avec succès le plan d'aménagement. Fier, il participe à l'inauguration de la station d'épuration d'Ecublens qui reçoit les eaux usées du village.

En 1991, Attalens avec Granges et Bossonnens, fête avec éclat le 700^e anniversaire de la Confédération pendant 4 jours. 300 enfants des 3 communes chantent «L'Œuf Rouge», un conte musical signé Michel Monnard avec la musique composée par Charly Torche et Georges Chevalley. André Dumas, le syndic, est aux anges. Il le montre lors de son discours du 1^{er} août: «Sur ce rocher du bonheur, vous ne manquerez pas d'y venir vous aussi. Venez voir vos enfants, venez les applaudir, venez leur dire qu'ils sont au centre de tous vos soucis.» Symbole aussi de cet optimisme, la SDA fête son 35^e anniversaire en se projetant dans le futur. Michel Currat, son président gaullien et visionnaire, caresse l'utopie et prévoit le rayonnement d'Attalens en Europe grâce à la magie télévisuelle.

Attalens pense toujours à construire une grande salle de spectacle. Attalens se voit comme une petite capitale culturelle desservant une population qui va du Léman à la Dent de Lys, de Vevey à Semsales. L'architecte Soppelsa étudie des projets mirobolants, une grande salle de 600 places avec la démolition de l'Hôtel de l'Ange. Mais cette cité radieuse n'oublie pas le passé. Elle ne veut pas être une cité sans racines. La même année, la SDA publie un petit livre sur les lieux-dits d'Attalens. Son président souhaite que cette brochure serve à baptiser les noms des rues.

Mais la vie avance et son sillage engloutit le grand rêve. Une grave crise économique survient, les taux hypothécaires prennent l'ascenseur. Le Châtelet en plein agrandissement tombe en difficulté financière. Les entreprises qui y travaillent prennent peur. En 1992, avec l'aide des syndicats de Bossonnens et Granges, le syndic Dumas se bat avec efficacité pour éviter le naufrage et reprendre le contrôle de la situation. Et la salle de spectacle prend un coup de vieux.

Cette crise grave et victorieusement surmontée, le syndic se donne un temps de réflexion. En septembre 1993, il reçoit les bras ouverts Arthur Gomez Savoy, un descendant d'Attalens, Président de la Société suisse de Baradero en Argentine. Cette réception attire des centaines de Savoy de toute la Suisse et renforce les liens entre Fribourg et l'Argentine. Dumas met en place une commission des rues. Le 26 avril 1993, il prend congé de M. Alphonse Perroud par un discours émouvant et admiratif; il rend hommage à ce fonctionnaire communal, cordonnier de formation, entré en fonction en 1967, se lançant dès 1981 à la maîtrise de l'informatique, mettant ses qualités, et surtout ses formidables connaissances, au service de quatre syndicats.

Les yeux rivés sur son tableau de bord, le syndic Dumas forge sa conviction. Il voit les recettes fiscales diminuer et augmenter les dépenses dans le secteur social. Il hésite à investir 12 millions pour la grande salle et finale-

ment décide d'abandonner le projet. Il fixe un objectif plus modeste: rénover l'Hôtel de l'Ange et augmenter les places dans la salle actuelle. Le syndic Dumas déploie tout son charme de jeune premier pour convaincre ses collègues du conseil communal et les conseillers généraux. En février 1995, les Perd-Verts, les premiers, jouent dans les nouvelles installations et en mai de la même année, le syndic Dumas déclare aux journalistes: «Notre objectif consistait à fournir une salle de spectacle et de rencontre pour la population, mais aussi à mettre des locaux de réunion et de répétition à disposition des sociétés. Il est aujourd'hui atteint.»

Avec ses concitoyens, il fête les 50 bougies de la Fanfare régionale et se souvient du morceau des quatre tambours et de l'enthousiasme de son jeune président Michel Savoy. En 1994, il admire le cadeau du GCAA qui fête son 10^e anniversaire en publiant le livre «Attalens au fil du temps» où défilent les photographies en noir et blanc de l'Attalens d'autrefois, de l'Attalens



disparu. Dumas, élu député en automne 1996, démissionne de sa fonction de syndic. Il a encore la joie le 21 avril 1997 de fêter la 2000^e habitante qui s'appelle Elodie Savoy. Et le 1^{er} juillet de la même année, c'est sous la houlette de Michel Savoy, vice-président, que le Conseil Général lui octroie la bourgeoisie d'honneur, à son avis le plus grand honneur que le citoyen



*André Dumas, syndic de 1989 à 1997;
Elisabeth Sapin, syndique de 1997 à 2006.*

d'une commune puisse recevoir: «Par ses compétences, par sa connaissance profonde de la commune, par sa facilité de contact, par sa disponibilité, il a conduit Attalens vers un développement réjouissant.»

Le 30 avril 1997, le Conseil communal élit M^{me} Elisabeth Sapin syndique. Cette femme pratique la politique depuis

1974. Elle a présidé à deux reprises le Conseil général. Le Messenger publie un texte significatif à son entrée en fonction : «A l'orée du bois de la Rotta, sur un banc de la Société de Développement, face à une croix de bois bruni, il fait bon faire une halte. D'ici, j'observe une partie de mon village blotti entre le Mont Vuarat et le Mont-Pèlerin; je devine à ses pieds les brumes de la Biorda; c'est le Nord et c'est le Sud. Non loin de moi quelques fermes attestent de la vocation avant tout rurale de la commune d'autrefois. Tout à côté, des quartiers de villas; c'est l'Attalens des dernières décennies. A l'arrière-plan, symbole spirituel, s'élance la flèche de l'église et, symbole temporel, trône le château. J'entre dans la forêt; le sentier botanique invite à la découverte d'innombrables essences, il nous fait vivre au rythme de la nature et des saisons. Mon coin, un coin serein propice à la réflexion et au rêve.»

Serein? Le 26 décembre 1999, l'ouragan Lothar souffle. L'enseigne de l'Ange s'envole et le clocher aussi. L'image de

l'église décapitée fait la une des journaux et des télévisions. Quel symbole! Attalens entre dans le troisième millénaire sans flèche à son clocher. Les gens pleurent sur leurs forêts cassées, détruites. Cet événement convertit la syndique à l'économie du bois.

Elisabeth Sapin n'est pas là pour faire joli. Elle veut continuer le développement d'Attalens basé sur la modernité, y compris le paramètre de l'écologie. Elle démontre cette volonté en engageant celui qui deviendra le premier administrateur de la commune en la personne de Bernard Brünisholz. Cette personnalité, intelligente et très dynamique, connaît à fond les rouages de la politique et de l'administration et surtout aime conduire dans les tempêtes, ses lunettes de soleil sur le nez.

Et justement en 2001, Attalens vit un Lothar politique. Deux projets sont en route: un nouveau bâtiment scolaire, sobre, lumineux, avec un toit plat et une centrale de chauffage au bois.

L'esthétique de la nouvelle école provoque une violente opposition conduite par d'anciens syndics et d'an-

ciens conseillers communaux. Ce projet appelé «la boîte à chaussures» passe difficilement la rampe du conseil général après plus de trois heures de débat et deux interruptions de séance. Déçus, les opposants lancent le referendum financier contre le chauffage au bois. Ce referendum, le premier de l'histoire politique d'Attalens, aboutit le 26 mars 2001. La campagne devient électrique. D'autant plus qu'elle se déroule sur la toile de fond des élections communales qui prévoient la suppression de deux conseillers communaux. Les personnalités s'activent, les partis s'excitent. La syndique a l'intelligence d'organiser une séance d'information précise, claire, objective avec des petites phrases qui font mouche. Pour gagner, les opposants publient des lettres ouvertes dans Le Messenger. Habile, la syndique reste silencieuse et laisse écrire un ingénieur qui démontre que le choix proposé diminuera les émissions de CO₂ dans le ciel d'Attalens. Le 14 juin 2001 tombe le résultat du



Le deuxième bâtiment scolaire, œuvre de l'architecte Gehlfi de Bossonnens, inauguré en 1987 et qui s'appelle «Les Blés».

vote populaire: 444 oui contre 368 non. Mme Sapin retrouve le sourire et Attalens aussi, puisqu'il peut continuer son développement.

Et le 14 juin 2003, lors de l'inauguration des deux bâtiments, Elisabeth Sapin prononce un discours merveilleux, plein d'humour et de poésie, un vrai morceau d'anthologie: «Quand je suis arrivée ce matin pour la fête, j'ai entendu une drôle de petite voix... «s'il te plaît, dessine-moi une école...» Le petit prince était près de moi, avec sa rose! A la faveur d'une nuit de pleine lune et profitant je crois de quelques ballons de la fête envolés prématurément, il a quitté sa minuscule planète, l'astéroïde B 612, pour se poser sur la planète Attalens 1616. Pourquoi chez nous? Sous la lueur de la lune, il fut intrigué par deux hautes cheminées, lui qui venait avant de quitter sa planète, de ramoner les deux volcans. Ces deux volcans étranges d'Attalens fonctionnent-ils bien? Sont-ils bien ramonés? De haut encore, il

distingua une grande boîte, mais très aérée et transparente, ressemblant curieusement à celle que St Ex avait dessinée pour son mouton; c'était une boîte super pour les enfants: eux, avaient tout de suite compris... Puis se souvenant soudain de sa soif dans le désert, il repéra la fontaine, celle qui devient aujourd'hui la fontaine du Petit Prince.»

Avec les enseignants et la commission de bâtisse, la syndique appelle le site scolaire «Ecole du Petit Prince» et donne un vocable à chacun des bâtiments: le Renard, les Blés, les Roses. La fontaine de l'artiste Jean-Jacques Hoffstetter, avec le chant de l'eau sur les coupelles, immortalise ce baptême.

Le 5 septembre 2004, Attalens célèbre la restauration de son église. Ce jour-là, l'émotion saisit le curé Bernard Schubiger, Marcel Vauthey, Président de la commission de rénovation, Myriam Rossier, Présidente de paroisse et tous les fidèles lorsque l'évêque, Mgr Genoud, consacre le baptistère où baigne l'eau des trois rivières de la paroisse : le Tatrel, la Broye, la Biorde.

La syndique achève sa carrière en beauté grâce à l'étroite collaboration entre le conseil communal et le conseil général, et au dynamisme de l'administrateur Bernard Brünisholz. En automne 2005, le Conseil communal décide de restaurer les cadastres du XVIII^e et du XIX^e siècles et lance le projet du livre sur l'histoire d'Attalens. Elisabeth Sapin a un regret, celui de voir échouer l'étude de fusion des trois communes (Attalens, Granges, Bossonnens). Elle vit un grand bonheur historique le 30 septembre 2005 sous le soleil de Corsier. Ce jour-là, Attalens reçoit pour dix ans la propriété symbolique de 176 ceps de la cure d'Attalens (un cep par commune fribourgeoise). Cette généreuse donation de la Maison Obrist SA commence à faire oublier le forfait perpétré au temps du Sonderbund.

Le 2 mai 2006, lors d'une séance du conseil général, Elisabeth Sapin a le bonheur de recevoir la bourgeoisie d'honneur de la commune d'Attalens.



Le 14 juin 2003, Attalens choisit, comme lumière, l'humanisme de St-Exupéry. Sur une idée du corps enseignant et particulièrement de l'instituteur Michel Monnard, la syndique nomme le site scolaire: «Ecole du Petit Prince». La fontaine de l'artiste Jean-Jacques Hoffstetter chante les vertus du Renard, des Blés et des Roses et immortalise ce baptême.



Roger Chevalley, le deuxième historien d'Attalens

En 1980, Roger Chevalley vient de vivre 65 ans sur cette terre d'Attalens qu'il anime et qu'il aime. Boulanger de formation, il gagne sa vie en fabriquant et en vendant du pain. Il a participé intensément à la vie locale comme chanteur, musicien, footballeur, président de la Société de développement.

A l'aube de sa vieillesse, Roger Chevalley voit Attalens évoluer et changer. Il invente un critère précis pour calculer cette mutation. Aux 198 maisons anciennes s'ajoutent 140 villas nouvelles. Son village a passé de 1117 habitants en 1920 à 1337 en 1980. Il prévoit que l'arrivée de l'autoroute accélérera encore cette croissance démographique. Cet autodidacte pratique l'écriture depuis longtemps, comme le prouvent les contes et nouvelles qui dorment encore injustement dans des tiroirs ou les procès-verbaux qu'il a rédigés comme secrétaire communal. Alors cet

ancien gardien de but du FC St-Georges décide d'être le gardien de la mémoire du village adoré.

Il s'adonne à cette nouvelle mission avec ardeur et méthode. Il relit les écrits de Mgr Hubert Savoy sur l'histoire d'Attalens, il interroge plusieurs personnes, il plonge dans ses souvenirs. A la fin de l'année 1981, il publie un livre intitulé «Attalens, un coin de pays à part.»

Avec ce beau livre, l'histoire d'Attalens ne tombe pas dans l'oubli. Notre auteur décrit l'aventure historique de ce pays d'Attalens depuis la fonte des glaciers jusqu'à l'arrivée du syndic Pachoud en 1973, en passant par les Romains, les Burgondes, les Seigneurs d'Oron, la conquête fribourgeoise. La perte du vignoble de la cure arrache

Lors de la fête de 1946, le char des soldats du FC Attalens se transforme en cantonnement militaire. Il y avait aussi celui de l'Union Chorale: une cuisine militaire qui sentait le cacao. Il avait raison le journaliste qui a écrit: «On parlera longtemps dans tout le pays de la fête des mobilisés d'Attalens».

à sa plume des mots durs: «Si nos ancêtres ont une fois pardonné cet irréparable forfait, il est douteux que les Attalensois en arrivent un jour à l'oublier complètement.» Il invente une superbe légende pour rattacher la naissance d'Attalens à la grande politique du royaume de Bourgogne. La prise d'Attalens par La Ville et République de Fribourg ne soulève pas l'enthousiasme de l'historien. Celui-ci trouve les armoiries lugubres, juge sévèrement l'inaction des baillis et reste scandalisé par l'échange d'Attalens contre Cudrefin. Roger Chevalley écrit: «Ce procédé ressemblait fort à certains de ceux qui furent appliqués en Irlande et au Jura; on ne se préoccupait pas tellement de l'opinion de la population. La lutte pour l'indépendance n'a jamais pris, chez nous, des proportions comparables, mais qui sait si un jour...» Cette petite phrase a le mérite de montrer sa vision d'Attalens, un pays en soi, une contrée à part, un

petit Etat qui brille par ses beautés naturelles et par le génie de ses habitants. Roger Chevalley est le plus grand patriote qu'ait jamais connu Attalens.

Ce beau livre présente le défilé des gloires d'Attalens: l'évêque Colliard, le Conseiller d'Etat Chevalley, Emile Savoy, Conseiller d'Etat et Président du Conseil des Etats, l'inventeur de l'AVS, le peintre Charly Cottet, parmi d'autres. Curieusement et signe d'une époque, peu de femmes figurent dans cette galerie de portraits. Mais cet ouvrage a surtout une valeur mémorialiste. Roger Chevalley décrit les faits, les lieux et les personnages qui ont fait l'Attalens qu'il a connu comme témoin et comme acteur. Il voue une admiration au prêtre de sa jeunesse, l'abbé Sonney, qui a fondé l'équipe de football du village et qui a donné le pré de la Condémine comme terrain de jeu, car certains opposants maniaient trop souvent le couteau pour crever des ballons. Il admire son successeur, l'abbé Dumont avec ses qualités d'orateur hors du commun et «d'administrateur d'une clairvoyance raffinée.»

L'auteur fait renaître la fanfare régionale en août 1943. Il retrace avec humour ses nombreuses démarches. Il donne même un billet de 20 francs pour convaincre un récalcitrant, comme il le dit lui-même: «Contre un certain papier...la promesse d'assistance à une première répétition fut cependant enlevée et...tenue.» Il expose les deux premières générations de skis. D'abord deux douves de tonneaux, puis des lattes en bois de frêne découpées par le menuisier Georges Vionnet avec des fixations sorties de l'enclume du forgeron: «Il s'agissait d'une pièce de métal recourbée de chaque côté pour recevoir la semelle de la chaussure et percée de trous pour permettre d'y passer les courroies, c'est-à-dire le plus souvent les sangles des sacs militaires de nos papas.»

Il met en scène ses compatriotes qui égayent la vie du village. Il y a cette réponse à l'augmentation du prix du petit verre de pomme: «Tu sais pas, il a encore doublé le prix du «verratson»,

alors moi j'ai embarqué l'encrier (verre à liqueur).» Une dame questionne un Attalensois qui travaille aux Diablerets et entend cette réplique: «Eh bien je travaille aux Diablerets ces temps, je vernis les éclairs...mais tu sais, faut être habile.»

Roger Chevalley évoque avec bonheur la mort du cochon engraisé: «C'était toute une organisation. Il fallait retenir un boucher, emprunter la «mée» et le «trabetzet» et sortir du cache-collier la chaîne qui servait au rasage de la victime.» Il évoque les fenaïsons, le travail des faucheurs, la mise en tas des foin, les artistes qui le chargeaient sur des chars, sans oublier le bouquet de fleurs en papier qui coiffait le dernier et les enfants qui «devaient chasser les mouches et les taons qui s'attachaient aux chevaux pourtant enduits de l'indispensable Tavano!, ce produit parfumé au goudron et préparé pour lutter contre ces insectes». Il termine son livre par le

poème soufflé à son ami Louis Gavillet: «On ne renie pas le canton de Fribourg, Mais pour y aller c'est plein de contours, Tandis que le lac Léman C'est tout droit devant.»

Roger Chevalley met l'histoire d'Attalens au service du futur. Il veut que son livre aide les nouveaux habitants à se familiariser avec la mentalité locale. Oh! lucide, il a connu les défauts du village, ces haines qui déchirent les familles, ce mépris des gros à l'égard des petites gens. Généreux, il condamne et demande pardon pour ceux qui y ont souffert «victimes d'un malheur, d'une injustice, d'une erreur.» Moderne, il croit aux vertus thérapeutiques de l'histoire, ces valeurs qui cultivent la diversité, mais qui amènent la paix, l'amitié, le pardon, l'ouverture. Ce grand patriote souhaite que, malgré les mutations, l'identité attalensoise demeure toujours unique, belle, grande, lumineuse, comme une fleur rare, comme le sabot de Venus de sa légende.



Miquette Cottet, femme et capitaine d'industrie

Elle s'appelait Marcelle. Mais elle est devenue célèbre sous le surnom de Miquette, par l'élégance de ses chapeaux, sa démarche de reine et son destin exceptionnel.

Elle est née à Attalens dans la famille Dumoulin en 1917. Petite fille, elle regarde Jean, le charron, son papa, fabriquer des roues de char et des râdeaux en bois. Elle admire aussi Maria, la maraîchère, sa maman, qui va vendre à pied au marché de Vevey ses légumes. La petite Marcelle puise dans ses modèles parentaux le plaisir de la création et celui de la commercialisation. La petite fille aime habiller ses poupées avec des robes merveilleuses taillées dans des étoffes de toute sortes et de toutes les couleurs.

Quand elle sera grande, elle sera couturière!

Elle exprime ce désir à ses parents qui acceptent et qui permettent à leur

petite Marcelle de faire un apprentissage. C'est au Mouret qu'elle apprend son métier de couturière. De retour à Attalens, la jeune diplômée s'en va de ferme en ferme exercer sa profession et gagne 5 francs la journée. Des pages rédigées par Hubert Gremaud, l'instituteur de Bossonnens, permettent de comprendre cette vie. Dans son roman *Le Haut-Pré*, il met en scène une couturière qui arrive tôt le matin dans les fermes et revient à la maison le soir après avoir rapiécé et confectionné toutes sortes de vêtements et après avoir affronté souvent la condescendance des paysans. Comme l'héroïne du livre de Gremaud, Marcelle Dumoulin souffre parfois de ce mépris...et décide de transformer ces affronts en victoires.

*Promenade du
groupement des dames.
Au premier plan, à
gauche, debout, Miquette
Cottet, Présidente.*

Marcelle Dumoulin est douée d'une énergie vitale exceptionnelle, d'un esprit très logique et d'une grande force de caractère. A 20 ans, elle accomplit son premier destin de femme. Elle épouse Gilbert Cottet, agriculteur à Bossonnens, et devient mère en mettant au monde deux garçons et deux filles. Mais elle exerce toujours son métier à la maison. Pour élever ses enfants, elle rencontre une femme formidable, Marthe Genoud que les enfants de Marcelle considèrent encore aujourd'hui comme leur deuxième maman.

Le Dieu Vivant, ce spectacle qui lance Attalens en Romandie, donne des ailes à Miquette. C'est elle qui a confectionné les costumes dessinés par l'artiste Charle Cottet. Le projet naît dans la tête de Monsieur Terrier, un Jurassien de Lausanne, propriétaire d'une fabrique de confection à Sales, d'ouvrir une succursale à Attalens avec Miquette Cottet comme directrice. Etre cheffe d'entreprise! Voilà le cœur et la tête de

Miquette qui chavirent, voilà son rêve qui prend une première forme. Le curé Dumont la soutient et le syndic de l'époque Robert Monnard l'approuve. Et le Conseil communal participe avec audace à cette entreprise. Il est l'actionnaire majoritaire (avec 30 000 francs) de cette société anonyme qui est fondée en 1957 et qui porte le nom de Société de confection Attalens SA. Les deux autres actionnaires sont Terrier, administrateur, avec 10 000 francs et Miquette Cottet, directrice, avec aussi 10 000 francs.

L'atelier loue des locaux au premier étage du Cercle paroissial. Les anciennes ouvrières se souviennent du chronomètre de la patronne, de son pas énergique qu'elles entendent malgré le bruit des machines, de ses joies lorsqu'elles inventent des astuces pour accélérer le rythme de la chaîne de production. Elles se rappellent encore les 10 000 man-teaux de pluie revenus des Etats-Unis parce qu'on avait oublié les boutons. Et des plaques de chocolat offertes à Noël sous les applaudissements de l'administrateur, du curé et du syndic.

Mais la directrice n'aime pas le style de management de M. Terrier et claque la porte en 1960. Elle se retrouve cheffe d'atelier dans la maison Mylord à Châtel-St-Denis. Au début, le Conseil communal fait confiance aux paroles lénifiantes de l'administrateur puis le doute s'installe et aussi la panique. En 1965 l'entreprise châteloise rachète les actions de la commune d'Attalens et celles des autres partenaires et maintient l'atelier de couture au Cercle jusqu'en 1970.

Pendant ce temps, chez Dumas et Egloff, Miquette souffre, car elle vit avec un rêve chevillé dans son cerveau et dans son cœur: être seule à bord, telle est son ambition! Et la chance lui sourit. Elle rencontre Maria Bovet-Jaccoud, une riche fribourgeoise qui vit à Clarens et qui devient son amie. Cette dame généreuse ouvre un atelier à Promasens sous la raison sociale de Couture & Confection SA et Miquette en est la directrice.

Mais la joie de Miquette n'est pas complète. Elle veut que sa réussite soit visible dans son village. La feuille officielle du canton de Fribourg du 3 juin 1967 fournit ces précieuses informations. La société Couture & Confection SA met à l'enquête la construction d'un atelier préfabriqué au lieu-dit Au Clos , article 682 sur le folio 1 de la commune d'Attalens.

D'après une note signée par le secrétaire communal Alphonse Perroud, on apprend que la fabrique de la SCC ouvre ses portes au début 1968. Cet atelier pratique la sous-traitance. Il transforme des matières premières en vêtements. Il reçoit les pièces découpées de la firme Strauss de Spreitenbach près de Zurich. Les ouvrières d'Attalens les assemblent, les cousent, les garnissent de boutons, de fermetures éclairées. Sous leurs doigts magiques, à l'aide des machines, ces morceaux de tissus deviennent des pantalons de dames. Les ouvrières de Promasens et de Tatroz viennent au travail dans des autos mises à disposition par l'atelier. Elles

travaillent de 7h00 à midi et de 13h à 17h15. Miquette la directrice organise et surveille le travail à la chaîne depuis son bureau qui surplombe le local. Elle adore cette fonction, car elle aime commander. Elle est sévère mais juste, ce leitmotiv revient souvent dans les entretiens. Elle récompense la fidélité des employées en leur donnant des montres Tissot avec au revers cette belle inscription gravée «Cottet & Confection SA». Elle fête Noël et organise chaque été une sortie en autocar. En 1975, dans le Fribourg Illustré , le syndic Bernard Pachoud est fier de souligner la vitalité de cette entreprise qui occupe 40 personnes et produit 300 pantalons par jour. En 1979, Miquette partage son bonheur avec deux de ses enfants, puisque, selon la Feuille officielle suisse du commerce à la page 3307, Miquette devient administratrice présidente, son fils Georges, administrateur, sa fille Josette, administratrice, avec signature collective à deux.

Cet atelier de couture fragilisé par la concurrence des pays de l'est ferme ses portes le 30 septembre 1985.

A la fin de sa vie, Miquette gère ses immeubles, se lance dans la vente de terrains, soigne l'abbé Dumont et lance des propositions pour venir en aide aux personnes âgées. Elle achève sa vie terrestre au home du Châtelet. Les anciens se souviennent d'une de ses phrases. Elle aime dire: «J'ai passé toute ma vie à commander, j'apprends maintenant à obéir.» Elle meurt le 6 octobre 2004. Son biographe écrit : «Dotée d'une grande énergie, d'un naturel très indépendant, Miquette s'est révélée une véritable femme d'affaires. D'un caractère bien trempé, elle n'en avait pas moins un cœur d'or.»

Le fameux big bang d'Attalens nous a donné un home pour personnes âgées, un bâtiment scolaire digne de ce nom et, en la personne de Miquette Cottet, une femme, capitaine d'industrie qui a créé des emplois dans sa commune et apporté un peu plus d'argent et de bonheur dans les familles.



Des Attalensois célèbres

Le Socrate fribourgeois.

Georges Emonet, l'enfant d'Attalens, a revêtu la robe blanche des Dominicains. Il a aussi pris un nouveau prénom, celui de Pierre-Marie. Le 15 août 1945, dans son village natal, il reçoit un lys blanc, il passe sous l'arc de triomphe et célèbre sa première messe.

Pierre-Marie Emonet enseigne la philosophie au Collège St-Michel pendant 30 ans, de 1950 à 1980. Il a émerveillé des centaines d'étudiants, surtout il en a éveillé plusieurs à l'intelligence, à la poésie, à la beauté. Il se laissait appeler le Socrate fribourgeois.

Deux anciens élèves parlent de lui avec reconnaissance. Jacques Chessex, l'écrivain, déclare: «J'avais le désir, à ma modeste façon, d'être à la hauteur de son enthousiasme, de son élan, de son verbe toujours plein de poésie, d'imagination plastique, d'humour.» Si Pascal

Corminbœuf, paysan et Conseiller d'Etat, n'a pas erré dans les révolutions, c'est qu'il a eu la chance, comme il l'avoue lui-même, d'être placé sur la juste ligne de départ par le père Emonet.

Où chercher les sources de la vocation philosophique et esthétique du père Emonet? A Attalens.

Il reçoit le choc de la beauté artistique à l'église en contemplant le vitrail de Cingria. Ce jeune homme admire la liberté de l'artiste, la jubilation de ses couleurs. Et l'intuition de la philosophie? A Tatroz, dans un bois proche de la maison paternelle, il lit un livre du philosophe français Jacques Maritain en contemplant les arbres, en écoutant les oiseaux, en voyageant avec les nuages. Il a 18 ans et commence à

*Les motards d'Attalens!
Fiers de leurs engins, ils se
promènent le dimanche.
La semaine, ces voltigeurs
font les pendulaires entre
le village et la riviéra.*

entendre «Cet Acte sortir des choses et me dire sa destinée multidinaire et l'élan qui porte à Dieu.»

Le grand peintre Charles Cottet

Charles Cottet, artiste puissant et volontaire, a connu la gloire de son vivant. Prix de peinture de la ville de la Chaux-de-Fonds, lauréat de la Confédération à trois reprises, grande exposition rétrospective au Musée d'Art et d'Histoire de Fribourg. Originaire de Bossonnens, il naît à Granges en 1924 et habite Attalens de 1964 à sa mort en 1987. Dans leurs livres, les critiques analysent toujours sa peinture en la tronquant de sa dimension spirituelle et sacrée.

Bernard Blatter célèbre les énergies paroxystiques des corps gorgés de forces vitales. Frédéric Wandelère, le poète, contemple avec délices dans ses œuvres l'effort du cycliste, l'attitude calligraphique du hockeyeur, le mouvement du joueur de tennis au service. La série de ses nanas, inspirée du mouve-

ment de mai 1968, satisfait toujours la gourmandise des spectateurs. Béatrice Geinoz, en parlant des femmes dessinées par Cottet, estime qu'elles ne dépareraient pas la collection secrète d'un notaire.

Mais Charles Cottet a peuplé Attalens, le chef-lieu et les villages de la paroisse, d'œuvres religieuses: la Sainte Cène à l'église, le Chemin de croix à Notre-Dame du Chêne, la Crucifixion à la chapelle de Granges, les vitraux à la maison du Châtelet. Il est bouleversant de constater que Charles Cottet commence son aventure artistique avec la tête du Dieu Vivant en 1955 (ce chef couronné d'épines figure sur sa tombe) et la termine par le Chemin de croix de Bossonnens; cette œuvre d'argile, de fer et de laiton illustre parfaitement les propos de Michel Chevalley, son grand admirateur: «Puissance et grâce du trait qui meurt dans l'éternité du mouvement.»

Ainsi Attalens est l'étape obligée pour comprendre le cheminement intégral, douloureux et joyeux du peintre sur cette terre. Un vœu! Qu'Attalens exerce

le devoir de mémoire et crée un espace culturel «Charles Cottet». Très jeune, celui-ci a dessiné le drapeau de la fanfare en 1948 et celui du FC St-Georges en 1954 et il a vécu une amitié extraordinaire avec l'abbé Dumont, curé de la paroisse.

John Chevalley et la musique de L'eau du diamant

La lune apparaît derrière la Dent de Lys, blanche de joie et de lumière. Epuisé et heureux, le musicien vient de traverser et de vaincre un gros orage intérieur.

Maintenant ses doigts glissent sur le clavier. Et le piano chante une mélodie envoûtante, neuve comme un premier matin du monde mais encore toute mouillée des souffrances de l'artiste.

Telle est la beauté de «L'Eau du Diamant», spectacle musical composé par John Chevalley, un enfant d'Attalens.

Voici le film d'une vie heureuse.

L'enfant se nourrit des chansons que chantent les Chevalley, Roger et ses frères. Dans cette grande famille, les

airs d'opéras italiens rivalisent avec les mélodies populaires de l'abbé Bovet. La voix de John fait merveille à la Maîtrise d'Attalens que dirige Jean Pillonel, maître à l'Ecole régionale.

En 1960, John a quinze ans et entre à l'Ecole Normale des instituteurs de Fribourg. Il y rencontre la Musique. Il étudie le piano avec Bernard Chenaux, le chant et la direction avec Pierre Kaelin, l'orgue et l'harmonie avec Jean Piccand. L'abbé Kaelin aime les talents de ce jeune Attalenois et lui confie souvent la direction du chœur de l'Ecole Normale. A 20 ans, il croise sur sa route Joseph Cottet, le syndic député de Bossonnens et le futur Conseiller d'Etat, qui lui offre un poste d'enseignant et la direction musicale de la Chanson de Bossonnens. John accepte ce double engagement, bientôt suivi d'un troisième. Il épouse Maddy Aurora, fille de Robert, un des présidents de la Fanfare d'Attalens, victime dans la fleur de l'âge d'un accident de moto.

A Bossonnens, John l'Attalenois



Vitrail de Charly Cottet dans la chapelle du home du Châtelet. Scène de la nativité! Message fort du peintre aux aînés: la vie avance toujours vers la lumière, vers Noël, vers une nouvelle naissance bercée par la tendresse bleue de Marie et ensoleillée par le blanc de Jésus.

s'épanouit et glisse dans le bonheur... et la musique. Il fonde un quatuor et un chœur d'enfants. En 1981, il signe les paroles et la musique de «Chante Veveyse», une pièce qui fête les 500 ans vécus par le Canton de Fribourg dans la Confédération. La même année, en collaboration pour les paroles avec Michel Chevalley, son cousin, le futur

Préfet de la Veveyse, il compose «L'eau du diamant» pour célébrer le 20^e anniversaire de la Chanson de Bossonnens.

John Chevalley connaît d'autres grands succès, notamment une messe diffusée en eurovision le 15 août 2003 et en 2008 le spectacle «Vent du large»

pour le centième anniversaire de la Chorale de Puidoux. Il a dirigé «L'enfant à l'étoile», la célèbre cantate de Noël de Gilbert Bécaud avec 150 exécutants. Les professionnels prisent et utilisent ses talents d'arrangeur et d'harmonisateur et ses dons de pédagogue enthousiaste. Mais les amateurs plongent dans la joie en écoutant l'ouverture de «L'eau du diamant». Avec cette œuvre, John Chevalley augmente la beauté du monde et l'espérance des hommes.

Michel Chevalley, le chevalier sans peur et sans ennemi

Le dimanche 15 mars 1998, à l'Hôtel de Ville, à 16 heures, des mains crépitent, des bravos fusent, des sonnaillles résonnent. Attalens ovationne le nouveau Préfet de la Veveyse. Il s'appelle Michel Chevalley, le fils de Georges et de Marie-Thérèse, le neveu de Roger, un pur Attalenois.

Des personnalités célèbrent le nouvel élu. Joe Genoud, président de l'UDC de la Veveyse, et Bernard Beaud, président

de l'UDC locale, félicitent avec fierté leur champion qui a battu cinq concurrents au premier tour et sort grand vainqueur du duel au deuxième tour. Fièrre et souriante, Elisabeth Sapin, la syndique, embrasse le premier Préfet originaire d'Attalens tandis que Joséphine et Noémie, récitent un poème en l'honneur du nouveau magistrat, leur papa. Jean-Marie Barras, ancien directeur de l'Ecole normale, complimente son ami, son ancien professeur de méthodologie et de didactique.

Comment expliquer la victoire du nouveau Préfet de la Veveyse?

Le départ du Préfet charismatique, Bernard Rohrbasser, laisse un vide politique et émotionnel. Elle souffre, la Veveyse profonde, celle qui vit loin des tours de Fribourg, celle qui vibre en regardant la Dent de Lys et le lac Léman, celle qui se souvient des exploits du grand Robert Colliard, le leader agrarien qui avait battu l'ancien Conseiller fédéral Musy aux élections fédérales de 1939.

L'éventualité d'une candidature Chevalley circule d'abord sur internet.

C'est Jean-Marie Barras, l'ancien directeur de l'Ecole normale, qui lance ce projet au docteur Sonney d'Attalens via le courrier électronique. Et en janvier 1998, Michel Chevalley est présenté par le parti UDC dont il est sympathisant. Mais cet homme très cultivé et très instruit ne s'enferme pas dans une logique partisane pure et dure et se déclare aussi hors parti; la liste de ses diplômes universitaires acquis à Fribourg, Lausanne et Genève donne le vertige.

Sa position ouverte, sincère et humaniste plaît. Cet homme jeune de 46 ans rayonne dans les milieux sportifs et culturels; il y est connu comme l'audacieux organisateur des anniversaires du FC St-Georges et le subtil poète des spectacles de la Chanson de Bossonnens. Les chances de Michel Chevalley sont réelles. Le PDC, le seul parti capable de lui barrer la route du château se suicide avec un candidat officiel et un dissident. Et la Basse-Veveyse

compte plus d'électeurs que la Haute-Veveyse. Chevalley joue à fond la carte de la Veveyse qui résiste et qui refuse le diktat de Fribourg en matière de planification hospitalière. Ses adversaires l'appellent «le zorro de l'hôpital». Pendant toute cette rude et pénible campagne, Michel Chevalley garde un incroyable fair-play et sa flamboyante moustache noire et souriante touche les cœurs.

Le dimanche 15 mars, la calèche préfectorale quitte Attalens pour Châtel-St-Denis. Au Cercle de l'Agriculture, sous le portrait de Robert Colliard, la Veveyse conquise applaudit son nouveau Préfet et se donne pour toujours à son beau chevalier sans peur, sans reproche et sans ennemi. La preuve? Michel Chevalley sort toujours vainqueur des élections suivantes; avec 82 % des suffrages le 11 novembre 2001 et avec le 91% le 5 novembre 2006.

Charly Torche l'enchanteur

1954. Un petit garçon âgé de 10 ans met en marche le tourne-disque et écoute la Chanson de Fribourg. Il est aux anges, séduit par les mélodies de Kaelin et de Bovet.

A l'Ecole normale, il a la chance de retrouver les émotions enfantines et de suivre les cours de l'abbé Kaelin. Sa vocation se précise: il sera enseignant et musicien.

Depuis 1972, Charly Torche enseigne à Attalens. Comme il le dit lui-même: «A Attalens, je suis heureux. Avec mes 17 collègues, on dispose d'une superbe infrastructure scolaire. Des bâtiments agréables, bien entretenus, de la plus belle cour de récréation loin à la ronde, de matériel didactique adéquat. L'ambiance est très bonne.»

Comme ses prédécesseurs, il a dirigé la Maîtrise d'Attalens et dirige encore la Cécilienne.

Comme son maître, l'abbé Kaelin, il a créé la musique de grands spectacles pour les élèves, sur des textes remarquables de Michel Monnard, institu-

teur. «Le Petit Caillou blanc» reste non seulement gravé sur CD mais aussi dans les mémoires de ceux qui ont été les acteurs ou les spectateurs.

Avec son maître, il a aussi appris l'audace.

En 1984, il arrive finaliste au concours «L'Etoile d'Or» et le sourire des enfants d'Attalens émerveille les téléspectateurs de la télévision romande. Lausanne et Neuchâtel lui décernent des prix pour ses compositions. Il fonde Anonyme 80 et se couvre de gloire à Vérone, à Prague. Le célèbre pianiste Karl Engel le choisit, lui et son chœur, pour chanter Schubert et Mozart lors des week-end musicaux au Château d'Attalens. Avec la croisière chantante, il dirige un chœur en voguant vers la Grèce, l'Afrique, la Chine et l'Amérique. Il obtient le premier prix de composition de la Société cantonale des chanteurs fribourgeois.

Il a composé plus de 150 œuvres. «A toi mon père» demeure son plus beau succès.

«Quand je pense à toi mon père
Je te vois paysan
Cultiver notre terre
Travailler dans les champs
Quand je pense à toi mon père
Je te vois sur le banc
Récitant ta prière
Au matin levant»

Gisèle Sallin et Véronique Mermoud: comme Léonardo di Caprio et Clint Eastwood

Gisèle Sallin et Véronique Mermoud, deux comédiennes ensoleillées de réussites et de médailles habitent Vuarat.

En 2003, elles reçoivent l'Anneau Hans-Reinhart, la plus haute distinction helvétique qui honore des personnalités marquantes du théâtre. La France leur octroie le diplôme de Chevalier de l'Ordre des Arts et des Lettres. Elles sont ainsi les égales de Michel Simon, Léonardo di Caprio et Clint Eastwood.

Ces deux artistes ont inspiré et participé à la révolution culturelle fribourgeoise. Avec elles, Fribourg opère sa conversion culturelle après sa mue économique. Fribourg s'ouvre au monde et au futur et commence à culbuter l'abbé Bovet. En 1979, les deux amies créent le Théâtre des Osses à Attalens. Elles proclament leur volonté de développer un projet théâtral pour tous les publics. Elles veulent faire un essai pendant trois ans. Pourquoi ce nom de baptême? C'est celui d'une ferme sise sur la commune de Remaufens. La jeune compagnie avec une passion dévorante et son camion itinérant joue en Suisse, en France et au Canada et connaît le succès. Mais Gisèle et Véronique vont perfectionner leur talent auprès de Benno Besson, le patron de la Comédie de Genève, la première comme metteuse en scène et la seconde comme actrice.

En 1986, le Théâtre des Osses repart en spectacle et au combat. Il propose à l'Etat de Fribourg la création d'un centre dramatique fribourgeois. Prudent et confiant, l'Etat leur accorde une

subvention à la condition de jouer une pièce dans tout le canton. La troupe choisit l'Antigone de Sophocle. La première a lieu à Attalens dans la halle de gymnastique. Véronique Mermoud raconte: «Les gradins étaient bourrés. Il y avait un silence de mort, une écoute fabuleuse et puis des applaudissements à tout rompre. Ce fut la découverte pour ce public: un texte réputé difficile pouvait entrer dans son cœur et dans son esprit et le toucher.»

En 1990, elles se fixent à Givisiez qui leur promet une salle de 500 spectateurs! Elles l'attendent encore mais l'Etat en 2002 leur accorde le statut de Centre dramatique fribourgeois.

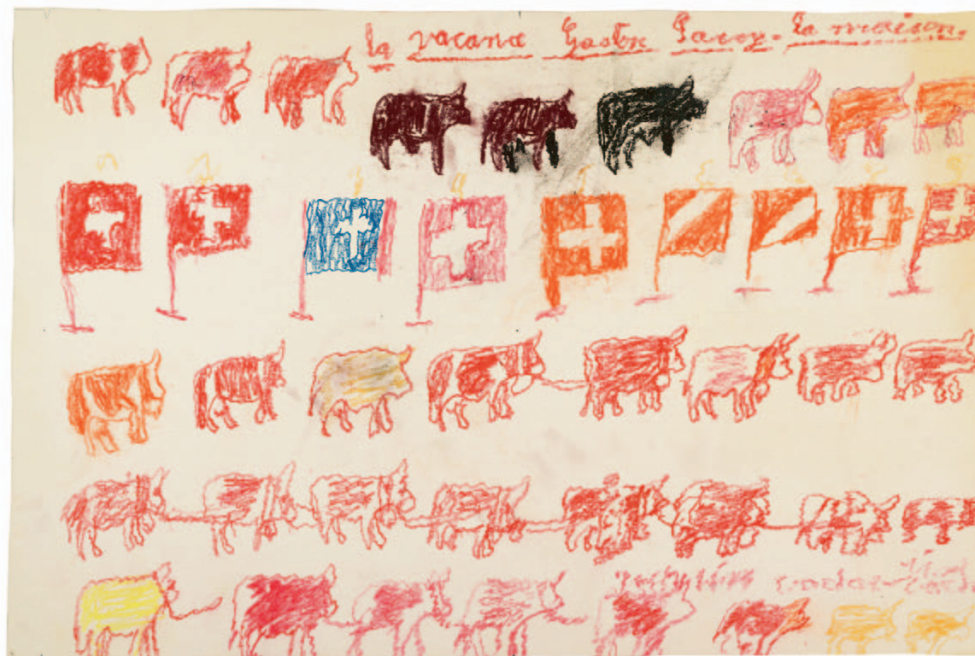
Fière de ses deux illustres habitantes, Attalens regrette parfois de ne pas avoir osé le coup de la grande salle!

Gaston Savoy : l'Art Brut en fête.

En 1923, un enfant naît dans la famille d'Ernest et d'Angèle Savoy à la Combettaz. Il reçoit le prénom de Gaston.

Il attrape la méningite qui marque son cerveau pour toujours. Le village le regarde comme un « simple d'esprit ». Mais son papa, sa maman, ses treize frères et sœurs le protègent. Il effectue sa scolarité à l'Institut St-Joseph à Fribourg, un foyer d'accueil pour sourds-muets. Gaston y apprend à dessiner. A seize ans, il revient vivre à Attalens parmi les siens qui l'aiment. Il leur rend cette tendresse en étant la mémoire de la maison et en participant aux travaux domestiques. Gaston tisse des liens particuliers avec la nature et les bêtes. Il emplit de pives son tablier de jardinier et adore brosser le corps des vaches. Toujours en quête de chaleur, de douceur.

A 65 ans, il entre au home à Châtel-St-Denis que dirige Claude Ecoffey, cet humaniste qui lutte, avec science et éthique, pour la dignité de la personne quel que soient son âge, sa race et ses handicaps. Gaston y retrouve le bonheur. Et il le dit. Par un mot fort. Il appelle ce foyer « la grande maison ». Ce bonheur retrouvé, il l'exprime... en



dessinant. En peignant quoi? Les vaches de sa jeunesse, êtres aimés de son univers, lumineuses créations artistiques. Il meurt en 2004. Et il devient un grand peintre, qui illumine la Collection de l'Art Brut à Lausanne.

Gaston Savoy, un enfant d'Attalens au panthéon de l'Art Brut à Lausanne.



Conclusion: un balcon sur le Léman

Il y a près de mille ans, en 1068 exactement, un copiste anonyme souhaitait à Attalens une belle aventure terrestre. Belle et grande a été sa longue histoire. Et aussi la mémoire de cette histoire. Ce village vaudois devenu fribourgeois n'a jamais perdu le souvenir des Sires d'Oron, de la Savoie. Il n'a jamais fait le deuil de la perte de la Cure d'Attalens, un des plus nobles cru de Lavaux. Son cœur palpite et bat toujours la chamade à Vevey, parce qu'il la sent comme sa ville.

Il y a 40 ans, en 1968 exactement, les vœux du copiste du Moyen Âge ne sont plus exaucés. Des experts constatent le triste destin de la Veveyse fribourgeoise. Elle décline et périclité.

Il y a 40 ans, Attalens est moins peuplée qu'au début du siècle. Le village souffre du départ de ses enfants pour les grandes villes de la Riviera. Certains s'y enracinent et y prennent la bourgeoisie.

En même temps, le village change dans son corps et dans son cœur. Il commence à perdre son aspect rural et sa mentalité agraire. Seuls, les vrais paysans n'abandonnent pas la terre. Les autres habitants deviennent ouvriers, employés ou directeurs à Vevey et à Lausanne. Le curé note cette évolution, dit que sa bourgade est devenue ouvrière, parle de mutation, de métamorphose. Il dénonce aussi cette société de consommation qui saccage (ce verbe fort traduit l'importance de cette évolution) les vieilles traditions. Il demande à ses paroissiens d'être fidèles au village, même si le bastion fribourgeois se lézarde.

*Promenade en barque
des apprenties de
Miquette Cottet sur un lac
valaisan.*

**L'appel sera entendu;
Attalens ne mourra pas...**

Autour de 1968, un peu avant et un peu après, une poignée d'hommes décident de tordre le coup à ce destin tragique. L'un d'eux exerce le métier de charron et sait que la roue tourne.

Ils s'appellent Roger Chevalley, le fondateur de la SDA, Robert Dumoulin, le charron, le syndic du big bang, Bernard Pachoud, le patron d'entreprise, le grand syndic réalisateur. Ils savent que l'automobile change le destin des villes et que les habitants cherchent de nouvelles valeurs: la nature et le calme. Et Attalens regorge de ces nouvelles richesses.

Ces hommes créent des lotissements pour accueillir de nouveaux habitants, comme les Princes du Moyen Age, au temps de la construction des villes. Ils tentent le mariage du vert et du bleu; mariage impossible lorsque la région, la fribourgeoise comme la vaudoise, souffre

d'une très grave maladie: l'obsession de garder la vraie foi. Avec eux, le village met le cap sur le Sud et devient un balcon sur le Léman. Sa nouvelle histoire retrouve l'espace de la première et épouse sa géographie naturelle. Cette mue s'opère avec la bénédiction du curé Dumont: «Fidélité ne signifie pas crispation stérile. Elle convient volontiers avec évolution intelligente, adaptation à la réalité d'aujourd'hui, promotion d'un avenir heureux.»

**Et ces hommes ont gagné!
Ils ont droit à notre profonde
reconnaissance et à notre
admiration.**

Au 1^{er} janvier 2008, Attalens connaît une véritable explosion démographique et compte 2748 habitants et un parc de 1491 automobiles. La majorité de cette population provient de l'extérieur, a moins de 40 ans et travaille loin de son domicile. Les sociétés locales, les anciennes comme les nouvelles (le judo forme des champions) jouissent d'une belle vitalité.

Aujourd'hui, deux hommes jeunes, Michel Savoy, syndic, et Alexandre Tangerini, administrateur, président aux destinées de la commune en collaboration avec le conseil communal et le conseil général. Cette équipe composée d'un pur Attalenois (un bourgeois et un agriculteur) et d'un Genevois (économiste de profession et habitant Palézieux) symbolise le nouvel Attalens: une petite ville, fidèle à son passé, fille de l'automobile et enchâssée dans le bassin lémanique.

Avec le conseil communal et le conseil général, ces deux hommes ont des objectifs et une ambition: rajeunir les infrastructures, développer les bâtiments scolaires et sportifs, créer un vrai centre où les piétons seront rois et où s'épanouiront les plus belles fleurs, celle de la joie, celle du bonheur, la joie de la rencontre, le bonheur d'être ensemble. Les gouvernants d'Attalens tentent de corriger une des faiblesses de ce développement spectaculaire: le déficit en places de travail.

En contemplant le château et l'église, ils sentent souvent l'appel de la grandeur et cherchent à réaliser un grand projet, qui s'inscrit dans leur sillage, un projet culturel qui rassemble, qui transcende le quotidien et le local et qui fait rayonner Attalens en Suisse et en Europe.

Les Attalensois d'aujourd'hui ont la même audace que leurs prédécesseurs. Ils se battent corps et âme pour qu'Attalens grandisse, qualitativement surtout, en privilégiant le dialogue et la coopération, quitte à bousculer les frontières!

3 | La traversée du XX^e siècle, la découverte d'un nouveau destin





Plaidoyer pour un futur musée. Projet inabouti mais toujours valable de Roger Chevalley et de la Société de Développement. Ces objets méritent d'être conservés: un semoir, l'assiette souvenir de la célèbre fête des mobilisés, une serpette, des moules à beurre, un harnais...

3 | La traversée du XX^e siècle, la découverte d'un nouveau destin





Edouard Curchod, un habitant d'Attalens, prend cette photographie le dimanche 10 août 2008. Attalens, une bourgade heureuse que baigne un océan de verdure.

A l'arrière-plan les préalpes fribourgeoises défilent de gauche à droite: le Niremont, le Moléson, Teyssachaux, La Dent-de-Lyss, le Vanil-des-Asses.



Les syndics/syndiques

Ces garçons vivent le présent en jouant au hockey. Mais ils vivront sur les mêmes lieux un futur inattendu. Ils ont vu démolir la vieille Condémine et naître la nouvelle en 1983; ils ont vu démolir le magasin Chevalley et inaugurer le bâtiment de la Banque cantonale en 1997. Et aujourd'hui, les urbanistes avec leur concept, leur logiciel et surtout leur enthousiasme dessinent le nouveau centre d'Attalens.

1882-1895
Savoy Célestin

1895-1903
Savoy Georges

1903-1907
Perroud Denis

1907-1912
Savoy Georges

1912-1918
Dewarrat Pierre

1918-1919
Perroud Emile

1919-1926
Savoy Paul

1926-1930
Monnard Raymond

1930-1942
Savoy Paul

1942-1962
Monnard Robert

1962-1969
Chevalley Amédée

1969-1973
Dumoulin Robert

1973-1989
Pachoud Bernard

1989-1997
Dumas André

1997- 2006
Sapin Elisabeth

2006-
Savoy Michel



Les présidents du Conseil général

Le premier Conseil général a siégé pour la première fois le 14 juillet 1958. Jusqu'à fin 1981, le président était le syndic en place, selon la loi de l'époque sur les communes et paroisses:

1958-1959
Monnard Robert, décédé

1959-1968
Chevalet Amédée, décédé

1969-1972
Dumoulin Robert, décédé

1973-1981
Pachoud Bernard, décédé le 31.10.2007

Depuis la nouvelle loi sur les communes:

1982
Guisolan René

1983
Sapin Elisabeth

1984
Savoy René

1985
Genoud Auguste, décédé

1986
Jaton Philippe

1987
Sapin Elisabeth

1988
Imfeld Robert, décédé

*Promenade à Evian de
l'Union Chorale en 1958
avec Romuald Sapin,
directeur.*

4 | Annexes

1989
Monnard Gilbert

1990
Perroud Francis

1991
Durand Philippe-Eugène

1992
Currat Michel

1993
Masson Jean-Claude

1994
Pauli Michel

1995
Emonet Pascal

1996
Seydoux Lise

1997
Thomet Laure-Anne

1998
Savoy Michel

1999
Savoy Alexandra

2000
Vial Robert

2001
Thomet Laure-Anne

2002
Perroud Dick

2003
Emonet Pascal

2004
Barras Pierre-Yves

2005
Menoud Laurent

2006
Perroud Pierre-Alain

2007
Alibert Philippe

2008
Savoy Dominique

*Listes établies
par Michèle Monnard*

Bibliographie sommaire

A. Sources manuscrites

1. Archives communales

Protocole du Conseil communal (1880-1970); Protocole des Assemblées communales (1882-1958); Protocole du Conseil Général (1958-2000); séries de divers comptes (1844-1904); dossiers divers.

2. Archives paroissiales

Protocole du Conseil de paroisse (1817-1867) et (1941-1970)

Ces archives comportent des milliers de documents non classés allant du XVe siècle à nos jours. Au moment de la recherche, pendant la transformation de la cure, elles étaient déposées en vrac sur une table et dans des cartons afin de les déshumidifier. Grâce à une permission spéciale du Conseil de Paroisse, j'ai pu les consulter. L'appel à la population n'a pas permis de recons-

tituer la série des procès-verbaux mais il a permis de compléter la série des bulletins paroissiaux. Les travaux de rénovation de la cure ont rendu inaccessibles la bibliothèque.

3. Archives de l'Etat

Les lacunes dans les procès verbaux du Conseil paroissial et du Conseil communal et surtout l'absence de la correspondance m'ont obligé de consulter constamment deux séries importantes: Les Protocoles du Conseil d'Etat et les Chemises du Conseil d'Etat

4. Archives de l'Evêché

Dossiers sur la paroisse d'Attalens

5. Archives du Service archéologique

Dossier sur les fouilles d'Attalens

6. Bibliothèque cantonale et universitaire, Département des manuscrits

Savoy, Hubert, 8 cahiers manuscrits (1942-1950) L 1112

B. Sources imprimées

1. Périodiques

Attalens Information (1984-2000),
journal du groupement des commerçants et artisans
Bulletin paroissial (1935-2000)
Le Messenger (1922-2000)

2. Livres et articles

Anderegg, Jean-Pierre: L'archéologie du territoire: source d'une histoire de l'habitat. In Pro Fribourg, 1997, pp. 26-27.
Anderegg, Jean-Pierre: Une histoire du paysage fribourgeois. Espace, territoire et habitat. Fribourg, 2002, 366 p.
Andrey, Yvan: Le château et le bourg de Bossonnens au Moyen Age. Etude

documentaire. Fribourg, 1985, 190 p.
Attalens au fil du temps. Attalens, Groupement des commerçants et artisans, 1994, 64 p.
Bourquenoud, Gérard: Bonjour Monsieur le syndic d'Attalens. In Fribourg Illustré, 1975.
Caille, Laurence: Attalens connaît une augmentation démographique exceptionnelle. In La Liberté, 5.9.2006.
Cailler, Claude Alexandre: Les liaisons Vevey-Veveyse. Bulle, 1973, 20 p.
Chevalley, Roger: Attalens. Un coin de pays à part, Attalens, 1981, 71 p.
Chevalley, Roger: Football-Club St-Georges Attalens 50 ans d'histoire. Lausanne, 1984, 24 p.
Conception de développement de la Glâne-Veveyse: rapport définitif. Association pour le développement de la Glâne-Veveyse, 1983, 543 p.
Cottet, Joseph: Les châteaux de la Veveyse. In Pro Fribourg, 1997, pp.58-64
Cottet, Joseph: Les vestiges de Bossonnens. In Site Internet de la commune de Bossonnens
Cottet, Joseph: Monsieur l'abbé Dumont, ancien curé d'Attalens. In Le Messenger, 6 mars 1998.

Curtat, Robert: Attalens. Instantanés d'un village tranquille. In Commune suisse, décembre 2007, pp.32-33.
Dewarrat, Jean-Pierre: Les lieux dits de la Commune d'Attalens. Attalens, Société de Développement, 1991, 35 p. (Préface de Michel Currat, Président)
Dewarrat, Jean-Pierre: Vingt siècles d'histoire routière en Veveyse: de la voie romaine à l'autoroute. In Pro Fribourg, 1997, pp.28-37
Faivre, Marie: La Veveyse, pays de mes vacances. Sierre, 2003, 114 p.
Gramm, A.: Aménagement de la commune d'Attalens. Lausanne, 1973, 23 p.
Gremaud, Hubert: Coutumes religieuses dans la paroisse d'Attalens. In Folklore suisse, 1950, pp. 34-38.
La Veveyse, une terre... des hommes. Grangeneuve, 1981, 318 p.
Le p'tit journal d'Attalens, 1er numéro, 2004. (Elèves de Michel Monnard).
Lauper, Aloys: L'église « ogivale » d'Attalens. In Patrimoine fribourgeois, novembre 2001, pp. 65-74.
Niquille, Jeanne: Comment la Veveyse devint fribourgeoise. In La Liberté, 14 mars 1936.

Niquille, Jeanne: Quand Fribourg voulait un port sur le Léman (1536).

Mélanges d'histoire et de littérature offerts à M. Charles Gilliard, professeur honoraire de l'Université de Lausanne. Lausanne, 1944, pp. 331-343.

Piveteau, Jean-Luc, Gaudard, Gaston, Pasquier, J.: La Veveyse fribourgeoise: étude interdisciplinaire géographico-économique. In *Geographica helvetica*, 1968, pp. 72-82

Raemy, Thobie de; Martin, Paul-Edmond: Aperçu historique sur les Seigneurs et Seigneuries d'Attalens et de Bossonnens. Archives de la Société d'histoire du canton de Fribourg, 1915, pp. 429-467

Rauber, Priska: Vous saurez tout sur l'histoire du village d'Attalens. In *Le Messenger*, 29 décembre 2006

Schmidt, Albert: Attalens, un village en évolution rapide. In *La Liberté*, 12 décembre 1972

Crédit iconographique

Archives de l'Etat de Fribourg
Archives cantonales vaudoises
Archives de l'Evêché de Fribourg
Bibliothèque cantonale et universitaire de Fribourg
Collection de l'Art Brut, Lausanne
Collections privées
Commune d'Attalens
Home du Châtelet
Musée d'Art et d'Histoire
Paroisse d'Attalens
Service archéologique

Commission du livre

Elisabeth Sapin, Présidente
Alexandre Tangerini, Secrétaire
Bernard Beaud
Roland Besse, Conseiller communal
Edouard Curchod, photographe
Paul Emonet
Gilbert Maurer, graphiste
Alphonse Perroud
Michel Savoy, Syndic
Fabienne Tâche



Remerciements

*Comme la Biorde,
l'histoire suit son cours,
voici le Conseil communal
en août 2008, voici les
femmes et les hommes
qui construisent l'Attalens
de demain.
De gauche à droite:
Roland Besse,
Michel Savoy,
Jean-François Tornare,
Stéphane Vionnet,
André Blunsch, i,
Annelyse Pittet,
Laure-Anne Thomet,
Alexandre Tangerini.*

Le projet de ce livre est né le 25 janvier 2005.
Ce jour-là, je rencontre par hasard M. Bernard Brunisholz, administrateur de la commune d'Attalens, aux archives de l'Etat à Fribourg. Nous célébrons nos retrouvailles et notre amitié en buvant du café dans un restaurant des environs. Son regard tombe sur mon livre sur Granges-Paccot et, à la seconde suivante, son cerveau vif engendre l'idée de ce livre.

Le deuxième acte de la genèse de cet ouvrage se déroule le 7 mars 2005. Sous la présidence de M^{me} Elisabeth Sapin, syndique, les conseillers communaux écoutent mon exposé qui présente le concept et le modèle de mon sujet et décident la réalisation de l'entreprise à partir de janvier 2006. En automne de la même année, je rencontre Louis Bochud, professeur émérite à Romont. Cet enfant de

Bossonnens a connu Mgr Hubert Savoy, le premier historien d'Attalens. Mieux, au temps de sa jeunesse, il avait recopié, à la machine à écrire, tous ses articles parus dans le bulletin paroissial. Avec une générosité exemplaire, il met à ma disposition toute cette documentation.

A partir de janvier 2006, je commence de longues recherches en dépouillant les archives de la commune et celles de la paroisse. Je ne me contente pas de vivre à l'ombre en «mangeant» du papier, je dialogue avec les gens. J'ai la joie de discuter d'Attalens avec Nicole Monney et Michèle Monnard, secrétaires à la Commune et avec Fabienne Tâche, secrétaire à la paroisse. Puis je confronte et surtout

j'enrichis les résultats de mes investigations en travaillant aux archives cantonales de Fribourg et de Lausanne, à celles de l'évêché de Fribourg, au Département des manuscrits de la BCU. J'ai bénéficié des conseils précieux de M. Hubert Förster, archiviste de l'Etat, de M. Gilbert Coutaz et Pierre-Yves Favez, archivistes vaudois, de M. Fernand Bussard, archiviste de l'évêché, de Romain Jurot, conservateur du Département des manuscrits de la BCU de Fribourg, des appuis paléographiques de Kathrin Utz Tremp et David Blank et surtout des services impeccables du personnel de ces institutions culturelles. La recherche des photos engendre d'autres rencontres et me fait bénéficier des prestations de Claudio Fedrigo et Pierre Vuichard du Média-centre de la BCU, de Colette Dreyer-Guisolan et de Jacques Chassot du Musée d'Art et d'Histoire de Fribourg.

Pendant une dizaine de séances, la commission du livre, administrée par Bernard Brunisholz puis par Alexandre

Tangerini et présidée par M^{me} Sapin avec compétence et avec son légendaire calme olympien, prend connaissance de mes comptes-rendus, donne de précieuses suggestions, valide le plan et les contenus, le format et la présentation graphique de l'ouvrage.

J'ai vécu des heures laborieuses et souvent joyeuses à Attalens. J'ai rendu visite à plusieurs personnes. Je me souviens particulièrement d'une soirée avec Paul Emonet, entrepreneur et André Dumas, ancien syndic, qui m'ont initié au big bang de la commune et de la paroisse et d'une rencontre avec Francis Python, professeur à l'Université, qui m'a aidé à comprendre le destin de quelques attalenois célèbres et aussi des nombreux renseignements que m'a prodigué Romuald Sapin, professeur émérite, dans sa villa de la Reraise.

J'ai eu la chance d'approfondir mon sujet en faisant plusieurs conférences à la population: La cure d'Attalens et les vendanges de l'histoire, en septembre 2005, Regard sur les cadastres, en novembre 2005, Attalens

au fil des siècles, en septembre 2006, L'indépendance de Remaufens en octobre 2006, Les grands secrets des cloches d'Attalens, en mars 2007.

Après le temps passionnant de la rédaction, est venu celui de la fabrication du livre. Coup de chapeau à M. Alexandre Tangerini qui a organisé cette opération délicate magistralement et avec finesse. Coup de chapeau aussi à mes deux correcteurs Elisabeth Sapin et Alphonse Perroud. Ma reconnaissance s'en va aussi à Edouard Curchod, photographe, et à Gilbert Maurer, graphiste; j'ai admiré chez ces deux professionnels, leur savoir-faire, leur virtuosité et leur gentillesse.

Ma reconnaissance spéciale s'adresse au Conseil Communal, et particulièrement au Syndic Savoy, qui a supporté, avec patience et confiance, les conséquences de mes nouvelles découvertes, à savoir de nouvelles pages et de nouveaux délais.

Table des matières

	Page		
Préface	3	Attalens accueille son martyr	51
Avant-propos	5	Vivre et mourir dans la sainte foi et religion catholique, apostolique et romaine	55
1. Du pays de Vaud dans le canton de Fribourg		En 1748, le catalogue des corvées s'alourdit	61
Après la pierre et la glace, les pas des premiers hommes	9	Privatisation de la Maison de Ville en 1754	67
Attalens, la route de Rome	13	Marie-Françoise ou la mélodie du pouvoir absolu	71
L'enfant burgonde et son trésor	17	Promenade à travers les cadastres	77
En 1068, Attalens a déjà son vrai nom et une église	21	L'entrée en scène du bénéfice curial	83
La famille d'Oron crée le premier visage d'Attalens	25	Le Château aux Attalensois : un projet prématuré	87
Le pauvre prisonnier Jean Gallot de Corsier	29	2. Ce bastion fribourgeois où règnent les curés	
Attalens, cible de Berne et de Fribourg	35	Les statuts de 1807: La grande commune d'Attalens, une confédération de quatre villages	93
Attalens, l'enclave savoyarde du pays romand	39		
Attalens capitale d'un baillage fribourgeois	45		

4 | Annexes

Tatroz joue les séparatistes	97	Les œuvres du curé Robadey	169	André Savoy et l'invention chrétienne-sociale	237
La peur du pauvre divise la paroisse et renforce l'égoïsme communal	101	Un Savoy victime de la politique du pape	175	L'art sacré s'empare d'Attalens	241
Les trois cloches du curé	105	La fondation de l'école régionale	179	Le premier historien d'Attalens	247
La tragédie de Marie	109	Attalens n'entendra jamais siffler le train	183	La mobilisation et ses effets	251
Remaufens quitte la paroisse	113			Le Dieu Vivant	257
La vraie cible des tireurs	119	3. La traversée du XX^e siècle, la découverte d'un nouveau destin		La cloche du bonheur et l'angélus de la mutation	263
Année 1830 et le refus d'être les ilotes de Châtel	123	Attalens entre dans le XX ^e siècle avec 1198 habitants	187	Le big bang d'Attalens	267
Il n'a pas été le bourreau de Domdidier	127	Les eaux du Mology	193	La métamorphose et ses acteurs	273
Echec de la Révolution d'octobre (1848)	131	Joseph Savoy, l'incendiaire	199	Roger Chevalley, le deuxième historien d'Attalens	283
Attalens perd son célèbre vignoble	135	La fonction du Cercle paroissial	203	Miquette Cottet, femme et capitaine d'industrie	287
Le Bénéfice mort et ressuscité	141	Attalens fier de son évêque	207	Des Attalensois célèbres	291
La nouvelle Attalens du Brésil	145	Les filles, victimes de l'histoire	215	Conclusion: un balcon sur le Léman	299
Journal de construction de l'église	149	Une femme d'Attalens règne sur un hôpital	219		
Autour de 1870 et les folios du cadastre parlent	157	Emile Savoy, le père de l'agriculture fribourgeoise moderne	223	4. Annexes	
La famille Ostertag ou l'intégration forcée des sans-papiers	163	Après les divisions, les pierres de la cohésion	227	Les syndics/syndiques	307
		Saint Georges joue au football depuis 1934	233	Les présidents du Conseil général	309
				Bibliographie sommaire	311
				Remerciements	315

Donateurs



Banque cantonale de Fribourg



Groupe E SA



ECAB – Etablissement cantonal
d'assurance des bâtiments, Fribourg



Compagnie industrielle et commerciale
du gaz SA à Vevey



Transports publics fribourgeois

Achévé d'imprimé sous les presses
des Imprimerie Réunies Lausanne SA,
Septembre 2008
Photolitho: Poids Plume, Saint-Légier
© Commune d'Attalens, 2008
ISBN 2-8399-00351-8